

Reddition de comptes annuelle CIBC



2006



Pour ce qui compte
dans votre vie.

Table des matières

Rétrospective de 2006

- 1 Points saillants financiers
- 2 Message du président du conseil
- 3 Message du chef de la direction
- 5 Rapport du chef des services financiers
- 6 Grille de pointage équilibrée
- 8 Vue d'ensemble des activités
- 30 Gouvernance
- 32 Conseil d'administration
- 32 Équipe de la haute direction et dirigeants
- 154 Indicateurs mondiaux en matière d'information

Énoncé de responsabilité envers le public

- 13 Vue d'ensemble et sociétés affiliées
 - 14 Nos clients
 - 18 Nos employés
 - 22 Nos collectivités
 - 26 Notre environnement
 - 144 Ouvertures et fermetures de centres bancaires
 - 144 Installations et fermetures de guichets automatiques bancaires
 - 147 Financement par emprunt accordé à des entreprises canadiennes
 - 148 Emploi au Canada
 - 148 Impôts et taxes au Canada
 - 149 Contributions à la collectivité
- Troisième de couverture**
Coordonnées

Rapport de gestion

- 34 Un mot sur les énoncés prospectifs
- 35 Vue d'ensemble
- 46 Vue d'ensemble des secteurs d'activité
- 53 Gestion du risque
- 67 Arrangements hors bilan et obligations contractuelles
- 70 Divers

Résultats financiers

- 77 Responsabilité à l'égard de l'information financière
- 78 Rapport des vérificateurs indépendants aux actionnaires
- 80 États financiers consolidés
- 84 Notes afférentes aux états financiers consolidés
- 131 Principales filiales
- 132 Information financière annuelle supplémentaire
- 139 Revue trimestrielle
- 140 Revue statistique des dix derniers exercices

Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements

- 142 Glossaire
- 155 Renseignements destinés aux actionnaires

Profil de l'entreprise

La Banque CIBC est une institution financière de premier rang en Amérique du Nord. Par l'intermédiaire de ses deux secteurs d'activité distincts, à savoir Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services à près de 11 millions de particuliers et de PME et répond aux besoins financiers de grandes entreprises et d'institutions clientes. Pour l'exercice 2006, la CIBC a enregistré des revenus de 11,3 G\$ et un bénéfice net de 2,6 G\$. À la fin de l'exercice, la capitalisation boursière s'élevait à 29,4 G\$, et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 10,4 %.

Rendement durable et constant à long terme

Qui sommes-nous? La Banque Canadienne Impériale de Commerce («CIBC») aide les clients à satisfaire leurs besoins financiers et à réaliser ce qui compte pour eux. Notre capacité à créer des relations solides et durables avec les clients et à générer une croissance à long terme pour les actionnaires repose sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs communes : confiance, travail d'équipe et responsabilisation.

Où allons-nous? Notre vision est d'être le chef de file des relations avec la clientèle et notre mission consiste à respecter les engagements que nous avons pris envers nos intéressés :

- Aider nos **clients** à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer un milieu où tous les **employés** peuvent exceller
- Apporter davantage à nos **collectivités**
- Générer un rendement total solide pour nos **actionnaires**

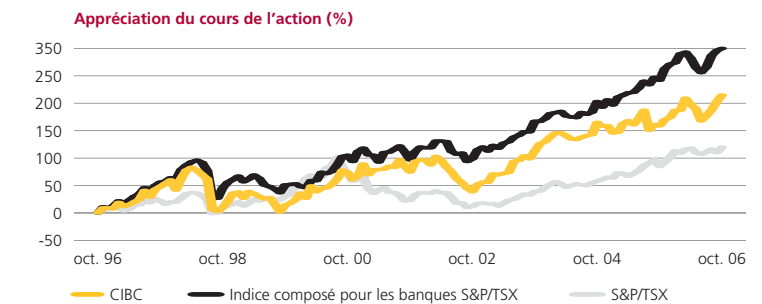
Créer de la valeur : L'objectif de la CIBC est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme. Nos plus importants points de référence pour le rendement sont :

- la satisfaction de la clientèle
- l'environnement de travail des employés
- l'investissement communautaire
- la gestion du risque
- la gouvernance
- le rendement financier

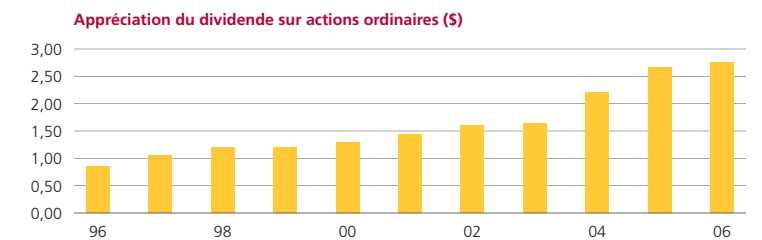
Priorités stratégiques : En 2007, nous nous concentrerons sur nos trois priorités :

- la vigueur de l'entreprise
- la productivité
- la solidité du bilan et l'utilisation des fonds propres

Mesure du rendement : La mesure rigoureuse de notre rendement est essentielle pour assurer notre succès à long terme. Nous avons défini plusieurs mesures pour suivre nos progrès à moyen et à long terme. Les objectifs et résultats de notre grille de pointage équilibrée sont présentés aux pages 6 et 7.



L'appréciation du cours de l'action de la CIBC de 215 % au cours des dix derniers exercices a largement dépassé l'appréciation de 120 % de l'ensemble du marché. Lorsqu'il est combiné avec le rendement des actions, le rendement total de la CIBC pour les dix derniers exercices a atteint 335 %.



La CIBC a accru son dividende annuel sur actions ordinaires pour 9 des 10 derniers exercices. Le dividende par action ordinaire de la CIBC pour 2006 s'est établi à 2,76 \$, comparativement à 2,66 \$ en 2005.

Réalisations de 2006

Satisfaction de la clientèle

- Premier rang du service à la clientèle à l'égard d'un certain nombre de mesures, dont les conseils aux clients dans le choix de produits appropriés, le professionnalisme du personnel des centres bancaires et la volonté démontrée de résoudre les problèmes.
- Mise en application de caractéristiques améliorées des guichets automatiques bancaires et des services bancaires en direct pour rendre la gestion des finances plus facile et plus pratique pour les clients.

Environnement de travail des employés

- Investissement d'environ 56 millions de dollars dans la formation à l'échelle mondiale.
- Mise en œuvre d'un nouveau programme de perfectionnement à l'intention de 2 300 employés pour leur permettre d'approfondir la vision, la mission et les valeurs de la CIBC.

Investissement communautaire

- Cueillette de 23,4 millions de dollars pour la lutte contre le cancer du sein au cours de La Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein de 2006.
- Cueillette de 10,5 millions de dollars à l'échelle mondiale, dont 3,7 millions de dollars au Canada, pendant la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC en décembre 2005.

Gestion du risque

- Mise en œuvre des améliorations aux systèmes et processus de gestion du risque nécessaires pour l'adoption de l'accord de Bâle II, plaçant ainsi la CIBC en bonne position pour l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation en 2007.
- Amélioration des taux de pertes sur prêts aux particuliers et amélioration de la qualité des nouveaux comptes.

Gouvernance

- Reconnaissance par la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance de présentation de l'information financière exemplaire et de l'utilisation des meilleures pratiques dans les communications avec les actionnaires.
- Classement à égalité au 5^e rang, au palmarès sur la gouvernance du magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*.

Rendement financier

- Le rendement total pour les actionnaires de 25,6 % est l'un des plus élevés parmi les grandes banques canadiennes.
- Le résultat dilué par action de 7,43 \$ l'action et le rendement des capitaux propres de 27,9 % ont excédé nos objectifs à moyen terme.
- Les réductions des dépenses annuelles de 272 millions de dollars ont dépassé notre objectif de 250 millions de dollars pour 2006.

Points saillants financiers 2006

Au 31 octobre et exercice terminé à cette date

	2006	2005	2004	2003	2002
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action					
– bénéfice (perte) de base	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$
– bénéfice dilué (perte diluée)	7,43	(0,46) ¹	5,53	5,18	1,35
– dividendes	2,76	2,66	2,20	1,64	1,60
Cours de l'action					
– clôture	87,60	72,20	73,90	59,21	38,75
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	335 977	334 008	347 488	362 043	359 064
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	29 432 \$	24 115 \$	25 679 \$	21 437 \$	13 914 \$
Mesures de valeur					
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois) ²	11,8	négl.	13,4	11,4	28,7
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	3,2 %	3,7 %	3,0 %	2,8 %	4,1 %
Ratio dividendes/bénéfice	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %	117,2 %
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	11 332 \$	12 473 \$	11 775 \$	11 463 \$	10 930 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	548	706	628	1 143	1 500
Frais autres que d'intérêts	7 469	10 840	8 251	8 128	9 129
Bénéfice net (perte nette)	2 646	(32)	2 091	1 950	542
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	65,9 %	86,9 %	70,1 %	70,9 %	83,5 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ³	64,6 %	85,6 %	69,2 %	70,1 %	82,7 %
Rendement des capitaux propres	27,9 %	(1,6) %	18,7 %	19,2 %	5,1 %
Marge d'intérêts nette	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %	1,84 %
Rendement total pour les actionnaires ²	25,6 %	1,3 %	29,0 %	57,9 %	(17,9) %
Données tirées du bilan (en millions de dollars)					
Prêts et acceptations	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$
Total de l'actif	303 984	280 370	278 764	277 147	273 293
Dépôts	202 891	192 734	190 577	188 130	196 630
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	9 941	8 350	10 397	10 421	9 245
Mesures de la qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	8,7 %	7,2 %	9,0 %	9,0 %	7,3 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	114,8 \$	116,3 \$	115,9 \$	116,3 \$	126,5 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %	11,3 %
Autres renseignements					
Ratio détail/gros ⁴	72 %/28 %	70 %/30 %	72 %/28 %	64 %/36 %	48 %/52 %
Effectif permanent	37 016	37 308	37 281	36 630	42 552

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.

2) Les données comparatives ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice à l'étude.

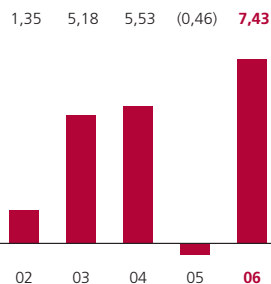
3) Base d'imposition équivalente (BIE). Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

4) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de l'exercice. Avant 2003, le ratio se fondait sur le capital moyen attribué aux secteurs d'activité au cours de l'exercice.

Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

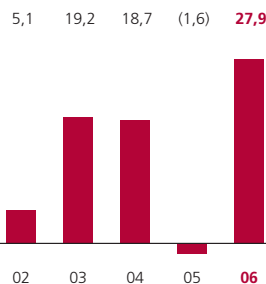
négl. – négligeable en raison de la perte nette de l'exercice.

Bénéfice (perte) par action et dividendes
(en dollars)



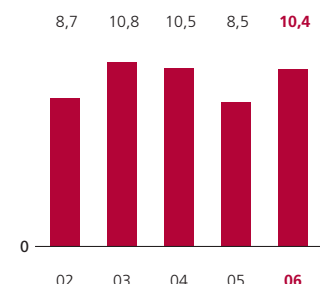
Le bénéfice dilué (la perte diluée) par action a atteint 7,43 \$ en 2006, contre (0,46) \$ en 2005. Le bénéfice dilué (la perte diluée) par action représente le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et la prime versée aux rachats, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)
(en pourcentage)



Le RCP a été de 27,9 % en 2006 contre (1,6) % en 2005. Le RCP est une mesure clé de rentabilité. Il correspond au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et la prime versée aux rachats, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de première catégorie
(en pourcentage)



En 2006, le ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC a augmenté de 190 points de base pour passer à 10,4 %, ce qui est supérieur à l'objectif de 8,5 % de la CIBC et supérieur aux exigences réglementaires de 7,0 %. On obtient le ratio des fonds propres de première catégorie en divisant les fonds propres de première catégorie par l'actif pondéré en fonction du risque.

Message du président du conseil

William A. Etherington
Président du conseil



Chers actionnaires, au nom du conseil d'administration de la Banque CIBC, j'ai le plaisir de vous présenter les résultats positifs obtenus par notre équipe au dernier exercice, tant sur le plan du rendement financier que de la gouvernance.

Création d'une valeur durable pour les actionnaires

En 2006, la CIBC a surpassé l'indice composé S&P/TSX pour les banques et produit le meilleur rendement total pour les actionnaires parmi les grandes banques canadiennes.

Ce solide rendement financier témoigne de l'exécution ciblée des stratégies de la CIBC par une équipe de direction appliquée et chevronnée, menée par Gerry McCaughey.

Au nom du conseil, je tiens à remercier sincèrement Gerry McCaughey, son équipe de direction et les employés de la CIBC à l'échelle mondiale pour une année réussie.

Chef de file des meilleures pratiques de gouvernance

Nous continuons de croire qu'une bonne gouvernance constitue une assise solide à la création d'une valeur durable pour les actionnaires. Elle permet d'atténuer le risque, favorise une culture de rendement et fournit une solide plateforme sur laquelle produire des rendements financiers dignes d'un chef de file.

La CIBC s'est attachée depuis longtemps à l'élaboration de solides principes de gouvernance et au maintien d'un cadre de mise en œuvre efficace.

Nous sommes toujours reconnus comme un chef de file en matière de gouvernance.

En 2006, nous nous sommes classés ex æquo au cinquième rang, au classement annuel sur la gouvernance d'entreprise du magazine *Report on Business* du *Globe and Mail*. Nous avons obtenu une note parfaite pour la communication de l'information et des notes excellentes dans toutes les autres catégories, dont la composition du conseil, les droits des actionnaires et la divulgation de l'actionariat, et l'information sur la rémunération des dirigeants et des administrateurs.

Nous sommes également fiers que la CIBC fasse toujours partie d'un certain nombre d'indices mondiaux réputés qui évaluent les politiques et pratiques commerciales responsables. La CIBC figure dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones, l'indice FTSE4Good et l'indice social Jantzi Social Index depuis qu'elle y est inscrite.

Votre conseil s'est engagé à maintenir ce leadership. Pour ce faire, nous suivons activement les faits

nouveaux dans le domaine de la gouvernance, à la recherche de possibilités de prendre la tête du peloton, plutôt que de suivre les tendances du secteur.

Transparence pour les intéressés

De concert avec la direction, nous ne cessons de nous attacher à offrir à nos actionnaires une transparence financière et opérationnelle améliorée, comme le prouvent les mesures que la CIBC a prises en matière de gouvernance en 2006.

Notre récente adoption du vote à la majorité des voix pour l'élection des administrateurs et un nouveau modèle de rémunération du chef de la direction sont deux exemples qui illustrent que l'opinion réfléchie des actionnaires peut faire son chemin et devenir une mesure de gouvernance.

Il est essentiel pour notre succès continu de vous écouter, chers actionnaires, et de répondre à vos besoins. C'est pourquoi, moi-même et d'autres membres du conseil rencontrons régulièrement un large éventail de groupes d'intéressés, dont de grands investisseurs, des agences de notation, des organismes de réglementation et organismes gouvernementaux, ainsi que des organismes non gouvernementaux.

Nous nous sommes pleinement engagés à collaborer avec nos intéressés et à nous tenir à la fine pointe des meilleures pratiques de gouvernance.

Perspectives d'avenir

Votre conseil se consacre à la surveillance stratégique des activités et des affaires de la CIBC. Je sais que chaque administrateur accepte la pleine responsabilité de fournir des recommandations indépendantes et constructives à la direction dans la réalisation de ses objectifs.

Nous sommes tout à fait d'accord avec la direction dans ses efforts en vue d'améliorer la valeur à long terme pour les actionnaires et nous demeurons résolument au service des intérêts de nos actionnaires au moyen d'initiatives faisant autorité en matière de gouvernance.

Message du chef de la direction

Gerald T. McCaughey
Président et
chef de la direction



La Banque CIBC a fait de grands progrès en 2006 vers la réalisation de son objectif d'un rendement constant et durable à long terme.

Cette année, le bénéfice de la CIBC s'est élevé à un montant record de 2,6 G\$, et le rendement des capitaux propres, à 27,9 %. Le rendement total pour les actionnaires de 25,6 % est l'un des plus élevés parmi les grandes banques canadiennes.

Au cours de l'exercice, nous avons jeté les bases pour faire avancer la CIBC.

Dans mon message de 2005, j'avais présenté les grandes lignes de notre concentration sur trois priorités essentielles :

- Maintenir la vigueur de l'entreprise
- Améliorer la productivité
- Solidifier notre bilan

En 2006, nous avons progressé dans chacun de ces volets.

Vigueur de l'entreprise

Les activités de détail de la CIBC ont encore affiché un bon rendement en 2006.

Le bénéfice net de Marchés de détail CIBC a atteint 1 858 M\$, ce qui représente une hausse de 18 % par rapport à celui de 2005.

La croissance des volumes de même que les réductions de nos frais, de nos pertes sur prêts et de nos impôts et taxes ont contribué à ce résultat.

Les assises de notre division de détail demeurent solides et bien positionnées sur un marché canadien concurrentiel.

Nous nous concentrons sur le resserrement de nos relations avec nos clients et sur l'investissement dans nos activités de détail essentielles de manière à maintenir, voire améliorer notre position.

Marchés mondiaux CIBC a enregistré de solides résultats en 2006.

Le bénéfice net a atteint 646 M\$.

Notre rendement fait état du progrès au chapitre de la réduction du risque et de l'instabilité au sein de nos activités de gros.

Nous avons concentré notre attention et nos ressources sur notre clientèle principale, tout en continuant à réduire davantage notre portefeuille de Services de banque d'affaires.

Nous conservons notre objectif visant à maintenir une composition des activités, d'après le capital

économique, de 25 % à 35 % d'activités de gros.

La croissance future de nos activités de gros sera appuyée dans les secteurs essentiels de notre entreprise où nous possédons des capacités et selon les paramètres de notre composition des activités cibles.

Productivité

Dans notre grille de pointage de 2005, nous avons établi un objectif de réduction des frais de 250 M\$ d'ici la fin de 2006.

Nous avons dépassé notre objectif, les réductions atteignant 272 M\$.

Dans notre grille de pointage, nous visons toujours un objectif stratégique à moyen terme d'un coefficient d'efficacité médian parmi notre groupe pair des banques canadiennes.

Bien que nos progrès de 2006 soient encourageants, d'autres améliorations s'imposent pour que nous réalisions notre objectif stratégique.

Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

Notre ratio des fonds propres de première catégorie constitue une mesure principale de la solidité de notre bilan.

Au cours de l'exercice, notre ratio a été porté de 8,5 % à 10,4 %.

Nos progrès résultent directement de la vigueur intrinsèque de notre capacité de gain et de la vigueur des activités essentielles de la CIBC.

Tout en rendant notre bilan plus solide, nous avons équilibré notre utilisation des fonds propres.

Premièrement, nous avons continué d'investir dans nos activités essentielles.

Nous avons encore appuyé notre croissance, surtout dans les secteurs de nos activités où nous avons de l'envergure et des compétences.

Deuxièmement, nous avons annoncé une importante acquisition.

La CIBC a conclu une entente visant l'acquisition de la participation de 43,7 % que Barclays Bank PLC détient dans FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean). Nous sommes en bonne voie de conclure cette opération d'ici la fin de 2006.

Cette occasion cadre bien avec notre stratégie visant à développer nos secteurs d'activité essentiels et nous confère une diversification géographique.

La CIBC est aussi présente depuis longtemps dans les Caraïbes. Elle a ouvert sa première succursale en 1920,

puis acquis une participation actuelle de 43,7 % dans FirstCaribbean lorsque ses activités canadiennes ont été fusionnées avec celles de Barclays pour former FirstCaribbean en 2002.

FirstCaribbean est la plus importante banque de la région anglophone des Caraïbes, avec un actif de 12,4 G\$ US et une capitalisation boursière de 2,8 G\$ US.

FirstCaribbean a connu un bon rendement en 2006, affichant un bénéfice net de 171 M\$ US.

Nous sommes optimistes à l'égard des perspectives de croissance dans la région et nous croyons que FirstCaribbean peut croître à la fois par l'essor de ses activités et des possibilités d'acquisition.

Troisièmement, nous avons versé à nos actionnaires des distributions prélevées sur les capitaux propres.

Pour la neuvième fois au cours des dix dernières années, nous avons haussé notre dividende sur actions ordinaires.

Bien que notre ratio dividendes-bénéfice pour 2006 soit inférieur à notre fourchette cible, nous maintenons notre engagement à moyen terme à verser de 40 % à 50 % de notre bénéfice en dividendes.

Nos employés

Je tiens à remercier tous les employés de la CIBC de leur rendement en 2006. Leur engagement continu à faire de la CIBC une entreprise plus forte se manifeste dans nos progrès. Leur dévouement à livrer de la valeur pour nos clients et nos actionnaires m'inspire confiance en notre avenir.

Sommaire de 2006

Nos progrès par rapport à nos priorités ont amélioré le rendement de la CIBC :

- la croissance fondamentale du résultat par action et le rendement des capitaux propres pour l'exercice ont dépassé nos objectifs à moyen terme;
- nos ratios des fonds propres sont solides;
- notre composition des activités se situe dans nos fourchettes cibles;
- nos pertes sur créances sont moins élevées;
- nous avons réalisé notre objectif de productivité pour 2006.

L'exercice 2007 et au-delà

En 2007, nous avons pour objectif de tirer parti des progrès que nous avons réalisés.

Nous maintiendrons le cap sur nos trois priorités :

- Vigueur de l'entreprise
- Productivité, avec une attention particulière sur l'équilibre de la croissance des revenus et le contrôle continu des frais
- Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

Notre succès exige un engagement profond envers les valeurs fondamentales de la CIBC que sont la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation. Cet engagement crée un environnement où nous pouvons assurer un service à la clientèle exceptionnel, où nos employés peuvent exceller et où nous pouvons maintenir une présence significative dans nos collectivités.

Nous comptons bien poursuivre nos progrès en 2007.

Rapport du chef des services financiers

Tom D. Woods
Premier vice-président à la direction et
chef des services financiers



En 2006, la Banque CIBC a atteint un bénéfice net record et obtenu le rendement total pour les actionnaires le plus élevé parmi les grandes banques canadiennes.

Sommaire des résultats financiers de la CIBC

(en millions de dollars)	2006	2005
Nous avons gagné des intérêts sur les prêts et autres produits	13 269 \$	11 256 \$
Nous avons engagé des intérêts sur les dépôts et autres passifs	8 834	6 319
Nous avons gagné un revenu net d'intérêts	4 435	4 937
Nous avons aussi gagné un revenu (autre que d'intérêts) sur les produits de placement, les services financiers et d'autres produits	6 897	7 536
Le total de nos revenus a été de (A)	11 332 \$	12 473 \$
Le risque associé à nos produits de crédit a entraîné des pertes sur prêts de (B)	548 \$	706 \$
Nous avons engagé des frais pour régler les affaires judiciaires liées à Enron	–	2 830
Nous avons investi dans notre personnel et notre société :		
Salaires et avantages sociaux	4 288	4 324
Notre personnel a besoin d'outils technologiques	1 111	1 166
D'un endroit où travailler et	562	641
D'autres formes de soutien	1 537	2 049
Nous avons engagé des impôts sur les bénéfices	640	789
Ce qui donne (C)	8 138 \$	11 799 \$
Nous laissant un bénéfice net (une perte nette) de (A)-(B)-(C)	2 646 \$	(32)\$

Équipe de la haute direction

McCaughey, G.T. (Gerry)
Président et chef de la direction
CIBC



Baxendale, S.A. (Sonia)
Première vice-présidente à la direction
Marchés de détail CIBC



Capatides, M.G. (Michael)
Vice-président à la direction et
avocat général
Conformité, Affaires juridiques
et réglementation



Lalonde, R.A. (Ron)
Premier vice-président à la direction
Administration, Technologie et
opérations



Notre grille de pointage équilibrée

Mesures financières

	Objectifs à moyen terme	Résultats	Commentaires
Croissance du résultat par action (RPA)	Croissance du RPA dilué de 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.	RPA de 7,43 \$ en 2006 par rapport à une perte par action de 0,46 \$ en 2005	Le RPA de 2006 et la perte par action de 2005 ont souffert des éléments expliqués dans la section Sommaire de la direction du rapport de gestion.
Rendement des capitaux propres (RCP)	L'objectif établi antérieurement visait un rendement des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires de 17 % à 20 % durant le cycle (<i>calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes au rachat, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires</i>). Nous visons dorénavant un rendement des capitaux propres moyens d'au moins 20 % durant le cycle.	27,9 %	Le RCP a dépassé la fourchette cible. Le RCP s'est ressenti des éléments expliqués dans la section Sommaire de la direction du rapport de gestion.
Solidité du capital	Ratio des fonds propres de première catégorie de 8,5 %. Ratio du total des fonds propres ciblé de 11,5 %.	Ratio des fonds propres de première catégorie – 10,4 % Ratio du total des fonds propres – 14,5 %	Les ratios de fonds propres réglementaires ont dépassé nos cibles.
Composition des activités¹	Activités de détail : 65 % – 75 %; activités de gros : 25 % – 35 % (<i>d'après le capital économique</i>).	Activités de détail : 72 %; activités de gros : 28 %	La composition des activités se situe dans notre fourchette cible.
Risque	Maintenir la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, déduction faite des conventions de revente (coefficient des pertes sur créances), à une fourchette entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle économique. L'objectif établi antérieurement était de réduire la valeur comptable du portefeuille de Services de banque d'affaires à 1,5 G\$ d'ici 2007. Nous visons dorénavant de maintenir la valeur comptable du portefeuille de Services de banque d'affaires à moins de 1,4 G\$.	Coefficient des pertes sur créances – 40 points de base Portefeuille de Services de banque d'affaires – 1,4 G\$	Notre rendement à l'égard des pertes sur créances a été supérieur à notre objectif à moyen terme. Nous avons dépassé notre objectif pour Services de banques d'affaires avant l'échéance prévue.
Productivité et efficience	Atteindre des réductions annuelles des frais de 250 M\$ d'ici la fin de 2006, d'après les frais autres que d'intérêts du quatrième trimestre de 2006, annualisés, moins les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2005 (à l'exception de la provision de 75 M\$ pour règlements relatifs aux fonds de couverture), annualisés. Obtenir un classement médian au sein de notre groupe de pairs du secteur pour ce qui est des frais autres que d'intérêts par rapport au total des revenus (coefficient d'efficacité (BIE)) ¹ .	Réductions annuelles des frais de 272 M\$ Coefficient d'efficacité (BIE) ¹ – 64,6 %	Nous avons surpassé notre objectif en matière de réduction annuelle des frais. Le coefficient d'efficacité de la CIBC s'est amélioré relativement à la médiane de notre groupe de pairs du secteur.
Ratio dividendes/bénéfice	40 % – 50 % (<i>Dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes au rachat</i>).	Ratio dividendes/bénéfice – 36,8 %	Le ratio dividendes/bénéfice de la CIBC a été inférieur à la fourchette cible.
Rendement total pour les actionnaires	Nous avons pour objectif de surpasser l'indice composé S&P/TSX pour les banques (dividendes réinvestis) sur une période continue de cinq ans.	26,5 % – pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 112,6 % – depuis le 31 octobre 2001	La CIBC a réalisé le meilleur rendement total pour les actionnaires pour l'exercice par rapport aux autres grandes banques canadiennes.

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR à la page 37.

McGirr, S.R. (Steven)
Premier vice-président à la direction et chef de la gestion du risque
Trésorerie et Gestion du risque



Shaw, B.G. (Brian)
Premier vice-président à la direction, CIBC et président du conseil et chef de la direction, Marchés mondiaux CIBC



Venn, R.E. (Richard)
Premier vice-président à la direction Expansion de l'entreprise



Woods, T.D. (Tom)
Premier vice-président à la direction et chef des services financiers Finance



Mesures non financières

	Objectifs	Réalizations
Clients	Être le chef de file des relations avec la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons amélioré la satisfaction de la clientèle. Nous avons amélioré les services bancaires offerts aux divers groupes de clients. Nous avons amélioré l'accessibilité pour les clients ayant des besoins particuliers.
Employés	Créer un environnement où les employés peuvent exceller.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons remporté un prix dans la catégorie Programme de formation interne du Prix canadien d'excellence en formation pour le programme d'orientation en ligne. Nous avons investi environ 56 M\$ à l'échelle mondiale dans la formation des employés. Nous avons élaboré un plan échelonné sur cinq ans pour renforcer davantage les aptitudes durables en matière de leadership.
Collectivité	Apporter davantage à la société.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons versé plus de 36 M\$ à des collectivités à l'échelle mondiale. Nous avons recueilli 23,4 M\$ pour la recherche sur le cancer du sein dans le cadre de la Course à la vie CIBC. Nous avons amassé 10,5 M\$ au cours de la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC, le 7 décembre 2005. Nous avons recueilli plus de 7,5 M\$ au cours de la Campagne Centraide de 2005. Nous avons accru notre participation au Programme Employés-Ambassadeurs, qui reconnaît la valeur du bénévolat.
Environnement	Faire preuve de responsabilité environnementale dans toutes les activités.	<ul style="list-style-type: none"> Nous nous sommes classés aux premiers rangs des banques nord-américaines quant à la sensibilisation et à l'information relatives aux risques et aux occasions liés au changement climatique, en vertu du <i>Carbon Disclosure Project</i>. Nous avons renouvelé notre engagement envers les principes d'Équateur pour l'examen des contrôles sociaux et environnementaux liés aux projets de financement. Nous avons rassemblé et révisé toutes les normes et les procédures liées aux risques de crédit environnemental.
Gouvernance	Être un chef de file des pratiques de gouvernance.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons obtenu une note internationale pour les mesures en matière de gouvernance supérieure à 90 % de nos pairs du secteur bancaire. Nous nous sommes classés ex æquo au 5^e rang du palmarès sur la gouvernance d'entreprise du magazine <i>Report on Business</i> du <i>Globe and Mail</i>.



La CIBC figure dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones pour la cinquième année d'affilée, et fait partie de l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones depuis sa création en 2005.



FTSE4Good

La CIBC fait partie de l'indice FTSE4GOOD depuis sa création en 2001.



La CIBC figure dans l'indice social Jantzi depuis sa création en 2000.



Marchés de détail CIBC

Stratégie

L'objectif visé par Marchés de détail CIBC est de devenir la principale institution financière de ses clients.

Notre stratégie est d'approfondir les relations avec nos clients en répondant à un plus grand nombre de leurs besoins financiers. Pour y arriver, nous offrirons l'expérience clients fortunés à un plus grand nombre de nos clients et continuerons d'accroître la compétitivité des produits et de tirer parti de nos solides canaux de distribution de détail et des avoirs.

Nous nous concentrons également sur l'amélioration de notre efficacité opérationnelle pour accroître notre pénétration du marché et la satisfaction de la clientèle, tout en nous positionnant de façon à connaître un succès à long terme.

Priorités

- Stimuler la croissance de nos activités en approfondissant les relations avec nos clients
- Accroître l'efficacité opérationnelle
- Continuer d'améliorer la qualité de notre portefeuille de prêts

Mesures

- Satisfaction de la clientèle
- Part de marché du produit
- Fonds sous gestion pour les clients
- Qualité du crédit

Marchés de détail CIBC comprend les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers et de PME, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde. De plus, nous détenons une participation de 43,7 % dans First Caribbean International Bank. En juin 2006, nous avons conclu une entente visant l'achat de la participation de 43,7 % de Barclays Bank PLC dans FirstCaribbean.

Notre objectif est d'être la principale institution financière de nos clients. Notre succès repose sur l'établissement de relations solides et sur notre capacité d'aider nos clients à réaliser leurs objectifs financiers.

Améliorer le service à la clientèle

Au cours de l'exercice, Marchés de détail CIBC s'est concentrée sur des améliorations qui lui permettent de mieux servir sa clientèle. Pour y arriver, nous avons ouvert neuf centres bancaires offrant un éventail complet de services aux particuliers et aux PME, ainsi que des services de stratégie financière.

Grâce aux services en direct et de GAB, les services bancaires de la CIBC sont encore plus pratiques. Nos clients peuvent maintenant obtenir plus de détails sur leurs relevés et effectuer un paiement supplémentaire en direct pour rembourser un prêt. De plus, les nouveaux GAB offrent l'option Retrait Dollars-express et permettent de visionner les factures plus facilement et d'utiliser un calculateur de dépôts.

Les propriétaires de PME peuvent maintenant ouvrir des comptes dans tous les centres bancaires de la CIBC et, grâce à une nouvelle caractéristique que nous avons ajoutée à la Carte Pratique, ils peuvent également déléguer des droits d'accès restreints à d'autres personnes.

Notre promotion d'été offrait aux clients jusqu'à 25 000 milles Aéroplan en prime s'ils choisissaient les produits bancaires quotidiens proposés. La promotion a permis d'accroître le nombre de produits que les clients détiennent auprès de la CIBC.

La demande des investisseurs pour les Services de portefeuille personnalisé et les Portefeuilles Axiom de la CIBC a contribué à la forte augmentation du taux de croissance des solutions en matière d'actifs sous gestion au cours de l'exercice. Outre ces résultats, le lancement de nouveaux produits et les changements sur le plan des gestionnaires de portefeuilles de fonds indépendants ont permis à notre plateforme de gestion d'actifs de continuer à répondre aux besoins de nos clients.

Nous avons également rassemblé les équipes de formation des employés afin d'offrir une expérience client plus uniforme dans toutes nos activités de détail.

Tirer parti de la solidité de nos conseils

L'établissement de relations solides repose sur la prestation de conseils fondés sur la connaissance. Grâce à notre effectif de vente, qui compte plus de 2 500 conseillers inscrits auprès de l'ACCOVAM et spécialistes en placement, nous pouvons offrir des conseils sur mesure à tous nos clients.

Au cours de l'exercice, Service Impérial CIBC, qui offre aux clients des services complets de conseil en centre bancaire pour répondre à leurs besoins en matière de services bancaires, de crédit et de placement, a fait son entrée dans cinq nouveaux marchés.

Les conseillers en placement CIBC Wood Gundy offrent des stratégies de placement personnalisées en établissant des relations individualisées avec les clients. Selon la société de recherche Corporate Insights, CIBC Wood Gundy a obtenu la meilleure cote de satisfaction de la clientèle parmi les prestataires de conseils en placement de plein exercice appartenant aux six plus grandes banques.

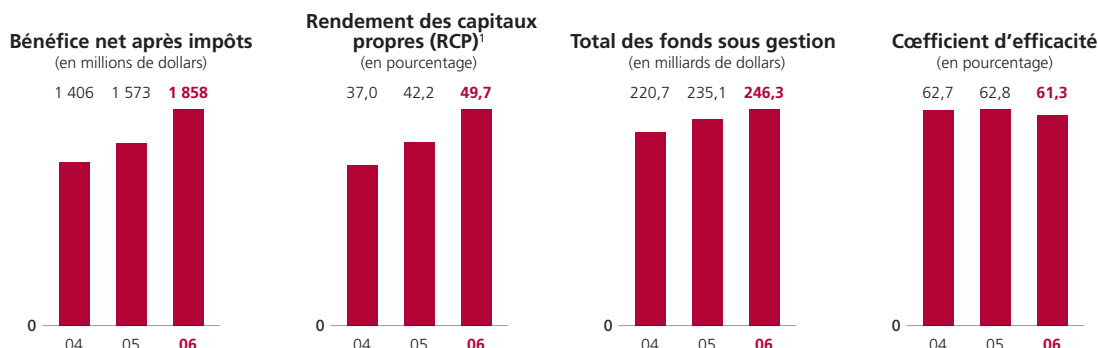
Gestion privée de patrimoine CIBC fournit aux clients des services de gestion de placements personnalisée, des services bancaires privés et des solutions de planification successorale au Canada, aux Caraïbes et en Asie.

Les représentants des Services bancaires personnels se servent de l'outil de planification Évaluation de santé financière CIBC pour aider les clients des services bancaires personnels à cerner leurs objectifs financiers et à comprendre leur situation financière actuelle. Au moyen de cette approche, nous recommandons des solutions pratiques pour aider les clients à atteindre leurs objectifs.

À force de rester centrés sur la satisfaction des besoins financiers de notre clientèle et sur le surpassement de leurs attentes, nous établirons des relations solides et assurerons une croissance durable à long terme.

L'acquisition prévue par la CIBC d'une participation supplémentaire de 43,7 % dans FirstCaribbean International Bank accroîtra la solidité et la diversité des revenus de détail de la CIBC. FirstCaribbean est l'une des plus importantes banques régionales cotées en bourse de la région des Caraïbes; elle compte plus de 3 400 employés, 100 centres bancaires et des bureaux dans 17 pays.

Points saillants opérationnels :



1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PGGR à la page 37.

Marchés mondiaux CIBC



Stratégie

L'objectif de Marchés mondiaux CIBC est de maintenir et de consolider sa position de chef de file des banques d'investissement doté d'assises solides au Canada, de se concentrer plus particulièrement sur ses compétences sur le marché intermédiaire aux États-Unis, et de poursuivre ses activités en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

Notre stratégie consiste à nous concentrer sur les occasions de croissance de nos activités essentielles, tout en mettant l'accent sur la rentabilité, la productivité et l'efficacité.

Nous sommes engagés à créer de la valeur grâce à une grande expertise dans notre secteur, à la création de produits innovateurs et à l'attention continue que nous accordons aux clients.

Priorités

- Investir dans les activités essentielles au Canada afin de rehausser la valeur de la CIBC
- Nous positionner de façon à accroître notre rentabilité aux États-Unis
- Cibler les nouveaux groupes clients et les opérations structurées pour favoriser la croissance

Mesures

- Bénéfice net
- Revenus
- Coefficient d'efficacité
- Parts de marché

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros et des services financiers aux entreprises de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Nous offrons des solutions innovatrices en matière de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches de qualité supérieure aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons.

Notre objectif consiste à nous concentrer sur les occasions de croissance dans nos activités essentielles, tout en mettant l'accent sur la rentabilité, la productivité et l'efficacité dans l'ensemble de nos activités. Nous sommes engagés à créer de la valeur grâce à une grande expertise dans notre secteur, à la création de produits innovateurs et à l'attention continue que nous accordons aux clients.

Chef de file du marché

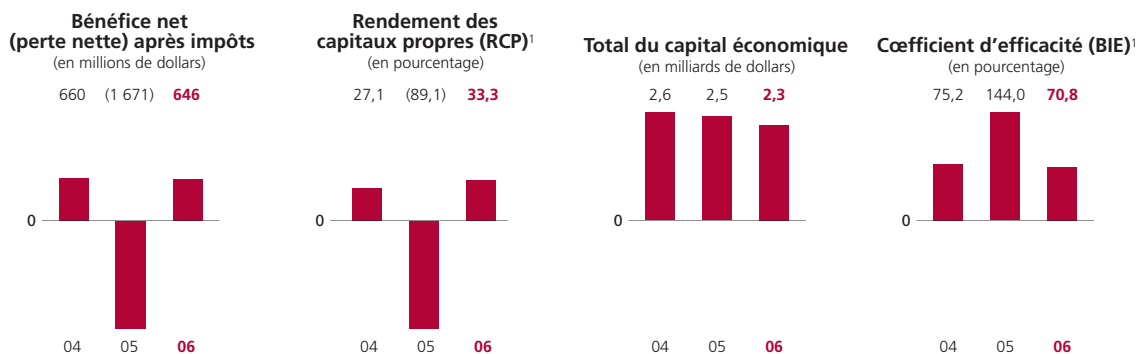
Marchés mondiaux CIBC est un chef de file des banques d'investissement doté d'assises solides au Canada, qui se concentre plus particulièrement sur le marché intermédiaire aux États-Unis, et poursuit des activités en Europe et dans la région Asie-Pacifique.

En 2006, nos activités de prise ferme de titres de participation et de fusions et acquisitions canadiennes ont fait preuve de vigueur et ont conservé leur position de chef de file du marché, ayant fourni des conseils dans le cadre d'opérations importantes, tant par leur nombre que par leur valeur, principalement au Canada et aux États-Unis.

En tant que chef de file en matière de conseils et de financement de sociétés minières du monde entier, Marchés mondiaux CIBC continue de soutenir l'industrie minière du Canada. Au cours de l'exercice, nous avons prouvé notre engagement en fournissant des conseils à Falconbridge Limitée pour la plus importante opération de l'industrie minière au monde, d'une valeur de 27 G\$, ainsi qu'à Placer Dome Inc. afin de créer la société d'exploitation aurifère de premier rang au monde.

Marchés mondiaux CIBC conserve sa position de chef de file du marché des produits structurés de détail et des fiducies de revenu et maintient sa solide position dans la prise ferme de titres de participation au Canada. Cette année, nous avons fourni des conseils dans le cadre de la création de deux des plus grandes fiducies de revenu au Canada, soit à BCE pour la création du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales, la plus importante fiducie de revenu de télécommunications du Canada, et à Petrofund Energy Trust dans le cadre de sa fusion avec Penn West Energy Trust visant à créer la plus imposante fiducie de redevances pétrolières et gazières classiques en Amérique du Nord.

Points saillants opérationnels :



1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR à la page 37.

Fort des résultats exceptionnels de 2005, le groupe de financement immobilier de Marchés mondiaux CIBC aux États-Unis a poursuivi sur sa lancée en accroissant la pénétration du marché, en augmentant sa clientèle et en élargissant son offre de produits. De plus, le groupe a co-dirigé quatre opérations de placement de titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux (TAPHC) totalisant 9,7 G\$ US.

Le Groupe Entreprises a conservé la totalité de ses 50 meilleurs clients de 2005, et a attiré de nouveaux clients de premier ordre du marché intermédiaire grâce à la création de partenariats avec ceux-ci dans le but de leur permettre d'atteindre leurs objectifs financiers et commerciaux.

À l'avant-garde des nouveaux marchés

Nous sommes engagés à offrir des produits et des services qui se démarquent au sein du secteur des services financiers afin de satisfaire aux besoins changeants de nos clients et de nous adapter aux conditions du marché en pleine évolution. Nous poursuivons notre croissance dans le secteur des services non traditionnels, dont nos compétences de négociation électronique et nos principales activités de courtage. En outre, nous avons augmenté notre clientèle grâce à l'enrichissement de nos offres de produits indexés sur le cours des marchandises et indexés sur actions.

Au cours de l'exercice, nous avons accru notre leadership dans le domaine des produits structurés de détail grâce à des partenariats avec Marchés de détail CIBC et aux capacités de distribution à grande échelle de l'ensemble du réseau de la CIBC.

Pour faire face aux occasions qui s'offrent sur le marché en évolution, nous avons accru nos efforts internationaux en matière de montage de titres de créance, ciblé davantage nos produits de crédit structurés et uniformisé nos activités de distribution à l'échelle mondiale. En 2006, nous avons lancé notre premier instrument structuré de financement sur le marché canadien et, en partenariat avec la division des prêts hypothécaires commerciaux de la CIBC, avons procédé au lancement de ClareGold, la première opération de placement de TAPHC de la banque.

Ayant pour objectif précis de mieux servir ses clients, Marchés mondiaux CIBC reste fidèle à son engagement envers une rigoureuse discipline en matière de gouvernance et prête une attention toute particulière à l'efficacité afin d'optimiser le rendement et de tirer parti de la connectivité des entreprises.

Groupes fonctionnels

Nos priorités

Administration, Technologie et opérations

Le groupe Administration, Technologie et opérations est composé de plus de 10 000 employés œuvrant dans le domaine de l'infrastructure et des solutions technologiques, des opérations, des ressources humaines, des communications et affaires publiques. Ces personnes gèrent et améliorent les processus technologiques et opérationnels qui permettent l'exploitation des activités de la CIBC à l'échelle mondiale, et offrent des services et des conseils spécialisés aux partenaires d'affaires de la CIBC. Par ailleurs, notre filiale INTRIA Items Inc. offre des services de traitement des effets, de change et d'impression à la CIBC et à d'autres entreprises canadiennes. L'équipe Administration, Technologie et opérations a grandement contribué aux améliorations en matière de productivité qui ont été apportées en 2006, tout en maintenant un environnement d'exploitation solide et contrôlé. L'équipe a également soutenu le renforcement de la stratégie d'entreprise, ainsi que de la vision, de la mission et des valeurs de la CIBC avec l'appui de ses employés à l'échelle mondiale.

- Offrir un meilleur service en diminuant les coûts
- Maintenir des plateformes d'exploitation solides et sécuritaires pour tous nos clients
- Favoriser une culture d'entreprise qui rehausse la réputation de la CIBC et qui appuie notre vision, notre mission et nos valeurs
- Investir dans nos employés et dans le leadership

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise participe grandement à la création de valeur à long terme et à la direction du processus de planification stratégique de la CIBC. Il travaille à maximiser la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC par la recherche, l'évaluation et l'exécution d'opérations stratégiques. Au cours de 2006, en plus de gérer la relation existante avec FirstCaribbean International Bank, le groupe Expansion de l'entreprise a joué un rôle clé dans l'acquisition proposée de la participation de Barclays Bank PLC dans FirstCaribbean, permettant à la CIBC d'acquérir une participation majoritaire dans la plus importante banque régionale cotée en bourse de la région des Caraïbes anglophones. De plus, le groupe a aidé à faire la cession de la participation de la CIBC dans Oppenheimer Holdings Inc. Le groupe Expansion de l'entreprise a poursuivi son partenariat avec les secteurs d'activité de la CIBC afin d'identifier les possibilités d'assurer la croissance et d'accroître la valeur des activités existantes. Le groupe gère également la relation stratégique que la CIBC entretient avec CIBC Mellon.

- Continuer de faire équipe avec les secteurs d'activité stratégiques de la CIBC pour accroître davantage la valeur des activités de la CIBC
- Assurer une planification stratégique et une exécution des opérations importantes
- Accroître le bénéfice de la CIBC tiré de ses placements dans FirstCaribbean et CIBC Mellon
- Élaborer des options et possibilités d'acquisitions, de dessaisissements et de coentreprises futurs

Finance

Le groupe Finance fournit des services financiers aux entreprises de la CIBC au moyen de processus efficaces de gouvernance et d'aide à la prise de décision. Ces services comprennent la production de rapports financiers, de rapports de gestion et de rapports réglementaires, la tenue de registres comptables et le maintien des contrôles internes, l'analyse et la planification financières, la planification et l'observation fiscales, l'approvisionnement mondial et le traitement des paiements, des revues régulières du rendement des secteurs d'activité, les services immobiliers et la liaison avec les investisseurs de la CIBC. De plus, le groupe Finance fournit des conseils financiers sur les occasions d'affaires et les opérations commerciales de la CIBC. Au cours de l'exercice, le groupe Finance a continué de progresser quant aux priorités d'affaires de la CIBC grâce à des initiatives de gestion des coûts à l'échelle de la CIBC, à l'amélioration de l'information commerciale et financière fournie aux investisseurs, et à l'intégration et au renforcement des processus de contrôle.

- Continuer d'améliorer et de raffermir les systèmes et les processus de contrôle
- Élaborer et diriger des initiatives à l'échelle de la CIBC axées sur la réalisation d'efficacités à long terme en matière de coûts
- Continuer de relever le niveau et la qualité de l'information à fournir aux investisseurs

Conformité, Affaires juridiques et réglementation

Le groupe Conformité, Affaires juridiques et réglementation se charge des fonctions liées aux services juridiques, à la conformité, au secrétariat général, à la vérification interne, à la sécurité de l'entreprise, à l'ombudsman et à la protection des renseignements personnels au sein de la CIBC. Ce groupe assure collectivement le leadership à l'égard des questions de gouvernance et de réglementation et prend part à une vaste gamme de services de soutien. Au cours de l'exercice, le groupe a mené un nombre d'initiatives conçues pour réduire davantage les risques d'exploitation, assurer la conformité à la surveillance réglementaire accrue, améliorer l'efficacité de la résolution des différends avec les clients, et améliorer davantage la qualité du soutien offert aux autres secteurs au sein de la CIBC.

- Garder le cap sur l'atténuation des risques futurs pour la CIBC
- Travailler à l'échelle de la CIBC afin de protéger davantage les renseignements sur les clients et d'offrir un processus efficace pour le règlement des différends avec les clients

Trésorerie et Gestion du risque (TGR)

La gestion du risque du groupe TGR est au cœur de l'objectif de la CIBC visant à assurer un rendement constant et durable à long terme. En 2006, le groupe TGR a activement géré les risques liés aux portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et aux portefeuilles de placements de services de banque d'affaires de la CIBC. Par ailleurs, le groupe a amélioré l'infrastructure de la Banque pour la gestion du risque de crédit du marché de détail, ainsi que le risque de crédit relatif aux grandes entreprises et aux PME. Le groupe a géré le financement de la Banque et a également réussi à renforcer la solidité du capital de la CIBC, tout en maintenant les ratios de fonds propres et en gardant les risques de marché à un niveau faible. Le groupe TGR a continué à mesurer, surveiller et contrôler le taux d'intérêt et les ressources en matière de liquidité, ainsi que les risques opérationnel, de réputation et juridique. Le groupe TGR et le groupe Administration, Technologie et opérations dirigent les efforts de la CIBC dans le cadre du programme de l'accord de Bâle II sur les fonds propres.

- Gérer les risques et les réaffecter à des activités à rendement élevé ou de croissance stratégique à l'appui des objectifs de la CIBC
- Garder un objectif de ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC d'au moins 8,5 % et un objectif de ratio du total des fonds propres d'au moins 11,5 %
- Continuer de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi que le risque opérationnel (dont le risque lié à la réputation et le risque juridique)



Énoncé de responsabilité envers le public

Nos clients

- Près de 11 millions de clients, dont plus de 500 000 PME clientes
- 1 055 centres bancaires
- 3 818 guichets automatiques bancaires (GAB), dont 1 125 GAB *Accès pour tous*

Nos employés

- Investissement en formation d'environ 56 M\$ à l'échelle mondiale
- Élaboration d'un plan quinquennal en vue de renforcer les compétences en leadership durable
- Obtention d'un prix dans la catégorie Meilleur programme interne pour le programme d'orientation en ligne

Nos collectivités

- Plus de 28 M\$ en contributions au Canada
- Dons de 23,4 M\$ recueillis lors de La Course à la vie CIBC 2006 de la Fondation canadienne du cancer du sein pour lutter contre cette maladie
- Collecte de 3,7 M\$ de la Fondation du Miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC qui sont versés à des organismes d'aide à l'enfance du Canada

Notre environnement

- Raffermissement et mise à jour des politiques du risque de crédit lié à l'environnement
- Renouvellement de notre engagement envers les principes d'Équateur
- Collaboration avec les principaux intéressés en vue d'intégrer les questions liées à la biodiversité et au changement climatique à nos activités principales
- Renouvellement de l'engagement envers l'énergie verte, compensant ainsi les émissions de dioxyde de carbone dans 18 centres bancaires de la CIBC

Cet énoncé a été publié par la CIBC et les sociétés affiliées suivantes de la CIBC au Canada : Marchés mondiaux CIBC inc.; Hypothèques CIBC inc.; Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée; Compagnie Trust CIBC; Placements CIBC inc.; Services Investisseurs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Ltée; Gestion privée de portefeuille CIBC inc.; Gestion d'actifs CIBC inc.; CIBC BA Limited.



Nos clients

Engagement

La CIBC s'est engagée à fournir des services bancaires abordables et accessibles, tout en protégeant ses clients et actionnaires au moyen de pratiques efficaces de gouvernance et de surveillance. Notre rôle de chef de file des relations avec la clientèle comprend l'offre de produits et de services qui répondent aux besoins de nos divers clients.

Priorités

- Offrir une expérience client uniforme
- Protéger les renseignements personnels de nos clients
- Résoudre rapidement les questions soulevées par les clients

Mesures

- Faire le suivi de la satisfaction de la clientèle
- Améliorer les procédures de protection des renseignements personnels
- Résoudre les questions des clients transmises au groupe Service à la clientèle

Offrir des services bancaires abordables et accessibles

La CIBC offre un large éventail de produits et de services adaptés aux besoins et préférences de ses clients.

Pour les personnes à la recherche de solutions bancaires abordables, nous offrons des produits comme le Compte-chèques Accès quotidien CIBC à bas tarif mensuel, un choix de plusieurs cartes Visa sans frais annuels, dont une nouvelle carte Platine CIBC Visa sans frais annuels et des taux hypothécaires concurrentiels avec notre Hypothèque à taux ultra-préférentiel CIBC à taux variable et notre Hypothèque éconoStable CIBC à taux fixe.

Les Services financiers le Choix du Président, coentreprise de la CIBC avec Les Compagnies Loblaw limitée, offrent une option bancaire économique, accessible dans des kiosques situés dans des magasins, à des guichets automatiques, en direct et par téléphone. Cette année, les Services financiers le Choix du Président ont introduit un nouveau compte d'épargne à intérêt élevé et bonifié à l'anniversaire et sans frais bancaires quotidiens.

Pour les jeunes et les aînés, la CIBC offre des services bancaires sans frais au moyen du programme SuperDépart CIBC pour les enfants et de Avantage CIBC pour les aînés. Les étudiants de tout âge ont accès aux produits comme la Marge de crédit Études CIBC et le compte Avantage CIBC pour les étudiants, lequel comporte des frais réduits. Cette année, nous avons également augmenté les limites de crédit de la Marge de crédit Étudiants Service Classe Professionnels CIBC et étendu l'offre à un groupe plus vaste de professionnels retournant aux études.

Par l'intermédiaire de notre Équipe des services bancaires autochtones, la CIBC donne à ses clients autochtones accès à des services financiers. La CIBC compte

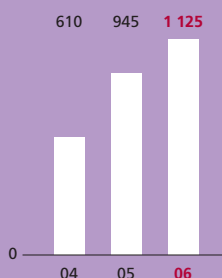
sept centres bancaires et une agence dans des réserves qui offrent également des services à des clients en régions éloignées. Cette année, nous avons continué d'appuyer l'acquisition de connaissances financières, ayant lancé un cours sur les finances personnelles dans plusieurs collectivités autochtones. La CIBC a investi plus de 900 000 \$ dans des programmes nationaux et locaux qui viennent en aide à la communauté autochtone, dont la Fondation nationale des réalisations autochtones.

La CIBC fait également tout son possible pour doter ses centres bancaires en personnel selon les préférences linguistiques des collectivités qu'elle sert, sans omettre de répondre aux besoins de l'importante collectivité chinoise au Canada par l'entremise de son équipe de Services bancaires aux Asiatiques. Dans son rapport de 2006 sur la diversité au Canada, la société Solutions Research Group Consultants Inc. a classé la CIBC au deuxième rang parmi les banques canadiennes pour sa prestation de services aux collectivités chinoise, sud-asiatique et italienne du Canada.

De concert avec des partenaires du secteur de l'assurance hypothécaire, la CIBC continue d'améliorer ses programmes d'aide aux nouveaux arrivants au Canada, qui n'ont peut-être pas encore d'antécédents de crédit ni de relations avec une banque au Canada, à combler leurs besoins de services bancaires et d'emprunt.

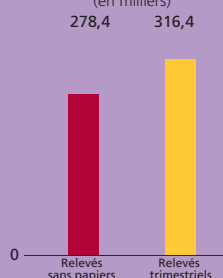
La CIBC s'est engagée à faciliter l'accès aux services bancaires pour les clients ayant une déficience visuelle, les clients malentendants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Nous avons mené des sondages dans 589 de nos 1 055 centres bancaires, dont 370 en 2006, pour comprendre les obstacles physiques susceptibles de nuire à l'expérience client, y compris l'accès au stationnement, à l'immeuble et au vestibule, la

GAB Accès pour tous dans les centres bancaires – tendance sur trois ans



Les GAB Accès pour tous de la CIBC sont installés pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants. Ils sont équipés de prises pour casque d'écoute pour accéder à des instructions vocales, de barres d'appui pour les personnes souffrant de troubles de mobilité et d'un éclairage amélioré pour aider les aînés et les personnes atteintes de cécité partielle.

Le client choisit son type de relevé
nombre de clients inscrits au 30 septembre 2006
(en milliers)



Les clients des comptes-chèques et des comptes d'épargne peuvent choisir de recevoir des relevés trimestriels ou des relevés sans papiers.



Nos représentants de services bancaires personnels des Services financiers le Choix du Président ont animé 118 séminaires gratuits cette année pour initier plus de 2 000 nouveaux acheteurs au processus d'accession à la propriété et les aider à trouver des façons de gagner du temps et d'économiser de l'argent.



Cette année, nous avons étendu nos services bancaires téléphoniques 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour servir nos clients parlant en cantonais et en mandarin partout au Canada. Les Services bancaires téléphoniques CIBC offrent également aux clients malentendants la technologie novatrice de la reconnaissance de la parole et de la commande tactile télé-type.

circulation dans le centre bancaire principal et l'accès au comptoir. La plupart des centres bancaires CIBC de notre réseau national sont maintenant dotés d'au moins un GAB *Accès pour tous* CIBC.

La CIBC possède l'un des plus importants réseaux de distribution multicanaux des banques canadiennes. Nous offrons des services bancaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au moyen de nos GAB, de nos Services bancaires en direct et de nos Services bancaires téléphoniques. Cette année, nous avons ajouté des caractéristiques à nos Services bancaires en direct et à nos GAB afin de faciliter à nos clients la gestion à distance de leurs finances. Pour les clients qui préfèrent qu'on vienne chez eux leur expliquer les prêts hypothécaires, nous offrons des services hypothécaires par l'intermédiaire de notre équipe de vente mobile HLC Hypothèques Logis Concept.

Les clients de la CIBC ont accès à 49 fonds communs de placement qui répondent aux critères de rendement établis par l'Association pour l'investissement responsable. La CIBC offre le Rabais Enviro-épargne CIBC aux clients admissibles des services hypothécaires qui ont acheté une habitation écoénergétique ou qui apportent à une habitation existante des améliorations permettant d'économiser l'énergie, et ces clients peuvent ainsi économiser 10 % sur leur prime d'assurance prêt hypothécaire de la SCHL.

Engagement envers les PME

Les PME sont essentielles à la vitalité de la prospérité économique à long terme du Canada, et la CIBC s'est engagée à appuyer le succès de leurs propriétaires. En 2006, nous avons mené une étude pour aider à comprendre où et comment nos clients des PME accèdent aux services bancaires et comment nous pouvons mieux répondre à leurs besoins personnels et professionnels.

Les services bancaires sont maintenant plus accessibles et plus pratiques pour les propriétaires de PME, qui peuvent dorénavant ouvrir des comptes dans tous les centres bancaires de la CIBC. Nous avons également élargi nos services à distance pour qu'ils englobent la possibilité de faire une demande de crédit par téléphone ou en direct.

Cette année, nous avons ajouté une caractéristique de personnalisation à notre Carte Pratique^{MD} Services à la PME CIBC qui permet aux propriétaires de déléguer



L'Équipe de Services bancaires autochtones de la CIBC fournit des compétences spécialisées aux clients autochtones afin de les aider à satisfaire leurs besoins financiers personnels et professionnels.

certaines tâches bancaires à des employés. Nous offrons aussi un choix de cartes *Visa* pour PME avec ou sans frais annuels qui comportent des caractéristiques à valeur ajoutée et des taux d'intérêt aussi bas que le taux préférentiel de la CIBC majoré de 1,5 % par année.

La CIBC investit dans la jeunesse par l'entremise de programmes comme le Prix étudiant de l'année CIBC, Jeunes agriculteurs d'élite du Canada, Jeunes entreprises et le Conseil 4-H du Canada.

Nous avons continué de raffermir nos ventes et la prestation de nos services aux clients du secteur agricole en 2006 par l'intermédiaire de notre équipe chevronnée de spécialistes des services bancaires agricoles, qui comprennent les besoins financiers propres aux propriétaires d'exploitation agricoles.

La CIBC maintient son appui aux entreprises canadiennes en croissance. Cette année, Groupe Entreprises CIBC a lancé *Chefs de la direction en réseau*, page Internet qui s'adresse exclusivement aux clients et qui renferme des articles, des résultats de recherche, des webémissions, des vidéos de chefs de la direction et les meilleures pratiques des cadres supérieurs de moyennes entreprises canadiennes.

Respect de nos clients

Nous nous sommes engagés à traiter nos clients avec respect et intégrité, en leur fournissant des produits et des services de manière responsable et professionnelle et en protégeant leurs renseignements personnels et leur vie privée.

Disponible dans les centres bancaires et en direct, notre charte des clients, intitulée *Notre engagement envers vous*, décrit dans les grandes lignes l'engagement que nous assurons pour offrir à nos clients un service qui dépasse leurs attentes et qui respecte la transparence des frais et fournit la protection des renseignements personnels et la confidentialité. Nous faisons tout notre possible pour résoudre rapidement les préoccupations des clients. Nous avons instauré cette année des normes améliorées à l'intention des employés des centres bancaires et leur avons fourni une meilleure information pour leur permettre de résoudre eux-mêmes en première ligne les questions des clients. En l'absence d'un règlement satisfaisant, le client est adressé à un spécialiste qualifié de notre Service à la clientèle ou au Bureau de l'ombudsman et de la protection des renseignements personnels de la CIBC.

La protection des renseignements personnels demeure une priorité à la CIBC. Le maintien de la confidentialité de l'information sur les clients est un principe fondamental de notre relation avec les clients. Au cours de l'exercice 2006, nous avons mis à jour et amélioré notre brochure intitulée *Protection des renseignements personnels*. Cette nouvelle version décrit dans ses grandes lignes notre engagement envers la protection des renseignements

personnels des clients et les mesures que peuvent prendre les clients pour protéger la confidentialité et la sécurité de leurs renseignements personnels.

Le Code de conduite CIBC fournit aux employés des lignes directrices conformes aux valeurs de confiance, de travail d'équipe et de responsabilisation, qui définissent clairement leurs responsabilités envers les clients.

La CIBC continuera d'investir dans l'amélioration de ses programmes, procédures et cours de formation afin de s'assurer de respecter son engagement envers ses clients.

Pour des renseignements sur les ouvertures et fermetures de centres bancaires, sur les installations et fermetures de GAB, et sur le financement par emprunt de sociétés canadiennes par les sociétés affiliées cotées en Bourse, voir les pages 144 à 148.



Le Prix communautaire Esprit de leadership CIBC reconnaît les clients de Groupe Entreprises CIBC qui font preuve d'excellence en matière d'esprit communautaire et de dons d'entreprise. Makivik Corporation a reçu un prix en décembre 2005 pour sa mission d'assainissement de l'Arctique.



Nos employés

Des membres du Réseau des employés noirs de la Banque CIBC ont participé au marche-o-thon du Camp Jumoke afin de venir en aide aux enfants atteints de drépanocytose.

Engagement

La CIBC s'efforce de créer un milieu de travail où ses employés peuvent exceller et réaliser sa vision d'être reconnue comme le chef de file des relations avec la clientèle. Nous nous appliquons à appuyer les priorités d'entreprise et les différents besoins de nos employés.

Priorités

- Créer pour notre personnel un milieu de travail favorable qui reflète la vision, la mission et les valeurs de la CIBC
- Assurer une culture positive qui permet à nos employés de donner le meilleur rendement qui soit
- Recruter et fidéliser du personnel qui compose le bassin de talent et de leadership de la CIBC et créer des possibilités qui permettent aux employés d'améliorer leurs compétences
- S'assurer que tous les employés de la CIBC œuvrent dans un milieu de travail sûr et sain où ils sont en mesure de trouver un juste équilibre entre leur travail et leur vie personnelle, tout en apportant une contribution à leur collectivité

Mesures

- Cote de l'indice d'engagement des employés (IEE)
- Taux de représentation des femmes, des minorités visibles, des autochtones et des personnes handicapées au sein du personnel de la CIBC
- Pourcentage d'employés ayant rempli une grille de pointage
- Dépense liée à la formation par employé
- Taux de demandes de prestations d'invalidité de courte et de longue durée

«Grâce aux généreuses contributions de la CIBC, la fondation Lesbian & Gay Community Appeal a été en mesure d'appuyer la communauté gaie, lesbienne, bisexuelle et transgenre dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux, et des arts et de la culture. Les employés de la CIBC ont joué un rôle important en appuyant nos efforts pour assurer la réalisation de ces programmes.»

David Brownstone, coprésident, Lesbian & Gay Community Appeal

Milieu de travail favorable

La création d'un milieu de travail favorable pour nos employés favorise leur engagement et appuie la performance et la réussite globales de la CIBC. La CIBC mesure cet engagement régulièrement aux deux ans au moyen d'un sondage auprès du personnel. Le tout dernier sondage s'est terminé en 2005 et montre une progression de l'indice d'engagement des employés, qui est passé de 68 à 72. Les résultats du sondage indiquent également un taux élevé de sensibilisation des employés à la vision, à la mission et aux valeurs de la CIBC. Notre sondage annuel sur les valeurs des cadres supérieurs a en outre souligné l'engagement du groupe envers les valeurs de la CIBC, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

En 2006, nous avons jeté les bases d'un plan quinquennal en vue d'élaborer de manière proactive les compétences en leadership de la CIBC et de les maintenir. Un cours de perfectionnement destiné aux employés aptes à être promus à l'échelon de leadership suivant et centré sur la vision, la mission et les valeurs de la CIBC a également été lancé.

La CIBC s'est engagée à créer un milieu positif et favorable pour ses employés. Le Code de conduite CIBC constitue l'un des moyens à notre disposition pour promouvoir les valeurs de la CIBC. Il garantit à chaque employé le droit au respect et à un traitement juste et équitable, interdit le harcèlement et la discrimination et fournit une protection contre des représailles envers les employés qui signalent une infraction au Code. Tous les employés de la CIBC sont tenus de suivre le cours et de passer l'examen sur le Code chaque année.

Un programme d'orientation primé pour tous les nouveaux employés a été lancé afin d'assurer que les

employés reçoivent la même orientation sur la CIBC et son mode de fonctionnement. Nous avons également produit un nouveau module d'orientation pour les cadres supérieurs. De plus, nous avons lancé pour les employés et directeurs une série de programmes de formation qui établissent les attentes, appuient une culture organisationnelle de respect et de confiance et veillent à ce que les milieux de travail de la CIBC soient sains, sûrs et sécuritaires.

En 2006, nous avons investi environ 56 M\$ à l'échelle mondiale, ou 1 500 \$ par employé, dans la formation, notamment sur la gouvernance et la conformité à la réglementation, le service à la clientèle, la connaissance des produits et une vaste gamme de compétences commerciales et techniques.

À la CIBC, l'équité en matière d'emploi demeure nettement une priorité. En 2005, la CIBC a atteint ses objectifs de représentation pour trois des quatre groupes désignés : les femmes, les minorités visibles et les personnes handicapées. Les objectifs de représentation reposent sur les taux de disponibilité sur le marché national du travail fournis par Statistique Canada pour chacun des groupes désignés. Nous poursuivons nos efforts en vue de maintenir nos niveaux de représentation, tout en nous concentrant à recruter et à fidéliser des autochtones pour réduire ainsi l'écart de représentation qu'il nous reste à combler.

En 2006, la CIBC a convoqué son premier Congrès national sur l'équité et la diversité en matière d'emploi. Les participants se sont concentrés sur l'élaboration du plan d'équité et de diversité en matière d'emploi de la Banque CIBC pour les trois prochaines années (2007-2009). Le congrès comprenait une cérémonie pour célébrer les contributions de nos employés à l'amélioration de la sensibilisation à la diversité et à l'avancement des initiatives

Taux et objectifs de représentation au sein de la haute direction (au 31 décembre 2005)

%	Taux	Objectif
Femmes	28,5	25,1
Minorités visibles	9,6	8,2
Personnes handicapées	6,4	1,9
Autochtones	0,4	2,6

Taux et objectifs de représentation au sein de l'effectif (au 31 décembre 2005)

%	Taux	Objectif
Femmes	68,8	62,3
Minorités visibles	22,4	12,9
Personnes handicapées	4,2	3,7
Autochtones	1,6	1,9

La CIBC a atteint ses objectifs de représentation pour les femmes, les minorités visibles et les personnes handicapées au sein de l'effectif.



Des membres du Réseau des employés hispaniques de la Banque CIBC célèbrent le mois de l'héritage hispanique.



Des services de garderie de dépannage de la CIBC sont offerts en cas d'urgence aux employés du Canada et des États-Unis.

Au sein du conseil d'administration, les femmes continuent d'occuper cinq des 18 postes d'administrateur. Au titre de notre programme de renouvellement du conseil d'administration, nous évaluons régulièrement les compétences et les caractéristiques des membres du conseil d'administration de la CIBC en fonction des besoins courants et prévus, permettant ainsi au conseil de réunir toutes les compétences requises pour superviser les activités de la CIBC.

Le cap sur le rendement

Le système Gestion et mesure du rendement (GMR) de la CIBC se sert d'une grille de pointage équilibrée, qui comprend les résultats financiers, les relations avec la clientèle, l'efficacité opérationnelle, les priorités d'entreprise et les compétences clés, pour évaluer le rendement des employés. Le processus GRM permet aux employés de comprendre leur contribution à la réalisation des objectifs commerciaux et d'en assumer la responsabilité et il est directement lié à la rémunération de fin d'exercice sous forme de primes d'encouragement variables.

L'une des priorités de l'équipe de haute direction en 2006 consistait à veiller à l'application d'un même ensemble d'objectifs par toute l'équipe de haute direction. Les objectifs communs étaient les suivants :

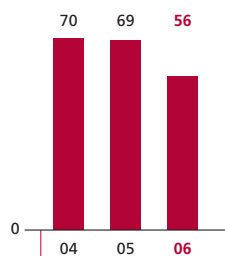
- appuyer la vision, la mission et les valeurs de la CIBC et se conformer au cadre de gouvernance et de réglementation que s'est donné la CIBC;
- réaliser le plan stratégique de 2006;
- exécuter le plan de gestion des aptitudes et les plans de relève;
- atteindre les objectifs de productivité.

Ces objectifs ont également servi à élaborer des grilles de pointage aux fins de l'équilibre du groupe de gestion. Le processus GRM demeure un important outil de gestion du rendement, et 80 % des employés à temps plein et à temps partiel ont rempli leur grille de pointage en 2006.

La gestion du rendement est essentielle à la croissance durable pour la CIBC, ses employés et ses actionnaires. Notre philosophie de rémunération repose sur la rémunération au rendement. À la CIBC, la rémunération totale se compose habituellement du salaire de base et de primes d'encouragement variables, en plus des programmes complets d'avantages sociaux et des régimes de retraite.

liées à la diversité dans l'ensemble de la CIBC. Juin 2006 a été le mois de la diversité à la CIBC pour la quatorzième année. Pendant le mois, les employés de la CIBC ont organisé plus de 150 activités, dont des discussions en groupe, des ateliers d'employés, des journées d'accueil et des festivals culturels.

Investissement dans la formation (à l'échelle mondiale)
(en millions de dollars)



En 2006, la CIBC a investi environ 56 M\$ dans la formation à l'échelle mondiale.

La philosophie de rémunération au rendement de la CIBC récompense les personnes pour des résultats qui sont alignés sur la stratégie globale de la CIBC en vue de créer une valeur durable à long terme. Nous nous efforçons en outre de reconnaître et de récompenser nos employés qui fournissent régulièrement des contributions exceptionnelles au moyen de notre programme officiel de reconnaissance des employés.

Santé et bien-être

La création d'un milieu de travail sain et sans danger où chaque employé peut équilibrer efficacement son travail et sa vie personnelle et apporter une contribution à sa collectivité revêt une grande importance. La CIBC s'est engagée à offrir une gamme complète d'avantages sociaux qui favorisent la santé, le bien-être et la sécurité financière à long terme de ses employés.

Pour faciliter la gestion des coûts des soins de santé à la hausse, la CIBC préconise les choix éclairés de soins de santé. Afin de gérer de manière proactive les coûts pour les employés et elle-même, la CIBC encourage ses employés à profiter des rabais qu'elle a négociés, à discuter de l'utilisation de médicaments génériques avec leur médecin et à s'approvisionner dans des pharmacies demandant des frais d'exécution d'ordonnance peu élevés.

La CIBC a également recours à un programme de soins de santé préventif innovateur appelé Wellness Checkpoint, outil d'évaluation en direct confidentiel qui relève des risques pour la santé et fournit de l'information sur la réalisation d'un style de vie plus sain et des ressources générales en santé. Depuis le lancement du programme en 2001, près de 10 000 employés ont rempli le questionnaire Checkpoint.

Le Programme d'aide aux employés de la CIBC offre un accès à du counselling confidentiel et à des conseils professionnels sur un large éventail de préoccupations.

La CIBC continue d'établir la norme de l'industrie grâce aux prestations complémentaires à l'assurance-emploi durant un congé de maternité, un congé parental, un congé d'adoption et un congé pour compassion. Environ 64 % des employés de la CIBC participent au Régime de souscription d'actions des employés, qui peuvent ainsi prendre part à la croissance future et à la prospérité de la CIBC, au moyen de placements dans les actions ordinaires.

En 2005, la CIBC a signalé un taux d'incidence de blessures invalidantes de 0,22, qui indique le nombre de blessures invalidantes et de blessures mortelles au travail par 100 employés, au Canada.

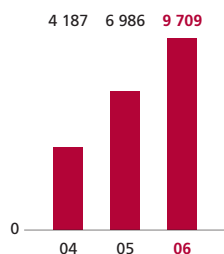
En 2006, le groupe de sociétés CIBC a versé près de 2,4 G\$ en salaires et en avantages sociaux à ses employés du Canada. Le taux mondial de rotation des employés permanents, à l'exclusion des départs à la retraite, de la CIBC s'est établi à 15,6 %. Cette augmentation par rapport à 2005 résulte en partie des initiatives de productivité de la CIBC.

Pour des chiffres détaillés sur l'emploi et sur les impôts et taxes payés, voir la page 148.



Nos efforts de recrutement sur les campus jouent un rôle clé dans l'enrichissement de notre bassin d'aptitudes. Ces efforts comprennent dix programmes de rotation officiels dans l'ensemble de la CIBC et une participation active de la haute direction.

Nombre d'employés ayant rempli le questionnaire d'évaluation Wellness Checkpoint



Nouveaux cas d'invalidité de courte et longue durée/1 000 employés

	ICD	ILD
Nouveaux cas/1 000 employés	97,7	12,5

Le processus de gestion des régimes d'invalidité de la CIBC encourage la communication entre les directeurs et les employés en congé d'invalidité et facilite leur retour au travail.



Nos collectivités

Récipiendaires des bourses d'études VisionJeunesse CIBC 2006 – Région de l'Ontario

Engagement

En tant que chef de file de l'investissement communautaire, la CIBC s'est engagée à appuyer des causes qui comptent pour ses clients, ses employés et ses collectivités. Nous avons pour but d'apporter davantage aux collectivités de chez nous par des dons, des commandites et l'action bénévole de nos employés.

Priorités

- Accroître la participation à la Course à la vie CIBC et les fonds recueillis
- Promouvoir la sensibilisation et la participation à la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC
- Augmenter la participation des employés à la campagne Centraide et le total des fonds ramassés
- Encourager l'action bénévole des employés au sein d'organismes communautaires

Mesures

- Participation à la Course à la vie CIBC, à la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC et à la campagne Centraide et levée de fonds
- Nombre d'employés qui participent au programme Employés-Ambassadeurs
- Membre désigné du programme Entreprise généreuse d'Imagine Canada
- Classements externes des entreprises citoyennes responsables ou philanthropiques

«Le partenariat de la CIBC avec la Fondation canadienne du cancer du sein est exemplaire. Ce n'est pas seulement une relation unique, mais une relation modèle. Le dévouement de la CIBC à notre mission et à notre vision, sa passion pour la cause et son engagement envers celle-ci, ainsi que l'enthousiasme des employés ont aidé à faire de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein l'une des activités les plus prestigieuses du pays en appui à la recherche sur le cancer du sein, l'éducation et la sensibilisation sur le cancer du sein.»

George Habib, directeur général, Fondation canadienne du cancer du sein

Apporter davantage

En 2006, le Groupe de sociétés CIBC a versé à l'échelle mondiale plus de 36 M\$ en dons à des organismes de bienfaisance et initiatives sans but lucratif. De ce montant, 28 M\$ ont été investis au Canada, dont plus de 21 M\$ en dons à des organismes de bienfaisance, pour appuyer un grand nombre d'organismes nationaux, régionaux et locaux axés sur la jeunesse, l'éducation et la santé. Pour des exemples de contributions de la CIBC à des organismes communautaires par province, voir la page 149. Pour des renseignements sur les impôts et taxes payés au Canada, voir la page 148.

VisionJeunesse CIBC

Les initiatives de financement visant à aider les jeunes à réaliser leur plein potentiel constituent une priorité de notre programme d'investissement communautaire. En 2006, nous avons versé plus de 11 M\$ à ce programme. La CIBC finance des centaines d'initiatives liées à l'éducation, au mentorat, à l'acquisition de compétences, à des programmes d'études financières, à la nutrition et à la santé, à la prévention de l'intimidation, à des refuges pour les jeunes et à des programmes pour jeunes ayant un handicap physique ou une déficience affective ou intellectuelle.

Programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC

La CIBC appuie en outre l'éducation des jeunes par un engagement sur plusieurs années de 7,5 M\$ pour financer des bourses d'études et des stages grâce à un partenariat unique avec les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada et le YMCA Canada. Notre programme décerne annuellement trente bourses d'études d'une valeur pouvant aller jusqu'à 34 000 \$ chacune à des étudiants de

10^e année (3^e secondaire) inscrits à un programme de mentorat auprès de ces deux organismes. Non seulement les étudiants reçoivent un soutien pour leurs frais de scolarité, mais ils peuvent aussi participer à des stages d'été dans des organismes YMCA partout au pays après la 11^e année (4^e secondaire). Depuis la mise sur pied du programme, la CIBC a accordé 240 bourses d'études à des étudiants du Canada.

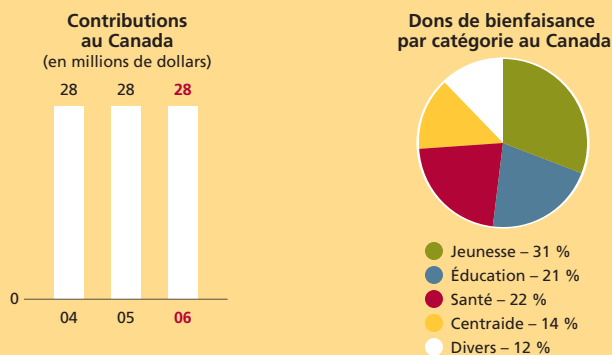
Fondation pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC

Chaque année, le premier mercredi de décembre, les professionnels des services de la négociation et des ventes de Marchés mondiaux CIBC et les conseillers en placement de CIBC Wood Gundy au Canada et partout dans le monde aident à faire des miracles pour les enfants. Ce jour-là, leurs honoraires et commissions sont remis à des organismes d'aide à l'enfance. Le 7 décembre 2005, la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC a permis de recueillir 10,5 M\$ dans le monde entier, dont 3,7 M\$ au Canada. Depuis 1984, la Journée du Miracle a permis d'amasser plus de 168 M\$ au profit d'organismes d'aide à l'enfance dans nos collectivités du monde entier.

Cette année, la Fondation pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC a annoncé un important investissement dans la santé mentale des enfants. Quatre organismes travaillant dans ce domaine ont été choisis et se sont partagé des subventions totalisant 465 000 \$.

Éducation

Grâce à une orientation stratégique vers l'éducation, la CIBC verse chaque année des millions de dollars à des organisations et programmes qui apportent davantage pour aider les jeunes à réaliser leurs rêves. Les engagements



En tant que membre Entreprise généreuse d'Imagine Canada, la CIBC dépasse constamment l'objectif de verser 1 % de ses bénéfices avant impôts, point de référence des dons d'entreprise établi par Imagine Canada.

Grâce à une orientation stratégique vers la jeunesse, l'éducation et la santé, la CIBC apporte davantage aux collectivités dans lesquelles ses clients et employés vivent et travaillent.



Les fonds recueillis pendant la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC restent dans les collectivités où ils sont réunis. Au Canada, plus de 400 organismes de bienfaisance locaux ont reçu de l'aide.



Plus de 170 000 Canadiens dans 50 collectivités du pays se sont unis le 1^{er} octobre 2006 dans la lutte contre le cancer du sein.

pluriannuels de la CIBC envers des universités et collèges du Canada totalisent 20 M\$, dont plus de 6 M\$ sont versés sous forme de bourses d'études permettant à des étudiants de poursuivre des études postsecondaires.

La CIBC verse chaque année 100 000 \$ à la Fondation nationale des réalisations autochtones pour financer des bourses d'études postsecondaires. La CIBC vise ainsi à répondre aux besoins financiers des étudiants des Premières Nations et des étudiants métis et inuits dans leur poursuite de l'excellence dans toutes les disciplines.

Santé

La CIBC apporte sa contribution aux organisations qui cherchent à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes. Nous avons des engagements pluriannuels de plus de 17 M\$ envers des hôpitaux et des installations de recherche en santé partout au Canada. Bon nombre de nos contributions en soins de santé financent la recherche sur le cancer du sein et le traitement de cette maladie.

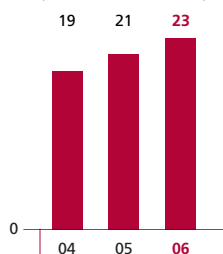
La Course à la vie CIBC Fondation canadienne du cancer du sein

Depuis dix ans que nous en sommes le commanditaire officiel, la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein est notre événement très en vue. Le 1^{er} octobre 2006, 23,4 M\$ ont été recueillis dans 50 collectivités par plus de 170 000 personnes soucieuses de créer un monde sans cancer du sein. La Course à la vie CIBC est la plus grande collecte de fonds en une journée du Canada, et nous sommes très fiers de la contribution que nos employés ont apportée à cette cause importante au cours des quinze dernières années.



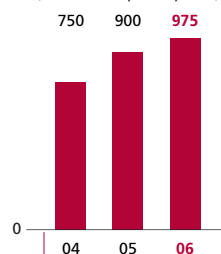
En 2006, la CIBC a reçu du Collège Frontière le prix Fitzpatrick pour sa contribution à la cause de l'alphabétisation.

Fonds recueillis lors de la Course à la vie CIBC (en millions de dollars)



Au cours des quinze dernières années, la Course à la vie CIBC a aidé à recueillir plus de 100 M\$ en vue de créer un avenir sans cancer du sein.

Programme Employés-Ambassadeurs
Participation au programme (nombre de participants)



D'année en année, un nombre grandissant d'employés et de retraités de la CIBC font preuve de leur engagement bénévole dans les collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent.

Près de 10 000 personnes faisaient partie de l'Équipe CIBC en 2006 et ont recueilli 2,7 M\$. Nous sommes très fiers de nos employés qui, en plus de leurs réalisations en collecte de fonds, font du bénévolat comme champions du centre bancaire local ou responsables locaux de la Course à la vie, gèrent le recouvrement sur place des frais d'inscription et agissent à titre de directeurs de course locaux dans 16 des 50 collectivités au Canada.

Cette année, la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein a reçu le Prix du partenariat communautaire d'Imagine Canada en reconnaissance de ses efforts remarquables pour unir des collectivités dans la lutte contre le cancer du sein. Imagine Canada est un organisme national qui milite en faveur de l'engagement social des entreprises et qui encourage les partenariats entre les organismes de bienfaisance ou sans but lucratif et les entreprises afin de renforcer les collectivités canadiennes.

Programme Employés-Ambassadeurs

La CIBC encourage le bénévolat chez ses employés et retraités et elle appuie leur dévouement aux causes locales au moyen du programme Employés-Ambassadeurs. À ce titre, la CIBC versera jusqu'à concurrence de 1 000 \$ à des organismes communautaires de bienfaisance et sans but lucratif à qui des employés donnent de leur temps et offrent leurs compétences. En 2006, 975 employés et retraités ont participé à ce programme, ce qui a valu des contributions de plus de 575 000 \$.

Centraide

En tant que chef de file de l'investissement communautaire, la CIBC a une longue tradition de soutien aux organismes Centraide partout au pays. En 2005, outre les contributions

de la CIBC d'environ 2,7 M\$, des dons de plus de 4,8 M\$ ont été recueillis auprès des employés et retraités qui versent des contributions personnelles et parrainent des activités de collecte de fonds tout au long de l'année. Les dons combinés totalisant 7,5 M\$ ont été remis à 124 organismes Centraide de tout le Canada.

La campagne Centraide 2006 de la CIBC s'est déroulée sous le thème «Les héros ne portent pas tous des capes!» afin de reconnaître l'extraordinaire contribution soutenue de nos employés par leurs efforts de collecte de fonds et leur action bénévole au profit des organismes Centraide locaux.

Les héros ne portent pas tous des capes

« Chacun de nous fait sa part dans la communauté à sa manière, soit au moyen d'un don de l'organisation dans la collecte de fonds ou par bénévolat auprès d'une personne. Nous sommes incroyablement heureux de savoir que nos gestes contribuent à changer la vie de quelqu'un. »
— Monique, Andrew, Jessica, Jason

La communauté est importante pour les employés de la CIBC. C'est la raison pour laquelle plus de 9 500 employés de la CIBC font leur part auprès d'organismes parrainés par Centraide en faisant du bénévolat ou un don. Leur générosité se traduit par différentes formes d'aide : elle donne accès à des services de garde parascolaire aux enfants de l'école maternelle, les personnes dans la rue ont accès à une formation professionnelle et les femmes peuvent se libérer d'une relation de violence – et ce n'est qu'un début. C'est pourquoi nous remercions nos donateurs et bénévoles – ils sont les héros de notre communauté.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'engagement de la CIBC envers Centraide, aller à www.cibc.com/hanalis

Centraide CIBC Pour ce qui compte dans votre vie



Sandy Pound de Calgary a reçu un don de 1 000 \$ décerné par le programme Employés-Ambassadeurs au Between Friends Club. Sandy travaille comme bénévole de cet organisme de bienfaisance qui organise à l'année longue des activités récréatives et sociales pour de jeunes handicapés.

Notre environnement



Engagement

La CIBC s'est engagée à être une organisation soucieuse de l'environnement. Nous manifestons cet engagement dans les améliorations continues de nos politiques et procédures de gestion du risque environnemental, nos initiatives en vue de minimiser l'incidence de nos activités sur l'environnement, la promotion de pratiques de responsabilité environnementale et l'appui d'organisations environnementales stratégiquement alignées.

Priorités

- Raffermer notre cadre d'examen environnemental dans les activités de prêt
- Comprendre les incidences du changement climatique
- Faire preuve de responsabilité environnementale dans nos opérations
- Faire des recherches sur les meilleures pratiques en matière de protection de la biodiversité

Mesures

- Mettre à jour toutes les normes et procédures de gestion du risque de crédit environnemental et adopter de nouveaux principes d'Équateur
- Effectuer une étude des incidences du changement climatique sur les portefeuilles
- Surveiller nos principaux indicateurs de performance environnementale et faire rapport à cet égard
- Collaborer avec les intéressés sur les questions liées à la biodiversité, s'il y a lieu

«La CIBC a reconnu la nécessité de la conservation et du développement durable de la forêt boréale canadienne. Nous applaudissons au leadership de la CIBC et à sa volonté de travailler avec un large éventail d'intéressés à comprendre les risques environnementaux, tout en recherchant des possibilités d'adapter ses pratiques commerciales en conséquence. L'avenir de la forêt boréale canadienne dépend de cette attitude constructive et innovatrice de la part de tous les secteurs.»

Larry Innes, directeur général par intérim, initiative boréale canadienne

Faire preuve de notre engagement envers l'environnement

La CIBC est fière de sa longue tradition d'intégration de la gestion environnementale dans ses activités commerciales. Notre Groupe de gestion du risque environnemental est chargé de surveiller toutes les questions environnementales au sein de l'organisation, tandis que notre Groupe des services immobiliers gère des programmes et des initiatives en vue d'exploiter nos centres bancaires et nos bureaux d'une manière écologique. Le Comité de gestion environnementale, composé de représentants de plusieurs unités d'exploitation et unités fonctionnelles, veille à ce que soient réglées les grandes questions environnementales associées aux activités de la CIBC.

La CIBC est membre de diverses associations environnementales nationales et internationales. À l'heure actuelle, nous présidons le Groupe de travail nord-américain du Groupe de travail sur la finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et nous sommes membres actifs du groupe de spécialistes des questions environnementales de l'Association des banquiers canadiens et de l'Environmental Bankers Association.

Nous visons à sensibiliser nos employés et clients à l'environnement au moyen de notre site Web intitulé «La Banque CIBC et l'environnement» et en organisant des séances d'information et des activités. Ainsi, nous avons organisé en 2006 une Semaine de la Terre au centre-ville de Toronto et accueilli un atelier du Groupe de travail sur la finance du PNUE sur la gestion du risque environnemental auquel ont participé 45 banquiers du monde entier.

Mise à jour de nos normes et procédures de crédit

Les normes et procédures de gestion du risque

environnemental de la CIBC s'appliquent à tous les prêts aux PME, aux entreprises du marché intermédiaire et aux grandes entreprises. En 2006, nous avons mis à jour nos normes et procédures de gestion du risque environnemental pour les rendre plus faciles à comprendre et à appliquer pour nos clients, nos directeurs des opérations et nos gestionnaires du risque. À l'occasion de cette mise à jour, nous avons ajouté les questions liées au changement climatique et à la biodiversité au processus d'évaluation.

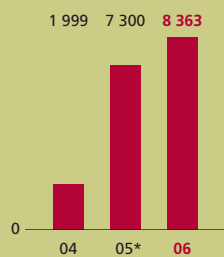
Cette année, la CIBC a participé à la révision et à la mise à jour des principes d'Équateur, cadre de gestion et d'examen des aspects sociaux et environnementaux du financement de projet, que nous avons adoptés pour la première fois en 2003. La CIBC a renouvelé son engagement envers les principes d'Équateur en juillet 2006. Depuis, nous avons tenu plusieurs séances d'information internes à l'intention de nos prêteurs et gestionnaires du risque afin d'en revoir les principes et leur mise en œuvre. Aucun nouveau projet de financement, pour lequel les principes d'Équateur s'appliqueraient, n'a été entrepris en 2006.

Réaction au changement climatique

La CIBC met en place un programme de gestion du carbone afin d'aider à relever le défi du changement climatique. Nous nous concentrons sur la surveillance de nos émissions de dioxyde de carbone, la mise en œuvre d'améliorations de l'efficacité énergétique dans nos installations et l'achat d'énergie verte.

En 2006, nous avons étudié en quoi la politique canadienne en matière de changement climatique pourrait toucher nos clients et le portefeuille de prêts de la CIBC. À partir de nos constatations, nous créons des outils

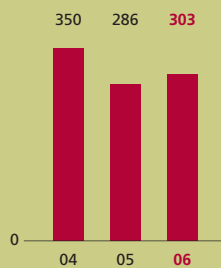
Recyclage du papier
(en tonnes métriques)



* Mise en œuvre d'un contrat national de déchetage

En 2006, 8 363 tonnes métriques de produits de papier ont été recyclés dans notre réseau de centres bancaires et nos immeubles à bureaux.

Consommation d'eau
(en millions de litres)



En 2006, la CIBC a consommé 303 millions de litres d'eau, soit une réduction de 14 % depuis 2004.



En 2006, la CIBC a continué d'acheter du tapis climatiquement neutre, en posant plus de 17 000 mètres carrés de ce tapis et réduisant les émissions de gaz à effet de serre d'environ 358 tonnes métriques.



Au cours des deux prochaines années, 18 centres bancaires de la région de Vancouver élimineront la totalité de leurs émissions de dioxyde de carbone en achetant des certificats verts de BC Hydro approvisionnés principalement par de petits projets d'hydroélectricité certifiés EcoLogo[™].

climatique. D'après l'évaluation du rapport de la CDP4, la CIBC obtient la note de 75, soit le meilleur résultat de toutes les banques des Amériques. La CIBC a également joué un rôle consultatif dans l'initiative canadienne du CDP afin de promouvoir une meilleure communication de l'information auprès des sociétés inscrites à la Bourse de Toronto.

La CIBC est l'un des plus importants acheteurs d'énergie verte parmi les institutions financières canadiennes. De 2003 à 2005, la CIBC a acheté 6 000 MWh (mégawattheures) d'énergie verte Evergreen Energy auprès d'Ontario Power Generation. Cette initiative a permis de neutraliser quelque 5 400 tonnes de dioxyde de carbone. En 2006, nous avons conclu un accord avec BC Hydro en vue d'acheter environ 2 100 MWh de certificats verts par année pour les deux prochaines années, ce qui permettra de neutraliser quelque 1 500 tonnes de dioxyde de carbone.

Rehaussement de nos normes environnementales

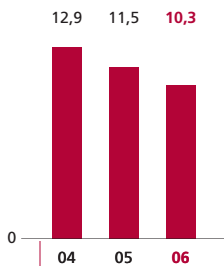
Dans notre réseau de centres bancaires, l'efficacité énergétique et la durabilité sont des facteurs déterminants de tous nos choix, allant de l'éclairage aux stores pour fenêtres. En 2006, nous avons fait l'essai pilote d'une technologie d'éclairage qui permettrait de réduire la consommation d'énergie de 3 % dans nos centres bancaires. Nous avons aussi installé des capteurs de lumière du jour pour éclairer les aires d'accueil des GAB ainsi que des minuteries pour les enseignes extérieures afin d'optimiser les économies d'énergie.

Pour la troisième année d'affilée, des vérifications

d'évaluation du risque lié au carbone et augmentons la sensibilisation aux risques et possibilités associés aux marchés du changement climatique et du carbone.

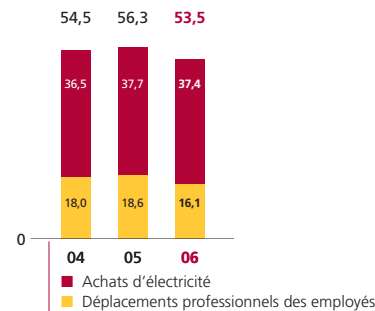
La CIBC a été à la fois signataire et participante de la quatrième demande d'information du projet Carbon Disclosure (CDP4). Ce projet, qui représente un groupe de 225 investisseurs institutionnels ayant 31 T\$ de biens sous gestion, évalue comment les plus grandes sociétés du monde gèrent les questions liées au changement

Émissions directes de CO₂¹
(en milliers de tonnes métriques)



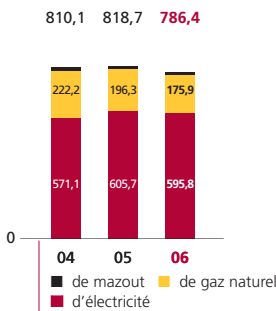
Les émissions de dioxyde de carbone produites par la combustion de gaz naturel et de mazout ont diminué de 20 % depuis 2004.

Émissions indirectes de CO₂¹
(en milliers de tonnes métriques)



Les émissions de dioxyde de carbone produites par les déplacements professionnels des employés et les achats d'électricité ont diminué de 2 % depuis 2004.

Consommation d'énergie
(en milliers de gigajoules)



En 2006, la CIBC a consommé 786,4 milliers de gigajoules (GJ) d'énergie, soit une réduction de 3 % depuis 2004.

1) Tous les montants d'émissions directes et indirectes ont été retraités pour refléter le Protocole des GES. Dans le cas des émissions indirectes de CO₂, l'Annexe A : Orientation provisoire pour les mesures de performance relatives aux émissions de GES, d'Environnement Canada a également été utilisée.

des déchets ont été effectuées dans 50 centres bancaires de la CIBC. En 2006, le réseau de centres bancaires a produit un volume estimatif total de 1 182 tonnes métriques de déchets solides, contre 1 400 tonnes métriques en 2005. Cette réduction est liée à l'affermissement du programme national de déchetage, mis en œuvre en 2005.

Nous avons également fait des inspections environnementales dans nos centres bancaires afin de recenser et d'éliminer, le cas échéant, les matières dangereuses et les risques environnementaux au sein du réseau des centres bancaires. Ce programme a été lancé en 2005, et, jusqu'à présent, nous avons inspecté 651 emplacements partout au Canada, dont 291 en 2006.

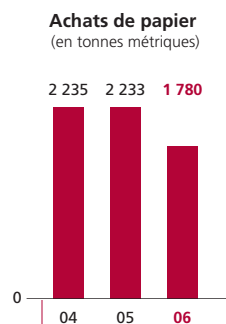
En consultation avec des intéressés externes, la CIBC est en train d'officialiser sa norme sur l'approvisionnement écologique responsable. Lors de la sélection des fournisseurs, nous intégrons des critères environnementaux – dont l'efficacité énergétique, l'emballage, la recyclabilité et les options de fin de vie des produits – à nos appels d'offres standard. Les mesures environnementales sont pondérées avec d'autres critères, puis prises en compte dans la décision finale. Nos fournisseurs choisis sont continuellement surveillés pour nous assurer qu'ils maintiennent ou améliorent leur performance environnementale avec le temps.

Au titre de ses efforts continus pour réduire ses déchets tout en maximisant l'efficacité, la CIBC réutilise le matériel et le mobilier de bureau dans la mesure du possible. En 2006, environ 5 376 pièces de mobilier excédentaire ont été remises à neuf et réutilisées. De plus, l'utilisation de cartouches d'encre noire remises à neuf a été introduite dans le mandat du processus d'approvisionnement. La CIBC est un membre fondateur du Programme des ordinateurs pour les écoles d'Industrie Canada et son plus ardent défenseur. Depuis 1993, nous avons donné plus de 14 300 ordinateurs. Cette année, nous avons remis 528 ordinateurs au programme.

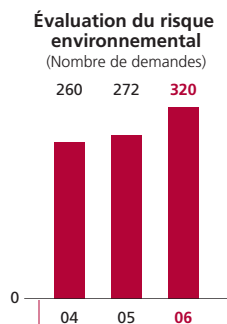
Protection de la forêt boréale canadienne

En consultation avec Initiative boréale canadienne, le Forest Stewardship Council (FSC) et plusieurs associations industrielles, la CIBC fait des recherches sur la façon de contribuer à la préservation de la forêt boréale canadienne à l'aide de nos politiques et pratiques. Nous améliorons nos normes et procédures de prêt en intégrant certains principes de biodiversité aux processus d'évaluation du risque environnemental associé aux opérations de crédit. La CIBC s'est également engagée à utiliser le papier certifié par le FSC dans sa Reddition de comptes annuelle 2006, de sorte que la fibre de bois utilisée dans ce rapport provient de forêts gérées de manière écologique et socialement responsable.

En collaboration avec plusieurs banques canadiennes, et avec l'aide d'Environnement Canada, la CIBC a entrepris une étude sur les possibilités d'action des banques canadiennes désireuses d'intégrer les questions relatives à la forêt boréale canadienne dans leurs activités de prêts et d'approvisionnement et autres activités bancaires. Cette étude se terminera au début de 2007.



Les achats de papier de la CIBC ont été ramenés de 2 235 tonnes métriques en 2004 à 1 780 tonnes métriques en 2006.



Les évaluations du risque environnemental font partie intégrante des processus d'évaluation du crédit de la CIBC.



La CIBC a fait une étude en vue de promouvoir les principes des systèmes d'évaluation des bâtiments du programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour les nouveaux immeubles et les rénovations importantes de la CIBC.



Gouvernance

L'une des pierres angulaires du succès à long terme de la CIBC repose sur son engagement envers un ensemble de principes de gouvernance solides et un cadre de mise en application. Ce cadre a évolué sous la surveillance stratégique d'un conseil d'administration expérimenté, engagé à assumer le leadership en matière de gouvernance. De concert avec l'équipe de direction, le conseil d'administration a donné le ton à une culture d'entreprise qui favorise la communication, la responsabilisation et la transparence.

Soutenir nos pratiques de gouvernance

Le succès à long terme nécessite une gouvernance efficace. Le conseil d'administration et la direction de la CIBC sont engagés envers l'excellence en matière de gouvernance. Chaque année, nous nous efforçons d'améliorer notre structure de gouvernance et les processus qui y sont liés.

En 2006, le conseil d'administration de la CIBC a réalisé des progrès considérables dans l'amélioration de ses pratiques de gouvernance.

Afin d'accroître la responsabilisation au niveau du conseil d'administration, la CIBC a adopté une nouvelle Politique de vote en vertu de laquelle un vote majoritaire est nécessaire pour qu'un administrateur soit élu. En vertu des modalités de la Politique sur la durée d'affectation des administrateurs, tout administrateur qui n'obtient pas un appui de la majorité à une élection sans opposition doit donner sa démission au comité de gouvernance du conseil.

Au niveau de la direction, nous continuons de nous conformer aux exigences de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley* (SOX 404). En 2006, pour la troisième année d'affilée, nous nous sommes conformés aux exigences de présentation de l'information prévues à la SOX 404, établies par la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

En 2006, la CIBC a été reconnue par la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance pour sa présentation d'information et ses meilleures pratiques exemplaires de communication aux actionnaires. Plus précisément, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance a cité la présentation de l'information de la CIBC au titre du processus de sélection des administrateurs et les programmes d'orientation et de formation continue des administrateurs.

La CIBC continue de participer aux discussions du secteur sur les nouvelles lignes directrices et les recommandations liées à la présentation de l'information sur la rémunération des membres de la direction et des administrateurs et est engagée à tenir le rôle de leader à cet égard.

Travail de concert avec la haute direction

Le conseil est responsable de superviser la gestion des activités et affaires de la CIBC et d'agir dans les meilleurs intérêts de la CIBC.

Le conseil se concentre pleinement sur la surveillance stratégique et sur les discussions opérationnelles avec la direction.

Une interaction franche et régulière entre le conseil et la direction renforce la gouvernance et appuie les intérêts à long terme de la CIBC. Les administrateurs travaillent avec la direction pour obtenir et examiner l'information dont le conseil a besoin pour offrir une direction stratégique. La direction examine régulièrement la forme et le contenu de l'information fournie au conseil et prend en considération la rétroaction du conseil pour améliorer l'information que la direction remet au conseil.

Favoriser une évaluation et une surveillance indépendantes

Le conseil reconnaît l'importance de conserver son indépendance. Les normes d'indépendance du conseil d'administration sont affichées sur le site Web de la CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais. Elles reflètent les normes d'indépendance découlant du règlement sur les «personnes physiques membres d'un groupe» en vertu de la *Loi sur les banques*, des règles de gouvernance et des directives de la Bourse de New York et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Conformément à ces normes, 16 des 18 administrateurs de la CIBC sont considérés comme indépendants.

Conformité aux normes de gouvernance du secteur

Les pratiques et procédures de la direction et du conseil de la CIBC favorisent la conformité aux lois, aux règles de gouvernance et aux meilleures pratiques du secteur. Les règles de gouvernance de la Bourse de New York exigent que nous divulguions toute différence importante existant entre nos pratiques de gouvernance et les règles de gouvernance de la Bourse de New York car, en ce qui concerne l'approbation des régimes de rémunération sous forme d'actionnariat, il existe une différence importante. Contrairement aux règles de la Bourse de New York, il n'y a aucune règle au Canada qui exige d'obtenir l'approbation des actionnaires quant aux ententes de rémunération qui supposent l'achat d'actions sur le marché libre à la juste valeur. La CIBC se conforme aux règles de la Bourse de Toronto lorsqu'il s'agit d'obtenir l'approbation des actionnaires pour les ententes de rémunération à base d'actions qui supposent une nouvelle émission d'actions.

Engagement à présenter de l'information transparente en temps opportun

Les administrateurs et la direction de la CIBC ont pris l'engagement de favoriser des pratiques uniformes de divulgation afin de présenter au grand public les informations importantes sur la CIBC, au complet, en temps opportun de façon précise. La politique de divulgation de la CIBC établit des normes sur la façon de coordonner des informations importantes relatives à la CIBC, sur le marché. Cette politique peut être consultée sur le site Web de la CIBC à l'adresse suivante : www.cibc.com/francais. Elle fournit de plus amples informations sur les communications avec les investisseurs, les analystes et les médias, ainsi que sur le processus de communication des résultats.

Cadre de gouvernance et structure du conseil

Le cadre de gouvernance aide le conseil et la direction à s'acquitter de leurs obligations envers la CIBC et ses intéressés.

L'Énoncé des pratiques de gouvernance de la CIBC, disponible à l'adresse www.cibc.com/francais, décrit ce cadre global et les responsabilités du conseil, ainsi que la directive du conseil sur les compétences, les mises en candidature, les durées d'affectation et l'indépendance des administrateurs. Le cadre de gouvernance de la CIBC repose

Conseil d'administration

Brent S. Belzberg (2005)

Président et chef de la direction,
Torquest Partners Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

Jalynn H. Bennett C.M. (1994)

Présidente,
Jalynn H. Bennett and Associates, Ltd.
(Toronto, Ontario, Canada)

Gary F. Colter (2003)

Président,
CRS Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

William L. Duke (1991)

Président,
Annandale Farms Inc.
(Kenosee Lake, Saskatchewan, Canada)

Ivan E.H. Duvar (1989)

Président et chef de la direction,
MIJAC Inc.
(Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada)

William A. Etherington (1994)

Président du conseil,
CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

Margot A. Franssen O.C. (1992)

Présidente et chef de la direction,
Bibelot Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

L'hon. Gordon D. Giffin (2001)

Associé principal,
McKenna Long & Aldridge LLP
(Atlanta, Géorgie, États-Unis)

L'hon. James A. Grant

C.P., C.M., c.r. (1991)
Président du comité exécutif,
Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Montréal, Québec, Canada)

Linda S. Hasenfratz (2004)

Chef de la direction,
Linamar Corporation
(Guelph, Ontario, Canada)

Pat M. Hayles (1993)

Président,
PDA Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

John S. Lacey (2004)

Président du conseil,
Conseil consultatif,
Tricap Restructuring Fund
(Toronto, Ontario, Canada)

L'hon. John P. Manley C.P. (2005)

Avocat-conseil,
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Ottawa, Ontario, Canada)

Gerald T. McCaughey (2005)

Président et chef de la direction,
CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

Charles Sirois C.M., O.Q. (1997)

*Président du conseil et chef
de la direction,*
Téléystème Ltée
(Montréal, Québec, Canada)

Stephen G. Snyder (2000)

Président et chef de la direction,
TransAlta Corporation
(Calgary, Alberta, Canada)

Cynthia M. Trudell (2005)

Administratrice de sociétés
(Knoxville, Tennessee, États-Unis)

Ronald W. Tysoe (2004)

Conseiller principal,
Perella Weinberg Partners LP
(New York, New York, États-Unis)

Équipe de la haute direction

McCaughey, G.T. (Gerry)

Président et chef de la direction
CIBC

Baxendale, S.A. (Sonia)

Première vice-présidente à la direction
Marchés de détail CIBC

Capatides, M.G. (Michael)

*Vice-président à la direction
et avocat général*
Conformité, Affaires juridiques
et réglementation

Lalonde, R.A. (Ron)

Premier vice-président à la direction
Administration, Technologie et opérations

McGirr, S.R. (Steven)

*Premier vice-président à la direction
et chef de la Gestion du risque*
Trésorerie et Gestion du risque

Shaw, B.G. (Brian)

*Premier vice-président à la direction, CIBC
et président du conseil et chef de la
direction*
Marchés mondiaux CIBC

Venn, R.E. (Richard)

Premier vice-président à la direction
Expansion de l'entreprise

Woods, T.D. (Tom)

*Premier vice-président à la direction et
chef des services financiers*
Finance

Dirigeants

Boluch, M.J. (Mike)

Vice-président à la direction
Solutions technologiques
Administration, Technologie et opérations

Brown, G.W. (Gary)

Directeur général, chef, région des États-Unis
Marchés mondiaux CIBC

Cadsby, T.R. (Ted)

Vice-président à la direction
Distribution, Détail
Marchés de détail CIBC

Caturay, M. (Michelle)

Vice-présidente et secrétaire générale
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Clifford, D.B. (David)

Directeur général
Services de banque d'affaires et Services
bancaires d'investissement et Services
financiers aux entreprises, Europe
Marchés mondiaux CIBC

Delaney, C. (Colette)

Première vice-présidente
CPG, Dépôts et paiements
Marchés de détail CIBC

Dodig, V.G. (Victor)

Vice-président à la direction
Gestion des avoirs
Marchés de détail CIBC

Ferren, J.P. (John)

Vice-président
Relations avec les investisseurs
Finance

Forbes, S.J. (Stephen)

Premier vice-président
Communications et affaires publiques
Administration, Technologie et opérations

Gilman, W.P. (Warren)

Directeur général
Chef, région de l'Asie-Pacifique
Marchés mondiaux CIBC

Hasan, R. (Raza)

Premier vice-président
Prêts, Assurance et Hypothèques
Marchés de détail CIBC

Horrocks, M.G. (Michael)

Vice-président à la direction et trésorier
Trésorerie et Gestion du risque

Johannson, E. (Ernie)

Premier vice-président
Marketing
Marchés de détail CIBC

Kilgour, P.K.M. (Ken)

Vice-président à la direction
Gestion du risque de crédit et de
placement
Trésorerie et Gestion du risque

Leith, D.G. (David)

Directeur général
Services bancaires d'investissement et
Services financiers aux entreprises, Canada
Marchés mondiaux CIBC

Letley, P.A. (Peter)

Directeur général,
Chef, région de l'Europe
Marchés mondiaux CIBC

Lounsbury, P. (Phipps)

Directeur général
Titres de créances, Marchés financiers
mondiaux
Marchés mondiaux CIBC

Mannarn, A.M. (Art)

Vice-président à la direction
Opérations mondiales
Administration, Technologie et opérations

McSherry, J.R. (James)

*Vice-président à la direction et
directeur général*
Groupe Entreprises
Marchés mondiaux CIBC

McVittie, K.A. (Kimberley)

*Ombudsman et chef de la protection des
renseignements personnels*
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Moseley, T.S. (Tim)

*Premier vice-président et chef de la
Conformité*
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Moss, J. (Jacqueline)

Vice-présidente à la direction
Ressources humaines
Administration, Technologie et opérations

Orr, J.D. (John)

*Vice-président à la direction et directeur
gestionnaire chef adjoint, Expansion de
l'entreprise et chef, Services bancaires de
détail internationaux*
Expansion de l'entreprise

Patterson, K.J. (Kevin)

*Premier vice-président et
vérificateur principal*
Vérification interne et Sécurité de
l'entreprise
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Phillips, R. (Richard)

Directeur général
Actions mondiales
Marchés mondiaux CIBC

Renihan, B.A. (Bruce)

*Vice-président à la direction et contrôleur
Finance*

Shaw, F. (Francesca)

*Première vice-présidente et
chef comptable*
Finance

Westcott, G.C. (Grant)

Vice-président à la direction
Infrastructure technologique
Administration, Technologie et opérations

sur la constitution d'un conseil d'administration qualifié dont les membres réunissent différentes expériences et compétences, la création de relations constructives entre le conseil et la direction, et un ensemble solide de politiques et de procédures de gouvernance et de contrôle.

Comités du conseil

Le conseil a établi quatre comités afin de l'aider à s'acquitter de ses tâches et à améliorer la gouvernance. Chaque comité a un mandat décrivant ses fonctions et ses responsabilités. Ces mandats, qui sont décrits plus en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, sont disponibles à l'adresse www.cibc.com/francais.

Comité de vérification – Examine l'intégrité des états financiers, des informations financières et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la CIBC; surveille le système de contrôles internes et la conformité de la CIBC aux exigences juridiques et réglementaires; choisit les vérificateurs externes pour approbation par les actionnaires; examine les compétences, l'indépendance et le rendement des vérificateurs externes et des vérificateurs internes de la CIBC; et agit à titre de comité de vérification de certaines filiales assujetties à la réglementation fédérale.

– *Membres : J.H. Bennett, G.F. Colter (président), I.E.H. Duvar, J.P. Manley, C.M. Trudell*

Comité de gouvernance – Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance de la gouvernance. Il agit également à titre de comité de révision de la conduite de la CIBC, conformément à la *Loi sur les banques* du Canada.

– *Membres : J.H. Bennett (présidente), G.F. Colter, J.S. Lacey, C. Sirois, S.G. Snyder*

Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction – Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques et pratiques de la CIBC en matière de ressources humaines, notamment la surveillance des régimes de retraite de la CIBC.

– *Membres : W.L. Duke, M.A. Franssen, L.S. Hasenfratz, J.S. Lacey, C. Sirois (président)*

Comité de gestion du risque – Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités relativement à l'identification, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires avec lesquels la CIBC est aux prises.

– *Membres : B.S. Belzberg, G.D. Giffin, J.A. Grant, P.M. Hayles, S.G. Snyder (président), R.W. Tysoe*

Comités de gestion

S'occuper des activités de la CIBC et assurer la conception et l'efficacité des programmes de gouvernance et de contrôle sont des responsabilités qui incombent à la haute direction.

Le chef de la direction est à la tête de la gestion des activités et des affaires de la CIBC et de la mise en application des résolutions et des politiques approuvées par le conseil d'administration.

L'équipe de la haute direction sert d'intermédiaire au chef de la direction et à la haute direction pour la communication et le partage de l'information en matière de gouvernance et de contrôle à l'échelle de l'entreprise, l'orientation stratégique, l'approbation de politiques, ainsi que les questions financières et les questions liées à la gestion du risque.

Des comités de gestion ont été mis en place pour appuyer l'équipe de la haute direction dans les activités de gouvernance et de contrôle de la CIBC et dans plusieurs facettes de la surveillance des activités de la CIBC. Ces comités comprennent :

Comité du capital et du risque – Surveille les risques de crédit, d'illiquidité et de marché et les questions liées à la composition et à l'utilisation du bilan de la CIBC (y compris les fonds propres). Il s'occupe également de la mesure, de la surveillance et du contrôle des ressources connexes.

Comité de divulgation – Aide le chef de la direction et le chef des services financiers à assumer leur responsabilité de surveillance en matière d'exactitude, d'intégralité et de communication en temps opportun de l'information de la CIBC. L'objectif du comité est de favoriser des pratiques uniformes de divulgation afin de présenter au grand public les informations importantes sur la CIBC, au complet, en temps opportun et de façon précise, conformément aux lois applicables et aux exigences de la Bourse.

Comité de surveillance des opérations financières – Examine les opérations dont il est saisi afin d'évaluer si la CIBC s'expose à des risques juridiques ou liés à sa réputation.

Comité de contrôle et de gouvernance – Agit à titre de la plus haute instance responsable de l'examen de la gestion, des conseils et des orientations sur la conception et l'évaluation du cadre de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, et ce, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.

Responsabilité en matière de gouvernance sur une base permanente

En bout de ligne, la gouvernance et le contrôle sollicitent la participation du conseil, de la direction et des employés et les unissent. Bien que le conseil et la direction aient des rôles de premier plan en matière de gouvernance, pratiquement tous les employés ont une incidence sur le contrôle.

Tous les employés à temps plein doivent suivre une formation et passer un examen sur le Code de conduite chaque année. Le Code est un contrôle qui favorise une prise de décision éthique quotidienne et qui appuie les comportements qui correspondent à nos valeurs de base, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Rapport de gestion

Vue d'ensemble

Revue des secteurs d'activité

Gestion du risque

Arrangements hors bilan et obligations contractuelles

Divers

Pour faciliter la compréhension de nos résultats, cette section présente un sommaire de la direction, avec les principales priorités d'affaires et le rendement pour 2006. Cette section traite également des mesures non conformes aux PCGR et des résultats d'exploitation ainsi que de la situation financière, dont les événements importants.

Cette section passe en revue nos secteurs d'activité. Les profils des secteurs d'activité, les faits saillants de l'exploitation de 2006 et les perspectives pour 2007 y sont présentés. En outre, une rétrospective du rendement financier de 2005 y est présentée.

Cette section explique comment nous gérons le risque et les ressources du bilan.

Cette section explique nos arrangements hors bilan et nos obligations contractuelles.

Cette section passe en revue les conventions et estimations comptables critiques, les instruments financiers et autres instruments, les faits nouveaux en matière de comptabilité, ainsi que d'autres questions.

- 35** Sommaire de la direction
- 37** Mesures non conformes aux PCGR
- 40** Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière

- 46** Vue d'ensemble des secteurs d'activité
- 47** Marchés de détail CIBC
- 49** Marchés mondiaux CIBC
- 51** Siège social et autres
- 52** Rétrospective du rendement financier de 2005

- 53** Vue d'ensemble
- 54** Gestion du risque de crédit
- 58** Gestion du risque de marché
- 61** Gestion du risque opérationnel
- 62** Gestion du risque d'illiquidité
- 64** Gestion des sources de financement

- 67** Arrangements hors bilan
- 69** Obligations contractuelles

- 70** Conventions et estimations comptables critiques
- 74** Instruments financiers et autres
- 74** Faits nouveaux en matière de comptabilité
- 75** Opérations entre parties liées
- 75** Contrôles et procédures

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés inclus dans la présente Reddition de comptes annuelle. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et sont libellés en dollars canadiens. L'incidence des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présentée à la note 25 afférente aux états financiers consolidés. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Le rapport de gestion est en date du 7 décembre 2006. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission's (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 142 et 143 de la présente Reddition de comptes annuelle.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris la présente Reddition de comptes annuelle, dans d'autres dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections «Grille de pointage équilibré», «Sommaire de la direction», «Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière – Impôts et taxes» et «FirstCaribbean International Bank» et aux rubriques «Priorités» et «Perspectives pour 2007» des sections Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC du présent rapport de gestion, et d'autres déclarations concernant les activités, les secteurs d'activité, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et nos perspectives pour 2007 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme «croire», «prévoir», «compter», «estimer» et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans les sections «Perspectives pour 2007» du présent rapport de gestion, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et sur les activités, le rendement et les résultats de nos secteurs d'activité et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : la possibilité que l'opération proposée avec FirstCaribbean ne soit pas conclue au moment prévu ou ne soit pas conclue du tout, ou que nous devions, avec Barclays Bank PLC, modifier des aspects de l'opération proposée pour obtenir l'approbation des autorités de réglementation; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal que nous avons estimé ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif de la présente Reddition de comptes annuelle ou d'autres communications.

Vue d'ensemble

Sommaire de la direction

La CIBC est l'une des principales institutions financières nord-américaines. Par l'intermédiaire de nos deux secteurs d'activité distincts, à savoir Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services à près de 11 millions de particuliers et de PME, et répond aux besoins financiers de grandes entreprises et de clients institutionnels.

Vision, mission et valeurs

Notre vision est d'être un chef de file des relations avec la clientèle. À l'appui de cette vision, notre mission consiste à respecter les engagements pris envers nos intéressés.

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer un milieu où les employés peuvent exceller
- Apporter davantage à nos collectivités
- Générer un solide rendement total pour nos actionnaires

Notre vision et notre mission reposent sur une culture fondée sur trois valeurs simples, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Objectif, stratégie et priorités de l'entreprise

Notre vision, notre mission et nos valeurs forment un cadre essentiel au sein duquel nous appliquons notre plan stratégique.

Notre objectif est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme. Nous sommes d'avis que la réalisation de notre objectif créera de la plus-value à la CIBC et lui accordera une souplesse stratégique maximale.

À l'appui de notre objectif, la CIBC a mis l'accent sur trois priorités essentielles pour 2006 :

- Vigueur de l'entreprise
- Productivité
- Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

La CIBC se concentrera sur ces priorités en 2007.

Mesures de rendement

La mesure rigoureuse de notre rendement est essentielle pour assurer notre succès à long terme. Notre grille de pointage équilibrée présente plusieurs mesures financières et non financières de nos progrès par rapport à notre vision, mission et plan stratégique.

Parmi nos mesures financières figurent la croissance du résultat par action (RPA), le rendement des capitaux propres (RCP), la solidité du capital, la composition des activités, le risque, la productivité, le ratio dividendes/bénéfice et le rendement total pour les actionnaires.

Parmi nos mesures non financières figurent la satisfaction de la clientèle, l'environnement de travail des employés, la participation dans la collectivité, la responsabilité environnementale et les meilleurs principes de gouvernance.

Rendement en 2006

En 2006, nous avons fait des progrès face à nos trois priorités :

Vigueur de l'entreprise

Les entreprises de base de la CIBC demeurent bien placées pour la croissance.

Marchés de détail CIBC, qui comprend les services bancaires de détail et les services de gestion des avoirs, reste solide et bien positionné sur le marché. L'augmentation des volumes de même que des améliorations à l'égard des frais, des pertes sur créances et des impôts ont tous contribué à la croissance de nos bénéficiaires. En améliorant la gestion de notre portefeuille de prêts non garantis, nous avons réduit le risque dans ce secteur. Notre situation face au risque est cohérente avec notre stratégie visant à réduire la volatilité et à placer la CIBC dans une position

lui permettant de produire un rendement constant et durable. Nous gardons le cap sur le resserrement de nos relations avec les clients et l'investissement dans nos activités de détail essentielles de manière à conserver et à améliorer notre position.

Marchés mondiaux CIBC a obtenu de solides résultats en 2006. Notre rendement reflète nos progrès au chapitre de la réduction du risque et de la volatilité au sein de nos activités de gros. En 2006, nos activités de détail ont continué de faire preuve de vigueur et ont conservé leur position de chef de file du marché canadien. Aux États-Unis, nos services de financement immobilier et de banque d'affaires ont affiché de bons résultats. Nous continuons de concentrer notre attention et nos ressources sur les secteurs d'activité essentiels, tout en demeurant prudents vis-à-vis notre profil de risque.

Productivité

Nous demeurons engagés à améliorer notre productivité.

Nous avons dépassé notre objectif de 2005 voulant que nous réduisions nos frais de 250 M\$ d'ici la fin de 2006.

Nous maintenons toujours un objectif stratégique à moyen terme d'un coefficient d'efficacité qui se situe à la médiane des principales banques canadiennes. Bien que nous ayons fait des progrès, notre coefficient d'efficacité reste plus élevé que notre objectif. Nous prévoyons que d'autres améliorations découleront d'une croissance des revenus et d'une restriction ciblée au chapitre des frais.

Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

Notre ratio des fonds propres de première catégorie constitue la mesure principale de la solidité de notre bilan. Notre objectif est de maintenir un ratio des fonds propres de première catégorie de 8,5 %.

Au cours du dernier exercice, notre ratio des fonds propres de première catégorie a augmenté, passant de 8,5 % à 10,4 %, par suite de la mobilisation des fonds propres pour financer l'acquisition de FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean). Nous sommes en bonne voie de conclure cette opération d'ici la fin de l'année 2006.

Tout en mobilisant des fonds propres pour FirstCaribbean, nous avons maintenu notre investissement dans nos activités essentielles afin d'en préserver la solidité et la position sur le marché.

Nous avons également accru notre dividende trimestriel de 0,68 \$ l'action à 0,70 \$ l'action, malgré que notre ratio dividendes/bénéfice de 36,8 % en 2006 soit inférieur à notre fourchette cible se situant entre 40 % et 50 %.

Conjoncture de l'économie et du marché

En 2006, la CIBC a tiré profit de l'économie nord-américaine toujours en expansion, quoique plus l'exercice avançait, plus le rythme de croissance semblait s'essouffler, en réponse à des récentes majorations de taux d'intérêt. Le ralentissement du marché de l'habitation américain a été le moteur de cette tendance modérée.

Au Canada, la demande interne est demeurée le moteur de la croissance, appuyée par de solides niveaux d'emploi. La force des prix des marchandises a fait pencher la croissance en faveur des provinces de l'Ouest. Pour sa part, le secteur de la fabrication du Canada central a été freiné par le ralentissement du rythme de croissance de la demande américaine et les enjeux associés à la vigueur du dollar canadien.

Contrairement à la situation américaine, les mesures à l'égard de l'inflation de base canadienne se rapprochent des cibles établies par la banque centrale. Cette situation a permis à la Banque du Canada de contenir les hausses du taux d'intérêt plus tôt et, et à un niveau moindre qu'aux États-Unis et ainsi, protéger le secteur de l'habitation du déclin connu aux États-Unis, tout en laissant la place à la demande soutenue de prêts hypothécaires. Toutefois, les majorations des taux ont tempéré la croissance de la demande de crédit à la consommation au Canada. Des marchés du

travail en santé ont tenu en échec les taux de faillite personnelle, rendant possible la diminution des provisions sur crédit des services bancaires de détail. Les taux d'intérêt à long terme ont chuté, aplanissant ainsi la courbe de rendement (et augmentant la demande du marché en prêts hypothécaires à taux fixe), étant donné que les marchés obligataires n'anticipent plus d'autres majorations des taux aux États-Unis et au Canada.

Les bénéficiaires des sociétés ont connu de solides gains, affermis par la vigueur des prix de l'énergie et des métaux pendant une grande partie de l'exercice. Un fort rendement des entreprises nord-américaines a permis à Marchés mondiaux CIBC de recouvrer des pertes sur créances, et de maintenir des marges serrées sur les obligations de sociétés et les prêts aux sociétés, imitant les contextes mondiaux de ces marchés. Après trois exercices vigoureux, les marchés boursiers canadiens ont fait face à des gains plus modérés, compte tenu que les prix de l'énergie ont commencé leur descente et que des préoccupations ont fait surface relativement à un ralentissement de l'économie américaine. Les investisseurs canadiens ont opté pour des titres étrangers, étant donné que le plafond pour le contenu étranger a été abandonné dans le cas des régimes de retraite et des régimes enregistrés d'épargne-retraite, alors qu'au même moment les sociétés canadiennes suscitaient un intérêt à l'étranger au chapitre des fusions et acquisitions.

Aperçu financier

Rendement financier

En millions de dollars, sauf les données par action, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Total des revenus	11 332 \$	12 473 \$	11 775 \$
Bénéfice net (perte nette)	2 646	(32)	2 091
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	7,50	(0,46)	5,60
– dilué ¹	7,43	(0,46)	5,53
Dividendes par action	2,76	2,66	2,20
Actif total	303 984	280 370	278 764
Rendement des capitaux propres	27,9 %	(1,6) %	18,7 %
Coefficient d'efficacité	65,9 %	86,9 %	70,1 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ²	64,6 %	85,6 %	69,2 %
Total du rendement des capitaux propres	25,6 %	1,3 %	29,0 %
Cours de l'action	87,60	72,20	73,90
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,4 %	8,5 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	12,7 %	12,8 %

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.

2) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Le bénéfice net de l'exercice a été de 2 646 M\$ par rapport à une perte nette de 32 M\$ en 2005. Nos résultats pour 2006 et 2005 ont été touchés par les facteurs suivants :

2006

- un montant de 149 M\$ au titre de rajustements fiscaux importants avantageux;
- une reprise de 64 M\$ (42 M\$ après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances.

2005

- une provision de 2 938 M\$ (2 588 M\$ après impôts) pour les affaires judiciaires importantes;
 - une provision de 2 830 M\$ (2 533 M\$ après impôts) pour les affaires judiciaires liées à Enron
 - une provision de 108 M\$ (55 M\$ après impôts) liée à des règlements pour fonds de couverture
- un gain de 528 M\$ (412 M\$ après impôts) à la vente de placements et d'actifs non sectoriels;

- un gain de 294 M\$ (241 M\$ après impôts) se rapportant à Global Payments Inc. (GPI) et à Corporation Shoppers Drug Mart (Shoppers)
- un gain de 85 M\$ (85 M\$ après impôts) à la vente de Republic Bank Limited (vente de Republic Bank)
- un gain de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) à la vente de Juniper Corp. (vente de Juniper)
- un gain de 34 M\$ (22 M\$ après impôts) à la vente d'ACE Aviation Holdings Inc. (vente d'ACE)
- un montant de 64 M\$ au titre de rajustements fiscaux importants avantageux;
- une reprise de 50 M\$ (33 M\$ après impôts) de la provision générale pour pertes sur créances.

Les revenus ont baissé de 1 141 M\$, ou 9 %.

Les revenus de Marchés de détail CIBC ont connu un recul de 52 M\$, puisque le montant de l'exercice précédent comprenait les gains liés à la vente de Republic Bank et d'ACE mentionnée précédemment. L'augmentation des volumes et les marges sur dépôts favorables ont été en partie atténuées par le rétrécissement des marges sur les produits de prêt et l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes.

Les revenus de Marchés mondiaux CIBC ont décliné de 724 M\$, principalement en raison d'une baisse des revenus tirés des Services de banque d'affaires (puisque le montant de l'exercice précédent comprenait les gains réalisés relativement à GPI et Shoppers mentionnés précédemment) ainsi que des Services bancaires d'investissement et produits de crédit.

Les revenus du groupe Siège social et autres ont baissé de 365 M\$, surtout en raison de revenus de change moins élevés découlant du rapatriement du capital et de bénéfices non répartis de nos établissements étrangers (voir la section «Siège social et autres» pour plus de détails). L'exercice précédent comprenait le gain réalisé à la vente de Juniper mentionnée précédemment.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 158 M\$, ou 22 %, surtout en raison d'une diminution des pertes sur prêts aux particuliers.

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 3 371 M\$, ou 31 %, principalement en raison des provisions établies pour Enron et pour les fonds de couverture (mentionnées précédemment) de l'exercice précédent. Dans l'ensemble, les charges ont été généralement moins élevées, compte tenu de notre initiative en matière de productivité.

La charge d'impôts a affiché une baisse de 149 M\$, ou 19 %, comme il est indiqué à la section «Revue de l'état des résultats consolidé».

Perspectives pour 2007

Bien qu'il soit prévu que la croissance économique ralentisse quelque peu en 2007, les perspectives de la CIBC demeurent favorables.

Marchés de détail CIBC devrait tirer profit des taux d'intérêt et de chômage qui resteront probablement bas, ce qui favorisera la croissance des prêts et des dépôts. Un ralentissement de la hausse des prix de l'immobilier pourrait freiner les taux de croissance. Les marges sur les produits devraient demeurer stables compte tenu des taux d'intérêt prévus.

Bien que les activités des services bancaires d'investissement et des marchés financiers soient difficiles à prédire, Marchés mondiaux CIBC devrait être avantagé par des activités de fusions et d'acquisitions stables, et ce, jusqu'en 2007, mais avec un marché minier moins dynamique et la possibilité d'une baisse des prix de l'énergie.

L'annonce faite par le gouvernement fédéral le 31 octobre 2006 au sujet de l'imposition des fiducies de revenu a suscité l'incertitude du marché des nouvelles émissions. Nous ne prévoyons pas que les revenus globaux en subiront les contrecoups de façon marquée.

À mesure que le portefeuille de Services de banque d'affaires se rétrécit, les occasions de revenu dans ce secteur devraient diminuer.

Nous avons commencé à tirer profit de nos stratégies, amorcées à la fin de 2005 et poursuivies en 2006, visant à améliorer le profil de risque du portefeuille de prêts de détail non garantis, et devrions continuer à le faire au cours du prochain exercice. Bien que le cycle de crédit devrait demeurer favorable à court terme, le faible niveau des taux de défaillance des entreprises ne devrait pas se maintenir à long terme.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous recourons à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Celles-ci sont décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Revenu net d'intérêts sur une base d'imposition équivalente (BIE)

Nous rajustons le revenu net d'intérêts en fonction du bénéfice exonéré d'impôts sur une base équivalente avant impôts. L'écriture correspondante est enregistrée dans la charge d'impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité et le revenu de négociation (BIE). Nous sommes d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, ce qui permet aux utilisateurs de notre information financière d'effectuer des comparaisons plus facilement.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Il se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque des produits, des clients et des secteurs d'activité, au besoin. L'écart entre le total des capitaux propres et le capital économique est intégré au poste Siège social et autres. De temps à autre, des améliorations sont apportées à notre modèle du capital économique dans le cadre de son processus de mesure des risques. Tout changement est appliqué prospectivement. Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique selon les PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice net, rajusté pour une imputation au capital, détermine le bénéfice économique. Il mesure le rendement généré par chaque secteur d'activité en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement sectoriel des capitaux propres

Nous utilisons le rendement sectoriel des capitaux propres comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres (RCP) pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital réparti entre les secteurs. Nous utilisons le capital économique afin de calculer le RCP sectoriel. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Ratio détail – gros

Bien que la CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC, certaines institutions financières regroupent ces services avec ceux de détail. De temps à autre, certaines mesures seront présentées selon Marchés de détail CIBC et le Groupe Entreprises aux fins de comparaison. Ces mesures comprennent le ratio détail – gros, les revenus, le bénéfice net et le capital économique.

Impôts sur les bénéfices rajustés

Nous croyons que le taux d'imposition réel rajusté et le taux d'imposition réel rajusté (BIE) offrent une meilleure compréhension de notre taux d'imposition réel car il tient compte des recouvrements d'impôts et de l'incidence du changement des taux d'imposition prévus dans le budget fédéral. Cette mesure non conforme aux PCGR peut être utile aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Prêts sous gestion

Les prêts sous gestion excluent l'incidence de la titrisation. Par l'entremise d'opérations de titrisation, nous vendons des groupes de prêts à des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) qui émettent des titres à des investisseurs. Les prêts sont retirés du bilan consolidé. Nous nous servons de cette mesure pour évaluer le rendement du crédit et le rendement financier global des prêts sous-jacents.

Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures selon les PCGR :

Mesures de l'état des résultats

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2006	Total des revenus	8 108 \$	2 660 \$	564 \$	11 332 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	224	–	224
	Revenus (BIE)	8 108 \$	2 884 \$	564 \$	11 556 \$
	Bénéfice net	1 858 \$	646 \$	142 \$	2 646 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	487	250	18	755
	Bénéfice économique	1 371 \$	396 \$	124 \$	1 891 \$
	Coefficient d'efficacité	61,3 %	76,7 %	négl.	65,9 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	5,9	négl.	1,3
	Coefficient d'efficacité (BIE)	61,3 %	70,8 %	négl.	64,6 %
2005	Total des revenus	8 160 \$	3 384 \$	929 \$	12 473 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	191	–	191
	Revenus (BIE)	8 160 \$	3 575 \$	929 \$	12 664 \$
	Bénéfice net (perte nette)	1 573 \$	(1 671) \$	66 \$	(32) \$
	Moins : montant au titre du capital économique	484	254	16	754
	Bénéfice (perte) économique	1 089 \$	(1 925) \$	50 \$	(786) \$
	Coefficient d'efficacité	62,8 %	152,1 %	négl.	86,9 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	8,1	négl.	1,3
	Coefficient d'efficacité (BIE)	62,8 %	144,0 %	négl.	85,6 %
2004	Total des revenus	7 711 \$	3 497 \$	567 \$	11 775 \$
	Ajouter : rajustement selon la BIE	–	150	–	150
	Revenus (BIE)	7 711 \$	3 647 \$	567 \$	11 925 \$
	Bénéfice net	1 406 \$	660 \$	25 \$	2 091 \$
	Moins : montant au titre du capital économique	489	310	27	826
	Bénéfice (perte) économique	917 \$	350 \$	(2) \$	1 265 \$
	Coefficient d'efficacité	62,7 %	78,4 %	négl.	70,1 %
	Moins : rajustement selon l'incidence de la BIE	–	3,2	négl.	0,9
	Coefficient d'efficacité (BIE)	62,7 %	75,2 %	négl.	69,2 %

négl. - négligeable

Détail

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Revenus			
Marchés de détail CIBC	8 108 \$	8 160 \$	7 711 \$
Ajouter : Groupe Entreprises	441	449	452
	8 549 \$	8 609 \$	8 163 \$
Bénéfice net			
Marchés de détail CIBC	1 858 \$	1 573 \$	1 406 \$
Ajouter : Groupe Entreprises	135	110	124
	1 993 \$	1 683 \$	1 530 \$

Activités de gros

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Revenus			
Marchés mondiaux CIBC	2 660 \$	3 384 \$	3 497 \$
Moins : Groupe Entreprises	441	449	452
	2 219 \$	2 935 \$	3 045 \$
Bénéfice net (perte nette)			
Marchés mondiaux CIBC	646 \$	(1 671)\$	660 \$
Moins : Groupe Entreprises	135	110	124
	511 \$	(1 781)\$	536 \$

Revenu de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Revenu de négociation	685 \$	820 \$	725 \$
Ajouter : rajustement selon la BIE	221	176	138
Revenu de négociation (BIE)	906 \$	996 \$	863 \$

Prêts sous gestion (déduction faite de la provision)

En millions de dollars, au 31 octobre		Présentés	Titrisés	Gérés
2006	Prêts hypothécaires à l'habitation	81 333 \$	19 896 \$	101 229 \$
	Cartes de crédit	7 046	4 469	11 515
	Entreprises et gouvernements	29 819	375	30 194
2005	Prêts hypothécaires à l'habitation	77 179 \$	17 469 \$	94 648 \$
	Cartes de crédit	6 448	4 088	10 536
	Entreprises et gouvernements	30 569	–	30 569
2004	Prêts hypothécaires à l'habitation	72 553 \$	11 833 \$	84 386 \$
	Cartes de crédit	8 347	3 177	11 524
	Entreprises et gouvernements	30 815	109	30 924

Impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		2006
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	A	3 315 \$
Ajouter : rajustement selon la BIE	B	224
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle (BIE)	C	3 539 \$
Impôts sur les bénéfices présentés selon les états financiers	D	640 \$
Rajustement selon la BIE	B	224
Recouvrements d'impôts sur les bénéfices	E	161
Changements de taux d'imposition futurs prévus dans le budget fédéral	F	(9)
Impôts sur les bénéfices rajustés	G	1 016 \$
Taux d'imposition réel	D/A	19,3 %
Taux d'imposition réel rajusté	(D+E+F)/A	23,9 %
Taux d'imposition réel rajusté (BIE)	G/C	28,7 %

Analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière

REVUE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Revenu net d'intérêts

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Actif moyen	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$
Revenu net d'intérêts	4 435	4 937	5 258
Marge d'intérêts nette	1,52 %	1,71 %	1,87 %

Le revenu net d'intérêts a diminué de 502 M\$, ou 10 %, par rapport à 2005, essentiellement en raison de l'augmentation des frais de financement des activités de négociation. Le rétrécissement des marges sur les produits de prêt et l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été en partie compensés par la hausse des intérêts et des dividendes sur les valeurs du compte de négociation et les prêts, la croissance du volume des cartes de crédit, des dépôts et des prêts hypothécaires, et la réduction des charges de couverture associées aux prêts hypothécaires refinancés avant échéance.

D'autres renseignements sur le revenu net d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés dans l'Information financière annuelle supplémentaire.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 639 M\$, ou 8 %, par rapport à 2005.

Revenu autre que d'intérêts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Honoraires de prise ferme et honoraires de consultation	633 \$	727 \$	797 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	778	794	760
Commissions sur crédit	320	346	314
Honoraires d'administration de cartes	251	317	407
Honoraires de gestion de placements et de garde	445	391	353
Revenu tiré des fonds communs de placement	748	690	615
Revenu tiré des assurances	290	265	176
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	869	912	892
Revenu de négociation	1 129	801	618
Gains sur valeurs du compte de placement, montant net	40	577	236
Revenu tiré des créances titrisées	515	362	191
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	300	555	280
Divers	579	799	878
Total du revenu autre que d'intérêts	6 897 \$	7 536 \$	6 517 \$

Les *honoraires de prise ferme* et les *honoraires de consultation* ont reculé de 94 M\$, ou 13 %, surtout à cause du ralentissement des nouvelles émissions.

Les *commissions sur crédit* ont diminué de 26 M\$, ou 8 %, surtout en raison de la réduction des services bancaires d'investissement en Europe.

Les *honoraires d'administration des cartes* ont chuté de 66 M\$, ou 21 %, surtout grâce à l'accroissement des créances titrisées, contrebalancé en partie par la hausse des volumes d'achat.

Les *honoraires de gestion de placements et de garde* ont progressé de 54 M\$, ou 14 %, principalement du fait d'une hausse des soldes d'actifs sous gestion moyens.

Le *revenu tiré des fonds communs de placement* a augmenté de 58 M\$, ou 8 %, surtout en raison de l'accroissement des fonds sous gestion moyens.

Le *revenu tiré des assurances* s'est accru de 25 M\$, ou 9 %, essentiellement en raison de la hausse du revenu tiré de la réassurance.

Les *commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières* ont reculé de 43 M\$, ou 5 %, en raison de la diminution des nouvelles émissions.

Le *revenu de négociation* s'est accru de 328 M\$, ou 41 %, principalement en raison de la hausse des activités de négociation. Voir la section Total du revenu de négociation pour plus de renseignements.

Les *gains sur valeurs du compte de placement, montant net* comprennent les gains et les pertes réalisés sur cessions, déduction faite des baisses de valeur, ce qui reflète la dépréciation durable des valeurs du compte de placement. Le revenu a diminué de 537 M\$, ou 93 %, particulièrement en raison de la baisse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur (l'exercice précédent incluait des gains à la vente de GPI et de Shoppers).

Le *revenu des créances titrisées* a augmenté de 153 M\$, ou 42 %, surtout en raison de l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes.

Le *revenu tiré des opérations de change autres que de négociation* a chuté de 255 M\$, ou 46 %, surtout en raison de la diminution de la contrepassation des soldes cumulés comptabilisés dans la composante écart de conversion découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos établissements étrangers (voir la section Siège social et autres pour plus de renseignements).

Le poste *Divers* comprend les gains et les pertes liés à la cession d'immobilisations, la vente de filiales et d'actifs non sectoriels, les gains et les pertes réalisés liés à la vente et à la baisse de valeur de participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de sociétés en commandite, et d'autres commissions et honoraires. La diminution de 220 M\$, ou 28 %, de ce poste tient surtout aux gains à la vente de Juniper et de Republic Bank à l'exercice précédent. Les pertes liées aux programmes de couverture de prêts aux entreprises étaient plus élevées pour l'exercice considéré.

Total du revenu de négociation

Total du revenu de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Composition du revenu de négociation :			
Revenu net (frais nets) d'intérêts	(444) \$	19 \$	107 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 129	801	618
Total du revenu de négociation	685 \$	820 \$	725 \$

Le total du revenu de négociation a diminué de 135 M\$, ou 16 %, par rapport à 2005, surtout en raison de la baisse du revenu découlant de la déconsolidation de certaines EDDV. La hausse des frais nets d'intérêts liés aux activités de négociation découlant de la croissance des coûts de financement des positions de négociation a été grandement contrebalancée par l'augmentation du revenu autre que d'intérêts lié aux activités de négociation.

De plus amples renseignements sur la composition de notre revenu de négociation par type de produits se trouvent à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Dotation à la provision pour (reprise de) pertes sur créances

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Spécifique	612 \$	756 \$	703 \$
Générale	(64)	(50)	(75)
Total	548 \$	706 \$	628 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 158 M\$, ou 22 %, par rapport à 2005.

La provision spécifique a diminué de 144 M\$, ou 19 %. La provision spécifique pour pertes sur créances attribuable aux prêts à la consommation a diminué de 83 M\$, surtout en raison de l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes et des améliorations sur le plan du crédit personnel. La provision spécifique pour pertes sur créances attribuable au portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué de 61 M\$, surtout en raison des recouvrements et des reprises de prêts dans le secteur agricole et le secteur des grandes entreprises.

L'exercice considéré a profité de la reprise plus élevée de la provision générale, reflétant la meilleure qualité du crédit de nos portefeuilles de prêts.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 3 371 M\$, ou 31 %, par rapport à 2005.

Frais autres que d'intérêts

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 076 \$	2 220 \$	2 126 \$
Primes au rendement	971	912	1 147
Commissions	609	590	522
Avantages sociaux	632	602	604
	4 288	4 324	4 399
Frais d'occupation	562	641	634
Matériel informatique et matériel de bureau	1 111	1 166	1 138
Communications	297	324	331
Publicité et expansion des affaires	222	260	279
Honoraires	163	325	326
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	135	118	138
Divers	691	3 682	1 006
Total des frais autres que d'intérêts	7 469 \$	10 840 \$	8 251 \$

Les *salaires et les avantages sociaux* ont diminué de 36 M\$, ou 1 %, essentiellement en raison de la réduction de l'effectif et de la baisse des indemnités de cessation d'emploi, contrebalancées en partie par les augmentations de salaire habituelles et par la hausse de la rémunération liée au rendement et de la charge de retraite.

Les *frais d'occupation* ont diminué de 79 M\$, ou 12 %, les *frais pour matériel informatique et matériel de bureau* ont reculé de 55 M\$, ou 5 %, et les *honoraires* ont baissé de 162 M\$, ou 50 %, du fait que les dépenses consacrées aux projets technologiques sont redevenues plus normales. Les frais d'occupation de l'exercice précédent comprenaient des pertes de sous-location liées à nos locaux de New York.

Les *frais de publicité et d'expansion des affaires* ont reculé de 38 M\$, ou 15 %, principalement en raison d'une diminution des dépenses de marketing et de dépenses engagées dans le cadre de conférences.

Le poste *Divers*, qui comprend les services extérieurs, les pertes

d'exploitation et d'autres frais touchant le personnel et les dons, a diminué de 2 991 M\$, ou 81 %, parce que l'exercice précédent comprenait des provisions pour les affaires judiciaires liées à Enron et les règlements relatifs aux fonds de couverture.

Au 31 octobre 2006, nous comptons un effectif permanent de 37 016 employés, soit 292 employés de moins qu'en 2005, surtout en raison des programmes de réduction de l'effectif.

Participations sans contrôle

Participations sans contrôle

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Participations sans contrôle	29 \$	170 \$	15 \$

Les participations sans contrôle ont diminué de 141 M\$, ou 83 %, par rapport à 2005, principalement en raison de la déconsolidation de certaines EDDV pour lesquelles nous ne sommes plus considérés comme le principal bénéficiaire.

Impôts et taxes

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les activités de la CIBC à titre d'entité juridique canadienne, ainsi que sur ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont composés de la taxe sur les produits et services (TPS), des taxes de vente, des charges sociales, des impôts et taxes sur le capital, de l'impôt foncier et des taxes d'affaires. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects a diminué de 188 M\$, ou 13 %, par rapport à 2005.

Impôts et taxes

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Charge d'impôts	640 \$	789 \$	790 \$
Impôts indirects			
TPS et taxes de vente	219	250	244
Charges sociales	188	211	203
Impôts et taxes sur le capital	129	112	132
Impôt foncier et taxes d'affaires	43	45	34
Total des impôts indirects	579	618	613
Total des impôts et taxes	1 219 \$	1 407 \$	1 403 \$
Impôts sur les bénéfices en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	19,3 %	85,1 %	27,3 %
Total des impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et taxes et participations sans contrôle	31,3 %	91,1 %	40,0 %

La charge d'impôts a diminué de 149 M\$, ou 19 %, malgré la hausse des bénéfices à l'exercice considéré, principalement en raison de l'augmentation du recouvrement d'impôts relatif à la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron limité à 297 M\$ à l'exercice précédent. La diminution du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos établissements étrangers et la hausse des recouvrements d'impôts liés à la résolution favorable de vérifications fiscales ainsi que la diminution des passifs éventuels au titre des impôts et taxes ont également contribué à la diminution de la charge d'impôts pour l'exercice considéré.

Les impôts indirects ont diminué de 39 M\$. La TPS et les taxes de vente ont reculé de 31 M\$, essentiellement en raison de la réduction des dépenses et de la réduction du taux de la TPS, qui est passé de 7 % à 6 % le 1^{er} juillet 2006. Les charges sociales ont fléchi de 23 M\$ compte tenu que l'exercice précédent incluait un redressement de 23 M\$ de la charge

d'impôts. Ces diminutions ont été compensées par une augmentation des taxes sur le capital de 17 M\$, surtout en raison d'une augmentation du capital.

Pour un rapprochement de nos impôts sur les bénéfices dans les états des résultats consolidés avec le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada, voir la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Le taux d'imposition réel et la base d'imposition équivalente (BIE) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, exclusion faite des recouvrements d'impôts de 161 M\$ et d'une charge d'impôts de 9 M\$ liée aux changements futurs dans le budget fédéral, se sont établis respectivement à 23,9 %¹ et 28,7 %¹. Bien que les taux varient d'un trimestre à l'autre, nous estimons actuellement que le taux d'imposition réel durable se situera entre 21 % et 24 %, et que le taux d'imposition BIE durable se situera entre 25 % et 28 %.

REVUE DU BILAN CONSOLIDÉ

Bilan consolidé condensé

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Actif		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 853 \$	11 852 \$
Valeurs mobilières		
Compte de placement	21 167	14 342
Compte de négociation	62 331	53 422
	83 498	67 764
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25 432	18 514
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 358	77 216
Particuliers	28 052	28 198
Cartes de crédit	7 253	6 655
Entreprises et gouvernements	30 404	31 350
Provision pour pertes sur créances	(1 442)	(1 636)
	145 625	141 783
Instrument dérivé à la valeur marchande	17 122	20 309
Autres actifs et acceptations	20 454	20 148
	303 984 \$	280 370 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	202 891 \$	192 734 \$
Instrument dérivé à la valeur marchande	17 330	20 128
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 788	14 883
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	30 433	14 325
Autres passifs et acceptations	21 013	21 121
Titres secondaires	5 595	5 102
Passif au titre des actions privilégiées	600	600
Participations sans contrôle	12	746
Capitaux propres	12 322	10 731
	303 984 \$	280 370 \$

Actif

Au 31 octobre 2006, l'actif total était de 23,6 G\$, ou 8 %, plus élevé qu'en 2005.

Les valeurs du compte de placement ont augmenté de 6,8 G\$, ou 48 %. Cette hausse est principalement attribuable au nombre plus élevé de titres du gouvernement requis pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les dépôts à terme et à l'augmentation des titres adossés à des créances hypothécaires détenus comme actifs de remplacement pour nos programmes de titrisation. Les valeurs du compte de négociation ont augmenté de 8,9 G\$, ou 17 %, principalement en raison de l'augmentation du nombre de titres de participation, de titres adossés à des emprunts hypothécaires et de titres de créance d'entreprises, contrebalancée en partie par la réduction des titres d'emprunt du gouvernement, par suite des activités normales axées sur les clients. De plus amples renseignements sur la composition des titres sont donnés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de convention de revente ont augmenté de 6,9 G\$, ou 37 %, principalement en raison des activités normales axées sur les clients.

Les prêts nets ont augmenté de 3,8 G\$, ou 3 %. Les augmentations des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts sur cartes de crédit attribuables à la croissance des activités (déduction faite des titrisations) ont été en partie contrebalancées par les réductions des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Une analyse détaillée du portefeuille de prêts est présentée à la section Gestion du risque de crédit.

Les instruments dérivés à la valeur marchande ont diminué de 3,2 G\$, ou 16 %, surtout en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'affaiblissement du dollar américain.

Passif

Au 31 octobre 2006, le passif total était de 22,0 G\$, ou 8 %, plus élevé qu'en 2005.

Les dépôts ont augmenté de 10,2 G\$, ou 5 %, principalement en raison de la croissance des volumes des activités de détail et de l'augmentation du financement de la trésorerie. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 9 afférente aux états financiers consolidés et l'Information financière annuelle supplémentaire.

Les instruments dérivés à la valeur marchande ont diminué de 2,8 G\$, ou 14 %, pour les mêmes raisons que celles décrites ci-dessus pour les actifs relatifs aux instruments dérivés.

Les engagements liés à des valeurs vendues à découvert ont diminué de 1,1 G\$, ou 7 %, principalement en raison des activités normales axées sur les clients.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont augmenté de 16,1 G\$, reflétant l'augmentation des activités de négociation et la hausse des besoins de financement.

Les titres secondaires ont augmenté de 493 M\$, ou 10 %, en raison de l'émission de nouvelles débentures, déduction faite des remboursements et des rachats. De plus amples renseignements sur les titres secondaires sont donnés à la note 11 afférente aux états financiers consolidés.

Les participations sans contrôle ont chuté de 734 M\$ en raison de la déconsolidation de certaines EDDV au cours de l'exercice.

Capitaux propres

Au 31 octobre 2006, les capitaux propres ont augmenté de 1,6 G\$, ou 15 %, par rapport à ceux de 2005, reflétant l'augmentation des bénéfices non répartis.

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

2006

FirstCaribbean International Bank

En 2006, nous avons annoncé la signature d'une entente définitive pour acquérir une participation de 90 % à 100 % de Barclays Bank PLC (Barclays) dans FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean). Barclays détient actuellement une participation de 43,7 % dans FirstCaribbean. L'opération, qui est assujettie à l'approbation des autorités réglementaires, devrait être conclue d'ici la fin de l'année civile 2006. En vertu de l'entente définitive, nous allons d'abord acquérir une participation de 90 % de Barclays dans FirstCaribbean au coût de 1,62 \$ US par action ordinaire de FirstCaribbean. Dans les plus brefs délais, nous sommes tenus de procéder à une offre publique de rachat pour la participation restante de Barclays et la participation de 12,6 % détenue par les actionnaires minoritaires au même prix. Nous paierons également une somme additionnelle à Barclays, ainsi qu'aux autres actionnaires qui remettent leurs actions dans le cadre de l'offre publique de rachat, pour tenir compte des dividendes relativement à la période durant laquelle les actions ont été détenues avant la clôture.

Si nous faisons l'acquisition de 100 % de la participation de Barclays et que les autres actionnaires minoritaires ne remettent pas leurs actions, la contrepartie totale s'élèvera à environ 1,08 G\$ US et nous détiendrons environ 87,4 % des actions ordinaires de FirstCaribbean. Nous avons l'intention de payer les actions ordinaires de FirstCaribbean en espèces.

Nous détenons actuellement une participation de 43,7 % de FirstCaribbean, que nous comptabilisons à la valeur de consolidation. Les états financiers de FirstCaribbean seront consolidés à compter de la date de la conclusion de l'opération.

INTRIA Items Inc.

En 2006, nous avons acquis la participation sans contrôle que Fiserv Solutions of Canada Inc. détenait dans INTRIA Items Inc. (INTRIA). Cette dernière est désormais une filiale en propriété exclusive.

L'acquisition n'a pas eu d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

2005

Enron

En 2005, la CIBC a réglé deux importantes poursuites liées à Enron, soit *Newby, et al. v. Enron Corp., et al.*, ainsi que la poursuite en faillite appelée *Megaclaims*.

La CIBC est défenderesse à un certain nombre d'autres actions liées à Enron. En 2005, nous avons haussé de 2,83 G\$ avant impôts (2,53 G\$ après impôts) la provision destinée à couvrir les règlements et pour constituer une provision en vue des autres dossiers liés à Enron, dont nous évaluons régulièrement le caractère adéquat.

Fonds de couverture

Au cours de 2005, la CIBC a conclu des règlements avec la SEC et le bureau du procureur général de l'État de New York (le NYAG) concernant des questions se rapportant à des opérations de la CIBC avec certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement. Nous avons comptabilisé 158 M\$ pour couvrir les règlements qui ont été répartis de façon égale entre les secteurs d'activité de Marchés de détail CIBC et de Marchés mondiaux CIBC.

Par ailleurs, deux filiales de la CIBC et un ancien employé ont été désignés comme défendeurs dans un certain nombre de recours collectifs et dérivés concernant des fonds de couverture ayant participé à des opérations

d'anticipation du marché des fonds communs de placement, présentés conjointement devant la Cour de District des États-Unis du District de Maryland. Seuls deux recours contre les défendeurs liés à la CIBC n'ont pas été officiellement rejetés. Le tribunal a indiqué son intention de rejeter également les deux derniers recours.

Vente de Juniper Financial Corp.

En 2005, nous avons vendu Juniper Financial Corp. (Juniper), à Barclays pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain à la vente de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) au poste Revenu autre que d'intérêt – Divers. Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction de Juniper. La vente n'a pas eu d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Vente de la participation dans la Republic Bank Limited

En 2005, nous avons vendu notre participation dans la Republic Bank Limited à Trinité et Tobago et constaté un gain de 25 M\$ (25 M\$ après impôts). Parallèlement, FirstCaribbean, dans laquelle nous détenons une participation en actions, a également vendu sa participation dans la Republic Bank Limited. Notre quote-part du revenu découlant du gain à la vente s'est établie à 60 M\$ (60 M\$ après impôts). En tout, nous avons comptabilisé un gain de 85 M\$ après impôts à la vente.

Vente d'EDULINX Canada Corporation

En 2005, nous avons vendu EDULINX Canada Corporation, filiale en propriété exclusive, prestataire de services de prêts aux étudiants du Canada. Le gain à la vente a été négligeable et la vente n'a pas eu d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Cession importante des Services de banque d'affaires

En 2005, nous avons vendu les six millions d'actions de GPI et 1,8 million d'actions de Shoppers par la résiliation anticipée d'instruments dérivés au titre de couvertures et la vente concomitante de ces placements. Nous avons constaté un gain global de 294 M\$ (241 M\$ après impôts) par suite de ces ventes.

2004

Questions réglementaires

Le 22 décembre 2003, nous avons conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions au code pénal qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans se terminant le 22 décembre 2006, dont notre collaboration soutenue avec le département de la Justice des États-Unis, notre reconnaissance de responsabilité pour la conduite de nos employés, notre consentement à nous retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, notre consentement à adopter et mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et contreparties et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et notre engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller notre observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice des États-Unis et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour vérifier et surveiller notre observation de ces politiques.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action, trimestres terminés le	2006				2005			
	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.
Revenu								
Marchés de détail CIBC	2 043 \$	2 042 \$	1 964 \$	2 059 \$	2 060 \$	2 021 \$	1 971 \$	2 108 \$
Marchés mondiaux CIBC	697	677	607	679	964	929	742	749
Siège social et autres	147	111	195	111	399	201	107	222
Total des revenus	2 887	2 830	2 766	2 849	3 423	3 151	2 820	3 079
Revenu net d'intérêts	1 130	1 121	1 036	1 148	1 172	1 219	1 224	1 322
Revenu autre que d'intérêts	1 757	1 709	1 730	1 701	2 251	1 932	1 596	1 757
Total des revenus	2 887	2 830	2 766	2 849	3 423	3 151	2 820	3 079
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	152	138	166	170	199	159	178
Frais autres que d'intérêts	1 889	1 887	1 825	1 868	2 057	4 850	2 032	1 901
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	906	791	803	815	1 196	(1 898)	629	1 000
Impôts sur les bénéfices	87	125	190	238	436	(106)	176	283
Participations sans contrôle	–	4	28	(3)	32	115	13	10
Bénéfice net (perte nette)	819 \$	662 \$	585 \$	580 \$	728 \$	(1 907) \$	440 \$	707 \$
Par action – bénéfice de base (perte de base)	2,34 \$	1,88 \$	1,65 \$	1,64 \$	2,08 \$	(5,77) \$	1,21 \$	1,96 \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ¹	2,32 \$	1,86 \$	1,63 \$	1,62 \$	2,06 \$	(5,77) \$	1,20 \$	1,94 \$

1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le premier trimestre est généralement caractérisé par une hausse des achats par carte de crédit pendant la période des Fêtes. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre une diminution des bénéfices. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activités sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de gros.

Revenus

Les revenus de Marchés de détail CIBC ont été relativement constants au cours des derniers trimestres, grâce à une croissance des volumes et des revenus tirés des frais, l'amélioration des marges sur dépôts étant contrebalancée par les titrisations et le rétrécissement des marges dans les secteurs des prêts hypothécaires et du crédit personnel. Les revenus ont diminué au deuxième trimestre de 2006 et de 2005, surtout en raison du nombre inférieur de jours. Les revenus ont été particulièrement élevés au premier trimestre de 2005 parce qu'ils comprenaient les gains à la vente de Republic Bank et d'ACE.

Les revenus de Marchés mondiaux CIBC sont influencés en grande partie par les activités des marchés financiers et des dessaisissements des Services de banque d'affaires. La diminution des activités dans le secteur des Services bancaires d'investissement et produits de crédit a entraîné la chute des revenus au cours du deuxième trimestre de 2006. La hausse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur, a contribué à l'augmentation des revenus au cours du troisième et quatrième trimestre de 2005.

Les revenus de Siège social et autres subissent l'incidence des éléments importants non compris dans les autres secteurs d'activité. Les revenus étaient plus élevés au premier trimestre de 2005 en raison du gain à la vente de Juniper et au troisième trimestre de 2005 en raison de la hausse des revenus d'une EDDV consolidée. Les revenus de change découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis tirés de nos établissements étrangers ont engendré une augmentation des revenus au deuxième trimestre de 2006 et au quatrième trimestre de 2005.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans le portefeuille de prêts. Les provisions liées au crédit de détail ont diminué au cours de la période. Les provisions liées aux cartes ont régressé en raison de l'accroissement des titrisations. Les provisions pour prêts dans le secteur agricole et pour prêts personnels non garantis ont également diminué. Le niveau des recouvrements et des reprises dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises ne devrait pas se maintenir. Les reprises de la provision générale sont incluses dans les deuxième et quatrième trimestres de 2006, ainsi que dans le quatrième trimestre de 2005, reflétant la meilleure qualité du crédit dans nos portefeuilles de prêts.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué au cours des récents trimestres en raison de notre initiative en matière de productivité. Le quatrième trimestre de 2005 comprenait des indemnités de cessation d'emploi plus élevées. Les frais autres que d'intérêts ont été particulièrement élevés au cours du troisième trimestre de 2005, puisqu'ils comprenaient la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron. Les provisions pour les règlements relatifs aux fonds de couverture étaient également incluses dans les deuxième et troisième trimestres de 2005.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices varient selon les changements dans les bénéfices et peuvent également subir l'incidence d'éléments importants. Les trois derniers trimestres de 2006 et le quatrième trimestre de 2005 comprenaient les recouvrements d'impôts liés à la résolution favorable de vérifications fiscales ainsi que la diminution des passifs éventuels au titre des impôts. La provision pour affaires judiciaires liées à Enron a entraîné une économie d'impôts au troisième trimestre de 2005. L'augmentation au quatrième trimestre de 2005 est principalement attribuable à la charge d'impôts découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis tirés de nos établissements étrangers.

Participations sans contrôle

Depuis le premier trimestre de 2005, les participations sans contrôle comprennent la consolidation des EDDV. Les participations sans contrôle étaient particulièrement élevées au troisième trimestre de 2005 surtout en raison des revenus accrus des EDDV consolidées. Au cours du premier trimestre de 2006, nous avons fait l'acquisition de la participation sans contrôle restante dans INTRIA. Au cours des trois premiers trimestres de 2006, nous avons procédé à la déconsolidation de certaines EDDV, ce qui a entraîné une réduction des participations sans contrôle.

REVUE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE**Comparaison avec le quatrième trimestre de 2005**

Le bénéfice net a augmenté de 91 M\$, ou 13 %, en regard du quatrième trimestre de 2005.

Le revenu net d'intérêts a diminué de 42 M\$, ou 4 %, principalement en raison de l'augmentation des coûts de financement des activités de négociation et du rétrécissement des marges sur les produits de prêts de détail. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des revenus de dividendes et d'intérêts sur les valeurs du compte de négociation, la hausse des revenus de trésorerie et les marges favorables sur dépôts. Le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait des frais d'intérêts de 53 M\$ liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis.

Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 494 M\$, ou 22 %, principalement en raison des revenus de change de 301 M\$ découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis et du gain de 294 M\$ réalisé à la vente de GPI et Shoppers au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités de négociation et des opérations de couverture portant sur les attributions de droits à la plus-value des actions (DPVA) ont été plus élevés au cours du trimestre écoulé.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a chuté de 78 M\$, ou 46 %, surtout en raison de la réduction des pertes découlant des prêts personnels non garantis et des prêts aux PME et au secteur agricole, en partie contrebalancée par une diminution de la reprise sur provision générale.

La baisse de 168 M\$, ou 8 %, des frais autres que d'intérêts est principalement attribuable à la réduction des indemnités de cessation

d'emploi, des frais d'occupation et des honoraires. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par la hausse des charges relatives aux DPVA et de la rémunération liée au rendement.

La charge d'impôts a diminué de 349 M\$, ou 80 %, surtout en raison de la charge d'impôts liée au rapatriement du capital et des bénéfices non répartis mentionnée précédemment au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les participations sans contrôle étaient de néant en raison de la déconsolidation de certaines EDDV au cours des trois premiers trimestres de 2006 et de l'acquisition de la participation sans contrôle restante dans INTRIA le 1^{er} novembre 2005.

Comparaison avec le troisième trimestre de 2006

Le bénéfice net a augmenté de 157 M\$, ou 24 %, en regard du trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêts était comparable à celui du trimestre précédent.

Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 48 M\$, ou 3 %, surtout en raison de la hausse des commissions sur crédit et des honoraires de prise ferme et de consultation, et de la hausse des revenus liés aux opérations de couverture portant sur les DPVA. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la hausse des pertes liées aux programmes de couverture de prêts aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créance a chuté de 60 M\$, ou 39 %, surtout en raison de la reprise de 39 M\$ de la provision générale et de l'amélioration du portefeuille de prêts personnels non garantis.

Les frais autres que d'intérêts ont été comparables à ceux de l'exercice précédent alors que les hausses des charges liées aux DPVA des frais de publicité ont été en grande partie contrebalancées par la réduction de la rémunération liée au rendement.

La charge d'impôts a diminué de 38 M\$, ou 30 %, principalement en raison de la hausse du recouvrement d'impôts relatif à la résolution favorable de vérifications fiscales et de la diminution des éventualités liées aux impôts, en partie contrebalancées par la hausse des bénéfices.

Les participations sans contrôle étaient de néant en raison de la déconsolidation de certaines EDDV au cours du trimestre précédent.

Vue d'ensemble des secteurs d'activité

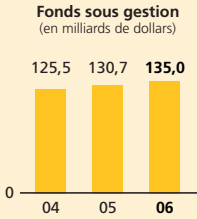
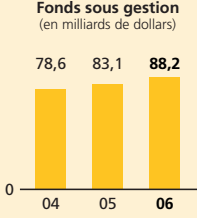
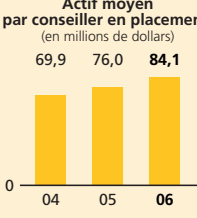
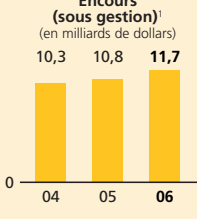
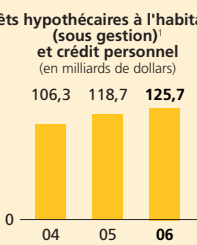
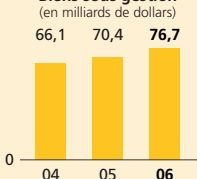
Marchés de détail CIBC

Vue d'ensemble	Marchés de détail CIBC comprend les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers et de PME, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde. En outre, nous détenons une participation de 43,7 % dans FirstCaribbean International Bank. En juin 2006, nous avons conclu une entente en vue d'acquiescer la participation de 43,7 % de Barclays Bank PLC dans FirstCaribbean et avons convenu de présenter une offre publique de rachat aux actionnaires publics de FirstCaribbean.
Objectif	L'objectif visé par Marchés de détail CIBC est de devenir la principale institution financière de ses clients.
Stratégie	La stratégie de Marchés de détail CIBC est d'approfondir les relations avec ses clients en satisfaisant un plus grand nombre de leurs besoins financiers. Pour y arriver, nous offrirons l'expérience clients fortunés à un plus grand nombre de clients et continuerons d'accroître la compétitivité des produits et de tirer parti de nos solides canaux de distribution de détail et des avoirs. Nous nous concentrons également sur l'amélioration de notre efficacité opérationnelle pour accroître notre pénétration du marché et la satisfaction de la clientèle, tout en nous positionnant pour connaître un succès à long terme.
Réalisations de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la satisfaction de la clientèle • Construction de neuf nouveaux centres bancaires offrant une gamme complète de services • Amélioration des services en direct et de GAB pour rendre les services bancaires de la CIBC encore plus pratiques • Extension du Service Impérial à cinq marchés à forte croissance et du service d'ouverture de compte de PME à tous les centres bancaires de la CIBC • Atteinte par CIBC Wood Gundy d'un niveau record de 116 G\$ d'actifs sous gestion à la fin de l'exercice • Amélioration de la qualité de notre portefeuille de prêts de détail grâce aux modifications apportées à la composition des prêts, de prêts non garantis vers prêts garantis
Priorités pour 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Stimuler la croissance de nos activités en approfondissant les relations avec nos clients • Accroître la productivité et l'efficacité opérationnelle • Continuer d'améliorer la qualité du crédit de notre portefeuille de détail

Marchés mondiaux CIBC

Vue d'ensemble	<p>Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros et des services financiers aux entreprises de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.</p> <p>Nous offrons des solutions innovatrices en matière de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches de qualité supérieure aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons.</p>
Objectif	L'objectif de Marchés mondiaux CIBC est de maintenir et d'accroître sa position de chef de file des banques d'investissement bien établies au Canada, de se concentrer plus particulièrement sur ses compétences sur le marché intermédiaire aux États-Unis, et de poursuivre ses activités en Europe et dans la région Asie-Pacifique.
Stratégie	<p>La stratégie de Marchés mondiaux CIBC consiste à se concentrer sur les occasions de croissance dans ses activités essentielles, tout en mettant l'accent sur la rentabilité, la productivité et l'efficacité.</p> <p>Nous sommes engagés à créer de la valeur pour nos clients grâce à des compétences dans notre secteur, à la création de produits et à l'attention continue que nous accordons aux clients.</p>
Réalisations de 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Position de chef de file du marché pour les activités de fusions et acquisitions canadiennes, grâce au rôle de conseil pour des opérations importantes, tant par leur nombre que par leur valeur; conclusion de la plus importante opération dans le secteur minier au monde • Maintien de la position de chef de file du marché des produits structurés de détail et des fiducies de revenu, ainsi que dans la prise ferme des titres de participation au Canada • Expansion du groupe de financement immobilier aux États-Unis • Poursuite de la croissance dans le secteur des services non traditionnels, dont nos compétences de négociation électronique et les principales activités de courtage • Lancement du premier instrument structuré de financement sur le marché canadien • Lancement de la première opération de placement de titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux de la CIBC
Priorités pour 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans les activités essentielles au Canada afin de relever la valeur de la CIBC • Nous positionner de façon à accroître notre rentabilité aux États-Unis • Cibler les nouveaux groupes clients et les opérations structurées pour favoriser la croissance

Marchés de détail CIBC

Secteur d'activité	Priorités	Mesures									
Services bancaires personnels et PME	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un service à la clientèle cohérent et de haute qualité - Accroître les aptitudes en vente et en service - Améliorer la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction de la clientèle - Total des fonds sous gestion pour les clients 	<p>Fonds sous gestion (en milliards de dollars)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Fonds sous gestion (en milliards de dollars)</th></tr> <tr><td>04</td><td>125,5</td></tr> <tr><td>05</td><td>130,7</td></tr> <tr><td>06</td><td>135,0</td></tr> </table>	Année	Fonds sous gestion (en milliards de dollars)	04	125,5	05	130,7	06	135,0
Année	Fonds sous gestion (en milliards de dollars)										
04	125,5										
05	130,7										
06	135,0										
Service Impérial	<ul style="list-style-type: none"> - Tirer parti du leadership en matière de services de conseil en centre bancaire en introduisant le Service Impérial dans les marchés prometteurs - Continuer d'améliorer le Service Impérial et l'expérience client - Améliorer la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction de la clientèle - Total des fonds sous gestion pour les clients 	<p>Fonds sous gestion (en milliards de dollars)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Fonds sous gestion (en milliards de dollars)</th></tr> <tr><td>04</td><td>78,6</td></tr> <tr><td>05</td><td>83,1</td></tr> <tr><td>06</td><td>88,2</td></tr> </table>	Année	Fonds sous gestion (en milliards de dollars)	04	78,6	05	83,1	06	88,2
Année	Fonds sous gestion (en milliards de dollars)										
04	78,6										
05	83,1										
06	88,2										
Courtage de détail	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir notre leadership dans le courtage de plein exercice - Faire la transition à une clientèle de plus en plus fortunée - Garder le cap sur la croissance des activités assorties d'honoraires 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction de la clientèle - Actif moyen par conseiller - Pourcentage des revenus d'honoraires 	<p>Actif moyen par conseiller en placement (en millions de dollars)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Actif moyen par conseiller en placement (en millions de dollars)</th></tr> <tr><td>04</td><td>69,9</td></tr> <tr><td>05</td><td>76,0</td></tr> <tr><td>06</td><td>84,1</td></tr> </table>	Année	Actif moyen par conseiller en placement (en millions de dollars)	04	69,9	05	76,0	06	84,1
Année	Actif moyen par conseiller en placement (en millions de dollars)										
04	69,9										
05	76,0										
06	84,1										
Cartes	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un service à la clientèle cohérent et de haute qualité - Conserver la part du marché la plus importante au chapitre des encours et des volumes d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> - Part du marché - Pertes sur créances - Croissance des soldes 	<p>Encours (sous gestion)¹⁾ (en milliards de dollars)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Encours (sous gestion) (en milliards de dollars)</th></tr> <tr><td>04</td><td>10,3</td></tr> <tr><td>05</td><td>10,8</td></tr> <tr><td>06</td><td>11,7</td></tr> </table>	Année	Encours (sous gestion) (en milliards de dollars)	04	10,3	05	10,8	06	11,7
Année	Encours (sous gestion) (en milliards de dollars)										
04	10,3										
05	10,8										
06	11,7										
Prêts hypothécaires et crédit personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler des opérations de prêts de haute qualité dans le cadre des relations à long terme avec les clients - Continuer de gérer les pertes sur créances 	<ul style="list-style-type: none"> - Part du marché - Pertes sur créances - Croissance des soldes 	<p>Prêts hypothécaires à l'habitation (sous gestion) et crédit personnel (en milliards de dollars)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Prêts hypothécaires à l'habitation (sous gestion) et crédit personnel (en milliards de dollars)</th></tr> <tr><td>04</td><td>106,3</td></tr> <tr><td>05</td><td>118,7</td></tr> <tr><td>06</td><td>125,7</td></tr> </table>	Année	Prêts hypothécaires à l'habitation (sous gestion) et crédit personnel (en milliards de dollars)	04	106,3	05	118,7	06	125,7
Année	Prêts hypothécaires à l'habitation (sous gestion) et crédit personnel (en milliards de dollars)										
04	106,3										
05	118,7										
06	125,7										
Gestion d'actifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les solutions en matière de biens sous gestion - Améliorer le rendement des placements - Accroître la compétitivité des offres de services 	<ul style="list-style-type: none"> - Biens sous gestion - Part de marché - Rendement des placements 	<p>Biens sous gestion (en milliards de dollars)</p>  <table border="1"> <tr><th>Année</th><th>Biens sous gestion (en milliards de dollars)</th></tr> <tr><td>04</td><td>66,1</td></tr> <tr><td>05</td><td>70,4</td></tr> <tr><td>06</td><td>76,7</td></tr> </table>	Année	Biens sous gestion (en milliards de dollars)	04	66,1	05	70,4	06	76,7
Année	Biens sous gestion (en milliards de dollars)										
04	66,1										
05	70,4										
06	76,7										

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR à la page 37.

Résultats

Résultats – Marchés de détail CIBC

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Revenus			
Services bancaires personnels et PME	2 055 \$	2 492 \$	2 367 \$
Service Impérial	926	941	883
Courtage de détail	1 161	1 131	1 036
Cartes	1 404	1 447	1 384
Prêts hypothécaires et crédit personnel	1 483	1 065	974
Gestion d'actifs	369	378	366
Divers	710	706	701
Total des revenus	8 108	8 160	7 711
Dotation à la provision pour pertes sur créances	651	772	740
Frais autres que d'intérêts	4 969	5 126	4 839
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 488	2 262	2 132
Impôts sur les bénéfices	630	689	726
Bénéfice net	1 858 \$	1 573 \$	1 406 \$
Coefficient d'efficacité	61,3 %	62,8 %	62,7 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	49,7 %	42,2 %	37,0 %
Bénéfice économique ^{1,2}	1 371 \$	1 089 \$	917 \$

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Les résultats de Marchés de détail CIBC ont bénéficié de taux d'intérêt faibles qui ont favorisé la croissance des volumes de dépôts et de prêts. La confiance des investisseurs est demeurée élevée, ce qui a entraîné la stabilité des marchés financiers favorisant les activités de courtage de détail et de gestion de l'actif.

Le bénéfice net s'est apprécié de 285 M\$, ou 18 %, comparativement à l'exercice 2005, lequel englobait les éléments suivants :

- un gain de 85 M\$ (85 M\$ après impôts) à la vente de Republic Bank;
- une provision de 54 M\$ (27 M\$ après impôts) liée à des règlements pour fonds de couverture;
- un gain de 34 M\$ (22 M\$ après impôts) à la vente d'ACE.

Au cours de l'exercice écoulé, la croissance des volumes, la hausse des revenus de trésorerie répartis et les marges sur dépôts favorables ont été en partie atténuées par le rétrécissement des marges sur les produits de prêt. En outre, les résultats de l'exercice considéré ont également profité de la diminution des frais autres que d'intérêts et de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de recouvrements d'impôts de 70 M\$.

Revenus

Les revenus ont reculé de 52 M\$, ou 1 %, par rapport à 2005.

Les revenus de *Services bancaires personnels et PME* ont fléchi de 437 M\$, surtout en raison de la réduction des commissions tirées des prêts hypothécaires et du crédit personnel, qui découle surtout de la réduction des taux de commission internes, neutralisée en partie par la croissance des volumes et des marges sur dépôts favorables.

Les revenus de *Service Impérial* ont baissé de 15 M\$, surtout en raison de la baisse des commissions reçues à l'interne, contrebalancée en partie par la hausse des revenus tirés de la vente de produits de placement, les marges sur dépôts favorables et la croissance des volumes.

L'augmentation de 30 M\$ des revenus du *Courtage de détail* s'explique surtout par la montée des revenus d'honoraires, neutralisée en partie par la réduction des nouvelles émissions et des activités de négociation.

La diminution de 43 M\$ des revenus du segment *Cartes* est principalement attribuable à l'accroissement des créances titrisées pour lesquelles les pertes sur créances sont comprises dans les revenus. En outre, les marges ont décliné, et la diminution des opérations de titrisation a eu pour effet de réduire les gains liés à la titrisation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la croissance des volumes et la hausse des revenus tirés des frais. L'exercice précédent comprenait le gain réalisé à la vente d'ACE mentionnée précédemment.

Les revenus du segment *Prêts hypothécaires et crédit personnel* ont augmenté de 418 M\$, surtout en raison de la diminution des commissions versées déjà mentionnée, la réduction des charges de couverture associées aux prêts hypothécaires refinancés avant échéance et la croissance des volumes, contrebalancées en partie par le rétrécissement des marges.

Les revenus du segment *Gestion d'actifs* ont diminué de 9 M\$, surtout en raison de la hausse des commissions versées aux autres secteurs, en partie atténuée par la hausse des revenus tirés des frais découlant de la croissance des fonds sous gestion moyens.

Les revenus du segment *Divers* ont augmenté de 4 M\$ surtout en raison de la hausse des revenus de trésorerie répartis. L'exercice précédent comprenait le gain réalisé à la vente de Republic Bank mentionnée précédemment.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 121 M\$, ou 16 %, par rapport à 2005, principalement en raison de l'incidence de l'accroissement des créances titrisées du segment *Cartes*, des reprises dans le secteur agricole et de l'amélioration des prêts aux particuliers.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont chuté de 157 M\$, ou 3 %, par rapport à 2005, surtout en raison de la diminution des provisions relatives à des questions juridiques (l'exercice précédent comprenait la provision liée à des règlements pour fonds de couverture déjà mentionnée), des indemnités de cessation d'emploi et des charges de projet. Ces diminutions ont été en partie atténuées par la hausse des coûts du soutien du siège social, de la charge de retraite et de la rémunération liée au rendement.

L'effectif permanent comptait 23 396 employés à la fin de l'exercice, soit 689 de moins qu'en 2005, surtout en raison de la réaffectation de membres du personnel aux groupes Administration et Technologie et opérations, et des programmes de réduction de l'effectif.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont reculé de 59 M\$, ou 9 %, par rapport à 2005, surtout en raison du recouvrement d'impôts déjà mentionné, en partie contrebalancé par la hausse des bénéfices.

Actif moyen

L'actif moyen s'est établi à 187,8 G\$, en hausse de 2,6 G\$, ou 1 %, comparativement à 2005, principalement en raison d'augmentations dans les prêts hypothécaires à l'habitation et le crédit personnel garanti, atténuées en partie par une diminution dans les prêts aux entreprises. L'actif du segment *Cartes* a également diminué, en raison de l'augmentation des créances titrisées.

Biens administrés

Biens administrés

En milliards de dollars, au 31 octobre	2006	2005	2004
Particuliers	149,3 \$	139,5 \$	128,3 \$
Institutions	72,2	60,9	53,4
Fonds communs de placement de détail	47,5	43,4	40,5
	269,0 \$	243,8 \$	222,2 \$

Les biens administrés ont augmenté de 25,2 G\$, ou 10 %, par rapport à 2005, principalement en raison de la solidité des marchés financiers.

Perspectives pour 2007

Le contexte économique demeure positif pour l'exercice qui vient. Les taux d'intérêt et le taux de chômage devraient rester bas, ce qui devrait favoriser la croissance des prêts et des dépôts. Un ralentissement dans la hausse des prix de l'immobilier pourrait freiner les taux de croissance. Les marges sur les produits devraient demeurer stables compte tenu des taux d'intérêt prévus.

Les marchés des actions devraient demeurer solides. L'annonce faite par le gouvernement fédéral le 31 octobre 2006 au sujet de l'imposition des fiducies de revenu a semé l'incertitude sur le marché des nouvelles émissions.

Nous avons commencé à tirer profit de nos stratégies, amorcées à la fin de 2005 et poursuivies en 2006, visant à améliorer le profil de risque du portefeuille de prêts de détail non garantis, et devrions continuer à le faire au cours du prochain exercice.

Marchés mondiaux CIBC

Secteur d'activité	Priorités	Mesures								
Marchés financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la solidité au Canada - Investir des ressources financières supplémentaires pour soutenir nos clients - Poursuivre le perfectionnement de notre capacité dans le domaine des opérations structurées 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus - Rendement du capital - Parts du marché canadien <p>Revenus de Marchés financiers (en millions de dollars)</p> <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Revenus</th> </tr> <tr> <td>04</td> <td>1 497</td> </tr> <tr> <td>05</td> <td>1 391</td> </tr> <tr> <td>06</td> <td>1 401</td> </tr> </table>	Année	Revenus	04	1 497	05	1 391	06	1 401
Année	Revenus									
04	1 497									
05	1 391									
06	1 401									
Services bancaires d'investissement et produits de crédit	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir notre position de chef de file du marché en investissant dans nos principales relations - Accroître la souplesse du crédit pour soutenir notre clientèle principale - Accroître la pénétration du marché du financement immobilier - Améliorer l'efficacité de nos activités menées aux États-Unis 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus - Rendement du capital - Parts du marché canadien <p>Chef de file canadien au chapitre des fusions et acquisitions et des conseils financiers en termes de volume (en milliards de dollars)</p> <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Volume</th> </tr> <tr> <td>04</td> <td>16,3</td> </tr> <tr> <td>05</td> <td>33,6</td> </tr> <tr> <td>06</td> <td>79,6</td> </tr> </table>	Année	Volume	04	16,3	05	33,6	06	79,6
Année	Volume									
04	16,3									
05	33,6									
06	79,6									
Groupe Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Affermir et accroître les capacités du secteur afin de créer des partenariats avec les meilleures entreprises canadiennes du marché intermédiaire - Mettre sur pied des équipes axées sur les clients pour rehausser la position de la CIBC - Demeurer axé sur le rendement du capital investi grâce à des solutions et à des produits concurrentiels 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendement du capital - Qualité du crédit - Fidélisation de la clientèle <p>Revenus de Groupe Entreprises (en millions de dollars)</p> <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Revenus</th> </tr> <tr> <td>04</td> <td>452</td> </tr> <tr> <td>05</td> <td>449</td> </tr> <tr> <td>06</td> <td>441</td> </tr> </table>	Année	Revenus	04	452	05	449	06	441
Année	Revenus									
04	452									
05	449									
06	441									
Services de banque d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'alignement afin de soutenir notre plate-forme de services bancaires d'investissement à l'échelle mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus - Rendement du capital - Taille du portefeuille <p>Portefeuille de Services de banque d'affaires (en millions de dollars)</p> <table border="1"> <tr> <th>Année</th> <th>Portefeuille</th> </tr> <tr> <td>04</td> <td>1 875</td> </tr> <tr> <td>05</td> <td>1 383</td> </tr> <tr> <td>06</td> <td>1 352</td> </tr> </table>	Année	Portefeuille	04	1 875	05	1 383	06	1 352
Année	Portefeuille									
04	1 875									
05	1 383									
06	1 352									

Résultats

Résultats – Marchés mondiaux CIBC

En millions de dollars,
exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Revenus (BIE) ^{1,2}			
Marchés financiers	1 401 \$	1 391 \$	1 497 \$
Services bancaires d'investissement et produits de crédit	868	1 074	1 329
Groupes Entreprises	441	449	452
Services de banque d'affaires	232	714	351
Divers	(58)	(53)	18
Total des revenus (BIE) ^{1,2}	2 884	3 575	3 647
Rajustement selon la BIE	224	191	150
Total des revenus	2 660	3 384	3 497
Recouvrement de pertes sur créances	(39)	(17)	(55)
Frais autres que d'intérêts	2 041	5 149	2 741
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	658	(1 748)	811
Impôts sur les bénéfices	9	(148)	139
Participations sans contrôle	3	71	12
Bénéfice net (perte nette)	646 \$	(1 671) \$	660 \$
Coefficient d'efficacité	76,7 %	152,1 %	78,4 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ^{1,2}	70,8 %	144,0 %	75,2 %
Rendement des capitaux propres ^{1,2}	33,3 %	(89,1) %	27,1 %
Bénéfice (perte) économique ^{1,2}	396 \$	(1 925) \$	350 \$

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

2) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Marchés mondiaux CIBC est redevenue rentable, générant un bénéfice net de 646 M\$ et un rendement des capitaux propres¹ de 33,3 %. Les affaires judiciaires liées à Enron ont beaucoup nui à nos résultats de 2005.

Les activités ont continué de profiter de la vigueur de l'économie mondiale et du cycle de crédit favorable en 2006, qui ont permis de recouvrer des pertes sur créances.

Le bénéfice net s'est élevé à 646 M\$, contre une perte nette de 1 671 M\$ en 2005, qui comprenait la provision après impôts de 2 533 M\$ pour les affaires judiciaires liées à Enron et la provision après impôts de 28 M\$ pour les règlements associés aux fonds de couverture. Les revenus des segments Services de banque d'affaires et Services bancaires d'investissement et produits de crédit ont fléchi au cours de l'exercice. L'exercice 2006 a tiré parti de l'accroissement des recouvrements d'impôts.

Revenus

Les revenus ont reculé de 724 M\$, ou 21 %, par rapport à 2005.

Les revenus des *Marchés financiers* ont monté de 10 M\$, surtout en raison de la progression des revenus au chapitre des actions américaines et des activités des marchés des capitaux d'emprunt, en partie annulée par une baisse des revenus du côté des actions canadiennes.

Les revenus des *Services bancaires d'investissement et produits de crédit* ont descendu de 206 M\$, car les revenus de l'exercice précédent comprenaient des gains à la vente d'actifs de nos activités secondaires et abandonnées. Les pertes associées aux programmes de couverture des prêts aux entreprises ont été plus élevées au cours de l'exercice écoulé.

Les revenus des *Services de banque d'affaires* ont diminué de 482 M\$ par rapport à 2005, surtout en raison de l'amenuisement des gains, déduction faite des baisses de valeur, car l'exercice 2005 incluait des gains de 294 M\$ associés à GPI et à Shoppers (abordés à la section Événements importants). Le fléchissement des dividendes et des revenus d'intérêts et la déconsolidation d'une EDDV ont aussi contribué au repli des revenus en 2006.

Les revenus du segment *Divers* ont fléchi de 5 M\$, surtout en raison d'un gain à la vente d'un placement à l'exercice précédent. En 2006, les frais d'intérêts liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis ont diminué.

Recouvrement des pertes sur créances

Le recouvrement des pertes sur créances a monté de 22 M\$ par rapport à 2005, principalement grâce à un recul des pertes sur les prêts aux entreprises et à une amélioration des recouvrements et des reprises au chapitre des prêts importants aux grandes entreprises.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 3 108 M\$, ou 60 %, par rapport à 2005, surtout en raison de la provision de 2 830 M\$ pour les questions judiciaires liées à Enron et de la provision de 54 M\$ pour les règlements associés aux fonds de couverture au cours de l'exercice précédent. Les frais d'occupation, les honoraires, et les coûts de soutien du siège social et la charge de rémunération ont tous diminué par rapport à 2005.

L'effectif permanent comptait 2 291 employés à la fin de l'exercice, soit un nombre comparable à celui de 2005.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. Ainsi, la charge d'impôts totale constatée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale.

Les impôts sur les bénéfices ont monté de 157 M\$ par rapport à 2005, principalement en raison de la progression du bénéfice, en partie atténuée par la limite imposée au recouvrement d'impôts en 2005 sur la provision pour les questions judiciaires liées à Enron. L'exercice 2006 a profité d'une augmentation des recouvrements d'impôts.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle ont fléchi de 68 M\$, ou 96 %, par rapport à 2005, surtout en raison de la déconsolidation de certaines EDDV.

Actif moyen

À 102,9 G\$, l'actif moyen est comparable à celui de l'exercice précédent.

Perspectives pour 2007

Bien que les activités des services bancaires d'investissement et des marchés financiers soient difficiles à prédire, nous prévoyons des activités de fusions et d'acquisitions stables en 2007, mais un ralentissement sur le marché minier et dans le secteur de l'énergie qui verrait un affaiblissement des prix du pétrole et du gaz naturel. L'annonce faite par le gouvernement fédéral le 31 octobre 2006 concernant l'imposition des fiducies de revenu a suscité de l'incertitude sur le marché des nouvelles émissions. Puisque le portefeuille de Services de banque d'affaires continue de rétrécir, les occasions de revenu dans ce secteur devraient diminuer. Le cycle de crédit devrait demeurer favorable à court terme, mais, selon nous, il est peu probable que le faible niveau actuel des taux de défaillance des entreprises se maintienne à long terme.

1) Pour de plus amples précisions, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Siège social et autres

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Conformité, Affaires juridiques et réglementation, ainsi que Trésorerie et Gestion du risque (TGR) – qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que Juniper Financial Corp. (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises CIBC Mellon, les débentures d'Oppenheimer Holdings Inc. (vendues au cours de l'exercice) et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Le groupe TGR tire ses revenus des activités de financement et de couverture ainsi que des activités productrices d'intérêts, ces revenus étant généralement attribués aux secteurs d'activité. Les revenus non attribués sont affectés au groupe Siège social et autres.

Résultats

Résultats – Siège social et autres

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Total des revenus	564 \$	929 \$	567 \$
Recouvrement de pertes sur créances	(64)	(49)	(57)
Frais autres que d'intérêts	459	565	671
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	169	413	(47)
Impôts sur les bénéfices	1	248	(75)
Participations sans contrôle	26	99	3
Bénéfice net	142 \$	66 \$	25 \$

Aperçu financier

Le bénéfice net s'est accru de 76 M\$ par rapport à 2005, surtout en raison de la diminution des charges de projet et des coûts de soutien non répartis et la hausse des bénéfices des coentreprises CIBC Mellon. L'exercice précédent comprenait un gain de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) à la vente de Juniper. Le recouvrement d'impôts était comparable à celui de l'exercice précédent.

Nous avons rapatrié le capital et les bénéfices non répartis de nos activités étrangères au cours de l'exercice et de l'exercice précédent. Ce rapatriement a entraîné la contrepassation des soldes cumulés connexes de 47 M\$ (301 M\$ en 2005), qui avaient été comptabilisés précédemment dans la composante écart de conversion des capitaux propres. Ces soldes

ont été constatés au poste revenu autre que d'intérêts, revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans l'état des résultats consolidé. En outre, nous avons constaté une charge d'impôts de 47 M\$ (375 M\$ en 2005) au titre du rapatriement déjà mentionné. L'exercice précédent comprenait également la constatation d'un actif d'impôts futurs connexe de 67 M\$ lié aux pertes de change de 2004 sur les activités étrangères.

Revenus

Le total des revenus a reculé de 365 M\$, ou 39 %, par rapport à 2005, principalement en raison de la diminution du revenu tiré des opérations de change découlant du rapatriement mentionné ci-dessus. Au cours de l'exercice écoulé, la diminution des revenus tirés d'une EDDV en raison de sa déconsolidation, a été en partie atténuée par la hausse des revenus des coentreprises CIBC Mellon. L'exercice précédent comprenait le gain réalisé à la vente de Juniper mentionnée précédemment.

Recouvrement des pertes sur créances

Le recouvrement des pertes sur créances a bondi de 15 M\$, ou 31 %, par rapport à 2005, surtout en raison d'une augmentation de la reprise sur provision générale, reflétant la meilleure qualité du crédit dans nos portefeuilles de prêts.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 106 M\$, ou 19 %, par rapport à 2005, surtout du fait de la diminution des charges de projet et des coûts de soutien non répartis.

L'effectif permanent totalisait 11 329 employés à la fin de l'exercice, soit 405 de plus qu'en 2005, hausse attribuable surtout à la centralisation de certaines fonctions de soutien aux opérations.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont diminué de 247 M\$ par rapport à 2005, principalement en raison de l'incidence du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis mentionné ci-dessus. Le recouvrement d'impôts était comparable à celui de l'exercice précédent.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle ont chuté de 73 M\$, ou 74 %, par rapport à 2005, surtout en raison de la déconsolidation d'une EDDV. Nous avons en outre fait l'acquisition du reste de la participation sans contrôle dans INTRIA le 1^{er} novembre 2005.

Rétrospective du rendement financier de 2005

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2005	Revenu net d'intérêts	4 445 \$	279 \$	213 \$	4 937 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 933	2 883	720	7 536
	Revenu intersectoriel	(218)	222	(4)	–
	Total des revenus	8 160	3 384	929	12 473
	Dotation à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	772	(17)	(49)	706
	Frais autres que d'intérêts	5 126	5 149	565	10 840
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 262	(1 748)	413	927
	Impôts sur les bénéfices	689	(148)	248	789
	Participations sans contrôle	–	71	99	170
	Bénéfice net (perte nette)	1 573 \$	(1 671) \$	66 \$	(32) \$
2004	Revenu net d'intérêts	4 484 \$	515 \$	259 \$	5 258 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 438	2 769	310	6 517
	Revenu intersectoriel	(211)	213	(2)	–
	Total des revenus	7 711	3 497	567	11 775
	Dotation à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	740	(55)	(57)	628
	Frais autres que d'intérêts	4 839	2 741	671	8 251
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 132	811	(47)	2 896
	Impôts sur les bénéfices	726	139	(75)	790
	Participations sans contrôle	–	12	3	15
	Bénéfice net	1 406 \$	660 \$	25 \$	2 091 \$

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices terminés les 31 octobre 2005 et 2004.

Vue d'ensemble

La perte nette a atteint 32 M\$, comparativement à un bénéfice net de 2 091 M\$ en 2004, principalement en raison de l'augmentation de la provision relative aux affaires judiciaires liées à Enron.

Revenus par secteurs

Marchés de détail CIBC

Les revenus ont augmenté de 449 M\$, surtout en raison de la croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, de l'augmentation des revenus tirés des frais, du gain à la vente de Republic Bank, du gain à la vente d'ACE, de l'intensification de la négociation d'actions et des nouvelles émissions.

Marchés mondiaux CIBC

Les revenus ont diminué de 113 M\$, principalement en raison de la baisse des revenus tirés des services bancaires d'investissement et produits de crédit, des revenus tirés des marchés financiers et des revenus de trésorerie, en partie atténuée par la hausse des gains des Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur.

Siège social et autres

Les revenus ont fait un bond de 362 M\$, surtout en raison de revenus de change de 301 M\$ découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis tirés de nos activités étrangères mentionné précédemment, de la consolidation d'une EDDV et de l'incidence de la vente de Juniper. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des revenus d'intérêts et une diminution des revenus tirés des opérations de couverture portant sur les attributions de droits à la plus-value des actions.

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a diminué de 321 M\$, ou 6 %, par rapport à 2004, essentiellement en raison de l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes et de la réduction des revenus de trésorerie. De plus, le revenu net d'intérêts tiré des activités de négociation a baissé surtout en raison de l'augmentation des frais de financement. La hausse des frais d'intérêts liés à de nouvelles cotisations d'impôts aux États-Unis, la réduction des prêts secondaires et la diminution des revenus d'intérêts sur les remboursements d'impôts ont également contribué à la diminution. Ces diminutions ont été en partie compensées par la hausse des volumes des dépôts, des prêts hypothécaires, du crédit personnel et des cartes.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 1 019 M\$, ou 16 %, par rapport à 2004, surtout en raison des revenus de change découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis mentionné précédemment, des gains réalisés à la vente de participations et d'actifs du siège social (GPI, Shoppers, Juniper, Republic Bank, ACE) des hausses du revenu autre que d'intérêt lié aux activités de négociation et du revenu tiré des créances titrisées.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 78 M\$, ou 12 %, par rapport à 2004, en raison de pertes plus importantes sur prêts aux particuliers et aux PME et des recouvrements moins élevés de prêts aux grandes entreprises, en partie contrebalancés par l'accroissement des créances titrisées sur les cartes de crédit.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 2 589 M\$, ou 31 %, par rapport à 2004, surtout en raison de la hausse des provisions pour les affaires judiciaires liées à Enron et les règlements relatifs aux fonds de couverture.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont reculé de 1 M\$ par rapport à 2004. La charge d'impôts pour 2005 a été plus élevée que celle à laquelle on pouvait s'attendre même si le bénéfice a été moins élevé, principalement en raison du fait que le recouvrement d'impôts lié à la provision relativement à Enron a été limité à 297 M\$. En outre, le capital et les bénéfices non répartis des activités étrangères ont été rapatriés, ce qui a entraîné la hausse de 375 M\$ de la charge d'impôts découlant de la contrepassation de soldes cumulés connexes dans la composante écart de conversion des capitaux propres. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la constatation d'un actif d'impôts futurs de 67 M\$ découlant des pertes de change de 2004 et par la reprise d'une tranche de 59 M\$ de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs de nos activités américaines. En 2004, la charge d'impôts a diminué de 50 M\$ par suite de l'annulation de diminutions prévues du taux d'imposition en Ontario.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle se sont accrues de 155 M\$ par rapport à 2004, surtout en raison de la consolidation des EDDV pour lesquelles nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire.

Gestion du risque

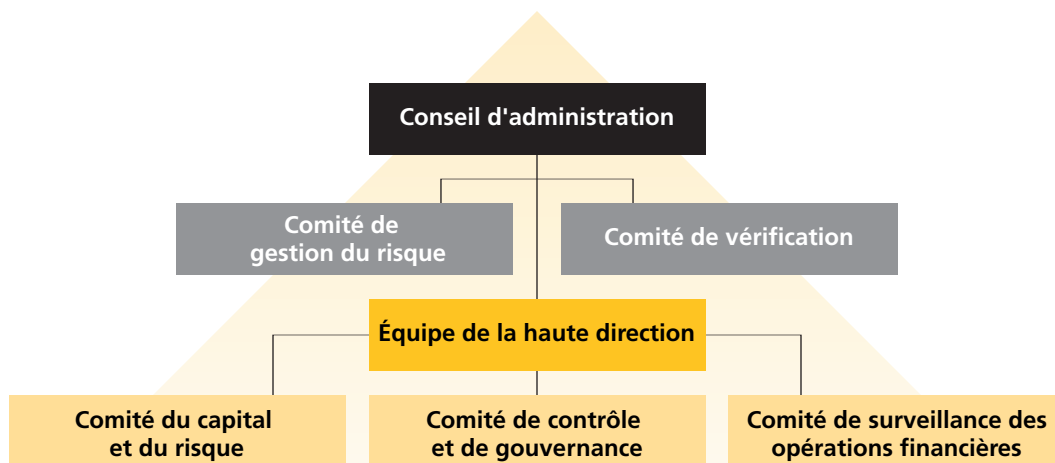
Vue d'ensemble

La présente section explique comment nous gérons le risque et les ressources au bilan, et décrit nos efforts pour nous conformer à l'accord de Bâle II sur les fonds propres. Nous gérons le risque et les ressources connexes au bilan en fonction de niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Pour ce faire, nous avons établi un cadre global dans lequel entrent en jeu des politiques, procédures et normes de mesure, de surveillance et de contrôle qui assurent une gestion active et efficace de nos risques et de nos ressources au bilan. Notre structure de gestion du risque est présentée dans le diagramme ci-dessous. Toutes les politiques de gestion du risque sont approuvées ou renouvelées chaque année par les comités du conseil et les comités de gestion applicables. Des renseignements additionnels sur la gestion du risque par les comités du conseil et les comités de gestion sont donnés à la section Gouvernance.

De nombreux groupes contribuent à la gestion du risque, notamment :

- La division **Gestion du risque de crédit et de placement** qui offre une surveillance indépendante et à l'échelle de l'entreprise du processus d'approbation, de gestion et de contrôle du risque de crédit dans les secteurs de détail et de gros. Elle applique des techniques et des modèles axés sur le marché pour évaluer, surveiller et contrôler les risques liés aux portefeuilles de crédit et aux placements de Services de banque d'affaires.
 - La division **Gestion du risque de marché** qui offre à l'échelle de l'entreprise une surveillance indépendante de la gestion et des activités connexes de mesure, de surveillance et de contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation) à l'échelle de la CIBC, et du risque de crédit dans nos activités de négociation.
 - La division **Gestion du risque opérationnel** qui est responsable, en collaboration avec les secteurs d'activité et la division Infrastructure, de relever, mesurer, surveiller et contrôler le risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise.
 - La division **Mesure, surveillance et contrôle du bilan** qui surveille le processus d'attribution des ressources au bilan et qui offre à l'échelle de l'entreprise une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle du capital économique et d'autres éléments du bilan.
- La division **Trésorerie** qui s'occupe du financement à l'échelle de l'entreprise et de la gestion de l'actif et du passif, des liquidités, de l'encaisse et des garanties, qui s'assure que notre structure du capital est solide et efficace, et qui gère le capital de nos filiales, de nos sociétés affiliées et de nos entités juridiques.

Structure de la gestion du risque



Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et, dans une moindre mesure, de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Gouvernance

Le comité du capital et du risque (CCR) est responsable de la supervision des principales politiques et limites de crédit. Ces politiques et limites sont assujetties à l'examen et l'approbation annuels du comité de gestion du risque (CGR). Le CCR est également chargé de s'assurer que ces politiques sont mises en application et que les procédures sont en place pour gérer et contrôler le risque de crédit, et il doit aussi s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGR sur les questions importantes touchant le risque de crédit, notamment sur chaque opération de crédit, l'observation des limites, les tendances des portefeuilles, les prêts douteux et le taux de provisionnement pour pertes sur créances. En outre, elle examine les soldes des prêts douteux ainsi que les provisions et les pertes sur créances avec le comité de vérification, et ce, chaque trimestre.

Politiques, procédures et normes

Notre gestion du risque de crédit commence avec la mise en œuvre de principes solides en matière de crédit et d'un cadre efficace pour la gestion du risque de crédit. Des politiques consignées, des normes et directives sur des secteurs précis, des procédures et contrôles, ainsi que les limites sur la concentration du risque sont conçus pour refléter notre intérêt à l'égard du risque. Ces politiques, normes et procédures gouvernent également la mesure, la surveillance, la présentation et le contrôle du risque de crédit.

Le risque environnemental est intégré au processus global d'évaluation du crédit, qui comprend des normes couvrant les prêts aux PME et aux grandes entreprises.

Mesure, surveillance et contrôle

Le groupe Trésorerie et Gestion du risque (TGR) est responsable à l'échelle de l'entreprise de l'approbation et de la surveillance de la gestion du risque de crédit dans nos portefeuilles de crédit. Les décisions en matière d'approbation et de gestion des portefeuilles sont basées sur notre intérêt à l'égard du risque, comme en font foi nos politiques, normes et limites. Les autorisations de prêts sont surveillées pour que les décisions soient prises par le personnel qualifié et expérimenté. Le groupe TGR est également responsable de la gestion spécialisée des prêts en souffrance, des prêts à risque élevé et des prêts douteux.

Le groupe TGR utilise des modèles et des techniques axées sur le marché dans la gestion de la composante risque de crédit du capital économique. Les positions à risque élevé et les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente directe de prêts, de couvertures au moyen de dérivés de crédit ou d'opérations structurées. De plus, des positions de crédit choisies sont ajoutées au portefeuille dans le but de le diversifier et d'en améliorer le rendement global.

Prêts à la consommation

Les prêts à la consommation, qui se composent de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit et de prêts personnels, y compris les prêts étudiants, sont gérés au moyen de techniques statistiques, comme les méthodes d'évaluation par point du crédit et les modèles de gestion informatisée des prêts. Ces techniques sont bien adaptées à la détermination et à la gestion du risque lié aux portefeuilles qui comportent un nombre élevé d'opérations en montants relativement petits. Notre portefeuille de prêts à la consommation est bien diversifié afin de garantir que les concentrations par type de consommateurs et de produits ne dépassent pas les limites acceptables.

Les prêts à la consommation constituent 76,2 % (75,7 % en 2005) de notre portefeuille de prêts nets, y compris les acceptations. Ils représentent des emprunteurs, dont les soldes de prêts sont relativement peu élevés. Les prêts hypothécaires à l'habitation, qui comptent pour 70,2 % (69,4 % en 2005) du total du portefeuille des prêts à la consommation, comportent des niveaux de risque de crédit très faibles. Conformément à notre stratégie de gestion de la croissance pour ce secteur, les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 4,2 G\$, soit 5,4 %, au bilan, et de 6,6 G\$, soit 7,0 %, au niveau des biens sous gestion¹, par rapport à l'exercice précédent. Le portefeuille de prêts personnels (compte non tenu du portefeuille de prêts étudiants abandonné de 1,3 G\$) est demeuré inchangé, à 26,1 G\$. Au bilan, le portefeuille de cartes de crédit a fait un bond de 598 M\$, soit 9,3 %, et de 979 M\$, ou 9,3 %, au niveau des biens sous gestion¹. Le portefeuille de prêts étudiants abandonné a continué de diminuer en 2006, en baisse de 18,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Dans le cas du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, le personnel spécialisé évalue chacune des opérations de crédit et leur accorde une note interne de risque selon une méthode approuvée. Tous les prêts aux entreprises et aux gouvernements reçoivent une note appropriée à leur secteur d'activité, reflétant la probabilité de pertes ou de manquement de la contrepartie compte tenu de la probabilité de pertes et de manquement de la facilité de crédit.

Ces notes internes normalisent la quantification des risques des portefeuilles. Elles aident aussi à surveiller les portefeuilles en plus de servir d'éléments clés à nos modèles fondés sur les risques pour l'attribution de la composante risque de crédit du capital économique. Les notes modifient également le niveau d'approbation requis.

Le processus d'approbation est très centralisé, toutes les demandes de crédit étant envoyées à une unité de gestion du risque de crédit de la TGR, qui n'a aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation sont bien définis et dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises au CGR pour approbation.

Chaque risque de crédit est constamment surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque est effectuée et consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, un groupe spécialisé de restructuration gère au quotidien les prêts très risqués pour en minimiser les pertes.

Nous diversifions le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements en surveillant le risque par rapport aux limites fixées pour la concentration de prêts pour des emprunteurs ou des groupes d'emprunteurs liés donnés ou dans une région ou un secteur particulier et selon les produits ou les types de prêts.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) constituent 23,8 % (24,3 % en 2005) de l'ensemble de notre portefeuille de prêt net. Nous gérons notre exposition à un emprunteur ou groupe d'emprunteurs liés donné en faisant preuve de rigueur à l'égard des normes de prise ferme, des ventes de prêts et des activités de couverture.

Le portefeuille est diversifié par secteur d'activité, le plus important, à savoir les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation, correspondant à 18,9 % (18,8 % en 2005) du total des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations).

Du point de vue géographique, 89,3 % (90,8 % en 2005) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements se trouvent en Amérique du Nord, et le reliquat, principalement en Europe et en Asie-Pacifique. Le risque-pays est le risque de faire affaire dans ou avec un pays donné et reflète les risques économiques, politiques, sociaux, institutionnels et autres. Les notes de risque-pays attribuées à chaque pays sont passées en revue chaque année. Nous gérons activement le risque-pays au moyen de limites imposées sur les risques liés à des pays précis, situés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Ces limites établissent le risque-pays maximal acceptable, dont ses sous-composantes, comme les dépôts bancaires et le financement du commerce extérieur.

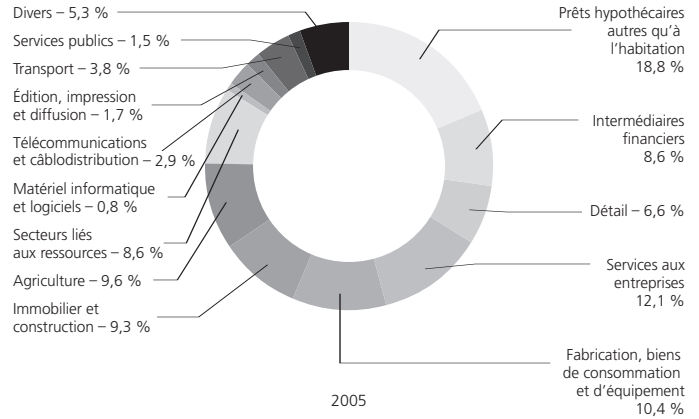
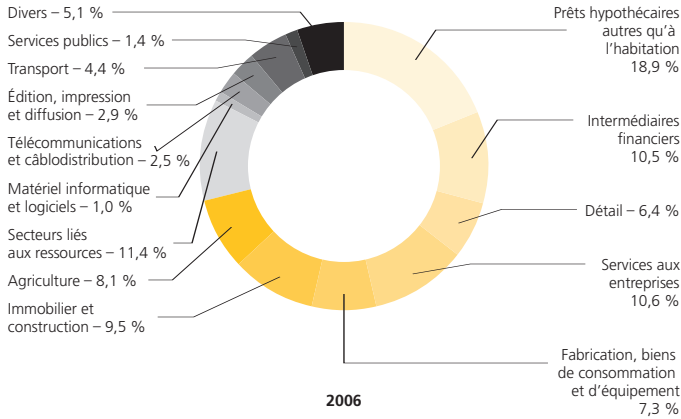
1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

La majeure partie de notre risque de crédit a trait au portefeuille des prêts et des acceptations. Cependant, nous nous livrons aussi à des activités qui nous exposent à des risques de crédit hors bilan. Celles-ci comprennent les arrangements relatifs au crédit et les instruments dérivés, dont une explication est donnée aux notes 20, 22 et 23 afférentes aux états financiers consolidés. Nous gérons ces risques en utilisant le même cadre de gestion du risque de crédit que celui qui est décrit plus haut.

Dérivé de crédit

Nous sommes actifs sur le marché des dérivés de crédit à titre de teneurs de marché répondant aux besoins de nos clients en matière de couverture de crédit ainsi que pour notre propre compte pour la gestion de nos propres portefeuilles de crédit. Dans la gestion de notre portefeuille global de crédit, nous avons souvent recours, pour réduire le risque de crédit, à des dérivés de crédit. Les dérivés de crédit servent à atténuer les concentrations de prêts dans des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un débiteur particulier, ou ils s'inscrivent dans le cadre de techniques de diversification du portefeuille.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) par secteur¹



1) Le classement par secteur est un résumé. Pour de plus amples détails, voir la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes ont été celles du pétrole et du gaz avec 1,9 G\$ (2,1 G\$ en 2005) dans les secteurs liés aux ressources, des intermédiaires financiers avec 972 M\$ (1,3 G\$ en 2005) et de la fabrication de biens d'équipement 490 M\$ (451 M\$ en 2005). Au 31 octobre 2006, le montant nominal relatif à la protection contre le risque de crédit achetée pour couvrir les engagements de crédit liés aux entreprises et aux gouvernements s'élevait à 5,7 G\$ (6,2 G\$ en 2005).

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de couverture de risques de crédit sur marchandises, sur actions, sur devises et sur taux d'intérêt au moyen de dérivés et de nos activités liées à la gestion de portefeuilles. Nous mesurons et gérons le risque de crédit sur nos contrats de dérivés en tenant compte de la valeur au prix du marché de chaque contrat et d'une estimation prudente du risque potentiel futur pour chaque opération. Nous avons recours à des méthodes de simulation statistique et tenons compte de tout arrangement d'atténuation des risques ayant force obligatoire pour chaque débiteur, tels que les accords de compensation ou de marge. En vertu d'un tel accord, nous obtenons une garantie de nos contreparties ou nous nous engageons à fournir une garantie à ces dernières, consistant principalement en des espèces ou en des valeurs négociables qui sont réévaluées régulièrement.

Le risque de crédit lié aux dérivés auquel nous nous exposons

représente divers types de produits. Les contreparties de qualité supérieure comptent pour 91,4 % (92,5 % en 2005) de ce risque. Nous mesurons et surveillons activement le risque de crédit découlant de nos activités liées aux instruments dérivés.

Prêts douteux

Bien que nous demeurions vigilants en matière de risque en surveillant continuellement tous les risques de crédit, nous gérons activement tous les comptes de prêts douteux.

Au cours de l'exercice, des prêts de 1,4 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une baisse de 289 M\$ par rapport à 2005. Dans l'ensemble, les nouvelles inscriptions au Canada ont diminué de 268 M\$, et les nouvelles inscriptions à l'étranger ont chuté de 21 M\$.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 866 M\$, en hausse de 5 M\$ par rapport à 2005. Cette hausse tient compte d'une somme de 79 M\$ relative aux prêts à la consommation, en partie contrebalancée par une diminution de 74 M\$ des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 866 M\$, soit une diminution de 135 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont compté pour 76 M\$ de cette diminution, les radiations liées aux prêts à la consommation ayant chuté quant à elles de 59 M\$.

Variations des prêts douteux nets¹

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux gouvernements			Prêts aux entreprises et aux gouvernements			Prêts aux entreprises et aux gouvernements		
	Prêts à la consommation ²	Total 2006		Prêts à la consommation ²	Total 2005		Prêts à la consommation ²	Total 2004	
Prêts douteux bruts									
Solde au début de l'exercice	516 \$	433 \$	949 \$	723 \$	386 \$	1 109 \$	975 \$	401 \$	1 376 \$
Nouveaux prêts douteux	261	1 152	1 413	476	1 226	1 702	717	1 224	1 941
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(354)	(512)	(866)	(428)	(433)	(861)	(763)	(485)	(1 248)
Prêts douteux bruts avant radiations	423	1 073	1 496	771	1 179	1 950	929	1 140	2 069
Radiations	(179)	(687)	(866)	(255)	(746)	(1 001)	(206)	(754)	(960)
Solde à la fin de l'exercice	244 \$	386 \$	630 \$	516 \$	433 \$	949 \$	723 \$	386 \$	1 109 \$
Provision spécifique									
Solde au début de l'exercice	280 \$	381 \$	661 \$	414 \$	387 \$	801 \$	437 \$	418 \$	855 \$
Radiations	(179)	(687)	(866)	(255)	(746)	(1 001)	(206)	(754)	(960)
Dotations	27	585	612	88	668	756	86	617	703
Reprises	50	68	118	41	83	124	109	106	215
Montant transféré de la provision générale ³	–	11	11	–	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres rajustements	1	5	6	(8)	(11)	(19)	(12)	–	(12)
Solde à la fin de l'exercice ⁴	179 \$	363 \$	542 \$	280 \$	381 \$	661 \$	414 \$	387 \$	801 \$
Prêts douteux nets									
Solde au début de l'exercice	236 \$	52 \$	288 \$	309 \$	(1) \$	308 \$	538 \$	(17) \$	521 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(272)	(47)	(319)	(207)	47	(160)	(252)	(15)	(267)
Variation nette de la provision	101	18	119	134	6	140	23	31	54
Solde à la fin de l'exercice ⁴	65 \$	23 \$	88 \$	236 \$	52 \$	288 \$	309 \$	(1) \$	308 \$
Prêts douteux bruts moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes ⁵			0,05 %			0,17 %			0,19 %

1) Les prêts douteux comprennent des substituts de prêts de néant (néant en 2005; 1 M\$ en 2004) et des provisions pour pertes sur créances de néant (néant en 2005; 1 M\$ en 2004) liées aux substituts de prêts.

2) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes relativement petits sont établis à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

3) Se rapporte au portefeuille des prêts étudiants.

4) Le solde exclut les provisions pour lettres de crédit d'un montant total de 2 M\$ (2 M\$ en 2005 et 2 M\$ en 2004).

5) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et les acceptations.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan.

Les méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances sont présentées à la section Conventions et estimations comptables critiques. Pour de plus amples détails sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

La provision totale pour pertes sur créances s'établissait à 1 444 M\$, soit 194 M\$ ou 12 % de moins qu'au 31 octobre 2005.

La provision spécifique pour pertes sur créances s'établissait à 544 M\$, soit 119 M\$ de moins qu'au 31 octobre 2005. Cette variation s'explique par une baisse de 101 M\$ du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et une diminution de 18 M\$ du portefeuille de prêts à la consommation.

La provision générale s'est établie à 900 M\$, soit 75 M\$ ou 8 % de moins qu'au 31 octobre 2005, principalement en raison de la reprise de 64 M\$ et du transfert de 11 M\$ au portefeuille de prêts étudiants.

La direction est d'avis que la provision totale pour pertes sur créances

au 31 octobre 2006 était appropriée compte tenu de la composition du portefeuille de crédit et de la performance économique favorable sur nos principaux marchés de crédit.

Les ajouts futurs à la provision, les réductions futures de la provision ou les reprises futures de la provision seront influencés par l'évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et l'évolution de la conjoncture économique.

Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est la somme imputée aux résultats qui augmente la provision totale pour pertes sur créances à un montant que la direction juge approprié pour couvrir toutes les pertes probables liées aux créances existant dans le portefeuille, compte tenu de la conjoncture du moment et de la protection contre le risque de crédit acquise.

Le tableau suivant présente un résumé de la dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances par contrepartie et répartition géographique.

Pour de plus amples détails sur les variations de la provision pour pertes sur créances, voir la section Revue de l'état des résultats consolidé.

Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Canada			
Prêts hypothécaires à l'habitation	6 \$	7 \$	2 \$
Étudiants	-	-	(37)
Particuliers	341	378	265
Cartes de crédit	238	282	370
Total des prêts à la consommation	585	667	600
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(2)	(2)	(4)
Institutions financières	(3)	3	3
Commerce de détail et services	56	50	45
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	9	41	31
Immobilier et construction	11	5	(11)
Agriculture	(16)	18	63
Secteurs liés aux ressources	2	(3)	(2)
Télécommunications, médias et technologie	10	6	5
Transport	3	2	-
Services publics	-	-	(1)
Divers	4	2	2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	74	122	131
	659	789	731
États-Unis			
Total des prêts à la consommation	-	1	17
Institutions financières	-	(1)	(1)
Commerce de détail et services	(17)	(4)	(5)
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	(3)	(1)	(16)
Immobilier et construction	-	-	(5)
Secteurs liés aux ressources	(24)	(13)	(29)
Télécommunications, médias et technologie	(1)	(1)	(26)
Transport	-	-	2
	(45)	(19)	(63)
Autres pays			
Institutions financières	(4)	(3)	54
Commerce de détail et services	3	(3)	(7)
Immobilier et construction	(1)	-	(3)
Agriculture	-	(1)	-
Secteurs liés aux ressources	-	-	(9)
Télécommunications, médias et technologie	-	(6)	1
Services publics	-	(1)	(1)
	(2)	(14)	35
Pertes sur créances portées aux résultats :			
Provision spécifique	612	756	703
Provision générale	(64)	(50)	(75)
Total des pertes sur créances portées à l'état des résultats consolidé	548 \$	706 \$	628 \$
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets	0,36 %	0,48 %	0,44 %

Gestion du risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux et le prix des marchandises ou le cours des actions.

Gouvernance

La gestion du risque de marché est assurée au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré et supervisée par le CCR. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque de marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, supervise chaque secteur d'activité, assurant ainsi une protection complète en matière de risque.

Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les activités de négociation de la journée précédente. Les rapports sommaires sur le risque de marché et sur l'observation des limites de risque sont produits et passés en revue chaque semaine avec l'équipe de la haute direction et chaque trimestre avec le CGR.

Politiques, procédures et normes

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à la détermination et à la mesure des divers types de risque de marché ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global. Ces politiques contiennent un énoncé explicite des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la valeur à risque (VAR) et des pertes sous contrainte selon la pire éventualité possible.

Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les limites d'essais sous contrainte relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations sous contrainte touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par le chef de la direction, conformément aux politiques sur la tolérance au risque approuvées par le CGR; les limites de deuxième et troisième catégories sont approuvées au niveau de direction approprié pour le risque assumé.

Les politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, et sont alignées sur les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation au prix du marché et l'évaluation indépendante des positions.

Mesure, surveillance et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin d'assurer que seules des activités approuvées sont entreprises. Nous utilisons différentes méthodes pour mesurer le risque :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs;
- les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes.

Les essais à rebours servent à confirmer l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

Valeur à risque

Notre méthode de VAR est fondée sur l'étude statistique des probabilités qui utilise la volatilité et les corrélations pour quantifier le risque exprimé en dollars. La VAR mesure la perte potentielle que peuvent causer des fluctuations défavorables du marché en un jour et qui, dans des conditions de marché normales, ont moins de 1 % de probabilité de se produire, d'après des données historiques et l'expérience récente sur le marché. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, et est mise à jour régulièrement. Une VAR globale est obtenue par le regroupement des modèles de VAR pour chaque taux d'intérêt, écart de taux, action, risque de change et de marchandises avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille de l'interrelation des différents risques.

Essais sous contrainte et analyse de scénarios

Les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios sont conçus pour mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales.

Nos essais sous contrainte mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Dans le cadre de la méthode des essais sous contrainte, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de contrainte, ce qui reflète ainsi la diminution de la liquidité qui accompagne souvent les crises qui secouent le marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements du marché qui ont suivi le 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Nos essais sous contrainte et l'analyse de scénarios de base sont effectués tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global en vertu de tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des essais sous contrainte sur chaque portefeuille et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Pour chacun et pour l'ensemble de nos portefeuilles de négociation, le processus d'essais à rebours sert à confirmer que les bénéfices ou les pertes réels sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant que le contenu du portefeuille soit demeuré le même. Le BSIF exige la comparaison entre ces résultats statiques quotidiens et la VAR.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement et à des fins de négociation pour notre propre compte. Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts) proviennent de ces opérations. Les instruments négociés comprennent des titres d'emprunt, des titres de participation, et les dérivés de change, de taux d'intérêt, de marchandises, d'actions et de crédit. Les positions sont constatées à la juste valeur.

La composition des risques de marché par catégorie de risque et risque total figure dans le tableau de la VAR par catégorie de risque ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés de la dette et des dérivés mondiaux, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et d'entreprises ainsi que les dérivés de taux d'intérêt et de crédit. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte

d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos opérations où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole. Au cours de l'exercice 2006, les niveaux globaux de risque ont été en général légèrement plus élevés qu'en 2005, principalement en raison de la hausse des écarts de taux et du risque de taux d'intérêt. Les limites relatives à une exposition directionnelle importante et à la gestion active des stocks de valeurs ont largement contribué à restreindre les risques.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation¹

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2006				2005			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	6,1 \$	5,9 \$	11,0 \$	2,6 \$	3,4 \$	4,3 \$	7,4 \$	2,2 \$
Risque d'écart de taux	5,7	5,1	6,5	3,4	2,6	2,7	4,0	2,0
Risque lié aux actions	6,1	6,0	8,5	4,5	5,1	6,0	8,1	4,2
Risque de change	0,4	0,3	1,0	0,1	0,1	0,3	1,3	0,1
Risque lié aux marchandises	1,2	1,7	2,8	0,8	1,1	1,3	2,9	0,8
Effet de diversification ²	(10,3)	(9,6)	négl. ³	négl. ³	(6,0)	(6,7)	négl. ³	négl. ³
Risque total	9,2 \$	9,4 \$	12,9 \$	7,4 \$	6,3 \$	7,9 \$	9,8 \$	6,0 \$

1) Le portefeuille de négociation est défini selon la politique de la CIBC, conformément aux lignes directrices fixées par le BSIF en matière de suffisance du capital.

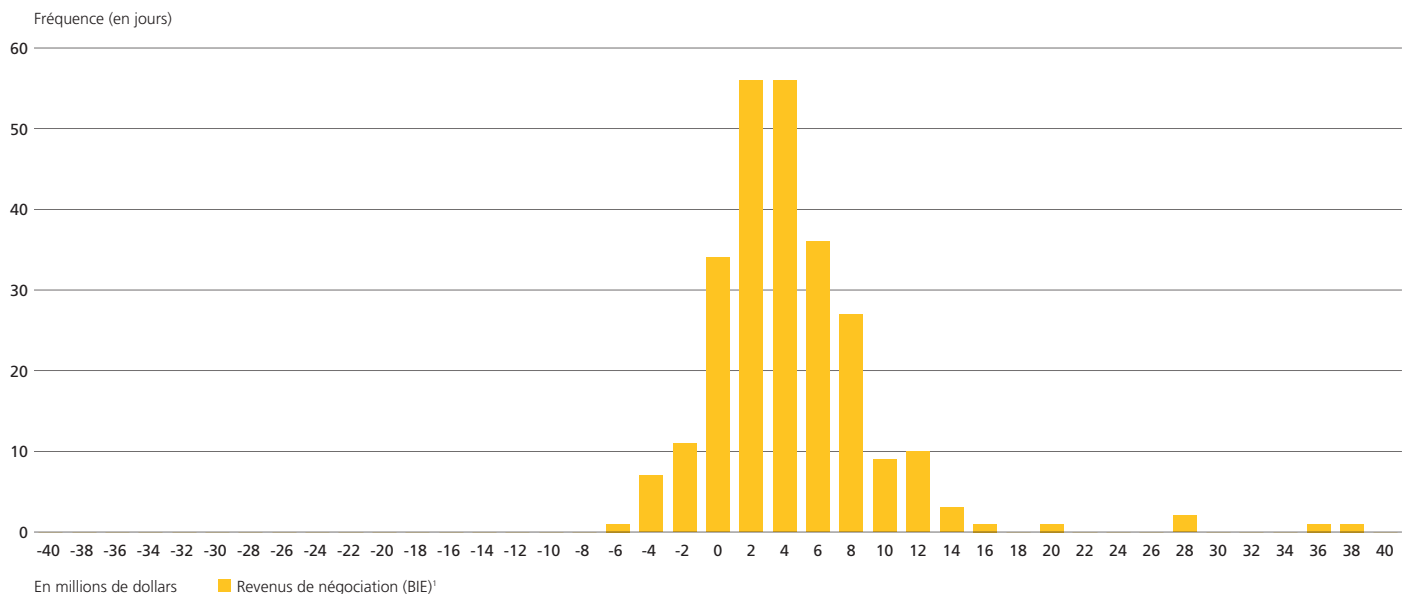
2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

3) Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

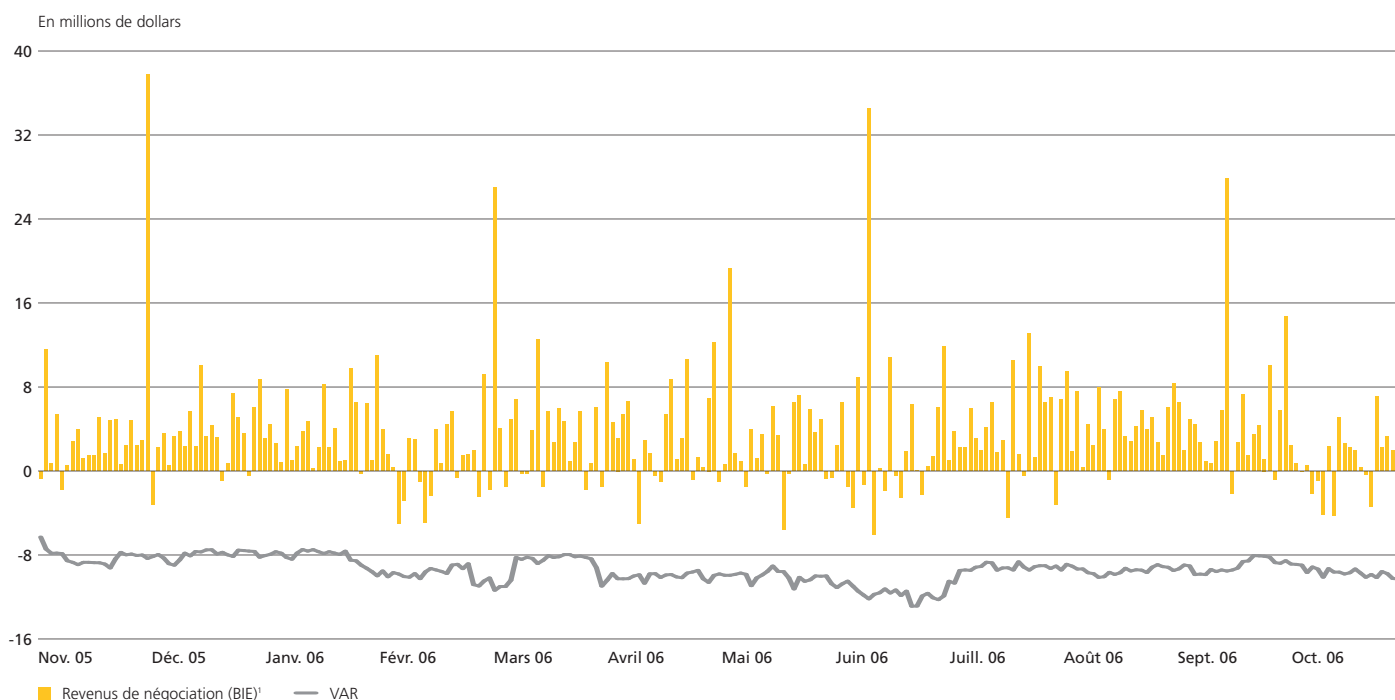
En 2006, les revenus de négociation se sont élevés à 685 M\$ (820 M\$ en 2005; 725 M\$ en 2004), et les revenus de négociation (BIE)¹, à 906 M\$ (996 M\$ en 2005; 863 M\$ en 2004). L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ pour 2006, exclusion faite de 25 M\$ (181 M\$ en 2005) ayant trait à la consolidation des EDDV, qui ne peuvent pas être affectés efficacement à des journées en particulier. Les revenus de négociation (BIE)¹ ont été positifs pour 79 % des jours en 2006, comparativement à 81 % en 2005

et à 90 % en 2004. Les pertes découlant des activités de négociation n'ont jamais dépassé la VAR pendant l'exercice. Les revenus quotidiens moyens de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 3,4 M\$ en 2006, comparativement à 3,1 M\$ en 2005 et à 3,5 M\$ en 2004. Le graphique d'essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ et de la VAR ci-après compare les revenus quotidiens réels de négociation (BIE)¹ en 2006 et les mesures de VAR le jour précédent.

Distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ en 2006



1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ c. la VAR

1) Pour de plus amples détails, voir la section sur les mesures non conformes aux PCGR.

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placements et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons et offrons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant du bénéfice net tiré des établissements étrangers et des participations dans ces derniers sont également inclus dans les activités autres que de négociation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques. Les instruments dérivés et les portefeuilles d'obligations sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir les risques prévus.

La note 13 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2006. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance ou la date de réévaluation contractuelle. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) qui témoigne de la manière dont nous gérons le risque de taux d'intérêt. La position de risque de taux d'intérêt présentée à la note 13 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce

risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Le tableau suivant fait état de l'incidence d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 points de base des taux d'intérêt sur une période de 12 mois, après rajustement pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôts)

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt		
Incidence sur le revenu net d'intérêts	35 \$	83 \$
Incidence sur les capitaux propres ¹	203	276
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt		
Incidence sur le revenu net d'intérêts	(111)\$	(52)
Incidence sur les capitaux propres ¹	(274)	(267)

1) Mesurée selon la valeur actualisée.

Risque de change

Le risque de change autre que de négociation découle principalement de nos placements dans des établissements étrangers. Le risque de change structurel, principalement en dollars américains, est géré au moyen de dérivés de couverture et du financement des placements en devises. Nous gérons activement le risque afin de nous assurer d'atténuer l'incidence possible sur les bénéfices et de contenir cette incidence possible sur les ratios de fonds propres dans les limites établies par le CGR. Une appréciation du dollar canadien de 1 % aurait pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 34 M\$.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif

Dans le cas des instruments dérivés utilisés aux fins de GAP, la comptabilité de couverture est appliquée aux dérivés de couverture qui satisfont aux exigences particulières de désignation, de documentation et d'efficacité. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, nous modifions le moment de la constatation du revenu des dérivés de couverture afin qu'ils correspondent à la constatation du revenu de l'élément couvert. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant constatées à l'état des résultats consolidés. Les couvertures économiques entraînent l'instabilité du résultat comptable parce que les éléments couverts sont comptabilisés selon leur coût ou leur coût amorti, tandis que les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur. En ce qui a trait aux couvertures économiques des risques de change, l'incidence des écarts temporaires est constatée dans le revenu autre que d'intérêts – revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Quant aux autres couvertures économiques, notamment les couvertures de taux d'intérêt et de risque de crédit, les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées dans le revenu autre que d'intérêts, tandis que le revenu provenant des éléments couverts est constaté dans le revenu net d'intérêts. L'asymétrie du traitement comptable entre les dérivés de couverture et les éléments couverts entraîne une instabilité du revenu qui n'est pas représentative des véritables variations des risques globaux. Voir les notes 1, 20 et 21 afférentes aux états financiers consolidés pour des explications supplémentaires sur le traitement comptable, l'incidence et l'application des dérivés de couverture.

Portefeuille de placements

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de nos activités de banque d'affaires. Les placements du portefeuille de Services de banque d'affaires sont surveillés par le CCR. Le tableau suivant fait état de nos placements dans les portefeuilles de Services de banque d'affaires qui s'élèvent à 1,4 G\$ (1,4 G\$ en 2005).

Portefeuilles de Services de banque d'affaires

En millions de dollars, au 31 octobre		Valeur comptable	Juste valeur
2006	Valeurs du compte de placement	475 \$	685 \$
	Valeurs du compte de négociation¹	21	21
	Autres actifs²	856	1 210
		1 352 \$	1 916 \$
2005	Valeurs du compte de placement	467 \$	595 \$
	Valeurs du compte de négociation ¹	110	110
	Autres actifs ²	806	1 037
		1 383 \$	1 742 \$

1) Représentent le placement, déduction faite des participations sans contrôle dans les EDDV.

2) Incluent des placements dans des sociétés en commandite, des placements à la valeur de consolidation et des instruments dérivés à la valeur marchande.

Dérivés sur marchandises non négociés en bourse

Dans le cours normal des affaires, nous négocions des contrats de dérivés sur marchandises non négociés en bourse. Nous contrôlons et gérons le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises non négociés en bourse grâce aux méthodes de VAR et d'essais sous contrainte décrites précédemment. Nous utilisons des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation afin d'établir la juste valeur de ces contrats. Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en bourse.

En millions de dollars, au 31 octobre 2006	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	462 \$	(559)\$	(97)\$
Échéance de 1 an à 3 ans	897	(810)	87
Échéance de 4 ans à 5 ans	64	(82)	(18)
Échéance à plus de 5 ans	69	(19)	50
Juste valeur des contrats	1 492 \$	(1 470)\$	22 \$

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Gouvernance

En vertu de notre cadre de contrôle interne intégré, il incombe aux secteurs d'activité d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel. Le groupe TGR est responsable de la mesure, de la surveillance et de la gestion du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise, en plus de veiller à ce que les entreprises gèrent ce risque conformément aux politiques, procédures et normes confirmées annuellement par le CCR et le CGR.

Le comité de contrôle et de gouvernance (CCG) oriente la gestion du risque opérationnel et surveille l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'équipe de la haute direction. L'équipe de la haute direction doit rendre compte au conseil d'administration ainsi qu'à son comité de vérification et au CGR du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace.

La gestion des risques juridiques et de réputation est assurée par le Comité de surveillance des opérations financières.

À cet égard, les entreprises reçoivent l'appui de nos groupes d'infrastructure et de gouvernance, qui maintiennent des processus d'autoévaluation complet du contrôle et du risque englobant la mesure, la surveillance et la gestion de l'efficacité des contrôles. Les résultats de ces autoévaluations sont présentés, au comité de vérification, au CGR, à l'équipe de la haute direction et au CCG. Notre fonction indépendante de

vérification interne joue aussi un rôle important dans le processus de gouvernance en informant régulièrement le comité de vérification, l'équipe de la haute direction et le CCG de l'efficacité et de l'observation des politiques, procédures et normes de contrôle interne.

Politiques, procédures et normes

Nous nous sommes dotés d'un ensemble exhaustif de politiques, procédures et normes conçues pour mesurer, surveiller et contrôler le risque opérationnel lié au personnel, aux processus et aux systèmes, et pour favoriser une structure de contrôles internes saine. Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduriers. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles régissant le développement de la technologie et la gestion du changement.

Même si le risque opérationnel peut être réduit au minimum au moyen d'une structure de contrôles internes saine, il ne peut jamais être entièrement éliminé. Le risque de perte catastrophique est pris en compte par des programmes permettant d'éviter ou de contrôler les risques, qui réduisent la probabilité ou la gravité potentielle de telles pertes à des niveaux acceptables. Nous maintenons un programme complet d'assurances d'entreprise qui vise à protéger notre bénéfice contre des pertes graves possibles pouvant découler de certaines activités criminelles, de la perte de biens ou de dommages à des biens et des pertes attribuables à la responsabilité civile. Nous évaluons chaque type de protection selon une

analyse coûts-avantages. Nous avons également mis en œuvre un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation pour assurer le maintien de nos fonctions commerciales principales et le rétablissement efficace et efficient de nos activités normales en cas de catastrophe importante qui toucherait notre exploitation. Le programme de continuité de l'exploitation est régulièrement mis à jour et testé.

Nous avons instauré un programme de gestion de l'environnement pour veiller à la mise en pratique de comportements responsables sur le plan de l'environnement à tous les niveaux d'activité et à la protection des intérêts de l'entreprise et de ses parties intéressées face à toute forme de risque environnemental.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences et normes pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à notre réputation.

Notre philosophie de conformité réglementaire consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité forte et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le Service, qui est indépendant de la gestion des opérations, a le pouvoir de communiquer directement avec le comité de vérification et fait régulièrement rapport à ce comité.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et les exigences qui permettent de protéger l'intégrité des marchés

financiers. Les activités liées au domaine réglementaire visant à appuyer les secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure incluent la diffusion des exigences, les conseils, la formation, les tests et contrôles, la communication d'information sur les faiblesses du contrôle, la remontée des paliers de décision en vue de les résoudre et les risques réglementaires.

Mesure, surveillance et contrôle

Nous avons élaboré et continuons d'améliorer une méthode de mesure du risque opérationnel dans le but d'obtenir l'approbation des organismes de réglementation pour attribuer le capital de risque opérationnel selon l'Approche de mesures avancées relativement aux propositions de l'accord sur les fonds propres de la Banque des règlements internationaux (BRI), qui seront en vigueur le 1^{er} novembre 2007. À l'heure actuelle, nous utilisons cette méthode pour calculer le capital économique dans le cadre de la gestion du risque opérationnel.

Cette méthode de mesure utilise des renseignements historiques (tant internes qu'externes) sur les pertes, s'ils sont disponibles, ainsi que des analyses de scénarios pour générer la fréquence et la gravité des pertes. La fréquence et la gravité des pertes (combinées pour obtenir les pertes prévues) servent à déterminer la composante risque opérationnel du capital économique qui est attribué à l'ensemble de nos activités et de nos groupes d'infrastructure et de gouvernance. Outre les facteurs décrits ci-dessus, le capital de risque opérationnel intègre les rajustements afin de refléter les modifications apportées à l'environnement de travail et aux systèmes de contrôle interne. Conformément aux propositions de la BRI, notre méthode de mesure du risque opérationnel attribue le capital de ce risque aux pertes prévues et imprévues découlant des types de pertes suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés);
- le remboursement de sommes aux clients;
- le non-respect de la réglementation, de l'observation fiscale et des impôts et taxes;
- la perte de biens ou les dommages à des biens;
- les erreurs de traitement des opérations;
- le vol, la fraude et autres activités non autorisées.

Gestion du risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité, lié à la gestion de nos actifs et de nos passifs, découle de nos activités générales de financement. Il s'agit du risque de ne pas dégager les fonds nécessaires pour faire face à des engagements financiers sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité visent à maintenir des ressources financières suffisamment liquides pour financer continuellement notre bilan que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Gouvernance

Par le pouvoir de surveillance qui lui est conféré, le conseil d'administration établit le cadre de risque d'illiquidité qui tient compte de la sensibilité au crédit de nos activités et de l'importance de la confiance des déposants. Le cadre de gestion établi consiste en politiques, limites et structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Comme nous menons nos activités dans différentes administrations et par l'entremise de diverses filiales, le cadre gouvernant la gestion des liquidités est conçu pour assurer le respect de toutes les restrictions réglementaires applicables et pour veiller à ce que chaque région et chaque filiale disposent de liquidités appropriées.

Politiques, procédures et normes

Nos politiques, procédures et normes définissent les exigences en matière de gestion du risque d'illiquidité. Les politiques et les normes régissant les liquidités sont revues et approuvées tous les ans par le CGR.

Selon nos politiques, nous devons maintenir assez d'actifs liquides non grevés ou avoir une capacité de financement suffisante afin de pouvoir répondre aux besoins prévus en matière de financement (besoins mesurés au moyen d'un scénario de contrainte modèle) pendant la période minimale établie par le CGR. Les directives sont en place pour veiller à la diversification adéquate des fonds et à la gestion de la concentration d'un déposant donné. Le CGR est informé des conditions courantes et éventuelles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure, surveillance et contrôle

Nos normes de mesure reflètent nos estimations et notre jugement relativement au comportement des clients dans certaines conditions de marché.

Nos systèmes de mesure permettent de surveiller quotidiennement les rentrées et sorties de fonds réelles et prévues au bilan et hors bilan. Ces

systèmes produisent des rapports de liquidité détaillés qui sont soumis à une surveillance et à un examen indépendants.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidité afin de répondre aux situations de contrainte. Les effets des situations de contrainte sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios conçues pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité. Les positions au bilan et hors bilan actuelles sont conçues de façon à pouvoir déterminer les flux de trésorerie possibles selon divers scénarios de contrainte.

La direction peut modifier la composition ou l'échéance des actifs et des passifs afin d'atteindre la quantité de ressources financières liquides qu'il faut maintenir pendant une période minimale donnée.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous gérons notre liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. Toutefois, la direction fait preuve de prudence dans la confiance accordée à l'utilisation du financement en gros à court terme.

Nous obtenons du financement au moyen de sources de détail et de gros. L'accès aux sources de financement de gros et le coût de ce financement dépendent de divers facteurs, dont les notes de crédit. Notre note sur les dépôts et les créances de premier rang est demeurée inchangée tout au long de l'exercice 2006, à l'exception de Dominion Bond Rating Service qui a fait progressé notre note de A (haut) à AA (bas).

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité incluent le maintien de la diversification adéquate des sources du financement de gros, la titrisation des créances, l'émission d'actions et de titres secondaires et le maintien de blocs distincts d'actifs hautement liquides pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent les besoins de financement de gros à court terme.

Nous titrisons divers actifs financiers, y compris des créances sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation. Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan et obligations contractuelles influant sur la liquidité et le financement, voir la section sur les arrangements hors bilan et les obligations contractuelles.

Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans des régions variées en empruntant avec divers moyens de financement parmi une gamme d'échéances. Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer notre risque d'illiquidité et nos activités de financement afin de nous aider à afficher le profil de risque de taux d'intérêt désiré.

Les dépôts de particuliers de base demeurent la principale source d'un financement de détail fiable. Au 31 octobre 2006, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 77,4 G\$ (71,6 G\$ en 2005).

Le sommaire des actifs liquides au bilan est présenté dans le tableau qui suit.

Actifs liquides

En milliards de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Encaisse	0,9 \$	0,9 \$
Dépôts auprès d'autres banques	10,9	11,0
Valeurs mobilières ¹	66,8	54,6
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25,4	18,5
Total	104,0 \$	85,0 \$

1) Comprend les valeurs du compte de placement dont la durée résiduelle du contrat est d'un an ou moins et les valeurs du compte de négociation.

Dans le cours normal des affaires, certains actifs sont cédés en garantie dans le cadre de la gestion des garanties, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 octobre 2006, les actifs ainsi cédés atteignaient 25,5 G\$ (15,2 G\$ en 2005). Une politique de nantissement à l'échelle de l'entreprise a été élaborée et comprend un maximum net de limites de nantissement globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers.

Nous considérons que notre situation de trésorerie est saine et qu'aucune tendance, exigence, incertitude, ni qu'aucun engagement ou événement connus ne sont susceptibles de modifier sensiblement notre situation actuelle.

Restrictions sur le flux des fonds

Certaines de nos filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation sur les banques et les valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction des activités.

La liquidité de nos principales filiales est constamment évaluée, compte tenu des restrictions réglementaires des administrations locales de même que des contraintes opérationnelles, fiscales, économiques et autres touchant le mouvement de nos fonds entre les filiales et la banque mère réglementée au pays. Nous sommes ainsi en mesure de gérer et de minimiser les liquidités bloquées.

Nous surveillons et gérons les exigences en matière de liquidités et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect continu, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale.

Gestion des sources de financement

La solidité de notre capital protège nos déposants et créanciers contre les risques inhérents à notre secteur d'activité, en plus de nous permettre d'absorber des pertes imprévues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout nous permet en outre de maintenir une bonne solvabilité, facilitant ainsi l'emprunt de capitaux et le financement à des conditions intéressantes.

Gouvernance

Nous gérons le capital conformément aux politiques établies par le conseil et au plan de financement annuel approuvé par celui-ci. Le plan de financement est mis à jour et modifié au besoin au cours de l'exercice, et la haute direction fait régulièrement un rapport au conseil sur la suffisance des fonds propres.

Politiques, procédures et normes

Notre objectif consiste à utiliser des sources de capitaux solides et efficaces. Trois politiques principales se rapportent aux fonds propres consolidés, soit celles portant sur : a) la solidité, b) la composition et c) les dividendes et le rendement des fonds propres. Nous avons en outre une politique qui traite de la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque politique a ses propres lignes directrices et nous exerçons une surveillance constante afin de nous assurer que nous nous y conformons.

Le plan de financement établit les objectifs comprenant les échéances, les rachats possibles et les nouvelles émissions, ainsi que les initiatives connues et la croissance des activités, et les plans à l'égard du capital excédentaire. La suffisance du capital réelle est comparée sans cesse à ce qui est prévu dans le plan, et le plan est passé en revue et mis à jour tout au long de l'exercice.

Activités de gestion des fonds propres

Conformément à nos politiques et lignes directrices, nous rééquilibrons continuellement nos fonds propres par le rachat et le refinancement d'actions privilégiées et de débetures (titres secondaires), et le rachat d'actions ordinaires excédentaires, compte tenu de nos besoins. Dans l'ensemble, la composition du capital, à l'exception des bénéfices non répartis, est assez semblable d'un exercice à l'autre. En 2005, nos bénéfices non répartis ont chuté de 2,1 G\$ en raison de la provision pour les affaires judiciaires liées à Enron. Nos fonds propres ont augmenté alors que les bénéfices non répartis enregistraient un gain de 1,6 G\$ en 2006.

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres :

Émission

- **Actions ordinaires** : En vertu des régimes d'options d'achat d'actions, 2,3 millions de nouvelles actions ordinaires ont été émises, pour une contrepartie totale de 112 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006.
- **Actions privilégiées** : Après la fin de l'exercice, soit le 15 novembre 2006, 18 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 31, à dividende non cumulatif, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, ont été émises pour une contrepartie totale de 450 M\$.
- **Titres secondaires** : Le 28 mars 2006, nous avons émis un montant en capital de 1,3 G\$ en titres secondaires, 4,55 %, venant à échéance le 28 mars 2016.

Rachats ou remboursements et échéances

- **Actions privilégiées** : Après la fin de l'exercice, soit le 3 novembre 2006, nous avons annoncé notre intention de racheter le 31 janvier 2007 la totalité des 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 24 à un prix de 26,00 \$ l'action pour une contrepartie totale de 416 M\$.
- **Titres secondaires** : Nous avons racheté les débetures (titres secondaires) suivantes conformément à leur échéance, plus les intérêts courus à la date de rachat :
 - Le 31 janvier 2006, nous avons racheté 250 M\$ de débetures (titres secondaires) à 7,40 % venant à échéance le 31 janvier 2011;
 - Le 25 avril 2006, nous avons racheté 250 M\$ de débetures (titres secondaires) à 8,15 % venant à échéance le 25 avril 2011;
 - Le 23 octobre 2006, nous avons racheté 250 M\$ de débetures (titres secondaires) à 7,00 % venant à échéance le 23 octobre 2011.

Dividendes

Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. Depuis la fin de 2005, nous avons accru notre dividende trimestriel sur actions ordinaires de 0,68 \$ l'action à 0,70 \$ l'action. La déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques (Canada)*, comme il est expliqué à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Mesure, surveillance et contrôle

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Le total des fonds propres réglementaires est la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions.

Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau qui suit. En 2006, les fonds propres de première catégorie ont augmenté de 2,0 G\$, surtout grâce aux fonds propres autogénérés. En outre, la croissance de nos bénéfices non répartis nous a permis de transférer 509 M\$ d'actions privilégiées dans les fonds propres de première catégorie, qui avaient auparavant été incluses dans les fonds propres de deuxième catégorie en raison du plafond de 25 % imposé par le BSIF à l'égard des actions privilégiées dans les fonds propres de première catégorie (voir la note 3 du tableau ci-dessous). Dans l'ensemble, les fonds propres de deuxième catégorie ont légèrement reculé par rapport à ceux de 2005. Les titres secondaires ont augmenté de 493 M\$. Les actions privilégiées comprises dans les fonds propres de deuxième catégorie ont diminué de 509 M\$. Ces actions privilégiées ont maintenant été transférées dans les fonds propres de première catégorie comme il a été précisé précédemment. En outre, au cours de l'exercice, nous avons réduit de 75 M\$ notre provision générale pour pertes sur créances, qui avait auparavant été incluse dans les fonds propres de deuxième catégorie. Compte tenu des rajustements prescrits aux fonds propres réglementaires, ceux-ci ont augmenté de 1,8 G\$ au total en 2006.

Fonds propres réglementaires

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005	2004
Fonds propres de première catégorie			
Actions ordinaires ¹	3 039 \$	2 935 \$	2 929 \$
Surplus d'apport	70	58	59
Écart de conversion	(442)	(327)	(376)
Bénéfices non répartis	7 268	5 667	7 745
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ²	2 981	2 472	2 826
Participations sans contrôle dans des filiales	1	27	39
Écart d'acquisition	(982)	(946)	(1 055)
	11 935	9 886	12 167
Fonds propres de deuxième catégorie			
Débiteures perpétuelles	338	377	428
Actions privilégiées – autres ³	–	509	–
Autres débiteures (déduction faite de l'amortissement)	5 257	4 725	3 435
Provision générale pour pertes sur créances ⁴	900	975	1 015
	6 495	6 586	4 878
Total des fonds propres de première et deuxième catégories	18 430	16 472	17 045
Déductions liées à la titrisation	(124)	(45)	(308)
Placements dans des filiales non consolidées et autres placements importants	(1 723)	(1 656)	(1 852)
Total des fonds propres à des fins réglementaires	16 583 \$	14 771 \$	14 885 \$

1) Ne comprennent pas le montant net des positions de négociation à découvert de 6 M\$ (17 M\$ en 2005; 40 M\$ en 2004) dans les actions ordinaires de la CIBC.

2) Comprennent des actions privilégiées à dividende non cumulatif totalisant 600 M\$ (600 M\$ en 2005; 1 043 M\$ en 2004) qui sont rachetables par les détenteurs et, par conséquent, présentées comme passif au titre des actions privilégiées dans le bilan consolidé.

3) Représentent le montant des actions privilégiées à dividende non cumulatif non compris dans les fonds propres de première catégorie. Selon les lignes directrices du BSIF, le montant des actions privilégiées à dividende non cumulatif qui peut être inclus dans les fonds propres de première catégorie ne peut être supérieur à 25 % des fonds propres de première catégorie; tout excédent peut toutefois être inclus dans les fonds propres de deuxième catégorie.

4) Le montant de la provision générale pour pertes sur créances pouvant être inclus dans les fonds propres de deuxième catégorie correspond au moindre du total de la provision générale ou de 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque.

Actif pondéré en fonction du risque

L'actif pondéré en fonction du risque découlant du risque de crédit est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'actif pondéré en fonction du risque reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est calculé selon nos modèles de la VAR approuvés par le BSIF.

Actif pondéré en fonction du risque

En millions de dollars, au 31 octobre	Montant		Montants pondérés en fonction du risque	
	2006	2006	2005	2004
Actif au bilan				
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 853 \$	884 \$	788 \$	1 111 \$
Valeurs émises ou garanties par le Canada, les provinces et les municipalités, et par les banques et les gouvernements de l'OCDE	41 101	125	154	176
Autres valeurs	42 397	1 867	3 059	2 594
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25 432	564	551	850
Prêts au Canada, à des provinces, à des territoires et à des municipalités, et à des banques et des gouvernements de l'OCDE ou garantis par ceux-ci	3 405	354	244	199
Prêts hypothécaires	88 152	25 413	27 939	28 430
Autres prêts	54 068	52 923	54 070	56 534
Acceptations	6 291	5 451	4 422	4 010
Autres actifs	31 285	7 202	6 886	6 649
Total de l'actif au bilan	303 984	94 783	98 113	100 553
Instruments hors bilan				
Ententes relatives au crédit				
Marges de crédit	56 000	7 305	6 828	3 780
Garanties et lettres de crédit	6 368	2 785	2 973	3 128
Prêt de valeurs ^{1,2}	61 593	220	141	234
Divers	374	346	411	541
	124 335	10 656	10 353	7 683
Dérivés	1 307 950	5 130	4 320	3 665
Total des instruments hors bilan	1 432 285	15 786	14 673	11 348
Total de l'actif pondéré en fonction du risque avant rajustements au titre du risque de marché		110 569	112 786	111 901
Ajout : risque de marché des activités de négociation		4 211	3 491	4 049
Total de l'actif pondéré en fonction du risque		114 780 \$	116 277 \$	115 950 \$

1) Comprend le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 44,6 G\$ (30,3 G\$ en 2005) et prêtées par Société de Services de titres mondiaux CIBC Mellon, contreprise à parts égales entre la CIBC et Mellon Financial Corporation.

2) Les prêts de valeurs de 5,4 G\$ (2,5 G\$ en 2005) contre espèces sont exclus du tableau ci-dessus puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

Ratios de fonds propres réglementaires

Nos ratios sont de beaucoup supérieurs aux normes minimales du BSIF de 7 % pour les fonds propres de première catégorie et de 10 % pour le total des fonds propres. Les ratios de fonds propres cibles présentés dans notre grille de pointage équilibrée (voir la page 6 de la présente Reddition de comptes annuelle) ont été établis conformément à nos politiques sur les fonds propres.

Ratios de fonds propres et ratio actif – fonds propres

Au 31 octobre	2006	2005	2004
Fonds propres de première catégorie	10,4 %	8,5 %	10,5 %
Total des fonds propres	14,5 %	12,7 %	12,8 %
Ratio actif – fonds propres	18,0 x	18,4 x	17,9 x

Événements futurs

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a apporté plusieurs modifications aux principes comptables portant sur les instruments

financiers, qui entrèrent en vigueur le 1^{er} novembre 2006 (se reporter à la section Modifications futures de conventions comptables). Ces modifications n'auront vraisemblablement pas une incidence importante sur nos ratios de fonds propres.

Accord de Bâle II sur les fonds propres

Les organismes de réglementation bancaire, sous les auspices du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, ont mis en place de nouvelles règles de calcul des fonds propres réglementaires conçues pour améliorer la mesure du risque et la sensibilité aux activités au bilan et hors bilan. Ainsi, pour la première fois, une charge au titre du risque opérationnel sera incluse dans les fonds propres réglementaires. En outre, les nouvelles règles offriront aux organismes de réglementation bancaire un plus grand pouvoir discrétionnaire quant à l'augmentation ou à la réduction des exigences en matière de fonds propres selon les circonstances s'appliquant à chaque banque. Les nouvelles règles nécessiteront une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques se rapportant aux risques sous-jacents et à la suffisance des fonds propres. Le BSIF a établi le cadre général et le calendrier de la mise en application au Canada. Selon le calendrier, les banques doivent adopter et observer le nouveau cadre dès le 1^{er} novembre 2007. Nous apportons donc les améliorations requises aux systèmes et activités ainsi qu'à l'information financière de même qu'à la gestion des risques.

Données sur les actions en circulation

Au 30 novembre 2006	Actions en circulation		Conversion en actions ordinaires	
	Nombre d'actions	En millions de dollars	Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Actions privilégiées de catégorie A				
Classées à titre de passif				
Série 19	8 000 000	200 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 23	16 000 000	400	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Total		600 \$		
Classées à titre de capitaux propres				
Série 18	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 24	16 000 000	400	31 janvier 2007	non convertibles
Série 25	16 000 000	400	31 juillet 2007	non convertibles
Série 26	10 000 000	250	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	12 000 000	300	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28 ¹	3 058	– ²	non convertibles	non convertibles
Série 29	13 232 342	331	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	16 000 000	400	non convertibles	non convertibles
Série 31	18 000 000	450	non convertibles	non convertibles
Total		2 831 \$		
Actions ordinaires³	336 289 724	3 065 \$		
Options sur actions en cours	8 620 142			

1) Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre publique de rachat aux fins d'annulation de toutes les actions privilégiées de catégorie A, série 28 en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action. L'offre vient à échéance à la première des dates suivantes, soit le 17 juin 2009 ou à la date du retrait de l'offre par la CIBC. Au cours de l'exercice, nous avons racheté 14 600 actions en vertu de la présente offre.

2) Attribuable à l'arrondissement.

3) Ne comprennent pas les actions de trésorerie : 266 191 actions, 17 M\$.

Certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A confèrent à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus

simplifié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Lorsque les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Arrangements hors bilan et obligations contractuelles

Arrangements hors bilan

Nous concluons plusieurs types d'arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements hors bilan comprennent des EDDV, des dérivés, des ententes relatives au crédit et des garanties.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Souvent, les EDDV nous permettent de titriser nos propres créances ou des créances de tiers. Elles jouent un rôle important sur les marchés des capitaux, puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Les EDDV peuvent être créées sous forme de sociétés, de sociétés en nom collectif, de sociétés à responsabilité limitée ou de fiducies. Lors d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une EDDV contre espèces. Une EDDV peut également acheter sur le marché certains actifs prédéfinis contre espèces (il peut arriver que le cédant soit la CIBC). L'EDDV finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt sous forme de papier commercial et d'autres instruments de dette à des investisseurs tiers. Les EDDV peuvent être structurées de façon à ce que les créances cédées soient placées hors d'atteinte du cédant et de ses créanciers, même en cas de faillite. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs des EDDV et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de concours de trésorerie, de garantie ou de facilités d'amélioration des termes du crédit. Par conséquent, l'EDDV peut obtenir une meilleure note de crédit de la part des agences de notation que n'aurait obtenu le cédant pour l'émission de ses propres titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Titrisation de nos propres créances

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et réduire nos besoins en fonds propres réglementaires. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et que nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les normes comptables, il est obligatoire de déterminer si les comptes de l'EDDV qui acquiert ces actifs doivent être consolidés dans nos états financiers. Nous comptabilisons l'opération comme une vente d'actifs lorsque les critères de constatation de la titrisation sont satisfaits et que nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de l'EDDV. Au moment de ces ventes d'actifs, nous pouvons conserver des composantes résiduelles des créances titrisées comme des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés dans les créances titrisées. Nous revoyons périodiquement la valeur comptable des droits conservés et, en cas de baisse durable de la valeur, la valeur comptable en cause est ramenée à la juste valeur. Nous continuons d'assurer la gestion de toutes les créances titrisées après la cession.

Titrisation des créances

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Cartes de crédit
2006			
Encours des créances titrisées ¹	19 896 \$	375 \$	4 469 \$
Droits conservés	236	–	336
Revenu de titrisation ²	100	7	408
2005			
Encours des créances titrisées	17 469 \$	– \$	4 088 \$
Droits conservés	264	–	309
Revenu de titrisation ²	98	2	262

1) Les prêts hypothécaires à l'habitation comprennent un montant de 1 158 M\$ au titre de prêts hypothécaires titrisés à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible.

2) Comprend un gain de 35 M\$ (50 M\$ en 2005) à la vente de créances titrisées.

Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés pour de l'information sur les opérations de titrisation.

Créances sur cartes de crédit

Les créances sur cartes de crédit sont titrisées par l'entremise de fiducies établies pour l'achat des créances avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. Nous vendons les créances aux fiducies sans recours. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par les fiducies. Nous maintenons nos relations avec les clients de cartes de crédit et gérons les créances vendues aux fiducies. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues aux fiducies périodiquement pour reconstituer les créances à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Ces fiducies répondent à la définition de structure d'accueil admissible selon la NOC-12, «Cessions de créances», de l'ICCA et, par conséquent, nous ne les consolidons pas.

Nous conservons un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par les fiducies, à hauteur de nos droits conservés. Nos droits dans les écarts excédentaires des fiducies sont subordonnés aux obligations que les fiducies ont à l'égard des détenteurs de leurs titres adossés à des créances. L'écart excédentaire représente notre participation dans le résultat net résiduel une fois que toutes les charges d'intérêts et administratives ont été payées. Par conséquent, l'écart excédentaire absorbe les pertes relatives aux créances sur cartes de crédit avant que les paiements aux détenteurs d'effets soient touchés. Les effets subordonnés que nous détenons absorbent également les pertes avant que les paiements aux détenteurs d'effets de rang prioritaire soient touchés.

Au 31 octobre 2006, les fiducies détenaient un actif total de 4,5 G\$ (4,1 G\$ en 2005), composé d'effets de rang prioritaire et subordonnés garantis qui ont été vendus à des investisseurs, à l'exception de 315 M\$ (284 M\$ en 2005) d'effets subordonnés que nous détenons.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation garantis à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. La quasi-totalité des titres sont vendus par le programme Obligations hypothécaires du Canada, commandité par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Nous maintenons nos relations avec les clients et continuons d'assurer la gestion des prêts titrisés. Nous concluons également des contrats de swap avec les fiducies afin de recevoir le capital et les flux d'intérêts mensuels tirés des créances titrisées et de payer des flux de trésorerie d'obligations sans amortissement avec des paiements d'intérêts fixes et le remboursement du capital à l'échéance. Nous avons également titrisé des prêts hypothécaires à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible que nous ne sommes pas tenus de consolider.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au cours de l'exercice, nous avons également effectué la titrisation de prêts hypothécaires commerciaux par le truchement d'une fiducie tierce qui émet des titres. Nous n'avons conservé aucun droit de bénéficiaire dans ces prêts hypothécaires, mais nous continuons d'en assurer la gestion.

Titrisation de créances de tiers

Nous gérons plusieurs EDDV au Canada qui achètent des blocs d'actifs financiers de tiers, notamment des titres adossés à des créances avec flux groupés, des prêts hypothécaires, des comptes clients, des prêts et des soldes de cartes de crédit. Ces EDDV sont communément appelées fonds multicédants. Elles donnent à des tiers accès aux liquidités des marchés des titres de créances en leur permettant de vendre des actifs aux fonds, qui émettent ensuite du papier commercial ou d'autres effets aux investisseurs en vue de financer les achats au nom d'un fonds. Les cédants peuvent

continuer de gérer les actifs et peuvent assumer le risque de pertes sur créances connexes, généralement au moyen d'une provision pour surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir une facilité d'amélioration des termes du crédit auprès de tiers. Nous pouvons généralement fournir aux fonds des concours de trésorerie de sûreté pour papier commercial, des facilités d'amélioration des termes du crédit, et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. En vertu des concours de trésorerie, nous devons assurer le financement si le financement des entités n'est plus possible à partir du marché des capitaux d'emprunt. Nous ne sommes pas tenus d'assurer le financement en vertu des concours de trésorerie si les actifs de l'entité sont en situation de défaut ou s'il existe d'autres problèmes de crédit relativement à ces actifs. Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats dérivés conclus par l'EDDV en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des EDDV ou limiter le risque de taux d'intérêt de l'EDDV. Notre participation dans ces contrats dérivés est comptabilisée au bilan consolidé à sa juste valeur et les variations de juste valeur sont constatées dans le revenu de négociation. Tous les honoraires gagnés lors de ces activités sont établis selon le marché.

Nous agissons également à titre d'administrateurs ou de conseillers financiers pour les entités qui achètent des actifs financiers de clients.

De plus, nous pouvons fournir des concours de trésorerie avec d'autres institutions financières, détenir des effets dans des entités administrées par des tiers et agir à titre de contrepartie à des contrats dérivés conclus avec ces derniers.

Bien qu'on ne s'attende pas à des pertes réelles importantes, au 31 octobre 2006, notre risque de perte maximal résultant de notre participation dans ces fonds multicédants était d'environ 13,7 G\$ (14,8 G\$ en 2005). À cet égard, le risque maximum de perte est représenté par le montant des concours de trésorerie, des améliorations des termes du crédit et des placements dans ces fonds.

Nous agissons à titre d'agents de structuration et de placement pour certains instruments de placement adossés à des créances, autrement dit les titres adossés à des créances avec flux groupés. À cet égard, nous recevons des honoraires aux taux du marché. De plus, nous pouvons investir dans les titres d'emprunt ou de participation de ces instruments de placement ou leur consentir des prêts, et pouvons agir à titre de contrepartie dans des contrats dérivés. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous achetons d'abord les garanties à la demande des clients et les entreposons jusqu'à la réalisation de l'opération de titres adossés. La CIBC ou un gestionnaire tiers administre généralement les garanties des titres adossés à des créances avec flux groupés, qui consistent habituellement en titres d'emprunt cotés, pour le compte des investisseurs dans les titres d'emprunt ou de participation. Tout bénéfice net ou perte nette est attribué aux investisseurs dans les titres de participation; les autres pertes, le cas échéant, sont attribuées aux investisseurs dans les titres d'emprunt par ordre de priorité inverse. Les créanciers des titres adossés à des créances avec flux groupés n'ont aucun recours sur notre crédit général. Au 31 octobre 2006, bien qu'on ne s'attende pas à des pertes réelles importantes, notre risque de perte maximal résultant de notre participation dans les titres adossés à des créances avec flux groupés était d'environ 729 M\$ (418 M\$ en 2005). À cet égard, le risque maximum de perte est représenté par le montant des concours de trésorerie offerts aux instruments de placement adossés à des créances et des placements dans leurs titres.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, le revenu provenant de toutes les activités susmentionnées s'est établi à environ 20 M\$ (24 M\$ en 2005).

Autres opérations financières

Nous offrons une vaste gamme de produits financiers, dont les billets structurés et autres instruments financiers pour les clients institutionnels et les clients des services bancaires privés, y compris les EDDV en tant que contreparties, ainsi que pour les clients des services de détail. Ces produits financiers sont créés, de temps à autre, au moyen d'une EDDV à titre

d'émetteur ou de débiteur des produits financiers. Nous pouvons fournir certains services administratifs et d'autres facilités financières aux EDDV en échange d'une rémunération selon les taux du marché. Dans tous les cas, nous détenons une participation négligeable ou nulle dans ces EDDV.

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Ces fiducies nous versent des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas.

Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre.

Nous participons à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations requièrent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs avec une fiducie.

Dérivés

Nous recourons à des dérivés tant pour les opérations de négociation que pour la GAP. Les dérivés détenus à des fins de négociation et de la GAP qui ne font pas partie de relations de couverture désignée conformément aux recommandations de la NOC-13, «Relations de couverture», de l'ICCA sont comptabilisés en totalité au bilan à leur juste valeur estimative. Les dérivés détenus aux fins de la GAP qui font partie de relations de couverture et satisfont aux exigences de la NOC-13 constituent des éléments hors bilan, dans la mesure où ils ne sont pas comptabilisés en totalité à leur juste valeur estimative.

Consulter la note 20 afférente aux états financiers consolidés pour obtenir des précisions sur nos contrats dérivés et les risques qui y sont associés. La juste valeur des contrats est présentée à la note 21 afférente aux états financiers consolidés. De plus, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés pour des précisions sur la façon dont nous comptabilisons les dérivés à des fins de négociation et pour la GAP.

Les justes valeurs nettes des dérivés détenus sont présentées ci-dessous, par catégorie :

Justes valeurs nettes des dérivés

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Compte de négociation	(86) \$	518 \$
Compte de GAP		
Couvertures économiques ¹	(121)	(336)
Couvertures comptables	(179)	82
Total	(386) \$	264 \$

¹) Comprend les swaps, option vendeur, et certains dérivés de crédit dont les risques sont gérés dans le contexte des activités de la GAP.

Ententes relatives au crédit

Nous concluons diverses ententes afin de répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. Celles-ci comprennent des engagements à consentir du crédit, les lettres de crédit de soutien et de bonne foi, les lettres de crédit documentaires et commerciales, les options vendues à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP et les prêts de valeurs.

Le tableau ci-après résume nos ententes relatives au crédit. Pour une description détaillée de ces ententes, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Ententes relatives au crédit

En millions de dollars, au 31 octobre	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2006	2005 Total
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Marges de crédit ^{1,2}	61 593 \$	– \$	– \$	– \$	61 593 \$	45 817 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	25 680	3 801	7 187	2 599	39 267	38 593
Concours de trésorerie de sûreté ³	16 376	169	18	170	16 733	16 654
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	4 640	265	526	663	6 094	6 529
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁴	90	94	–	–	184	193
Lettres de crédit documentaires et commerciales	88	–	–	2	90	136
Divers	374	–	–	–	374	414
	108 841 \$	4 329 \$	7 731 \$	3 434 \$	124 335 \$	108 336 \$

1) Comprend le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 44,6 G\$ (30,3 G\$ en 2005) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et Mellon Financial Corporation.

2) Les prêts de valeurs de 5,4 G\$ (2,5 G\$ en 2005) contre espèces sont exclus du tableau ci-dessus puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 45,1 G\$ (39,1 G\$ en 2005), dont 31,2 G\$ (28,6 G\$ en 2005) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont révocables à notre gré.

4) Représentent le montant nominal des options vendues à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Pour une description détaillée de ces garanties, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Obligations contractuelles

Le tableau qui suit résume nos obligations contractuelles^{1,2} :

En millions de dollars, au 31 octobre 2006	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Titres secondaires	– \$	– \$	– \$	5 595 \$	5 595 \$
Engagements d'investissement ³	355	–	–	–	355
Contrats de location-exploitation	308	506	388	1 032	2 234
Obligations d'achat ^{4,5}	575	702	104	19	1 400
Dépôts ⁶	159 839	28 978	10 079	3 995	202 891
Cotisations de retraite ⁷	55	–	–	–	55
	161 132 \$	30 186 \$	10 571 \$	10 641 \$	212 530 \$

1) Comprennent les obligations ayant force obligatoire et exécutoires en droit pour la CIBC.

2) Ne comprennent pas un certain nombre d'obligations devant être réglées au comptant, généralement à moins d'un an. Ces obligations sont présentées au bilan consolidé et comprennent : les valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, les valeurs vendues à découvert, les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standard du marché (délais normalisés), les dérivés à payer qui n'exigent pas la livraison physique des instruments sous-jacents et certains achats d'instruments par suite de défaut de règlement.

3) En tant qu'investisseur dans les activités de Services de banque d'affaires, nous concluons des engagements visant le financement de fonds d'actions de sociétés privées externes et effectuons des placements en titres d'emprunt et de participation à la valeur marchande au moment où les engagements sont pris. Comme la date des engagements d'investissement futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées à moins d'un an.

4) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un délai de préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces dispositions de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie).

5) Le 1^{er} novembre 2006, nous avons modifié un contrat afin de prolonger un engagement existant de trois ans et de le faire passer à sept ans, augmentant ainsi les obligations d'achat d'environ 600 M\$ jusqu'en 2013.

6) Comme la date exacte des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie par les déposants, les obligations sont considérées à moins d'un an.

7) Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2007 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

Divers

Conventions et estimations comptables critiques

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont essentielles à la compréhension de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière. Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Tout changement dans ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. La direction a mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés et appliqués de façon appropriée et systématique. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations sont décrites ci-dessous.

Évaluation des instruments financiers

Certains de nos instruments financiers (y compris les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, certaines valeurs du compte de placement et les contrats dérivés) exigent que la direction pose des jugements et fasse des estimations pour en déterminer la valeur, car l'information sur le marché est souvent limitée.

Nous comptons un certain nombre de procédures de contrôle pour nous assurer que les évaluations comportant des estimations et des jugements sont appropriées.

Instruments de négociation

Nos instruments de négociation comprennent des titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, des engagements liés à des valeurs vendues à découvert et des contrats dérivés négociés hors cote ou sur les marchés boursiers.

Tous les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur, qui correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires. La juste valeur est fondée sur les cours du marché pour le même instrument ou des instruments semblables, et est rajustée compte tenu des différences de conditions. Si le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation du prix. Dans la mesure du possible et lorsque cela est approprié, les données du marché observables sont utilisées aux fins d'évaluation. Le tableau qui suit illustre nos portefeuilles de négociation par méthode d'évaluation au 31 octobre 2006.

Les modèles d'évaluation peuvent utiliser de multiples données du marché observables, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent.

Sources d'établissement de la juste valeur

Au 31 octobre 2006

	Actifs de négociation		Passifs de négociation	
	Valeurs acquises ¹	Dérivés ²	Valeurs vendues ³	Dérivés ²
Juste valeur⁴ fondée sur :				
Cours du marché	97,8 %	6,1 %	100,0 %	7,1 %
Modèles internes avec d'importants paramètres du marché observables	1,1	92,4	–	90,6
Modèles internes avec d'importants paramètres du marché non observables	1,1	1,5	–	2,3
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

1) Figurent comme valeurs du compte de négociation dans le bilan consolidé.

2) Compris dans les instruments dérivés à la valeur du marché dans le bilan consolidé.

3) Figurent comme engagements liés à des valeurs vendues à découvert dans le bilan consolidé.

4) Le revenu à la création décalant des billets séparés aux fins comptables est constaté sur la durée des billets émis. Au 31 octobre 2006, le revenu à la création non amorti s'établissait à 133 M\$. L'analyse ne tient pas compte de ces billets parce qu'ils ne sont pas des passifs de négociation.

Si la juste valeur d'un dérivé ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de l'opération est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché, de sorte que les gains ou les pertes ne sont enregistrés qu'au cours de périodes futures. Ces gains ou ces pertes sont portés aux résultats quand le cours ou les données du marché sont observables ou selon la méthode qui convient sur la durée de l'opération. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Le jugement de la direction permet d'établir les rajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs touchant l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Valeurs du compte de placement

Nos valeurs du compte de placement comprennent les titres d'emprunt et de participation sur lesquels nous n'avons pas d'influence notable et les droits conservés dans les créances titrisées.

Les titres de participation du compte de placement sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt et les droits conservés sur les créances titrisées, au coût non amorti. Ils sont soumis à des tests de dépréciation constants et sont amortis en cas de perte de valeur durable. Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et le caractère adéquat du capital, les notes de crédit

externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les changements au sein de la direction, les évaluations par le secteur de sociétés ouvertes comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie. Les gains et les pertes réalisés sur cession et sur dépréciation découlant de baisses de valeur durables sont constatés dans les gains sur valeurs du compte de placement (montant net).

Provision pour pertes sur créances

La direction constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale. Notre provision pour pertes sur créances est fondée sur l'évaluation par la direction des probabilités de défaillance, l'évaluation interne des risques (fondée sur la stabilité financière de l'emprunteur, sa cote de crédit externe, la force de la direction, les résultats et l'environnement d'exploitation), les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts.

Prêts à la consommation

La direction évalue des portefeuilles de prêts à la consommation homogènes (y compris les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et certains portefeuilles de prêts aux PME) en vue d'établir des provisions spécifiques en se fondant sur les ratios historiques des radiations des soldes arriérés et des soldes à payer. Une analyse et une évaluation plus poussées de la provision sont effectuées afin de tenir compte du classement chronologique des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La direction établit des provisions spécifiques pour prêts douteux à l'égard des portefeuilles de prêts individuels importants en assurant une surveillance constante. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt douteux est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie ou à la juste valeur du prêt.

Provision générale

La provision générale prévoit les pertes sur créances que recèlent les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'une provision spécifique. Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises, les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements et les lettres de crédit. Le montant de la provision générale est établi en tenant compte d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. La direction tient aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, de son opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et sur les indications d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres sur lesquels se fonde le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et de celle du marché en général.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défaillances. La probabilité de défaillance rend compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés publics de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaillance sont fondées sur nos résultats passés. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques.

Au 31 octobre 2006, notre modèle indiquait une provision générale variant entre 597 M\$ et 995 M\$. La provision générale de 900 M\$ (975 M\$ en 2005), qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes aux portefeuilles de prêts mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision spécifique, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique, des tendances du crédit et du profil de risque des portefeuilles de prêts.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Les gains ou les pertes sur les cessions comptabilisées à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cours du marché pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. La direction peut donc être amenée à estimer les flux de trésorerie futurs prévus, qui englobent les pertes sur créances prévues, les échéances et les taux de remboursement anticipé, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. Les flux de trésorerie réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction. Ces estimations ont une incidence directe sur le calcul du gain à la vente tiré des opérations de titrisation et sur le rythme auquel les droits conservés sont inclus dans le bénéfice.

Deux décisions comptables clés doivent être prises à l'égard des opérations de titrisation. En premier lieu, les règles comptables exigent qu'une décision soit prise à savoir si la cession d'un groupe de prêts ou de créances constitue une vente ou un emprunt garanti à des fins comptables. En second lieu, s'il s'agit d'une vente, une décision doit être prise à savoir si les résultats de l'EDDV de titrisation doivent être consolidés ou non dans nos états financiers. Si les activités de l'EDDV sont suffisamment restreintes pour satisfaire aux exigences comptables, pour qu'elle soit considérée comme structure d'accueil admissible, l'entité n'est pas consolidée selon les exigences de la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables».

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15, qui fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités (autres que les structures d'accueil admissibles) sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Pour établir les EDDV qui doivent faire l'objet d'une consolidation en vertu de la NOC-15, nous faisons preuve de jugement en repérant nos droits variables et en les comparant avec les autres droits variables détenus par d'autres parties non liées pour déterminer si nous sommes exposés à absorber la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus pour chacune de ces entités. Nous avons appliqué les directives de la NOC-15, et avons consolidé les résultats de certaines EDDV qui nous exposaient à une majorité des pertes prévues ou nous donnaient droit à la majorité des rendements résiduels prévus. Pour de plus amples détails, se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

En appliquant les directives susmentionnées pour la comptabilisation des ventes et les consolidations d'EDDV, nous avons déterminé que toutes nos opérations de titrisation doivent être comptabilisées comme ventes et que les EDDV connexes ne sont pas consolidées parce qu'elles sont des structures d'accueil admissibles ou que nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire selon la NOC-15.

Nous administrons également plusieurs EDDV qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers. En nous basant sur notre examen des opérations sur dérivés et d'autres opérations conclues avec ces entités, nos droits ne sont pas considérés comme des droits variables et, par conséquent, nous ne consolidons pas ces entités.

Les opérations de titrisation et les EDDV ont une incidence sur nos secteurs Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC.

Pour plus de renseignements sur nos opérations de titrisation, y compris les principales hypothèses économiques utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, voir la section Arrangements hors bilan et la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Baisse de valeur des actifs

Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

Au 31 octobre 2006, nous avons un écart d'acquisition de 982 M\$ (y compris un montant de 864 M\$ affecté au courtage de détail et à la gestion d'actifs du secteur Marchés de détail CIBC) et d'autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie totalisant 116 M\$, qui sont essentiellement liés à des acquisitions d'entreprises effectuées au cours des exercices précédents. Comme il est précisé à la note 7 afférente aux états financiers consolidés, ces actifs sont détenus au sein de tous nos secteurs. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est plutôt assujéti, au moins chaque année, à une évaluation pour dépréciation au moyen d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur en deux étapes. Au cours du premier test, la juste valeur de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable (y compris l'écart d'acquisition). Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, une perte de valeur est alors constatée lorsque, par suite du second test et à l'échelle de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. La valeur comptable de nos unités d'exploitation est fondée sur des modèles du capital économique qui tiennent compte de divers facteurs tels le risque de marché, le risque de crédit et le risque opérationnel, et qui sont conçus de manière à générer la valeur comptable nette qui serait obtenue si l'unité d'exploitation était une entité autonome.

Les actifs incorporels acquis sont constatés séparément lorsqu'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'ils peuvent être vendus ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis mais font plutôt l'objet d'une évaluation pour dépréciation au moyen de la comparaison entre la juste valeur et la valeur comptable.

La direction utilise son jugement pour évaluer la juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Des estimations imprécises peuvent influencer sur la valeur présentée de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. La juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de modèles d'évaluation internes élaborés en fonction du marché ou des résultats. Les modèles en fonction du marché tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats prévus, les ratios cours/bénéfice et les ratios valeur comptable/cours. Les modèles en fonction des résultats tiennent compte de divers facteurs, dont les flux de trésorerie projetés, la valeur finale de la croissance et les taux d'actualisation.

Au 31 octobre 2006, la juste valeur estimative de chacune de nos unités d'exploitation était plus élevée que la valeur comptable, écart d'acquisition compris. Pour qu'un test de dépréciation poussé soit effectué, l'estimation de la juste valeur de n'importe laquelle de nos unités d'exploitation devrait diminuer de plus de 20 %.

Les actifs à long terme et les autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée sont amortis sur leur durée de vie estimative. Ces actifs font l'objet d'une évaluation pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur

comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée, pourvu que la juste valeur soit inférieure à la valeur comptable.

Pour de plus amples renseignements sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, voir la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

Impôts sur les bénéfices

La direction fait preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités.

Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales.

Nous sommes également tenus d'établir les actifs d'impôts futurs à l'égard des charges actuellement comptabilisées pour lesquelles nous pourrions nous prévaloir d'une déduction fiscale dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et les reports en avant de pertes.

Au 31 octobre 2006, nous disposons d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 726 M\$ avant la provision pour moins-value de 107 M\$. Une partie importante (soit 521 M\$ en 2006; 705 M\$ en 2005) de l'actif d'impôts futurs lié à nos reports en avant de pertes fiscales découle de nos activités aux États-Unis. Selon les lois fiscales américaines, les reports en avant de pertes d'impôts sur les bénéfices expirent au bout de 20 ans, et les reports en avant de pertes en capital, au bout de 5 ans. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, nous aurons de 5 à 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. Nous détenons également des actifs d'impôts futurs de 128 M\$ (131 M\$ en 2005) liés à nos reports en avant de pertes fiscales qui découlent de nos activités au Canada. Ces reports en avant de pertes fiscales n'ont pas d'échéance.

La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que nos actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôts futurs. Notre expérience passée en matière de bénéfice et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôts futurs et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, la direction croit, selon les renseignements dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que le reste des actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, seront réalisés avant leur expiration.

La comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices a une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur les impôts sur les bénéfices, voir la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas, toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement imminent de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné compris dans la fourchette ne semble plus approprié, le montant le plus bas de la fourchette doit être

comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des réserves pour éventualités de la CIBC et procédons aux rajustements nécessaires en fonction de nouvelles informations disponibles. Les rajustements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Les passifs éventuels ont une incidence sur l'ensemble de nos secteurs. Pour de plus amples renseignements sur nos passifs éventuels, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Hypothèses au titre des avantages sociaux futurs

Nous sommes les promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite destinés aux employés admissibles, qui ont une incidence sur tous nos secteurs. Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite et la charge nette au titre des prestations constituées reflète les rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues. Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2006, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 906 M\$ (1 053 M\$ en 2005) quant aux régimes de retraite et de 209 M\$ (252 M\$ en 2005) quant aux régimes d'avantages complémentaires.

Nous gérons nos régimes d'avantages sociaux selon un plan d'ensemble afin de nous assurer que ceux-ci sont régis, gérés et exploités adéquatement dans chaque région. Ce plan d'ensemble est établi selon un système efficace en vertu duquel les décideurs sont tenus responsables des résultats selon l'évolution de la conjoncture. Ces régimes sont capitalisés au moins selon les montants requis par les lois applicables. Au cours de l'exercice, nous avons versé 274 M\$ (231 M\$ en 2005) aux régimes de retraite, soit 140 M\$ (114 M\$ en 2005) de plus que le minimum requis. Le régime d'invalidité de longue durée est capitalisé par l'entremise d'une fiducie de santé et de bien-être. Aucun montant n'a été versé à cette fiducie au cours de l'exercice (3 M\$ en 2005). Depuis le 1^{er} juin 2004, ce régime n'accepte plus de nouvelles demandes de prestations. Les régimes complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas capitalisés. Nous effectuons les paiements au titre des prestations au fur et à mesure que les coûts sont engagés. Pour 2006, le montant des prestations a totalisé 25 M\$ (15 M\$ en 2005).

Pour de plus amples renseignements sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite, voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

Pour les régimes offerts au Canada, qui constituent plus de 90 % de nos régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite, les hypothèses approuvées par la direction pour le calcul des charges de l'exercice 2007 comprennent l'application d'un taux d'actualisation de 5,25 % pour les régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite et un taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes de 6,50 % pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Ces hypothèses demeurent inchangées par rapport à celles de 2006.

Des résultats réels différents des résultats anticipés ou des futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur nos obligations et charges au titre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite. Le tableau suivant illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes :

Sensibilité des principales hypothèses en 2006 – Hypothèses au titre des avantages sociaux futurs

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que l'incidence des variations de chacune des principales hypothèses peut ne pas être linéaire.

En millions de dollars, au 31 octobre 2006	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages sociaux	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Effet d'une variation de 0,5 % dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	268 \$	35 \$	67 \$	2 \$
Augmentation de l'hypothèse	(240)	(31)	(51)	(1)
Taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	15	s.o.	–
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(15)	s.o.	–
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(66)	(15)	(1)	–
Augmentation de l'hypothèse	69	16	1	–

Instruments financiers et autres

En tant qu'institution financière nord-américaine de premier rang offrant un vaste éventail de produits et de services dans les secteurs des services bancaires de détail, des services de gestion des avoirs et des services bancaires d'investissement, nous créons, gérons et négocions régulièrement des instruments financiers et autres, donnant lieu à des revenus nets d'intérêts, des revenus d'activités de négociation et de placement et des honoraires divers.

Les instruments financiers et autres comprennent les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les conventions de rachat, les titres secondaires et les actions privilégiées. Se reporter aux notes 3, 4, 9, 11, 12, 20 et 21 afférentes aux états financiers consolidés pour des renseignements sur ces instruments. Ces instruments servent aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation.

Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et la négociation de devises et d'autres instruments dérivés dans le cadre des négociations pour les clients et de la prise des positions de négociation. Dans le but d'en tirer des revenus, nous prenons des positions de négociation limitées pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des capitaux d'emprunt, des actions et des marchandises en tirant parti des inefficiences des cours du marché ou en prévoyant correctement les changements à venir sur les marchés.

Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la GAP.

Les activités de prêt englobent le montage de divers types de prêts, notamment pour les particuliers, les entreprises et les gouvernements, les prêts sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires. Les revenus tirés de ces activités proviennent des intérêts et des frais.

Les instruments du compte de placement comprennent les titres d'emprunt et de participation, initialement achetés dans l'intention de les détenir pendant une période prédéterminée, qui peuvent être vendus en

raison de changements des objectifs de placement tenant à l'évolution de la conjoncture économique ou en raison de critères relatifs au financement et à la liquidité.

De plus, pour répondre à nos besoins de financement, certains instruments financiers, comme les dépôts, les titres secondaires et les actions privilégiées, sont utilisés ou émis.

La titrisation de nos propres actifs financiers, comme les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, nous procure une autre source de financement. La titrisation peut également contribuer à réduire nos risques et réduire nos besoins en fonds propres réglementaires. Voir la note 5 afférente aux états financiers consolidés pour de l'information sur les opérations de titrisation.

Des dérivés, tels les swaps, les contrats à terme standardisés, les contrats de garantie de taux et les contrats d'option, sont utilisés pour la négociation et la GAP. Lorsqu'ils le sont aux fins de la GAP, ces instruments servent de couvertures ou modifient les caractéristiques de certains actifs et passifs au bilan et de couvertures d'engagements fermes ou d'opérations prévues et de placements nets dans des établissements étrangers. Les dérivés détenus aux fins de la GAP comprennent les swaps, option vendeur, découlant d'opérations de titrisation et d'autres dérivés utilisés pour couvrir efficacement l'exposition au risque des positions autres que de négociation.

L'utilisation d'instruments financiers et autres peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou d'illiquidité. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir la section sur la gestion du risque.

Les instruments financiers et autres sont comptabilisés en fonction de leur finalité. Pour plus de détails sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Conventions et estimations comptables critiques.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Modifications de conventions comptables

Nous n'avons adopté aucune convention comptable importante au cours de l'exercice aux fins de la préparation de nos états financiers.

Modifications futures de conventions comptables

Baux adossés

Avant 2004, nous avons été partie à divers placements de crédit-bail structuré aux États-Unis, comptabilisés dans les états financiers consolidés comme des baux adossés selon la directive contenue dans le U.S. Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) 13, «Accounting for Leases», et comme le prévoit le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 46 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), «Baux adossés».

En juillet 2006, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, «Accounting for a Change of Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction», qui modifie le SFAS 13, dont certains aspects sont intégrés à l'abrégié 46 du CPN de l'ICCA. Le FSP entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Le FSP exige qu'un changement de l'échéancier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouvel échéancier de constatation du revenu découlant du bail adossé. Nous estimons à l'heure actuelle que l'adoption du FSP entraînerait une imputation hors caisse après impôts de 65 M\$ à 95 M\$ aux bénéfices non répartis d'ouverture. Un montant se rapprochant de

cette imputation hors caisse serait alors comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux.

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251 «Capitaux propres». Nous mettrons en application ces nouvelles normes comptables à compter du 1^{er} novembre 2006.

Ces normes fournissent des directives quant à la comptabilisation, à l'évaluation et au classement des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, sont évalués à leur juste valeur dans le bilan consolidé à l'exception des prêts, des créances, des placements devant être détenus jusqu'à leur échéance, et certains placements privés en actions, qui seront évalués au coût ou au coût après amortissement. Les passifs financiers qui sont détenus aux fins de négociation ou qui sont des dérivés seront évalués à leur juste valeur dans le bilan consolidé. Les autres passifs financiers seront évalués au coût amorti.

Les nouvelles normes établissent également les exigences comptables en matière de couverture. Toute inefficacité en matière de couverture sera immédiatement imputée aux résultats.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu sera inclus au bilan consolidé sous une rubrique distincte des capitaux propres.

Les changements de valeur comptable des instruments financiers et les soldes reportés qui y sont liés découlant de l'adoption de ces nouvelles normes seront constatés dans les bénéfices non répartis d'ouverture et les autres éléments du résultat étendu d'ouverture au 1^{er} novembre 2006. Le 18 octobre 2006, l'ICCA a publié un exposé-sondage modifiant les dispositions transitoires en ce qui a trait à l'adoption des nouvelles normes comptables à l'égard des couvertures. L'incidence transitoire de ces

nouvelles normes ne peut pas être déterminée tant que l'exposé-sondage n'est pas publié dans sa version définitive.

Pour de plus amples renseignements, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Opérations entre parties liées

Nous avons mis en œuvre des procédés permettant de nous assurer que les renseignements sur les opérations entre parties liées sont, conformément aux exigences de la *Loi sur les banques*, recueillis et communiqués au comité de gouvernance du conseil d'administration tous les trimestres. Le comité de gouvernance a la responsabilité de passer en revue nos politiques et pratiques visant à déceler les opérations entre parties liées qui pourraient avoir une grande incidence sur nos activités et de réviser les procédés afin de

satisfaire aux exigences de la *Loi sur les banques* en matière d'opérations entre parties liées. Le comité de gouvernance reçoit des rapports détaillés qui témoignent de notre respect des exigences de la *Loi sur les banques*.

Pour de plus amples renseignements, voir la note 19 afférente aux états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, au 31 octobre 2006, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le rapport suivant provient de la direction et porte sur le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière (selon la définition donnée dans les règles de la SEC et des ACVM).

- 1) La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC. Tous les contrôles internes, peu importe la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.
- 2) La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière.

- 3) La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse importante.

- 4) Ernst & Young s.r.l., qui a vérifié les états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, a également produit un rapport sur les états financiers et sur les contrôles internes selon l'Auditing Standards No. 2 du Public Company Oversight Board des États-Unis. Ce rapport se trouve à la page 79 de la présente Reddition de comptes annuelle.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2006, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

États financiers consolidés

Table des matières

77	Responsabilité à l'égard de l'information financière
78	Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires
80	Bilan consolidé
81	État des résultats consolidé
82	État de l'évolution des capitaux propres consolidé
83	État des flux de trésorerie consolidé
84	Notes afférentes aux états financiers consolidés

84	Note 1 – Sommaire des principales conventions comptables	109	Note 17 – Impôts sur les bénéficies
89	Note 2 – Acquisitions futures et cessions importantes	111	Note 18 – Bénéfice (perte) par action
90	Note 3 – Valeurs mobilières	111	Note 19 – Opérations entre parties liées
92	Note 4 – Prêts	112	Note 20 – Instruments dérivés
93	Note 5 – Titrisations et entités à détenteurs de droits variables	115	Note 21 – Juste valeur des instruments financiers
96	Note 6 – Terrains, bâtiments et matériel	119	Note 22 – Engagements, garanties, actifs donnés en garantie et passifs éventuels
96	Note 7 – Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	122	Note 23 – Concentration du risque de crédit
97	Note 8 – Autres actifs	123	Note 24 – Informations sectorielles et géographiques
97	Note 9 – Dépôts	125	Note 25 – Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
98	Note 10 – Autres passifs	129	Note 26 – Questions réglementaires
98	Note 11 – Titres secondaires	130	Note 27 – Modifications futures de conventions comptables canadiennes
99	Note 12 – Passif au titre des actions privilégiées et capital-actions		
102	Note 13 – Sensibilité aux taux d'intérêt		
103	Note 14 – Revenu de négociation		
103	Note 15 – Rémunération à base d'actions		
105	Note 16 – Avantages sociaux futurs		

Responsabilité à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation de la Reddition de comptes annuelle qui comprend les états financiers consolidés et le rapport de gestion ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la *Loi sur les banques*. Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, y compris la Norme canadienne 51-102 des autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et l'article 303 du règlement S-K de la loi américaine intitulée *Securities Exchange Act* et leurs exigences connexes publiées.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion comprennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard de l'incidence prévue des événements et opérations actuels, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans la Reddition de comptes annuelle sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et des procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et publiée est fiable et disponible en temps opportun. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de rehausser, de consigner et de contrôler la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une vérification par les vérificateurs nommés par les actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces et que la CIBC s'est conformée aux exigences établies par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley*. Conformément à l'article 302 de la loi *Sarbanes-Oxley*, le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC déposent auprès de la SEC une attestation relativement au document annuel de présentation

de l'information financière de la CIBC aux États-Unis (Formulaire 40-F). La même attestation est remise aux ACVM aux termes du Règlement 52-109,

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global de contrôle et les contrôles comptables et financiers, et produisent un rapport à leur égard. Le vérificateur principal a pleinement et librement accès au comité de vérification.

Il incombe au conseil d'administration de passer en revue la présentation de l'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui se compose d'administrateurs qui ne sont pas directeurs ni employés de la CIBC. Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels, et les recommande aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Parmi les autres principales responsabilités du comité de vérification, notons le suivi du système de contrôles internes de la CIBC, le suivi de sa conformité aux exigences juridiques et réglementaires, le choix des vérificateurs nommés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs, des actionnaires et des vérificateurs internes.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs nommés par les actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Canada examine et fait enquête sur les activités et les affaires de la CIBC, au besoin, afin de s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques*, en ce qui a trait à la sécurité des déposants et des créanciers de la CIBC, font l'objet d'un respect rigoureux et que la situation financière de la CIBC est saine.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Tom D. Woods
Chef des services financiers

Le 6 décembre 2006

Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications

constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC aux 31 octobre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme il est précisé à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, en 2005, la CIBC a adopté les exigences de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables».

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et, dans notre rapport daté du 6 décembre 2006, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 6 décembre 2006

Rapport sur le contrôle interne en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis

Nous avons vérifié l'évaluation par la direction, présentée à la page 75 de la présente Reddition de comptes annuelle, portant sur le maintien par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (les critères établis par le COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'évaluation de la direction et sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification comprend l'obtention d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation de l'évaluation de la direction, les sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne et tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le procédé de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comporte des conventions et des procédés qui 1) ont trait au

maintien de livres de comptes qui, selon des données raisonnables, reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la société sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements des conditions, ou à la détérioration du degré de conformité aux conventions et aux procédés.

À notre avis, l'évaluation de la direction portant sur le maintien par la CIBC d'un contrôle efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 est énoncée de façon fidèle, à tous les égards importants, selon les critères établis par le COSO. Également, à notre avis, la CIBC a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 selon les critères établis par le COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les bilans consolidés de la CIBC aux 31 octobre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2006 et, dans notre rapport daté du 6 décembre 2006, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 317 \$	1 310 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 536	10 542
Valeurs mobilières (note 3)		
Compte de placement	21 167	14 342
Compte de négociation	62 331	53 422
	83 498	67 764
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25 432	18 514
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 358	77 216
Particuliers	28 052	28 198
Cartes de crédit	7 253	6 655
Entreprises et gouvernements	30 404	31 350
Provision pour pertes sur créances	(1 442)	(1 636)
	145 625	141 783
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 21)	17 122	20 309
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 291	5 119
Terrains, bâtiments et matériel (note 6)	2 032	2 136
Écart d'acquisition (note 7)	982	946
Autres actifs incorporels (note 7)	192	199
Autres actifs (note 8)	10 957	11 748
	37 576	40 457
	303 984 \$	280 370 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 9)		
Particuliers	81 829 \$	75 973 \$
Entreprises et gouvernements	107 468	106 226
Banques	13 594	10 535
	202 891	192 734
Divers		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 21)	17 330	20 128
Acceptations	6 297	5 119
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 788	14 883
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	30 433	14 325
Autres passifs (note 10)	14 716	16 002
	82 564	70 457
Titres secondaires (note 11)	5 595	5 102
Passif au titre des actions privilégiées (note 12)	600	600
Participations sans contrôle	12	746
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 12)	2 381	2 381
Actions ordinaires (note 12)	3 045	2 952
Surplus d'apport	70	58
Écart de conversion	(442)	(327)
Bénéfices non répartis	7 268	5 667
	12 322	10 731
	303 984 \$	280 370 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Gary F. Colter
Administrateur

État des résultats consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts			
Prêts	8 526 \$	7 640 \$	7 551 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	1 568	1 107	524
Valeurs mobilières	2 745	2 173	1 961
Dépôts auprès d'autres banques	430	336	152
	13 269	11 256	10 188
Frais d'intérêts			
Dépôts	6 105	4 346	3 391
Autres passifs	2 398	1 668	1 219
Titres secondaires	300	239	212
Passif au titre des actions privilégiées (note 12)	31	66	108
	8 834	6 319	4 930
Revenu net d'intérêts	4 435	4 937	5 258
Revenu autre que d'intérêts			
Honoraires de prise ferme et honoraires de consultation	633	727	797
Frais sur les dépôts et les paiements	778	794	760
Commissions sur crédit	320	346	314
Honoraires d'administration de cartes	251	317	407
Honoraires de gestion de placements et de garde	445	391	353
Revenu tiré des fonds communs de placement	748	690	615
Revenu tiré des assurances	290	265	176
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	869	912	892
Revenu de négociation (note 14)	1 129	801	618
Gains sur valeurs du compte de placement, montant net (note 3)	40	577	236
Revenu tiré des créances titrisées	515	362	191
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	300	555	280
Divers	579	799	878
	6 897	7 536	6 517
Total des revenus	11 332	12 473	11 775
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	548	706	628
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	4 288	4 324	4 399
Frais d'occupation	562	641	634
Matériel informatique et matériel de bureau	1 111	1 166	1 138
Communications	297	324	331
Publicité et expansion des affaires	222	260	279
Honoraires	163	325	326
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	135	118	138
Divers	691	3 682	1 006
	7 469	10 840	8 251
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 315	927	2 896
Charge d'impôts (note 17)	640	789	790
	2 675	138	2 106
Participations sans contrôle	29	170	15
Bénéfice net (perte nette)	2 646 \$	(32) \$	2 091 \$
Bénéfice (perte) par action (en dollars) (note 18) – de base	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$
– dilué	7,43 \$	(0,46) \$	5,53 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 12)	2,76 \$	2,66 \$	2,20 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Actions privilégiées (note 12)			
Solde au début de l'exercice	2 381 \$	1 783 \$	1 650 \$
Émission d'actions privilégiées	–	731	133
Conversion d'actions privilégiées	–	(133)	–
Solde à la fin de l'exercice	2 381 \$	2 381 \$	1 783 \$
Actions ordinaires (note 12)			
Solde au début de l'exercice	2 952 \$	2 969 \$	2 950 \$
Émission d'actions ordinaires	112	134	162
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(140)	(154)
Actions autodétenues	(19)	(11)	11
Solde à la fin de l'exercice	3 045 \$	2 952 \$	2 969 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	58 \$	59 \$	50 \$
Charge au titre des options sur actions	6	8	9
Options sur actions exercées	(9)	(9)	(6)
Prime nette sur les actions autodétenues	15	–	6
Solde à la fin de l'exercice	70 \$	58 \$	59 \$
Écart de conversion			
Solde au début de l'exercice	(327)\$	(376)\$	(180)\$
(Pertes) gains de change découlant de placements dans les filiales et autres	(686)	667	(1 241)
Gains (pertes) de change découlant d'opérations de couverture	839	(738)	1 662
(Charge) économie d'impôts	(268)	120	(617)
Solde à la fin de l'exercice	(442)\$	(327)\$	(376)\$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice, montant établi antérieurement	5 667 \$	7 745 \$	7 601 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	–	10 ¹	6 ²
Solde au début de l'exercice, après retraitement	5 667	7 755	7 607
Bénéfice net (perte nette)	2 646	(32)	2 091
Dividendes (note 12)	(1 056)	(1 027)	(881)
Prime de rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(1 035)	(1 084)
Divers	11	6	12
Solde à la fin de l'exercice	7 268 \$	5 667 \$	7 745 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$

1) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la NOC-15 de l'ICCA, intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Se reporter à la note 1 pour plus de précisions.

2) Représente l'incidence de l'adoption de la NOC-17 de l'ICCA, «Contrats de dépôt indexés sur actions».

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Flux de trésorerie d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)	2 646 \$	(32)\$	2 091 \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte nette) des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	548	706	628
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	206	214	264
Amortissement des actifs incorporels	29	12	16
Rémunération à base d'actions	30	5	58
Réduction des frais de restructuration, montant net	–	–	(18)
Impôts futurs	356	252	139
Gains sur valeurs du compte de placement, montant net	(40)	(577)	(236)
Gains sur dessaisissements	–	(115)	–
(Gains) pertes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	–	(8)	4
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	(203)	21	187
Intérêts courus à payer	542	393	245
Montants à recevoir sur contrats dérivés	3 187	3 404	(914)
Montants à payer sur contrats dérivés	(2 798)	(3 900)	2 045
Variation nette des valeurs du compte de négociation	(8 909)	(259)	483
Impôts exigibles	181	173	(2 706)
Paievements de restructuration	–	–	(52)
Produit de l'assurance reçu	–	–	11
Divers, montant net	(2 714)	(398)	2 470
	(6 939)	(109)	4 715
Flux de trésorerie de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	10 157	2 157	2 447
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(1 095)	2 663	561
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	16 108	(2 465)	(2 503)
Émission de titres secondaires	1 300	1 300	1 250
Remboursement/rachat de titres secondaires	(770)	(65)	(493)
Rachat du passif au titre des actions privilégiées	–	(445)	(630)
Émission d'actions privilégiées	–	598 ¹	133
Émission d'actions ordinaires	112	134	162
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(1 175)	(1 238)
Produit net tiré des actions autodétenues (achetées) vendues	(19)	(11)	11
Dividendes	(1 056)	(1 027)	(881)
Divers, montant net	489	282	(522)
	25 226	1 946	(1 703)
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	6	287	(1 968)
Prêts, déduction faite des remboursements	(12 933)	(13 927)	(13 040)
Produit des titrisations	8 549	10 187	8 834
Achat de valeurs du compte de placement	(15 593)	(8 238)	(12 977)
Produit de la vente de valeurs du compte de placement	6 064	7 138	11 377
Produit à l'échéance de valeurs du compte de placement	2 744	2 894	3 138
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	(6 918)	(349)	1 664
Produit de dessaisissements	–	347	–
Sorties nettes liées à l'acquisition d'une filiale ²	(75)	–	–
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(110)	(263)	(235)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	8	28	18
	(18 258)	(1 896)	(3 189)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(22)	(5)	(42)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	7	(64)	(219)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 310	1 374	1 593
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice	1 317 \$	1 310 \$	1 374 \$
Intérêts versés au comptant	8 292 \$	5 926 \$	4 685 \$
Impôts sur les bénéfices payés en espèces	103 \$	364 \$	3 356 \$

1) Comprend l'émission d'actions privilégiées de catégorie A, série 29 totalisant 331 M\$ (soit la conversion d'actions privilégiées de catégorie A, série 28 de 133 M\$ et 198 M\$ au comptant à l'exercice de bons de souscription de série 29).

2) Le 1^{er} novembre 2005, nous avons acquis le solde de la participation sans contrôle dans INTRIA Items Inc. (INTRIA).
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1

Sommaire des principales conventions comptables

La Banque Canadienne Impériale de Commerce, y compris ses filiales (la CIBC) dressent leurs états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres et le bénéfice net des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présenté à la note 25.

Nos principales conventions comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Les nouvelles conventions comptables adoptées sont décrites sous «Modifications comptables» de la présente note.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales et de toutes les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) pour lesquelles il a été déterminé que nous étions le principal bénéficiaire. Les soldes et opérations intersociétés ont été éliminés. La participation sans contrôle dans les filiales et les EDDV consolidées fait l'objet d'un poste distinct au bilan consolidé et dans l'état des résultats consolidé.

Les placements sur lesquels nous exerçons une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont inclus dans les autres actifs. La quote-part du bénéfice de ces placements qui nous revient est comprise dans le revenu autre que d'intérêts.

Les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle, en vertu de laquelle la quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais de ces coentreprises qui nous revient est incluse dans les états financiers consolidés.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer des états financiers selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants présentés d'actifs et de passifs, du bénéfice net et des informations connexes. Des estimations sont faites et des hypothèses sont formulées au titre de la comptabilisation des instruments financiers, de la provision pour pertes sur créances, des opérations de titrisation et des entités à détenteurs de droits variables, ainsi que pour la baisse de valeur des actifs, les impôts sur les bénéfices, les passifs éventuels et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis dans les monnaies fonctionnelles aux taux historiques. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change réalisés et latents découlant de la conversion dans les monnaies fonctionnelles sont inclus dans l'état des résultats consolidé.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts applicables, sont imputés à l'écart de conversion, soit un élément des capitaux propres.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère si l'on prévoit que le gain ou la perte de change ne se réalisera pas dans un avenir prévisible.

Une tranche appropriée des gains et pertes de change cumulés et des impôts applicables de l'écart de conversion est constatée en résultat, lorsque survient une réduction du placement net dans un établissement étranger.

Valeurs mobilières

Le *compte de placement* comprend les titres d'emprunt et de participation, notamment les placements sur lesquels nous n'exerçons pas une influence notable. Nous détenons ces valeurs mobilières pendant une période conforme à nos objectifs de placement. Ces valeurs mobilières peuvent être vendues en raison de changements des objectifs de placement tenant à l'évolution de la conjoncture économique et des préférences en matière de liquidité. Les titres de participation sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt au coût après amortissement autres que les titres adossés à des créances hypothécaires créés au terme d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation lesquels sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans le revenu autre que d'intérêts.

Les gains et pertes réalisés sur cessions, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur durables sont inclus dans les gains (pertes) sur valeurs du compte de placement. Tous les revenus de dividendes et d'intérêts sur les titres, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur titres d'emprunt du compte de placement, sont inclus dans le revenu d'intérêts. Les gains réalisés et latents sur les valeurs utilisées dans des opérations de couverture sont inclus dans les résultats de la période au cours de laquelle les éléments couverts influent sur les résultats.

Le *compte de négociation* comprend les valeurs acquises en vue de leur revente généralement à court terme et comptabilisées à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après la valeur marchande ou, lorsque les cours du marché ne sont pas facilement accessibles, d'après les cours du marché de valeurs semblables ou les éléments probants de tiers, selon le cas. Les gains et les pertes réalisés sur cessions, et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la valeur marchande sont inclus dans le revenu de négociation. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les *engagements liés à des valeurs vendues à découvert* sont comptabilisés à titre de passifs à la juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées dans des opérations de couverture sont inclus dans les résultats de la période au cours de laquelle les éléments couverts influent sur les résultats. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs vendues à découvert qui sont utilisées à des fins de négociation sont inclus dans les activités de négociation.

Nous constatons toutes nos valeurs présentées à la juste valeur au moyen de la comptabilisation à la date de règlement dans le bilan consolidé et au moyen de la comptabilisation à la date de transaction dans l'état des résultats consolidé. Les valeurs du compte de placement présentées au coût et au coût après amortissement sont comptabilisées à la date de règlement tant au bilan consolidé que dans l'état des résultats consolidé.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont traitées comme des prêts garantis dans la mesure où elles représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est comptabilisé et présenté séparément dans l'état des résultats consolidé. Les engagements liés à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat sont traités comme des emprunts garantis et représentent l'équivalent en emprunt de valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Les frais d'intérêts sont comptabilisés à titre de Frais d'intérêts – Autres passifs.

Le droit de recevoir les garanties au comptant payées et l'obligation de retourner les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement constatés à titre de valeurs empruntées et de valeurs prêtées en vertu de conventions de rachat. Nous surveillons quotidiennement la valeur marchande des valeurs empruntées et prêtées et demandons des garanties additionnelles, au besoin. L'intérêt payé ou reçu sur les garanties au comptant est inscrit respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite du revenu non gagné et de la provision pour pertes sur créances, sauf pour les prêts destinés à la négociation. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Commissions sur prêts et frais de montage

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur un prêt et sont reportées à titre de revenu non gagné, puis amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les frais directs différentiels engagés relativement au montage ou à l'acquisition d'un prêt sont déduits des frais de montage. Les frais de montage reportés qui dépassent les commissions sont constatés dans les autres actifs et amortis par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne donneront probablement pas lieu à un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts sur la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu non gagné et amortie par imputation au revenu d'intérêts, de manière à obtenir un rendement moyen égal sur la durée du prêt.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts aux dates prévues. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Malgré l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouverts est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Aucune tranche du montant reçu en espèces sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que toute radiation antérieure n'a pas été recouverte et que toute provision spécifique n'a pas été reprise, et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt.

Les prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie du prêt ou à la juste valeur du prêt.

Prêts destinés à la négociation

Les prêts destinés à la négociation sont acquis ou montés en vue de leur revente, généralement à court terme ou encore pour couvrir d'autres éléments du portefeuille de négociation. Ces prêts destinés à la négociation sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur est déterminée selon les cours du marché ou, si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix fondés sur les données du marché disponibles courantes. Les gains et les pertes réalisés

sur cessions, et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la valeur marchande sont inclus dans le revenu de négociation. Le revenu d'intérêts découlant des prêts destinés à la négociation est inclus dans le revenu d'intérêts.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Provision spécifique

Nous évaluons continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constituons des provisions spécifiques lorsque nous décelons des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction de ratios historiques entre les sommes radiées et les soldes en souffrance et les soldes à payer.

Provision générale

La provision générale est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, mais qui n'ont pas encore été décelées ni par conséquent incluses dans l'établissement de provisions spécifiques.

Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises, les acceptations, les prêts à la consommation et les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements et les lettres de crédit.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement décelées. Nous rajustons ce montant en fonction de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes compte tenu des défaillances. La probabilité de défaillance tient compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés publics de la dette. Les estimations des pertes liées aux cas de défaillance sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la taille, le profil de risque relatif et les variations de la qualité du crédit des portefeuilles ainsi que des tendances économiques. Les paramètres de calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Titrisations

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, nous pouvons conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les créances titrisées.

Les gains ou les pertes sur les titrisations comptabilisées à titre de ventes sont constatés dans le revenu autre que d'intérêts, déduction faite des services d'administration et dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur

relative des actifs vendus et des droits conservés. S'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour calculer la juste valeur. Cependant, comme il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous sommes donc amenés à estimer les pertes sur créances, le taux de remboursements anticipés, les courbes de taux d'intérêt à terme, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Les droits conservés sur les créances titrisées sont classés à titre de valeurs du compte de placement et constatés à la valeur comptable initiale, et sont soumis trimestriellement à un test de dépréciation d'après les flux de trésorerie prévus, comme décrit précédemment.

Le revenu autre que d'intérêts tiré des créances titrisées, qui figure distinctement dans l'état des résultats consolidé, comprend le revenu tiré des droits conservés, les pertes au titre d'ententes relatives aux recours et le revenu tiré des services d'administration.

Instruments dérivés

Nous recourons à des dérivés pour deux grandes catégories d'activités : les opérations de négociation et la gestion de l'actif et du passif.

Dérivés du compte de négociation

Nous négocions des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de nos clients. Les clients concluent des opérations avec la CIBC à l'égard de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Pour faciliter ces activités, nous agissons à titre de courtier en instruments dérivés ou de teneur de marché, et nous sommes disposés à conclure des opérations avec des clients en fixant des cours acheteur et vendeur. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, nous prenons des positions de négociation limitées pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises détenus à des fins de négociation sont présentés à la juste valeur. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour déterminer la juste valeur des dérivés du compte de négociation. Sinon, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix fondés, autant que possible, sur les cours du marché. Au besoin, la valeur est rajustée pour tenir compte des risques du marché, des risques concernant les modèles et des risques de crédit, ainsi que des frais d'administration. Les gains à la création d'opérations sur dérivés sont constatés au moment où la juste valeur de ces dérivés est obtenue à partir des cours du marché, est étayée par d'autres opérations observables sur le marché ou est calculée à partir de techniques d'évaluation tenant compte de données directement observables du marché ou des données du marché, étroitement liées et observables. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les activités de négociation sont comptabilisés dans le revenu de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés à la valeur marchande.

Les gains à la création sur les dérivés intégrés à un instrument financier (instrument hybride) séparés aux fins comptables ne sont pas constatés à la création, mais sont plutôt amortis sur la durée de l'instrument hybride.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif

Nous avons recours à des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des contrats à terme standardisés, des contrats de garantie de taux et des contrats d'option, pour gérer les risques financiers, comme les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Nous nous servons de ces instruments en guise de couvertures, notamment pour compenser ou modifier le risque de taux d'intérêt d'actifs et de passifs précis autres que du compte de négociation au bilan ou de groupes d'actifs et de passifs autres que du compte de négociation au bilan. Ces instruments servent aussi de couvertures d'engagements fermes ou d'opérations prévues.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée en bonne et due forme dès

la création du dérivé, y compris l'objectif et la stratégie propres à la gestion du risque particulier, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques qui font l'objet de la couverture ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture. Les relations de couverture sont désignées à titre de couverture de la juste valeur, de flux de trésorerie ou du risque de change d'un placement net dans un établissement étranger. Le dérivé doit s'avérer efficace dans son objectif de compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque faisant l'objet de la couverture, autant au moment de sa création que pendant sa durée de vie.

Lorsque les instruments dérivés ont été désignés comme des relations de couverture et qu'ils sont hautement efficaces pour compenser les caractéristiques de risque identifiées d'actifs et de passifs financiers spécifiques ou de groupes d'actifs et de passifs financiers, la comptabilité de couverture est appliquée à ces instruments dérivés. Selon la comptabilité de couverture, les gains, pertes, revenus et frais découlant de l'élément de couverture doivent être constatés pendant la période au cours de laquelle sont constatés les gains, pertes, revenus et frais connexes découlant de l'élément couvert. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, ce traitement comptable entraîne habituellement la constatation du revenu ou des frais d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs autres que du compte de négociation au bilan dans l'état des résultats consolidé aux taux couverts plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux. Les instruments désignés comme des relations de couverture efficaces sont de manière générale inscrits à leur valeur constatée dans les autres actifs ou les autres passifs.

Certains dépôts, dont la valeur est calculée d'après un indice ou un actif sous-jacent non fondé sur des actions, sont comptabilisés selon une variante de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, la valeur comptable de ces dépôts est rajustée pour refléter les variations de la valeur actuelle de l'indice ou de l'actif sous-jacent, sous réserve d'une valeur de rachat garantie minimum, le cas échéant. Ces rajustements sont comptabilisés comme des frais d'intérêts. Les dérivés qui couvrent la juste valeur de ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur. Les montants découlant de ces dérivés sont reportés et constatés dans les frais d'intérêts pour compenser les variations de la valeur comptable de ces dépôts.

Les instruments dérivés libellés en monnaie étrangère qui couvrent des actifs et des passifs libellés en monnaie étrangère contre le risque de change sont réévalués chaque mois au taux de change au comptant, et ils sont inclus dans les autres actifs ou passifs. Les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts. Les éléments couverts sont également réévalués au taux de change au comptant, et les gains et les pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts.

Les contrats à terme libellés en monnaie étrangère qui couvrent des risques de change issus de placements nets dans des établissements étrangers sont réévalués chaque mois, à partir du cours au comptant, et sont inclus dans les autres actifs ou les autres passifs. Les gains et les pertes qui s'ensuivent, déduction faite des impôts applicables, sont constatés dans l'écart de conversion. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant prévus au contrat par suite des différentiels de taux d'intérêt est amorti par imputation au revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans le revenu autre que d'intérêts.

Les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues sont reportés et constatés dans les résultats lorsque l'engagement ou l'opération prévue se concrétise. Une opération prévue ne peut faire l'objet d'une couverture que lorsque l'opération est identifiée spécifiquement et qu'il est probable qu'elle se concrétisera.

Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture sont habituellement amorties sur la durée du contrat ou sur la durée de la couverture, selon le cas.

On met fin à une relation de couverture si la couverture cesse d'être efficace, si l'actif ou le passif sous-jacent faisant l'objet de la couverture est sorti du bilan ou s'il n'est plus probable que l'opération prévue se réalisera et que l'instrument dérivé demeure en cours, ou encore si la relation de couverture n'est plus désignée comme couverture.

Si l'on met fin à une relation de couverture, l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des dérivés de couverture à la fin de la relation est reporté dans les autres actifs ou les autres passifs. Le montant reporté est constaté aux revenus ou aux frais de la même façon que les gains, les pertes, les revenus et les frais de l'élément auparavant couvert, habituellement au moyen de l'amortissement sur la durée résiduelle de l'actif ou du passif couvert.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

Certains dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui ne satisfont pas aux exigences de la comptabilité de couverture sont présentés à la juste valeur. Étant donné que ces instruments dérivés compensent ou atténuent le risque du marché, nous les considérons comme des couvertures économiques des risques correspondants liés aux positions sous-jacentes. En outre, cette catégorie comprend des swaps, option vendeur, dont les risques sont gérés dans le contexte des activités de gestion de l'actif et du passif. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés à la valeur marchande. Les gains et les pertes sur les dérivés sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts ou dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation, selon le cas.

Engagements hypothécaires

Des engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat d'habitations auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir économiquement le risque de hausses de taux d'intérêt. Nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur et inscrivons les variations des justes valeurs correspondantes dans le revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, tant leur juste valeur initiale que leur juste valeur au moment du financement, le cas échéant, sont constatées sur la durée des prêts hypothécaires consentis.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention, soit de procéder au règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous gagnons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants exigibles de nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

• Bâtiments	40 ans
• Matériel informatique et logiciel	2 ans à 7 ans
• Mobilier de bureau et autre matériel	4 ans à 15 ans
• Améliorations locatives	Sur la durée de vie utile estimative

Les gains et les pertes sur cessions sont constatés dans le revenu autre que d'intérêts.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous comptabilisons tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés distinctement de l'écart d'acquisition et inclus dans les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels acquis dans des regroupements d'entreprises. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui devrait profiter des synergies découlant du regroupement d'entreprises. Les unités d'exploitation comprennent les secteurs d'activité dont les caractéristiques économiques et les stratégies sont semblables. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, et sont ramenés à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition réparti, à sa juste valeur. La juste valeur est déterminée selon une méthode d'évaluation fondée sur le marché ou les bénéfices qui tient compte de facteurs comme les flux de trésorerie projetés, les bénéfices futurs projetés et les ratios cours/bénéfices. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée en comparant sa valeur comptable à sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représente l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses actifs corporels nets et de ses autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation des autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est effectué d'après une comparaison de la valeur comptable à la juste valeur, mesurée selon des modèles d'évaluation qui tiennent compte de facteurs comme les flux de trésorerie projetés et les valeurs comparables du marché.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, et sont également assujettis périodiquement à une évaluation pour dépréciation.

Impôts futurs

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les impôts sur les bénéfices doivent tenir compte de l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées à des fins fiscales, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie au besoin afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Contrats de dépôt indexés sur actions

Des obligations de dépôt, notamment les CPG indexés sur actions ou les billets indexés sur actions, diffèrent selon le rendement des actions ou des indices boursiers. Ces obligations de dépôt sont généralement assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à l'échéance. Nous séparons les contrats de dépôt indexés sur actions en un dérivé intégré et en un instrument résiduel de dépôt actualisé. Le dérivé intégré est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées au revenu autre que d'intérêts. L'instrument de dépôt actualisé est désactualisé de manière à correspondre au capital nominal à l'échéance, les montants de désactualisation étant inscrits dans les frais d'intérêts.

Avantages sociaux futurs

Nous sommes les promoteurs de certains régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées, de même que divers régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Nous comptabilisons nos obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à la retraite gagnés par les employés est déterminé de manière actuarielle d'après la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et nos estimations les plus probables de rendement prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date de mesure.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépend de la valeur marchande des actifs des régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande prévue des actifs des régimes est constaté sur une période de trois ans.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière au cours de laquelle les salariés deviennent entièrement admissibles aux avantages, puisque nous prévoyons tirer des avantages économiques des modifications des régimes pendant cette période.

Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. Les résultats obtenus diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de 10 ans (12 ans en 2005). La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par les autres régimes d'avantages sociaux est de 12 ans (14 ans en 2005).

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Une provision pour moins-value est constatée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un régime est supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de la promotion du régime. Une variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans l'état des résultats consolidé de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations déterminées donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Régimes à cotisations déterminées

Les coûts des régimes à cotisations déterminées sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel le service est rendu.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des options sur actions ou d'autres formes de rémunération à base d'actions.

Nous avons adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La valeur est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits à titre d'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit que nous recevons ainsi que le montant du surplus d'apport sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'a été constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, le produit reçu est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés, les participants peuvent exercer jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions

(DPVA). Les obligations au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées dans l'état des résultats consolidé, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice ainsi que le montant pertinent dans les autres passifs, représentant la valeur des actions au cours du marché, sont crédités aux actions ordinaires.

La charge de rémunération relative aux attributions à base d'actions en vertu du Programme d'octroi d'actions subalternes, qui remplissent certaines conditions, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution et correspond à un montant égal au total des montants à transférer à la fiducie en ce qui a trait aux attributions de l'exercice. La charge de rémunération relativement aux attributions spéciales est constatée au cours de la période d'acquisition applicable. Dans le cas de déchéances d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis, tout gain ou toute perte découlant de la déchéance est comptabilisé dans le surplus d'apport.

La charge de rémunération relative aux attributions en vertu du Programme d'unités d'actions au rendement, qui remplissent certaines conditions, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. Le montant est constaté d'après les meilleures estimations de la direction du nombre prévu d'unités d'actions au rendement dont les droits seront acquis.

Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC, et cette variation est constatée en tant que crédit ou charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel la variation se produit.

Nos cotisations au Régime de souscription d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le bénéfice dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation de la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires en partant de l'hypothèse que le nombre moyen d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à partir du produit de l'exercice. Les actions ordinaires supplémentaires depuis le début de l'exercice sont calculées à partir du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires pour chaque période intermédiaire.

Revenu autre que d'intérêts

Les honoraires de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont constatés sur une période de 12 mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat.

Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Modifications comptables**Entités à détenteurs de droits variables**

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables», qui donne un cadre de référence permettant d'identifier les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et selon laquelle le principal bénéficiaire doit consolider une EDDV. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux.

Nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire d'EDDV dont l'actif totalise environ 2,6 G\$ au 1^{er} novembre 2004. La consolidation de ces EDDV a entraîné une augmentation des actifs et des passifs de près de 2,5 G\$ au 1^{er} novembre 2004. Cette modification de convention comptable a entraîné, au 1^{er} novembre 2004, un crédit après impôts au titre des bénéfices non répartis d'ouverture de 10 M\$ (21 M\$ avant impôts), soit l'écart entre le montant net ajouté au bilan consolidé et le montant de tout droit préalablement constaté dans les entités nouvellement consolidées. Nous sommes également considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 420 M\$ au 1^{er} novembre 2004.

Se reporter à la note 5 pour en savoir davantage sur cette note d'orientation.

Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation». Selon le chapitre modifié, les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur doivent être présentées dans le passif plutôt que dans les capitaux propres, et les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées, comme intérêts débiteurs dans l'état des résultats consolidé.

Information financière d'exercices antérieurs

Certaines informations financières d'exercices antérieurs ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

Modifications futures de conventions comptables

Les modifications futures de conventions comptables canadiennes sont décrites à la note 27. Une description des modifications futures de conventions comptables américaines est donnée à la note 25.

Note 2**Acquisitions futures et cessions importantes****FirstCaribbean International Bank**

Le 29 juin 2006, nous avons annoncé la signature d'une entente définitive avec Barclays Bank PLC (Barclays) visant l'acquisition de 90 % à 100 % de sa participation dans FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean). Barclays détient actuellement une participation de 43,7 % dans FirstCaribbean. L'opération, qui est assujettie à l'approbation des autorités de réglementation, devrait être conclue d'ici la fin de l'année civile 2006. En vertu de l'entente définitive, nous allons d'abord acquérir 90 % de la participation de Barclays dans FirstCaribbean au coût de 1,62 \$ US par action ordinaire de FirstCaribbean. Dans les plus brefs délais, nous devons ensuite effectuer une offre publique de rachat au même prix pour la participation restante de Barclays et la participation de 12,6 % détenue par les actionnaires minoritaires. Nous paierons également une somme additionnelle à Barclays, ainsi qu'aux autres actionnaires qui remettent leurs actions conformément à l'offre publique de rachat, pour tenir compte des dividendes relativement à la période durant laquelle les actions ont été détenues avant la clôture.

Si nous faisons l'acquisition de 100 % de la participation de Barclays et que les autres actionnaires minoritaires ne remettent pas leurs actions, la contrepartie totale s'élèvera à environ 1,08 G\$ US et nous détiendrons environ 87,4 % des actions ordinaires de FirstCaribbean. Nous avons l'intention de payer les actions ordinaires de FirstCaribbean en espèces.

Nous détenons actuellement une participation de 43,7 % dans FirstCaribbean, comptabilisée à la valeur de consolidation. Les états financiers de FirstCaribbean seront consolidés à compter de la date de la conclusion de l'opération.

Juniper Financial Corp.

Le 1^{er} décembre 2004, nous avons vendu Juniper Financial Corp. (Juniper), à Barclays pour une contrepartie brute de 293 M\$ US et constaté un gain à la vente de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) au poste Revenu autre que d'intérêts – Divers. Avant la vente, nous détenions une participation de 98 % dans Juniper, les 2 % résiduels étant détenus par la haute direction de Juniper. La vente n'a pas eu d'incidence importante sur nos résultats d'exploitation courants.

Note 3

Valeurs mobilières

Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance

En millions de dollars, au 31 octobre	1 an ou moins		1 an à 5 ans		5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Total 2006		Total 2005	
	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹
Valeurs du compte de placement														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	3 904 \$	3,5 %	3 826 \$	3,4 %	12 \$	4,5 %	55 \$	8,0 %	– \$	– %	7 797 \$	3,5 %	1 820 \$	3,2 %
Autres gouvernements canadiens	18	3,8	34	4,2	–	–	422	5,8	–	–	474	5,6	565	6,0
Trésor des États-Unis	24	3,3	79	3,7	4 579	3,6	–	–	–	–	4 682	3,6	4 934	3,6
Autres organismes américains	–	–	–	–	157	6,9	–	–	–	–	157	6,9	928	6,6
Gouvernements d'autres pays	11	3,3	235	7,4	–	–	–	–	–	–	246	7,2	250	7,3
Titres adossés à des créances hypothécaires ²	3	6,9	4 656	4,0	32	5,6	732	3,9	–	–	5 423	4,0	4 222	3,8
Titres adossés à des créances mobilières	20	4,7	486	4,7	73	5,0	531	6,7	–	–	1 110	5,7	364	3,6
Titres d'emprunt d'entreprises	84	5,1	6	5,1	111	4,7	–	–	–	–	201	4,9	118	3,5
Titres de participation d'entreprises	25	6,1	110	4,5	9	4,2	–	–	107	–	251	–	311	–
Titres d'emprunt privés	353	8,3	57	6,5	6	11,9	14	13,1	16	8,7	446	8,2	436	6,4
Titres de participation privés	–	–	–	–	–	–	–	–	380	–	380	–	394	–
Total des titres d'emprunt														
Valeur comptable	4 417 \$		9 379 \$		4 970 \$		1 754 \$		16 \$		20 536 \$		13 637 \$	
Juste valeur	4 423 \$		9 432 \$		4 680 \$		1 855 \$		28 \$		20 418 \$		13 489 \$	
Total des titres de participation														
Valeur comptable	25 \$		110 \$		9 \$		– \$		487 \$		631 \$		705 \$	
Juste valeur ³	25 \$		113 \$		10 \$		– \$		783 \$		931 \$		922 \$	
Total des valeurs du compte de placement														
Valeur comptable	4 442 \$		9 489 \$		4 979 \$		1 754 \$		503 \$		21 167 \$		14 342 \$	
Juste valeur ³	4 448 \$		9 545 \$		4 690 \$		1 855 \$		811 \$		21 349 \$		14 411 \$	
Valeurs du compte de négociation⁴														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	3 440 \$		2 608 \$		689 \$		326 \$		– \$		7 063 \$		9 498 \$	
Autres gouvernements canadiens	305		785		825		546		–		2 461		2 800	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	4 046		1 838		157		29		–		6 070		4 507	
Gouvernements d'autres pays	2		91		142		–		–		235		212	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁵	50		23		41		1 070		26		1 210		1 564	
Titres adossés à des créances mobilières	1 140		90		258		670		7		2 165		901	
Titres d'emprunt d'entreprises	4 344		2 105		1 462		1 378		–		9 289		8 553	
Titres de participation d'entreprises	–		4		21		5		33 808		33 838		25 387	
Total des valeurs du compte de négociation	13 327 \$		7 544 \$		3 595 \$		4 024 \$		33 841 \$		62 331 \$		53 422 \$	
Total des valeurs du compte														
Valeur comptable ⁶	17 769 \$		17 033 \$		8 574 \$		5 778 \$		34 344 \$		83 498 \$		67 764 \$	
Juste valeur ³	17 775 \$		17 089 \$		8 285 \$		5 879 \$		34 652 \$		83 680 \$		67 833 \$	

1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises et de participation privés.

2) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont la valeur comptable s'établit à 4,7 G\$ (3,6 G\$ en 2005) et la juste valeur à 4,7 G\$ (3,6 G\$ en 2005).

3) La juste valeur des titres de participation du compte de placement négociés en Bourse ne tient pas compte des rajustements au titre des restrictions quant à la revente qui expirent à moins d'un an ou au titre des frais futurs.

4) Les valeurs du compte de négociation étant inscrites à la juste valeur, la valeur comptable étant égale à la juste valeur.

5) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont la valeur comptable s'établit à 33 M\$ (42 M\$ en 2005).

6) Comprennent les valeurs libellées en dollars américains de 34,8 G\$ (29,0 G\$ en 2005) et les valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères de 3,1 G\$ (1,7 G\$ en 2005).

Juste valeur des valeurs du compte de placement

En millions de dollars, au 31 octobre	2006				2005			
	Valeur comptable	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Valeur comptable	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	7 797 \$	20 \$	(6) \$	7 811 \$	1 820 \$	12 \$	(3) \$	1 829 \$
Autres gouvernements canadiens	474	67	–	541	565	79	–	644
Trésor des États-Unis	4 682	–	(305)	4 377	4 934	–	(341)	4 593
Autres organismes américains	157	10	–	167	928	56	–	984
Gouvernements d'autres pays	246	19	–	265	250	28	–	278
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	5 423	12	(4)	5 431	4 222	31	(5)	4 248
Titres adossés à des créances mobilières	1 110	33	–	1 143	364	7	–	371
Titres d'emprunt d'entreprises	201	2	–	203	118	–	–	118
Titres de participation d'entreprises ²	251	145	(2)	394	311	109	(7)	413
Titres d'emprunt privés	446	35	(1)	480	436	23	(35)	424
Titres de participation privés	380	182	(25)	537	394	178	(63)	509
	21 167 \$	525 \$	(343) \$	21 349 \$	14 342 \$	523 \$	(454) \$	14 411 \$

1) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement dont la valeur comptable s'établit à 4,7 G\$ (3,6 G\$ en 2005) et la juste valeur à 4,7 G\$ (3,6 G\$ en 2005).

2) Comprennent certaines valeurs couvertes par des contrats de vente à terme, échéant en novembre 2006. Les gains latents liés à ces valeurs diminueraient de 40 M\$ (18 M\$ en 2005) par suite de ces couvertures.

Pour les placements dont la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, le tableau suivant présente la juste valeur actuelle et les pertes latentes connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois et plus :

En millions de dollars, au 31 octobre	2006						2005					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes
Valeurs du compte de placement												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	3 795 \$	(5) \$	1 056 \$	(1) \$	4 851 \$	(6) \$	1 135 \$	(3) \$	– \$	– \$	1 135 \$	(3) \$
Autres gouvernements canadiens	29	–	–	–	29	–	24	–	–	–	24	–
Trésor des États-Unis	1	–	4 274	(305)	4 275	(305)	1	–	4 485	(341)	4 486	(341)
Autres organismes américains	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gouvernements d'autres pays	11	–	–	–	11	–	4	–	–	–	4	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	154	(2)	41	(2)	195	(4)	1 419	(5)	19	–	1 438	(5)
Titres adossés à des créances mobilières	19	–	–	–	19	–	–	–	–	–	–	–
Titres d'emprunt d'entreprises	56	–	–	–	56	–	89	–	–	–	89	–
Titres de participation d'entreprises	–	–	19	(2)	19	(2)	126	(7)	1	–	127	(7)
Titres d'emprunt privés	7	(1)	5	–	12	(1)	197	(35)	3	–	200	(35)
Titres de participation privés	43	(11)	45	(14)	88	(25)	125	(55)	6	(8)	131	(63)
	4 115 \$	(19) \$	5 440 \$	(324) \$	9 955 \$	(343) \$	3 120 \$	(105) \$	4 514 \$	(349) \$	7 634 \$	(454) \$

Au 31 octobre 2006 la valeur comptable de 97 valeurs du compte de placement excédait leur juste valeur de 343 M\$. Vingt-trois valeurs affichent une position de perte brute latente depuis plus d'un an de 324 M\$.

Nous avons déterminé que les pertes latentes sur les valeurs du compte de placement sont, par nature, temporaires. Nous effectuons un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les placements qui indiquent une perte de valeur possible. Un placement a subi une perte de valeur lorsque sa juste valeur est inférieure à son coût d'acquisition et que la dépréciation est considérée comme durable. Les facteurs dont nous tenons compte pour déterminer si une perte est temporaire comprennent la durée et l'ordre de grandeur de l'écart par rapport au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, et notre capacité et notre intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

L'examen d'une perte de valeur comporte généralement :

- L'identification et l'évaluation des placements qui indiquent une perte de valeur possible;
- L'analyse de chaque placement dont la juste valeur est inférieure au coût ou à la fraction non amortie du coût, y compris la durée sur laquelle le placement affichait une perte latente;
- L'analyse des éléments probants, y compris une évaluation des facteurs ou des déclencheurs qui pourraient faire en sorte que la perte de valeur d'un placement particulier soit jugée durable;
- La documentation des résultats de ces analyses.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes réalisés, ainsi que la réduction de valeur pour dépréciation des valeurs du compte de placement :

Gains sur valeurs du compte de placement, montant net

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Gains réalisés	148 \$	725 \$	494 \$
Pertes réalisées	(19)	(41)	(74)
Réductions de valeur pour dépréciation	(89)	(107)	(184)
Total	40 \$	577 \$	236 \$

Note 4

Prêts

En millions de dollars, au 31 octobre	2006					2005				
	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net ^{1,2}	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net ^{1,2}
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 358 \$	13 \$	12 \$	25 \$	81 333 \$	77 216 \$	18 \$	19 \$	37 \$	77 179 \$
Particuliers ³	28 052	245	380	625	27 427	28 198	262	349	611	27 587
Cartes de crédit	7 253	105	102	207	7 046	6 655	101	106	207	6 448
Entreprises et gouvernements ⁴	30 404	179	406	585	29 819	31 350	280	501	781	30 569
	147 067 \$	542 \$	900 \$	1 442 \$	145 625 \$	143 419 \$	661 \$	975 \$	1 636 \$	141 783 \$

1) Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné de 113 M\$ (123 M\$ en 2005).

2) Comprennent des prêts bruts libellés en dollars américains de 7,3 G\$ (8,1 G\$ en 2005) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 2,5 G\$ (2,3 G\$ en 2005).

3) Comprennent un montant de 292 M\$ (336 M\$ en 2005); y compris une tranche sans recours d'environ 79 M\$ (117 M\$ en 2005), pour des prêts consentis à des particuliers alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans ces fonds. De ces prêts, 205 M\$ (200 M\$ en 2005) sont exigibles de personnes qui ne sont plus des employés de la CIBC.

4) Comprennent 3,6 G\$ (3,0 G\$ en 2005) destinés à la négociation.

Échéance des prêts

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance				
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total 2006
Prêts hypothécaires à l'habitation	8 388 \$	64 438 \$	7 885 \$	647 \$	81 358 \$
Particuliers	13 883	13 395	596	178	28 052
Cartes de crédit	7 253	–	–	–	7 253
Entreprises et gouvernements	15 006	8 914	4 420	2 064	30 404
	44 530 \$	86 747 \$	12 901 \$	2 889 \$	147 067 \$
Sensibilité des prêts échéant après un an aux variations des taux d'intérêt					
Taux fixes		34 411 \$	8 442 \$	1 312 \$	44 165 \$
Taux variables		52 336	4 459	1 577	58 372
		86 747 \$	12 901 \$	2 889 \$	102 537 \$

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre	Provision spécifique			Provision générale			Provision totale		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Solde au début de l'exercice	663 \$	803 \$	856 \$	975 \$	1 025 \$	1 100 \$	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$
Dotation à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	612	756	703	(64)	(50)	(75)	548	706	628
Radiations	(866)	(1 001)	(960)	–	–	–	(866)	(1 001)	(960)
Recouvrements	118	124	215	–	–	–	118	124	215
Transfert de la provision générale vers la provision spécifique ¹	11	–	–	(11)	–	–	–	–	–
Opérations de change et autres rajustements	6	(19)	(11)	–	–	–	6	(19)	(11)
Solde à la fin de l'exercice	544 \$	663 \$	803 \$	900 \$	975 \$	1 025 \$	1 444 \$	1 638 \$	1 828 \$
Compte tenu des :									
Prêts	542 \$	661 \$	800 \$	900 \$	975 \$	1 025 \$	1 442 \$	1 636 \$	1 825 \$
Lettres de crédit ²	2	2	2	–	–	–	2	2	2
Substituts de prêts ³	–	–	1	–	–	–	–	–	1

1) Relatif au portefeuille de prêts étudiants.

2) La provision relative aux lettres de crédit est comprise dans les autres passifs.

3) La provision pour substituts de prêts est comprise dans les valeurs mobilières.

Prêts douteux

En millions de dollars, au 31 octobre	2006			2005		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	118 \$	13 \$	105 \$	141 \$	18 \$	123 \$
Particuliers ¹	268	245	23	292	262	30
Cartes de crédit ¹	–	105	(105)	–	101	(101)
Entreprises et gouvernements	244	179	65	516	280	236
Total des prêts douteux ²	630 \$	542 \$	88 \$	949 \$	661 \$	288 \$

1) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours ce qui peut entraîner un montant net négatif de prêts douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts totalisait 0,8 G\$ (1,0 G\$ en 2005).

Au 31 octobre 2006, les autres prêts en souffrance totalisaient 45 M\$ (54 M\$ en 2005), dont la totalité ont été consentis au Canada. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux, parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180^e jour, le prêt est considéré comme douteux, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 2006, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 46 M\$ (64 M\$ en 2005 et 73 M\$ en 2004), dont 45 M\$ (58 M\$ en 2005 et 57 M\$ en 2004) pour les prêts consentis au Canada, et 1 M\$ (6 M\$ en 2005 et 16 M\$ en 2004) pour les prêts consentis à l'étranger. Au cours de l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts avant d'être classés comme prêts douteux s'établissaient à 56 M\$ (63 M\$ en 2005 et 73 M\$ en 2004), dont 56 M\$ (62 M\$ en 2005 et 63 M\$ en 2004) pour les prêts consentis au Canada, et néant (1 M\$ en 2005 et 10 M\$ en 2004) pour les prêts consentis à l'étranger.

Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Revenu d'intérêts	13 269 \$	11 256 \$	10 188 \$
Frais d'intérêts	8 834	6 319	4 930
Revenu net d'intérêts	4 435	4 937	5 258
Dotation à la provision pour pertes sur créances	548	706	628
Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances	3 887 \$	4 231 \$	4 630 \$

Note 5**Titrisations et entités à détenteurs de droits variables****Titrisations****Prêts hypothécaires à l'habitation**

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable garantis par la création de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada. À partir de l'exercice considéré, nous avons également commencé à effectuer la titrisation de prêts hypothécaires à taux fixe non garantis dans

une structure d'accueil admissible. À la vente de ces actifs, un gain net ou une perte nette est constaté au revenu tiré des créances titrisées. Nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus. Le tableau suivant résume nos activités de titrisation et de vente :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Titrisés	10 314 \$ ¹	10 178 \$	7 900 \$
Vendus ²	7 826 ¹	7 876	7 327
Produit net au comptant	7 779	7 842	7 282
Droits conservés ³	127	170	153
Gain à la vente, déduction faite des frais d'opération	27	32	52
Hypothèses sur les droits conservés :			
Taux de remboursement anticipé (annuellement)	11,0 – 39,0 %	12,0 – 39,0 %	12,0 – 40,0 %
Taux d'actualisation	3,5 – 4,8 %	2,6 – 4,2 %	2,4 – 4,6 %
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,1 %	–	–

1) Comprend 1 158 M\$ en prêts hypothécaires titrisés à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible.

2) Les créances titrisées non vendues sont constatées à titre de valeurs du compte de placement dans le bilan consolidé et sont comptabilisées à la juste valeur.

3) Les droits conservés découlant de la titrisation figurent comme valeurs du compte de placement dans le bilan consolidé.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au cours de l'exercice, nous avons effectué la titrisation et la vente de 380 M\$ de prêts hypothécaires commerciaux par le truchement d'une fiducie tierce qui émet des titres. Nous avons reçu un produit net en espèces de 389 M\$ à la vente et avons constaté un gain net de 7 M\$ dans le revenu tiré des créances titrisées. Nous n'avons conservé aucune participation réelle, mais nous continuons d'administrer ces prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure que nous les fournissons.

Cartes de crédit

Nous titrisons les créances sur cartes de crédit dans une structure d'accueil admissible. Nous conservons les relations avec la clientèle et les obligations d'administration des créances titrisées de cartes de crédit et nous constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus. Le tableau suivant résume nos activités de titrisation :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Titrisées et vendues	381 \$	2 345 \$ ¹	1 551 \$
Produit net au comptant	381	2 345 ¹	1 552
Droits conservés ²	32	210	163 ³
Gain à la vente, déduction faite des frais d'opération	1	18	–
Hypothèses sur les droits conservés :			
Taux de remboursement anticipé (mensuel)	43,0 %	43,9 %	42,5 %
Taux d'actualisation	9,0 %	9,0 %	9,0 %
Pertes sur créances prévues	3,5 %	3,7 %	4,0 %

1) Déduction faite de 350 M\$ tenant à la réduction progressive d'une titrisation antérieure.

2) Les droits conservés découlant de la titrisation figurent comme valeurs du compte de placement dans le bilan consolidé.

3) Les droits conservés pour 2004 comprennent Juniper. Toutefois, les hypothèses excluent Juniper en raison de sa cession en décembre 2004 (note 2).

Le tableau suivant résume certains flux de trésorerie découlant de nos activités de titrisation :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit
2006			
Produit des nouvelles créances titrisées	7 779 \$	389 \$	381 \$
Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit antérieures	–	–	21 954
Honoraires d'administration reçus	48	–	87
Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	165	–	474
2005			
Produit des nouvelles créances titrisées	7 842 \$	– \$	2 345 \$
Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit antérieures	–	–	11 957
Honoraires d'administration reçus	37	2	46
Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	142	–	271
2004			
Produit des nouvelles créances titrisées	7 282 \$	– \$	1 552 \$
Produit des recouvrements réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit antérieures	–	–	6 571
Honoraires d'administration reçus	25	4	34
Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	95	–	63

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être considérée avec prudence, étant donné qu'il est généralement impossible d'extrapoler les variations de la juste valeur fondées sur un changement

d'hypothèses, puisque la relation entre le changement d'hypothèses et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer l'analyse de sensibilité.

En millions de dollars, au 31 octobre	2006		2005	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit
Valeur comptable des droits conservés	236 \$	336 \$	264 \$	309 \$
Juste valeur des droits conservés	247	341	273	309
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	2,6	0,2	3,2	0,2
Taux de remboursement anticipé / taux de remboursement	7,0 – 39,0 %	43,0 %¹	7,0 – 39,0 %	43,9 % ¹
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(11)	(2)	(12)	(2)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(21)	(4)	(23)	(4)
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,1 %	3,5 %	–	3,7 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(3)	–	(3)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(6)	–	(6)
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	4,3 – 5,1 %	9,0 %	3,1 – 4,9 %	9,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	(1)	–	(1)	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	(2)	–	(2)	–

1) Taux mensuel de remboursement.

Le compte statique des pertes sur créances comprend le solde des pertes sur créances réellement subies et projetées, divisé par le solde initial des prêts titrisés. Voici un sommaire du compte statique des pertes sur créances que nous prévoyons :

% de l'encours des prêts au 31 octobre	2006		2005	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit
Pertes sur créances réelles ou projetées	0,0 – 0,1 %	3,5 %	–	3,7 %

Le tableau qui suit présente le total du capital des prêts, des prêts douteux, des autres prêts en souffrance, des radiations nettes présentés dans notre bilan consolidé ainsi que des prêts titrisés :

Type de prêt	2006			2005		
	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Radiations nettes ¹	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Radiations nettes ¹
Prêts hypothécaires à l'habitation	101 254 \$	144 \$	13 \$	94 685 \$	163 \$	7 \$
Particuliers	28 052	284	372	28 198	314	353
Cartes de crédit	11 722	33	384	10 743	32	385
Entreprises et gouvernements ²	30 779	250	129	31 350	529	214
Total des prêts présentés et titrisés ³	171 807	711	898	164 976	1 038	959
Moins les prêts titrisés :						
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 896	3	1	17 469	3	–
Cartes de crédit	4 469	33	149	4 088	32	82
Entreprises et gouvernements ²	375	–	–	–	–	–
Total des prêts titrisés	24 740	36	150	21 557	35	82
Total des prêts présentés au bilan consolidé	147 067 \$	675 \$	748 \$	143 419 \$	1 003 \$	877 \$

1) Représentent les radiations de l'exercice, déduction faite des recouvrements de prêts auparavant radiés.

2) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts de bonne qualité.

3) Représente le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que nous continuons d'administrer.

Entités à détenteurs de droits variables

Nous avons été considérés le bénéficiaire principal de certaines EDDV dont les actifs totaux s'élevaient à environ 0,1 G\$ au 31 octobre 2006 (2,1 G\$ en 2005). La consolidation de ces EDDV a entraîné une augmentation des actifs et des passifs de près de 0,1 G\$ au 31 octobre 2006 (1,9 G\$ en 2005). Au cours de l'exercice, nous avons vendu des actifs hypothécaires dans une EDDV consolidée à une structure d'accueil admissible que nous ne sommes pas tenus de consolider. Nous avons également déconsolidé certaines autres EDDV dont nous n'étions plus considérés comme le principal bénéficiaire.

Les actifs sur lesquels s'appuient les obligations des EDDV consolidées comprennent surtout des prêts hypothécaires à l'habitation de 14 M\$ (1,0 G\$ en 2005) et des valeurs de 68 M\$ (0,9 G\$ en 2005). Ces valeurs comprennent des instruments de placement de 24 M\$ (841 M\$ en 2005), gérés par certains de nos employés, qui effectuent des placements privés en actions, et un montant de néant (58 M\$ en 2005) relatif à des opérations qui modifient les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires tiers afin de créer des placements offrant des profils de risque précis. Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des facilités de liquidité ou des améliorations des termes de crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

Nous sommes également considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 400 M\$ au 31 octobre 2006 (312 M\$ en 2005). Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas une incidence importante étant donné que l'actif (actions de la CIBC) et le passif (soit l'obligation d'offrir des actions de la CIBC aux participants) des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section sur les actions ordinaires du bilan consolidé.

EDDV non consolidées

Nous détenons des droits importants dans des EDDV qui ne sont pas consolidées, puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire. Nous pouvons fournir à ces EDDV des facilités de liquidité, détenir leurs effets ou agir comme contrepartie à des contrats de dérivés.

Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants au Canada que nous administrons et des titres adossés à des créances avec flux groupés pour lesquels nous sommes les agents de structuration et de placement. En outre, nous pouvons gérer les garanties au nom des investisseurs. Au 31 octobre 2006, les actifs de ces EDDV s'élevaient à environ 25,1 G\$ (19,9 G\$ en 2005).

Notre risque maximal de perte résultant de notre engagement envers ces EDDV était d'environ 17,2 G\$ au 31 octobre 2006 (15,2 G\$ en 2005). À cette fin, le risque maximal de perte représente le notionnel des facilités de liquidité et les facilités d'amélioration des termes de crédit ainsi que la valeur comptable de nos placements dans ces EDDV. Les pertes réelles pouvant découler de ce risque ne devraient pas être importantes. Les risques font l'objet d'un suivi et sont gérés dans le cadre de nos processus de gestion des risques.

Notre risque existant dans des opérations sur dérivés avec les EDDV est reflété dans les états financiers consolidés, puisque la juste valeur des contrats dérivés est constatée dans les autres actifs ou les autres passifs, et que les variations de la juste valeur sont constatées dans le Revenu autre que d'intérêts.

Note 6

Terrains, bâtiments et matériel

En millions de dollars, au 31 octobre	2006			2005
	Coût ¹	Amortissement cumulé ²	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains ³	238 \$	– \$	238 \$	248 \$
Bâtiments ³	883	243	640	679
Matériel informatique et logiciel	1 942	1 523	419	409
Mobilier de bureau et autre matériel	839	353	486	560
Améliorations locatives	586	337	249	240
	4 488 \$	2 456 \$	2 032 \$	2 136 \$

1) Comprend 242 M\$ (316 M\$ en 2005) relatif à des produits en cours et non soumis à l'amortissement.

2) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 206 M\$ (214 M\$ en 2005 et 264 M\$ en 2004).

3) Les terrains et les bâtiments comprennent des montants respectifs de 182 M\$ et de 433 M\$ pour lesquels nous sommes considérés le propriétaire aux fins comptables.

Note 7

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous avons appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels et nous avons déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2006	Solde au début de l'exercice	883 \$	57 \$	6 \$	946 \$
	Acquisitions	–	–	37 ¹	37
	Rajustements²	–	(1)	–	(1)
	Solde à la fin de l'exercice	883 \$	56 \$	43 \$	982 \$
2005	Solde au début de l'exercice	887 \$	57 \$	111 \$	1 055 \$
	Cessions	(4) ³	–	(102) ⁴	(106)
	Rajustements ²	–	–	(3)	(3)
	Solde à la fin de l'exercice	883 \$	57 \$	6 \$	946 \$

1) Se rapporte à l'acquisition du solde de la participation sans contrôle dans INTRIA.

2) Comprennent l'écart de conversion et les autres rajustements de la répartition du prix d'achat.

3) Se rapporte à la vente de EDULINX Canada Corporation.

4) Se rapporte à la vente de Juniper (note 2).

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2006			2005		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette
Actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec la clientèle ²	121 \$	65 \$	56 \$	121 \$	55 \$	66 \$
Contractuels ³	50	30	20	28	11	17
	171	95	76	149	66	83
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels	116	–	116	116	–	116
Total des autres actifs incorporels	287 \$	95 \$	192 \$	265 \$	66 \$	199 \$

1) L'amortissement des autres actifs incorporels pour l'exercice a totalisé 29 M\$ (12 M\$ en 2005 et 16 M\$ en 2004).

2) Certains actifs liés aux relations avec la clientèle ont été vendus au moment de la vente de Juniper en 2005 (note 2).

3) Comprennent certains actifs contractuels achetés lors de l'opération avec INTRIA. Certains actifs contractuels ont été vendus au moment de la vente de EDULINX Canada Corporation en 2005.

Le total de la dotation aux amortissements estimative liée aux autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

En millions de dollars

2007	11 \$
2008	11
2009	11
2010	10
2011	10

Note 8**Autres actifs**

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Intérêts courus à recevoir	1 089 \$	886 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 16)	1 037	977
Comptes des clients des courtiers	594	958
Actif d'impôts futurs (note 17)	619	1 002
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	978	925
Placement dans des sociétés en commandite	615	660
Placements à la valeur de consolidation	1 096	1 029
Chèques et autres effets en transit, montant net	1 189	1 160
Garantie sur dérivés à recevoir	1 710	1 504
Impôts sur les bénéfices à recevoir	–	288
Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif, non comptabilisés à la juste valeur (note 21)	959	1 070
Débiteurs	645	841
Divers	426	448
	10 957 \$	11 748 \$

Note 9**Dépôts**

En millions de dollars, au 31 octobre	Payables à vue ²	Payables sur préavis ³	Payables à terme fixe ¹						Total 2006 ⁴	Total 2005
			1 an ou moins	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Particuliers	5 201 \$	33 010 \$	28 225 \$	6 607 \$	3 208 \$	1 544 \$	1 455 \$	2 579 \$	81 829 \$	75 973 \$
Entreprises et gouvernements	21 430	6 835	53 382	13 488	5 667	3 656	2 348	662	107 468	106 226
Banques	1 262	1	10 493	8	–	1 076	–	754	13 594	10 535
	27 893 \$	39 846 \$	92 100 \$	20 103 \$	8 875 \$	6 276 \$	3 803 \$	3 995 \$	202 891 \$	192 734 \$
Composition du total des dépôts :										
Dépôts non productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens									22 292 \$	22 102 \$
les établissements étrangers									395	302
Dépôts productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens									129 657	120 595
les établissements étrangers									46 991	48 400
Fonds fédéraux américains achetés									3 556	1 335
									202 891 \$	192 734 \$

1) Les dépôts payables à terme fixe comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

2) Les dépôts payables à vue comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

3) Les dépôts payables sur préavis comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

4) Compréhension des dépôts de 54,3 G\$ (55,4 G\$ en 2005) libellés en dollars américains et les dépôts de 11,2 G\$ (10,0 G\$ en 2005) libellés dans d'autres monnaies étrangères.

Note 10

Autres passifs

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Intérêts courus à payer	2 243 \$	1 701 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 16)	872	816
Certificats d'or et d'argent	47	48
Comptes des clients des courtiers	2 766	2 516
Garantie sur dérivés à payer	1 396	1 258
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹	47	63
Autres éléments reportés	112	137
Instruments négociables	1 824	1 939
Passif d'impôts à recevoir	188	–
Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif, non comptabilisés à la juste valeur (note 21)	1 053	997
Créditeurs et charges à payer	1 539	3 824 ²
Divers	2 629	2 703
	14 716 \$	16 002 \$

1) Le gain reporté est constaté dans les résultats de chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les biens que nous avons vendus et repris à bail en 2000.

2) Comprend une provision de 2,2 G\$ au titre des règlements relatifs à Enron. Se reporter à la note 22 pour plus de détails.

Note 11

Titres secondaires

Les titres secondaires du tableau ci-après ne sont pas garantis et sont subordonnés aux dépôts et autres passifs. Les titres de créance libellés en monnaies étrangères servent à financer des actifs libellés en monnaies étrangères (y compris les placements nets dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour obtenir un financement équivalent en dollars canadiens. Conformément aux dispositions des lignes directrices fixées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en matière de suffisance du capital, tout rachat est assujéti à une approbation réglementaire.

Conditions rattachées aux titres secondaires

En millions de dollars, au 31 octobre					2006	2005
Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de remboursement par la CIBC		Libellés en monnaies étrangères		
		Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada ¹ ou au pair	Au pair			
7,40	31 janvier 2011		31 janvier 2006 ²		–	250
8,15	25 avril 2011	25 avril 2001	25 avril 2006 ²		–	250
7,00	23 octobre 2011	23 octobre 2001	23 octobre 2006 ²		–	250
Taux variable ³	14 août 2012		14 août 2007	300 M\$ US	337	355
4,75 ⁴	21 janvier 2013	20 janvier 2003	21 janvier 2008		250	250
5,89 ⁴	26 février 2013	26 février 1998	26 février 2008		120	120
4,25 ⁴	1 ^{er} juin 2014	6 mai 2004	1 ^{er} juin 2009		750	750
4,50 ⁴	15 octobre 2014	14 septembre 2004	15 octobre 2009		500	500
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250	250
3,75 ⁴	9 septembre 2015	9 septembre 2005	9 septembre 2010		1 300	1 300
4,55 ⁴	28 mars 2016	28 mars 2006	28 mars 2011		1 300	–
8,70	25 mai 2029 ⁵				25	25
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150
8,70	25 mai 2032 ⁵				25	25
8,70	25 mai 2033 ⁵				25	25
8,70	25 mai 2035 ⁵				25	25
Taux variable ⁶	31 juillet 2084		27 juillet 1990	198 M\$ US ⁷	222	255
Taux variable ⁸	31 août 2085		20 août 1991	103 M\$ US ⁹	116	122
					5 595 \$	5 102 \$

1) Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du remboursement dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée.

2) Remboursé au comptant au cours de l'exercice.

3) Émis par CIBC World Markets plc et garanti par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,35 %.

4) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement au pair par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,00 %.

5) Ne peut être remboursé avant la date d'échéance.

6) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %.

7) Une tranche de 18 M\$ US de cette émission a été rachetée au comptant pendant l'exercice (16 M\$ US en 2005).

8) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.

9) Aucune tranche de cette émission n'a été rachetée au comptant pendant l'exercice (16 M\$ US en 2005).

L'ensemble des échéances contractuelles de nos titres secondaires s'établit comme suit :

Calendrier de remboursement

En millions de dollars	2006
1 an ou moins	– \$
1 an à 2 ans	–
2 ans à 3 ans	–
3 ans à 4 ans	–
4 ans à 5 ans	–
Plus de 5 ans	5 595
Total	5 595 \$

Note 12

Passif au titre des actions privilégiées et capital-actions

Actions privilégiées

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'actions privilégiées de catégorie B en circulation actuellement.

Actions privilégiées en circulation et dividendes versés

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2006				2005				2004			
	Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés	
	Nombre d'actions	Montant	par action	Montant	Nombre d'actions	Montant	par action	Montant	Nombre d'actions	Montant	par action	Montant
Actions privilégiées de catégorie A¹												
Classées à titre de passif												
Série 15	–	– \$	– \$	– \$	–	– \$	– \$	– \$	–	– \$	13 \$	1,07 \$
Série 16	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10	1,41 US
Série 17	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	9	1,36
Série 19	8 000 000	200	10	1,24	8 000 000	200	10	1,24	8 000 000	200	10	1,24
Série 20	–	–	–	–	–	–	6	1,29 US	4 000 000	121	7	1,29 US
Série 21	–	–	–	–	–	–	9	1,13	8 000 000	200	12	1,50
Série 22	–	–	–	–	–	–	6	1,18 US	4 000 000	122	8	1,56 US
Série 23	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33
Total		600 \$	31			600 \$	52			1 043 \$		90 \$
Classées à titre de capitaux propres												
Série 18	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$
Série 24 ²	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50
Série 25	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44
Série 27	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	19	1,55
Série 28 ³	3 058	– ⁴	– ⁴	0,08	17 658 ⁵	– ⁴	– ⁴	0,08	13 250 000	133	3	0,20
Série 29	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35	–	–	–	–
Série 30	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	12	0,77	–	–	–	–
Total		2 381 \$	132 \$			2 381 \$	125 \$			1 783 \$		100 \$
Total des actions privilégiées et des dividendes		2 981 \$	163 \$			2 981 \$	177 \$			2 826 \$		190 \$

1) Après la fin de l'exercice, le 15 novembre 2006, nous avons émis 18 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 31, à dividende non cumulatif, d'une valeur nominale de 25 \$ l'action, pour un montant total de 450 M\$.

2) Après la fin de l'exercice, le 3 novembre 2006, nous avons annoncé notre intention de racheter, le 31 janvier 2007, toutes les actions privilégiées en circulation de série 24 à un prix de 26 \$ l'action, pour une contrepartie totale de 416 M\$.

3) Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre publique de rachat aux fins d'annulation de toutes les actions privilégiées de catégorie A, série 28, en circulation à un prix de 10,00 \$ l'action. L'offre vient à échéance à la première éventualité entre le 17 juin 2009 et la date du retrait de l'offre par la CIBC. Au cours de l'exercice, nous avons racheté 14 600 actions en vertu de la présente offre.

4) Attribuable à l'arrondissement.

5) Au cours de 2005, à trois dates de conversion, 13,2 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29. Le même nombre de bons de souscription, série 29, a été exercé à 15,00 \$ le bon de souscription. Le capital total des actions privilégiées de catégorie A, série 29, s'élevait alors à 331 M\$. Le capital-actions libéré pour les actions privilégiées de catégorie A, série 28, converties a ainsi été réduit de 133 M\$.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées**Actions privilégiées de catégorie A**

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs et sont rachetables au comptant par la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie, aux prix de rachat au comptant indiqués dans le tableau ci-après. Certaines séries confèrent également à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions

ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Conditions rattachées aux actions privilégiées de catégorie A

	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008	25,75 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
		30 avril 2009	25,60		
		30 avril 2010	25,45		
		30 avril 2011	25,30		
		30 avril 2012	25,15		
		30 avril 2013	25,00		
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007	25,75 \$	31 octobre 2007	31 juillet 2011
		31 octobre 2008	25,50		
		31 octobre 2009	25,25		
		31 octobre 2010	25,00		
Série 24	0,375000 \$	31 janvier 2007	26,00 \$	31 janvier 2007	non convertibles
		31 janvier 2008	25,75		
		31 janvier 2009	25,50		
		31 janvier 2010	25,25		
		31 janvier 2011	25,00		
Série 25	0,375000 \$	31 juillet 2007	26,00 \$	31 juillet 2007	non convertibles
		31 juillet 2008	25,75		
		31 juillet 2009	25,50		
		31 juillet 2010	25,25		
		31 juillet 2011	25,00		
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008	26,00 \$	30 avril 2008	non convertibles
		30 avril 2009	25,75		
		30 avril 2010	25,50		
		30 avril 2011	25,25		
		30 avril 2012	25,00		
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008	26,00 \$	31 octobre 2008	non convertibles
		31 octobre 2009	25,75		
		31 octobre 2010	25,50		
		31 octobre 2011	25,25		
		31 octobre 2012	25,00		
Série 28	0,02 \$	17 juin 2009	10,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 29	0,337500 \$	1 ^{er} mai 2010	26,00 \$	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
		1 ^{er} mai 2011	25,75		
		1 ^{er} mai 2012	25,50		
		1 ^{er} mai 2013	25,25		
		1 ^{er} mai 2014	25,00		
Série 30	0,300000 \$	30 avril 2010	26,00 \$	non convertibles	non convertibles
		30 avril 2011	25,75		
		30 avril 2012	25,50		
		30 avril 2013	25,25		
		30 avril 2014	25,00		

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Actions ordinaires

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Actions ordinaires en circulation et dividendes versés

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2006		2005		2004	
	Actions en circulation		Actions en circulation		Actions en circulation	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires						
Total des actions ordinaires au début de l'exercice	334 007 626	2 952 \$	347 488 472	2 969 \$	362 042 914	2 950 \$
Émises en vertu des régimes d'options sur actions	2 262 168	112	2 866 907	134	3 666 817	162
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	–	(16 202 800)	(140)	(18 359 200)	(154)
Actions autodétenues	(293 147)	(19)	(144 953)	(11)	137 941	11
Total des actions ordinaires	335 976 647	3 045 \$	334 007 626	2 952 \$	347 488 472	2 969 \$
Total des dividendes versés		924 \$		902 \$		781 \$
Dividendes par action		2,76 \$		2,66 \$		2,20 \$

Actions ordinaires rachetées

Au cours de 2004, nous avons racheté 18,4 millions d'actions ordinaires à un cours moyen de 67,43 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$. Au cours de 2005, nous avons racheté 16,2 millions d'actions ordinaires à un cours moyen de 72,64 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$. Aucune action n'a été rachetée au cours de 2006.

Actions réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2006, 17 677 700 actions ordinaires étaient réservées à des fins d'émission dans le cadre des régimes d'options sur actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), il nous est interdit de déclarer ou de verser des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, nous violerions, ou le paiement ferait en sorte que la CIBC violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du BSIF à la CIBC à l'égard de notre capital ou de nos liquidités.

De plus, selon la *Loi sur les banques*, il nous est interdit de déclarer ou de verser des dividendes au cours d'un exercice donné sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total de tous les dividendes déclarés pour l'exercice dépasse le total de notre bénéfice net depuis le début de l'exercice et de notre bénéfice net non réparti des deux exercices antérieurs.

Nous avons obtenu l'approbation du BSIF de verser des dividendes sur nos actions ordinaires et sur nos actions privilégiées de catégorie A pour chacun des trimestres de l'exercice terminé le 31 octobre 2006. Après la fin de l'exercice, nous avons obtenu l'approbation du BSIF de verser des dividendes sur nos actions ordinaires et sur nos actions privilégiées de catégorie A pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2007.

Lors de la réévaluation périodique de la *Loi sur les banques*, le ministère des Finances a rédigé un document de travail en juin 2006 qui, en partie, suggère l'abrogation de l'exigence d'obtenir l'approbation du BSIF pour le versement de dividendes dans les circonstances décrites ci-dessus. Les changements, s'ils sont adoptés, devraient être en vigueur avant la fin de 2007.

Notre capacité à verser des dividendes sur les actions ordinaires est également limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation. Ces conditions prévoient que nous ne pouvons pas verser de dividendes sur nos actions ordinaires en tout temps sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes aux porteurs d'actions privilégiées alors payables n'aient été déclarés et versés ou encore mis de côté en vue de leur versement.

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif-fonds propres s'établissent comme suit :

Ratios de fonds propres et ratio actif-fonds propres

En millions de dollars, au 31 octobre

	2006	2005
Fonds propres de première catégorie	11 935 \$	9 886 \$
Total des fonds propres réglementaires	16 583	14 771
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,4 %	8,5 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	12,7 %
Ratio actif-fonds propres	18,0 x	18,4 x

En 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a mis en place de nouvelles règles de calcul des fonds propres réglementaires, qui seront en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2007. Pour plus de renseignements, voir la section Gestion des sources de financement du rapport de gestion.

Note 13

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente notre risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments hors bilan. Les instruments financiers au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance ou la date de réévaluation contractuelle des taux. Les rendements moyens pondérés réels sont fondés sur la date de réévaluation contractuelle des taux ou la date d'échéance de l'instrument sous-jacent, selon la première éventualité.

Nous gérons l'écart de taux d'intérêt en présumant, pour certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances des soldes historiques et prévues. Le profil de réévaluation de ces actifs et passifs a été intégré dans le tableau suivant à titre d'hypothèses structurelles.

Selon la date la plus proche entre l'échéance ou la date de réévaluation des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt

En millions de dollars, au 31 octobre	Immédiatement sensibles aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2006 Actif							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	222 \$	6 508 \$	4 016 \$	– \$	– \$	1 107 \$	11 853 \$
Rendement réel		4,96 %	5,31 %	–	–		
Valeurs du compte de placement	1 093	3 336	1 659	8 952	5 624	503	21 167
Rendement réel		3,78 %	3,77 %	3,92 %	4,12 %		
Valeurs du compte de négociation	3 023	10 484	3 126	6 663	5 198	33 837	62 331
Rendement réel		4,76 %	4,68 %	4,65 %	5,21 %		
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	–	24 186	1 246	–	–	–	25 432
Rendement réel		4,47 %	4,25 %	–	–		
Prêts	85 836	11 629	10 653	29 917	5 928	1 662	145 625
Rendement réel		6,38 %	5,54 %	5,26 %	5,26 %		
Divers	–	19 994	–	–	–	17 582	37 576
Hypothèses structurelles	(5 108)	1 039	2 998	2 518	–	(1 447)	–
Total de l'actif	85 066 \$	77 176 \$	23 698 \$	48 050 \$	16 750 \$	53 244 \$	303 984 \$
Passif et capitaux propres							
Dépôts	63 786 \$	70 580 \$	30 599 \$	12 663 \$	2 576 \$	22 687 \$	202 891 \$
Rendement réel		4,56 %	3,86 %	3,48 %	4,35 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	194	445	4 862	4 969	3 318	13 788
Rendement réel		4,14 %	4,21 %	4,17 %	4,25 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	–	30 433	–	–	–	–	30 433
Rendement réel		4,49 %	–	–	–		
Titres secondaires	–	559	116	4 220	700	–	5 595
Rendement réel		5,38 %	5,63 %	4,29 %	10,32 %		
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	87	362	151	–	600
Rendement réel		–	5,18 %	5,18 %	5,18 %		
Divers	–	19 788	16	190	2 169	28 514	50 677
Hypothèses structurelles	(8 468)	6 238	17 934	15 146	–	(30 850)	–
Total du passif et des capitaux propres	55 318 \$	127 792 \$	49 197 \$	37 443 \$	10 565 \$	23 669 \$	303 984 \$
Écart au bilan	29 748 \$	(50 616) \$	(25 499) \$	10 607 \$	6 185 \$	29 575 \$	– \$
Écart hors bilan	–	(24 126)	35 583	(2 797)	(8 660)	–	–
Écart total	29 748 \$	(74 742) \$	10 084 \$	7 810 \$	(2 475) \$	29 575 \$	– \$
Écart cumulatif total	29 748 \$	(44 994) \$	(34 910) \$	(27 100) \$	(29 575) \$	– \$	– \$
Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	37 108 \$	(34 709) \$	(24 012) \$	8 754 \$	(3 668) \$	16 527 \$	– \$
Monnaies étrangères	(7 360)	(15 907)	(1 487)	1 853	9 853	13 048	–
Écart total au bilan	29 748	(50 616)	(25 499)	10 607	6 185	29 575	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	(23 923)	25 988	(2 356)	291	–	–
Monnaies étrangères	–	(203)	9 595	(441)	(8 951)	–	–
Écart total hors bilan	–	(24 126)	35 583	(2 797)	(8 660)	–	–
Écart total	29 748 \$	(74 742) \$	10 084 \$	7 810 \$	(2 475) \$	29 575 \$	– \$
2005 Écart par devise							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	48 097 \$	(41 331) \$	(14 909) \$	(3 463) \$	(3 052) \$	14 658 \$	– \$
Monnaies étrangères	(10 599)	(2 559)	(2 569)	(373)	10 225	5 875	–
Écart total au bilan	37 498	(43 890)	(17 478)	(3 836)	7 173	20 533	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	(23 894)	10 996	8 965	3 933	–	–
Monnaies étrangères	–	5 900	1 997	1 231	(9 128)	–	–
Écart total hors bilan	–	(17 994)	12 993	10 196	(5 195)	–	–
Écart total	37 498 \$	(61 884) \$	(4 485) \$	6 360 \$	1 978 \$	20 533 \$	– \$
Écart cumulatif total	37 498 \$	(24 386) \$	(28 871) \$	(22 511) \$	(20 533) \$	– \$	– \$

Note 14**Revenu de négociation**

Les actifs et les passifs de négociation, y compris les dérivés, sont mesurés à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans l'état des résultats consolidés.

Le revenu de négociation se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents

sur les positions en valeurs mobilières détenues, et les gains et les pertes réalisés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts comprend également les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés.

Le revenu de négociation exclut les honoraires de prise ferme et les commissions sur les opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Revenu de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Composition du revenu de négociation :			
Revenu net d'intérêts	(444) \$	19 \$	107 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 129	801	618
Revenu de négociation	685 \$	820 \$	725 \$
Composition du revenu de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	156 \$	198 \$	231 \$
Change	163	169	169
Actions ¹	79	225	115
Marchandises	39	31	54
Divers ²	248	197	156
Revenu de négociation	685 \$	820 \$	725 \$

1) Comprennent les participations sans contrôle dans les EDDV de 28 M\$ (156 M\$ en 2005; néant en 2004).

2) Comprend principalement des activités de négociation de prêts.

Note 15**Rémunération à base d'actions****Régimes d'options sur actions**

Nous offrons deux régimes d'options sur actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les droits rattachés aux options sont acquis en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Les droits rattachés à certaines options s'acquièrent à l'atteinte de critères de rendement précis.

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 dans le cadre du Régime d'options de souscription d'actions des employés peuvent être exercées à titre de droits à la plus-value d'actions (DPVA). Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits sont exercés sur le prix d'exercice de l'option.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les droits rattachés aux options, qui ne sont pas admissibles aux DPVA, sont acquis immédiatement et expirent à la date la plus proche entre a) 60 mois après la date à laquelle l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration et b) 10 ans après la date d'attribution. En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé

qu'aucune autre option ne serait attribuée en vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de nos régimes d'options sur actions.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options attribuées en 2006 a été évaluée à 9,85 \$ (9,56 \$ en 2005 et 10,55 \$ en 2004) à l'aide du modèle de Black et Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	4,20 %	4,13 %	4,52 %
Taux de rendement prévu des actions	4,88 %	4,84 %	4,45 %
Volatilité prévue du cours des actions	19,50 %	20,13 %	21,00 %
Durée prévue	6 ans	7 ans	6 ans

La charge de rémunération relative aux options sur actions et aux DPVA s'est établie à 30 M\$ en 2006 (5 M\$ en 2005 et 58 M\$ en 2004). Le passif relatif aux DPVA est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 66 M\$ au 31 octobre 2006 (63 M\$ en 2005 et 97 M\$ en 2004).

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre Régime d'achat d'actions par les employés, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 % du salaire admissible, en fonction des années de service et du niveau d'emploi, sous réserve d'un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans de participation continue au régime, nos cotisations sont acquises à l'employé, et toutes

les cotisations ultérieures sont acquises dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale, où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires de la CIBC, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre. Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 28 M\$ en 2006 (28 M\$ en 2005 et 28 M\$ en 2004).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), des équivalents d'actions sont attribués en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Régime d'octroi d'actions subalternes (ROAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés. En outre, les actions au titre du ROAS peuvent être émises à titre d'attributions spéciales. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. En général, les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans. Les droits sur certaines actions au titre du ROAS sont acquis à l'atteinte de critères de rendement précis. Les droits sur les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribués sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu ou une fois remplis les critères de rendement. La charge de rémunération relative au ROAS s'est établie à 235 M\$ en 2006 (244 M\$ en 2005 et 258 M\$ en 2004).

Autres régimes d'octroi d'actions subalternes

Au cours des exercices précédents, nous avons attribué des actions en vertu de deux autres programmes d'octroi d'actions subalternes, soit le Régime de participation aux actions (RPA) et le Régime incitatif spécial (RIS). Bien qu'il n'y ait eu aucune nouvelle attribution en vertu de ces régimes en 2006, les attributions faites aux termes de ces régimes au cours des exercices précédents sont encore en cours.

En vertu de ces deux programmes, certains employés clés se sont vus attribuer des actions ordinaires de la CIBC. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre.

Les droits sur les actions en vertu du RPA sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans, et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribués sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu.

Les attributions à certains employés clés au titre du RIS sont acquises et ont été distribuées au moment de l'expiration du régime, le 31 octobre

2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions a été convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) du Programme incitatif spécial de retraite (PISR). Chaque UADD du PISR donne droit à une action ordinaire de la CIBC et à des UADD additionnelles du PISR, compte tenu des dividendes obtenus sur les actions ordinaires de la CIBC en fiducie. Les droits aux UADD du PISR ont été acquis le 31 octobre 2003 et seront distribués sous forme d'actions ordinaires de la CIBC au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi.

La charge de rémunération, déduction faite des échéances de ces deux régimes, a totalisé (3) M\$ en 2006 ((5) M\$ en 2005 et (6) M\$ en 2004).

Programme d'unités d'actions au rendement

Au cours de 2005, nous avons lancé un nouveau programme d'unités d'actions au rendement. En vertu de ce programme, certains dirigeants clés se voient attribuer des actions ordinaires de la CIBC ou l'équivalent au comptant. Les unités d'actions au rendement sont acquises à la fin de trois exercices. Le nombre final d'unités d'actions au rendement qui sont acquises variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes. La charge de rémunération relative aux unités d'actions au rendement s'est établie à 7 M\$ en 2006 (5 M\$ en 2005).

Régimes des administrateurs

Les membres de notre conseil d'administration qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la CIBC peuvent choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé (UADD) ou d'actions ordinaires des administrateurs sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires de la CIBC.

Les membres peuvent également choisir, en vertu du Régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs non dirigeants, de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération au comptant sous forme de liquidités, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UADD. Aux fins du présent régime, la rémunération au comptant comprend la composante liquidités des honoraires des administrateurs, les jetons de présence aux réunions, les jetons de présence de non-résident, les honoraires de président de comité, les honoraires de membre de comité et les honoraires du président du conseil.

La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC. De plus, en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus « liés » ou « affiliés », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La charge de rémunération attribuable à ces régimes a totalisé 3 M\$ (3 M\$ en 2005 et 4 M\$ en 2004).

Régimes d'options sur actions

Au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2006		2005		2004	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	10 992 741	45,28 \$	13 424 875	41,96 \$	17 776 232	41,02 \$
Attribuées	419 658	76,49	976 813	72,27	18 344	67,22
Exercées	(2 262 168)	40,84	(2 866 907)	40,62	(3 666 817)	38,05
Frappées d'extinction ou annulées	(111 376)	58,32	(129 181)	49,77	(294 221)	48,68
Exercées au titre de DPVA	(104 624)	34,29	(412 859)	31,92	(408 663)	32,43
En cours à la fin de l'exercice	8 934 231	47,84 \$	10 992 741	45,28 \$	13 424 875	41,96 \$
Pouvant être exercées en fin d'exercice	7 367 737	44,05 \$	8 593 165	41,87 \$	9 610 229	40,09 \$
Pouvant être attribuées	8 743 469		9 051 751		9 899 383	

Options sur actions en cours et comportant des droits acquis

Au 31 octobre 2006

Fourchette des prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions comportant des droits acquis		
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	Exercées au titre de DPVA
31,70 \$ – 39,85 \$	3 102 913	2,56	37,41 \$	3 102 913	37,41 \$	919 145
40,35 \$ – 49,94 \$	2 660 642	4,10	42,93	2 256 428	42,90	412 725
50,33 \$ – 57,19 \$	1 850 796	4,90	54,12	1 850 291	54,12	–
65,59 \$ – 69,68 \$	17 520	7,54	67,11	8 348	66,98	–
70,00 \$ – 74,62 \$	901 382	8,33	72,20	149 757	73,04	–
75,80 \$ – 84,69 \$	400 978	9,18	76,51	–	–	–
Total	8 934 231	4,39	47,84 \$	7 367 737	44,05 \$	1 331 870

Note 16**Avantages sociaux futurs**

Nous sommes le promoteur des régimes de retraite à l'intention de nos employés admissibles. Ces régimes comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations déterminées par capitalisation, des arrangements supplémentaires sans capitalisation, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux

retraités admissibles. En outre, nous continuons d'offrir un régime d'invalidité de longue durée qui verse des prestations aux employés invalides qui sont devenus invalides avant le 1^{er} juin 2004.

Aux fins comptables, nous évaluons nos obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes chaque année, au 30 septembre.

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés et d'autres régimes de retraite au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils sont considérés comme négligeables.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	3 577 \$	2 956 \$	2 798 \$	947 \$	788 \$	803 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes des filiales	—	—	—	—	—	2
Coût des services rendus au cours de l'exercice	123	94	89	32	24	44
Cotisations salariales	7	7	8	—	—	—
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	191	186	175	46	46	43
Prestations versées	(197)	(161)	(166)	(50)	(50)	(42)
Variations des taux de change	(1)	(21)	(5)	(1)	(2)	(2)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	65	475	36	(32)	143	18
Sorties, montant net	(7)	—	—	—	—	—
Modifications des régimes	2	25	16	—	(2)	(78)
Acquisitions	—	—	2	—	—	—
Restructuration donnant lieu à des :						
Pertes sur compressions	—	16	3	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	3 760 \$	3 577 \$	2 956 \$	942 \$	947 \$	788 \$
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	3 290 \$	2 826 \$	2 442 \$	100 \$	121 \$	116 \$
Rendement réel des actifs des régimes	317	405	236	5	11	10
Cotisations patronales	274	231	309	25	18	37
Cotisations salariales	7	7	8	—	—	—
Prestations versées	(197)	(161)	(166)	(50)	(50)	(42)
Variations des taux de change	(1)	(18)	(4)	—	—	—
Acquisitions	—	—	1	—	—	—
Sorties, montant net	(7)	—	—	—	—	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	3 683 \$	3 290 \$	2 826 \$	80 \$	100 \$	121 \$
Situation de capitalisation (déficit)	(77) \$	(287) \$	(130) \$	(862) \$	(847) \$	(667) \$
Pertes actuarielles nettes non amorties	906	1 053	860	209	252	124
Coût (gain) non amorti des services passés	65	71	53	(59)	(67)	(72)
Actif transitoire non amorti	—	—	—	2	3	4
Actif (passif) au titre des prestations constituées	894	837	783	(710)	(659)	(611)
Provision pour moins-value	(19)	(17)	(17)	—	—	—
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	875 \$	820 \$	766 \$	(710) \$	(659) \$	(611) \$

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et les autres passifs comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, comptabilisé dans :						
Autres actifs (note 8)	1 037 \$	977 \$	915 \$	— \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 10)	(162)	(157)	(149)	(710)	(659)	(611)
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	875 \$	820 \$	766 \$	(710) \$	(659) \$	(611) \$

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations constituées en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées						
Régimes non capitalisés	182 \$	168 \$	149 \$	765 \$	751 \$	591 \$
Régimes par capitalisation	262	3 396	202	177	196	197
	444	3 564	351	942	947	788
Juste valeur des actifs des régimes	240	3 259	175	80	100	121
Situation de capitalisation (déficit)	(204) \$	(305) \$	(176) \$	(862) \$	(847) \$	(667) \$

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Coût des services rendus au cours de l'exercice	123 \$	94 \$	89 \$	32 \$	24 \$	44 \$
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	191	186	175	46	46	43
Rendement réel négatif (positif) des actifs des régimes	(317)	(405)	(236)	(5)	(11)	(10)
Modifications des régimes	2	25	16	–	(2)	(78)
Pertes (gains) actuariels	65	475	36	(32)	143	18
Pertes sur compressions	–	17	3	–	–	–
Frais des régimes de retraite avant ajustement pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	64 \$	392 \$	83 \$	41 \$	200 \$	17 \$
Ajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	114 \$ ¹	216 \$ ¹	65 \$ ¹	– \$ ²	4 \$ ²	3 \$ ²
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	33 ³	(418) ³	28 ³	43 ⁴	(135) ⁴	(8) ⁴
Écart entre les (gains) pertes actuariels réels et les (gains) pertes actuariels amortis	6 ⁵	(18) ⁵	(11) ⁵	(7) ⁶	(5) ⁶	72 ⁶
Écart entre les coûts des modifications des régimes réels et les coûts des modifications des régimes amortis	–	–	(20)	–	–	1
Amortissement de l'obligation transitoire	153	(220)	62	36	(136)	68
Variation de la provision pour moins-value	2	1	–	–	–	–
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	219 \$	173 \$	145 \$	77 \$	64 \$	85 \$

1) Rendement prévu des actifs des régimes de 203 M\$ (189 M\$ en 2005 et 171 M\$ en 2004), moins le report du rendement réel des actifs des régimes de 317 M\$ (405 M\$ en 2005 et 236 M\$ en 2004).

2) Rendement prévu des actifs des régimes de 5 M\$ (7 M\$ en 2005 et 7 M\$ en 2004), moins le report du rendement réel des actifs des régimes de 5 M\$ (11 M\$ en 2005 et 10 M\$ en 2004).

3) Pertes (gains) actuariels amortis de 98 M\$ (57 M\$ en 2005 et 64 M\$ en 2004), moins les pertes (gains) actuariels réels de 65 M\$ (475 M\$ en 2005 et 36 M\$ en 2004).

4) Pertes (gains) actuariels amortis de 11 M\$ (8 M\$ en 2005 et 10 M\$ en 2004), moins les pertes (gains) actuariels réels de (32) M\$ (143 M\$ en 2005 et 18 M\$ en 2004).

5) Amortissement des modifications des régimes de 8 M\$ (6 M\$ en 2005 et 5 M\$ en 2004), moins les modifications réelles des régimes de 2 M\$ (25 M\$ en 2005 et 16 M\$ en 2004).

6) Amortissement des modifications des régimes de (7) M\$ ((7) M\$ en 2005 et (6) M\$ en 2004), moins les modifications réelles des régimes de néant ((2) M\$ en 2005 et (78) M\$ en 2004).

Modifications des avantages 2006 et 2005

Aucune modification importante n'a été apportée aux modalités de nos régimes de retraite à prestations déterminées ou à nos autres régimes en 2006 ou en 2005.

2004

En date du 1^{er} novembre 2003, les régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie offerts aux employés retraités du Canada ont été modifiés, de sorte que les employés qui partiront à la retraite après le 31 décembre 2008 devront verser une partie du coût de leurs avantages. La réduction de l'obligation qui en découle constitue un coût négatif qui est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne restante de la carrière au cours de laquelle les employés deviendront entièrement admissibles aux prestations.

En date du 1^{er} juin 2004, le régime d'invalidité de longue durée des employés du Canada est devenu un régime garanti à la charge des employés. Les employés touchés par une invalidité avant le 1^{er} juin 2004 continueront de recevoir des prestations en vertu de la fiducie de santé et bien-être du régime d'invalidité de longue durée. Il n'y a pas eu de compression ni de règlement des obligations au titre du régime d'invalidité de longue durée financé par une fiducie de santé et bien-être.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes par capitalisation se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	Répartition cible	Répartition réelle au 31 octobre	Répartition cible	Répartition réelle au 31 octobre	Répartition réelle au 31 octobre	Répartition cible
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Titres de participation ¹	54 %	53 %	54 %	20 %	29 %	38 %
Titres d'emprunt ¹	41	42	43	80	71	62
Immobilier	5	5	3	–	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Les régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières de la CIBC de 7 M\$ (12 M\$ en 2005), ce qui représente 0,2 % du total des actifs des régimes (0,4 % en 2005). Les autres régimes d'avantages sociaux ne comprennent pas de valeurs mobilières de la CIBC.

La politique de placement des régimes consiste à optimiser la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille mondial comportant différentes catégories d'actifs et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. L'objectif est de protéger nos obligations au titre de nos régimes enregistrés de retraite et de notre régime d'invalidité de longue durée en maximisant le rendement, d'une façon économique, et sans compromettre la sécurité des régimes. Les actifs des régimes sont gérés selon des limites établies par des gestionnaires de placement indépendants et par Gestion globale d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC et, le cas échéant, sont rééquilibrés en fonction de la composition cible de l'actif.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont évaluées une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérées en fonction de la

répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Au Royaume-Uni et aux États-Unis, nous avons recours à des procédures similaires à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme futur prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

Les hypothèses retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et la charge nette au titre des régimes se présentent comme suit :

Hypothèses moyennes pondérées	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre						
Taux d'actualisation à la fin de la période	5,3 %	5,2 %	6,2 %	5,1 %	5,1 %	6,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,2 %	3,2 %
Charge nette découlant des régimes pour les exercices terminés le 31 octobre						
Taux d'actualisation au début de la période	5,2 %	6,2 %	6,2 %	5,1 %	6,0 %	6,1 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,5 %	7,0 %	7,0 %	6,0 %	6,5 %	6,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	3,5 %	3,6 %	3,2 %	3,2 %	3,3 %

Les taux hypothétiques des coûts de soins de santé sont comme suit :

Exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	10,0 %	7,8 %	9,3 %
Taux vers lequel les coûts de soins de santé devraient tendre	4,5 %	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux des coûts de soins de santé devraient se stabiliser	2014	2012	2012

L'incidence d'une variation d'un point de pourcentage des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Augmentation de 1 %			Diminution de 1 %		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Incidence sur la charge totale au titre des régimes	11 \$	13 \$	12 \$	(8) \$	(12) \$	(11) \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	111	125	89	(79)	(97)	(71)

Régimes à cotisations déterminées et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations déterminées à certains employés. La charge totale constatée au titre des régimes à cotisations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Régimes de retraite à cotisations déterminées	15 \$	14 \$	18 \$
Régime de retraite d'État ¹	74	75	74

1) Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et Federal Insurance Contributions Act des É.-U.

Flux de trésorerie

Cotisations en espèces

L'évaluation actuarielle la plus récente du capital du régime de retraite à prestations déterminées à des fins de capitalisation remonte au 31 octobre 2005. La prochaine évaluation du régime devra avoir lieu au plus tard le 31 octobre 2008. En ce qui a trait au régime d'invalidité de longue durée, l'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 31 octobre 2004. Le total des cotisations en espèces pour les régimes d'avantages sociaux futurs est constitué de ce qui suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages sociaux		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Régimes par capitalisation	263 \$	223 \$	303 \$	– \$	3 \$	23 \$
Bénéficiaires des régimes sans capitalisation	11	8	6	25	15	14
Régimes de retraite à cotisations déterminées	15	14	18	–	–	–
Total	289 \$	245 \$	327 \$	25 \$	18 \$	37 \$

Les cotisations minimales de 2007 devraient s'élever à 24 M\$ pour les régimes de retraite à prestations déterminées, et 31 M\$ pour les autres régimes. Ces estimations sont susceptibles de changer, car les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

Versements de prestations

Les versements de prestations suivants, qui tiennent compte des services futurs prévus, le cas échéant, devraient être payés par la CIBC ou par les caisses de retraite :

En millions de dollars	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages sociaux
2007	162 \$	56 \$
2008	167	56
2009	172	56
2010	178	57
2011	185	58
2012 – 2016	1 059	305

Note 17**Impôts sur les bénéfices****Impôts sur les bénéfices**

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
État des résultats consolidé			
Provision pour impôts sur les bénéfices – exigibles	284 \$	537 \$	650 \$
– futurs	356	252	140
	640	789	790
État de l'évolution des capitaux propres consolidé			
Écart de conversion	268	(120)	617
Modifications de conventions comptables	–	11 ¹	3 ²
Divers	(5)	(11)	4
	263	(120)	624
	903 \$	669 \$	1 414 \$

1) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables».

2) Incidence de l'adoption de la NOC-17 de l'ICCA, «Contrats de dépôt indexés sur actions».

Composantes de la charge d'impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Impôts exigibles			
Fédéral	357 \$	192 \$	833 \$
Provinciaux	192	107	386
Étrangers	(14)	162	9
	535	461	1 228
Impôts futurs			
Fédéral	81	23	81
Provinciaux	36	12	(10)
Étrangers	251	173	115
	368	208	186
	903 \$	669 \$	1 414 \$

Les soldes d'impôts futurs sont inclus dans les autres actifs (note 8) et découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé.

Le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger. Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont

distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sous forme de dividendes sont estimés à 567 M\$ (420 M\$ en 2005 et 400 M\$ en 2004).

Les taux d'imposition réels figurant dans l'état des résultats consolidé sont différents du taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada de 34,8 % (35 % en 2005 et 35,3 % en 2004), comme indiqué dans le tableau ci-après :

Rapprochement des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006		2005		2004	
Taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada appliqué au bénéfice avant impôts et participations sans contrôle	1 155 \$	34,8 %	324 \$	35,0 %	1 022 \$	35,3 %
Rajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfices des filiales étrangères	(267)	(8,1)	(159)	(17,2)	(61)	(2,1)
Provisions pour litige sans incidence fiscale	9	0,3	699	75,4	–	–
Gains de change réalisés nets sur placements dans des entreprises étrangères	31	0,9	203	21,9	–	–
Participation sans contrôle dans des EDDV	(10)	(0,2)	(55)	(5,9)	–	–
Bénéfice et gains exonérés d'impôt	(152)	(4,6)	(167)	(18,1)	(120)	(4,1)
Dividendes sur actions privilégiées traités comme intérêts	11	0,3	23	2,5	38	1,3
Bénéfices des filiales au Canada	2	0,1	(1)	(0,1)	23	0,8
Réductions (augmentations) des taux d'imposition futurs	9	0,3	4	0,4	(50)	(1,7)
Divers	(148)	(4,5)	(82)	(8,8)	(62)	(2,2)
Impôts sur les bénéfices figurant dans l'état des résultats consolidé	640 \$	19,3 %	789 \$	85,1 %	790 \$	27,3 %

En 2006, diverses réductions des taux d'imposition fédéral et provinciaux ont été adoptées, qui donnent lieu ou qui donneront lieu à des réductions graduelles des impôts sur une période de quatre ans. Par conséquent, nous avons diminué de 9 M\$ notre actif d'impôts futurs, augmentant du même coup notre charge d'impôts. Le rapatriement de capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères a entraîné une hausse de 47 M\$ de la charge d'impôts découlant de la contrepassation des soldes cumulés de la composante écart de conversion des capitaux propres.

En 2005, nous avons constaté les économies d'impôt minimales attendues de 297 M\$ relatives aux règlements liés à Enron. Comme l'économie fiscale à réaliser sur les montants des règlements reste en bout de ligne fortement incertaine, ce montant n'a pas changé. Le rapatriement de capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères a entraîné une hausse de 375 M\$ de la charge d'impôts découlant de la contrepassation des soldes cumulés de la composante écart de conversion des capitaux propres. Un actif d'impôts futurs de 67 M\$ connexe découlant des pertes de change de 2004 et la reprise partielle de 59 M\$ de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs de nos activités américaines ont été constatés.

En novembre 2003, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la majoration du taux d'imposition des sociétés ainsi que l'annulation des réductions prévues des taux futurs. Par conséquent en 2004, nous avons augmenté de 50 M\$ notre actif d'impôts futurs, réduisant du même coup notre charge d'impôts.

Composantes des soldes d'impôts futurs

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	380 \$	481 \$
Bâtiments et matériel	57	51
Prestations de retraite et avantages sociaux	24	73
Revenu non gagné	83	101
Réévaluations de placements	–	136
Reports en avant de pertes fiscales	649	871
Provisions	398	286
Écart d'acquisition	12	–
Divers	48	160
	1 651	2 159
Provision pour moins-value (PMV)	(107)	(125)
	1 544	2 034
Passifs d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	631	822
Bâtiments et matériel	60	26
Écart d'acquisition	55	48
Réévaluations de placements	34	–
Revenu non gagné	5	–
Prestations de retraite et avantages sociaux	82	73
Divers	58	63
	925	1 032
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la PMV	619 \$	1 002 \$

Les pertes en capital au Canada totalisant 128 M\$ (131 M\$ en 2005), et n'étant pas assorties d'échéance, sont comprises dans les reports en avant de pertes fiscales. Le report en avant de pertes fiscales comprend aussi un montant de 521 M\$ (705 M\$ en 2005) se rapportant aux actifs d'impôts futurs liés aux pertes subies par nos activités américaines, lesquelles expirent dans 5 à 20 ans après leur établissement. Comme les autres actifs d'impôts futurs aux États-Unis deviennent naturellement des pertes fiscales, nous aurons entre cinq et 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviendront des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu de la loi de l'impôt actuelle. Le montant total net de l'actif d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value relative aux activités américaines, totalise 95 M\$ (365 M\$ en 2005). Nous croyons, d'après toutes les informations à notre disposition, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les montants nets des actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, se réaliseront avant leur expiration.

Note 18**Bénéfice (perte) par action**

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, exercice terminé le 31 octobre

	2006	2005	2004
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net (perte nette)	2 646 \$	(32) \$	2 091 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(132)	(125)	(100)
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	335 135	339 263	355 735
Résultat de base par action	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	335 135	339 263	355 735
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	3 225	3 646	4 041
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation ² (en milliers)	338 360	342 909	359 776
Bénéfice dilué (perte diluée) par action ³	7,43 \$	(0,46) \$	5,53 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 9 894 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 84,69 \$, du nombre moyen de 460 560 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 73,08 \$ et du nombre moyen de 3 923 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 69,34 \$, respectivement, pour les exercices terminés le 31 octobre 2006, 2005 et 2004, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 112 778 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ et du nombre moyen de 258 630 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$, respectivement, pour les exercices terminés le 31 octobre 2005 et 2004, car ces options sont fondées sur le rendement et les droits rattachés à ces options n'étaient pas acquis.

2) Les actions privilégiées convertibles et le passif au titre des actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul, étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice dilué (la perte diluée) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.

Note 19**Opérations entre parties liées**

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à des parties liées et concluons avec elles des opérations à des conditions similaires à celles du marché. Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹, les coentreprises et les placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Les prêts consentis à ces parties liées sont aux conditions du marché. Nous offrons également une subvention sur les frais annuels et un taux d'intérêt privilégié appliqué aux soldes des cartes de crédit des dirigeants, que nous offrons d'ailleurs à tous les employés de la CIBC.

Administrateurs, dirigeants et personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹

Au 31 octobre 2006, les prêts consentis aux administrateurs et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens se sont élevés à 28 M\$ (34 M\$ en 2005), les lettres de crédit et les garanties ont totalisé 120 M\$ (150 M\$ en 2005) et les engagements de crédit inutilisés ont atteint 292 M\$ (211 M\$ en 2005).

Au 31 octobre 2006, les prêts consentis aux dirigeants et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens se sont élevés à 21 M\$ (22 M\$ en 2005) et les engagements de crédit inutilisés ont atteint 4 M\$ (4 M\$ en 2005).

Nous offrons divers régimes de rémunération à base d'actions aux dirigeants et aux administrateurs. Nous offrons des régimes d'octroi d'actions subalternes et d'autres régimes aux dirigeants et administrateurs. Se reporter à la note 15 pour des détails.

Coentreprises

La CIBC est un partenaire de coentreprise avec CIT Financial Ltd. dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc., coentreprise de financement garanti par des actifs au Canada. La CIBC et CIT Financial Ltd. ont chacune une participation de 50 % dans la coentreprise. Au 31 octobre 2006, nos prêts consentis et

notre placement en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient respectivement 313 M\$ (318 M\$ en 2005) et 1 M\$ (1 M\$ en 2005), qui sont éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. De plus, au 31 octobre 2006, nous avons des lettres de crédit et des garanties de 126 M\$ (131 M\$ en 2005) et des engagements de crédit inutilisés de 68 M\$ (66 M\$ en 2005) liés à la coentreprise. Les prêts ont été consentis à la coentreprise aux termes d'un accord cadre de financement, en vertu duquel la coentreprise emprunte de façon égale de ses deux investisseurs. Les intérêts sont imputés au taux préférentiel sur les prêts en dollars canadiens et au taux de base (Canada) sur les prêts en dollars américains.

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec Mellon Financial Corporation dans deux coentreprises : Compagnie Trust CIBC Mellon, qui offre des services de fiducie, et Sociétés de services de titres mondiaux CIBC Mellon (CIBC STM), qui offre des services de garde d'actifs et d'autres services liés aux actifs, les deux au Canada. Au 31 octobre 2006, nos placements en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient 99 M\$ (99 M\$ en 2005), qui ont été éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par ailleurs la CIBC détient des soldes à découvert de clients au nom de CIBC STM, qui s'élevaient à néant (66 M\$ en 2005).

Entités comptabilisées à la valeur de consolidation

La CIBC est un partenaire de Barclays dans FirstCaribbean, qui offre des services bancaires dans les Caraïbes. Le placement dans cette entité est comptabilisé à la valeur de consolidation. Au 31 octobre 2006, notre placement et notre prêt consentis à la coentreprise totalisaient respectivement 790 M\$ (805 M\$ en 2005) et néant (2 M\$ en 2005).

Au 31 octobre 2006, les placements dans les autres entités comptabilisées à la valeur de consolidation et les prêts qui leur sont consentis totalisaient 306 M\$ (238 M\$ en 2005) et les engagements de placement et de crédit inutilisés s'élevaient à 37 M\$ (43 M\$ en 2005).

1) La définition de «personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens» a été modifiée au cours de l'exercice considéré (l'information de l'exercice précédent n'a pas été traitée) et comprend les conjoints, les enfants de moins de 18 ans et les personnes à charge des administrateurs et des dirigeants. Elle comprend également les entités sur lesquelles les administrateurs, dirigeants et leurs personnes à charge exercent une influence notable. L'influence notable peut s'exercer comme suit : droits de vote de plus de 10 %; entités avec lesquelles ils ont un contrat de gestion; entités dans lesquelles ils occupent un poste d'autorité de gestion ou un poste cadre; entités pour lesquelles ils agissent à titre de commandités; et fiducies pour lesquelles ils sont fiduciaires ou bénéficiaires importants.

Note 20**Instruments dérivés**

Comme il est expliqué à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des affaires, divers instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP). Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats dérivés sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'entremise de bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties effectueront, à une date future prédéterminée, un règlement en espèces, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garanties de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, à des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés hors bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période de temps. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire en espèces ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants en espèces établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements en espèces sont effectués sans égard au fait qu'il y ait un incident de crédit.

Dérivés d'actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors bourse aux termes desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action unique. Ces contrats comprennent souvent un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'actions particulières au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant en espèces calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standard avec des dates de règlement standard.

Autres dérivés

Nous sommes également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les contrats à terme de gré à gré sur marchandises, les contrats à terme standardisés, les swaps et les options sur marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les montants nominaux de référence ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments.

Montants nominaux de référence

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance			Montant nominal de référence de 2006	Analyse selon l'utilisation			
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		Compte de négociation	GAP de 2006	Compte de négociation	GAP de 2005
Dérivés de taux d'intérêt								
Marché hors bourse								
Contrats de garantie de taux	29 833 \$	60 \$	26 \$	29 919 \$	29 834 \$	85 \$	39 524 \$	45 \$
Swaps	168 454	303 861	124 537	596 852	466 316	130 536	498 255	111 879
Options achetées	14 032	11 425	9 172	34 629	31 844	2 785	36 767	896
Options vendues	20 688	18 411	6 706	45 805	43 222	2 583	45 732	2 196
	233 007	333 757	140 441	707 205	571 216	135 989	620 278	115 016
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	98 450	16 169	650	115 269	107 060	8 209	68 590	4 449
Options achetées	29 931	8 929	–	38 860	38 860	–	4 371	–
Options vendues	31 927	16 004	–	47 931	47 931	–	11 051	–
	160 308	41 102	650	202 060	193 851	8 209	84 012	4 449
Total des dérivés de taux d'intérêt	393 315	374 859	141 091	909 265	765 067	144 198	704 290	119 465
Dérivés de change								
Marché hors bourse								
Contrats à terme de gré à gré	59 596	2 734	665	62 995	54 897	8 098	46 632	18 000
Swaps	16 929	40 610	20 202	77 741	59 677	18 064	57 523	17 724
Options achetées	2 614	488	406	3 508	3 508	–	3 480	–
Options vendues	2 904	562	280	3 746	3 654	92	3 428	105
	82 043	44 394	21 553	147 990	121 736	26 254	111 063	35 829
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	–	–	–	–	–	–	191	–
Total des dérivés de change	82 043	44 394	21 553	147 990	121 736	26 254	111 254	35 829
Dérivés de crédit								
Marché hors bourse								
Swaps	654	1 440	83	2 177	2 177	–	2 025	–
Options achetées	2 476	21 262	40 451	64 189	55 943	8 246	24 658	8 636
Options vendues ¹	6 794	13 655	39 320	59 769	59 585	184	29 179	193
Total des dérivés de crédit	9 924	36 357	79 854	126 135	117 705	8 430	55 862	8 829
Dérivés d'actions²								
Marché hors bourse	26 122	15 508	1 578	43 208	42 829	379	41 610	544
Marché boursier	32 486	19 891	224	52 601	52 482	119	40 243	200
Total des dérivés d'actions	58 608	35 399	1 802	95 809	95 311	498	81 853	744
Autres dérivés³								
Marché hors bourse	9 657	14 203	772	24 632	24 493	139	23 449	–
Marché boursier	2 723	1 392	4	4 119	4 102	17	2 305	–
Total des autres dérivés	12 380	15 595	776	28 751	28 595	156	25 754	–
	556 270 \$	506 604 \$	245 076 \$	1 307 950 \$	1 128 414 \$	179 536 \$	979 013 \$	164 867 \$

1) Les options vendues aux fins de la GAP sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 22.

2) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours, des prix des marchandises, des indices boursiers, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et par souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant. Il n'y a pas de corrélation entre les montants nominaux de référence élevés des contrats auxquels nous sommes partie et les risques de marché et de crédit nets auxquels nous sommes exposés.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause nous occasionnerait une perte. Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors bourse en faisant affaire avec des parties solvables et en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation de dérivés avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de compenser toutes les opérations avec une partie donnée dans

l'éventualité d'une défaillance. Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties si la réévaluation à la valeur du marché des opérations en cours entre les parties dépassait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées et pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives. Dans le cas des options et des contrats à terme standardisés négociés en bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des bourses établies liées à des chambres de compensation bien capitalisées, qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leurs obligations d'exécution. Tous les contrats négociés en bourse font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume notre risque de crédit découlant des instruments dérivés, sauf pour les instruments négociés en bourse et sous réserve d'exigences quotidiennes relatives à la stipulation de couverture. Le calcul du montant pondéré selon le risque est prescrit par le BSIF. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux cours du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement actuel et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement actuel sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le montant de l'équivalent-crédit est alors multiplié par les facteurs standard pondérant le risque de la contrepartie prescrits par le BSIF, qui sont rajustés pour tenir compte de l'incidence des garanties afin d'en arriver à un montant pondéré selon le risque. Ce montant sert à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

Risque de crédit

En millions de dollars, au 31 octobre

	2006					2005				
	Coût de remplacement actuel			Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré selon le risque	Coût de remplacement actuel			Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré selon le risque
	Compte de négociation	GAP	Total			Compte de négociation	GAP	Total		
Dérivés de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux	11 \$	1 \$	12 \$	13 \$	5 \$	7 \$	– \$	7 \$	9 \$	3 \$
Swaps	6 428	933	7 361	10 617	2 217	8 116	1 070	9 186	12 283	2 614
Options achetées	645	20	665	860	211	777	9	786	975	242
	7 084	954	8 038	11 490	2 433	8 900	1 079	9 979	13 267	2 859
Dérivés de change										
Contrats à terme de gré à gré	511	38	549	1 161	384	676	40	716	1 413	412
Swaps	3 739	120	3 859	7 574	1 463	4 267	147	4 414	7 892	1 544
Options achetées	98	–	98	179	54	127	–	127	215	68
	4 348	158	4 506	8 914	1 901	5 070	187	5 257	9 520	2 024
Dérivés de crédit¹										
Swaps	48	–	48	263	114	55	–	55	197	75
Options achetées	93	–	93	6 948	3 013	87	–	87	1 818	700
Options vendues ²	197	–	197	197	45	44	–	44	44	22
	338	–	338	7 408	3 172	186	–	186	2 059	797
Dérivés d'actions ³	2 077	19	2 096	4 262	1 345	2 259	3	2 262	4 343	1 466
Autres dérivés ⁴	1 483	35	1 518	3 851	1 501	2 573	–	2 573	4 750	1 940
	15 330	1 166	16 496	35 925	10 352	18 988	1 269	20 257	33 939	9 086
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(10 799)	–	(10 799)	(18 962)	(5 222)	(13 315)	–	(13 315)	(18 565)	(4 766)
	4 531 \$	1 166 \$	5 697 \$	16 963 \$	5 130 \$	5 673 \$	1 269 \$	6 942 \$	15 374 \$	4 320 \$

1) Les options achetées à titre de dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 40 M\$ (34 M\$ en 2005), sont traitées comme des garanties financières du capital de risque de crédit et sont exclues du tableau ci-dessus.

2) Représente la juste valeur des contrats pour lesquels des frais sont reçus sur la durée de vie des contrats.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

Note 21

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan, établie à l'aide de la méthode d'évaluation à la juste valeur décrite ci-dessous, est présentée dans les tableaux ci-après.

La juste valeur représente notre estimation du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence. Les cours du marché établis par une source indépendante, lorsqu'ils existent, constituent les éléments probants les plus fiables.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers au bilan et hors bilan, en raison de l'absence de marchés. En outre, lorsque des marchés existent, ils ne sont pas jugés assez liquides pour servir de fondement à la juste valeur. Lorsque ces marchés existent et s'ils sont jugés actifs, les cours de ces marchés servent à calculer la juste valeur.

Les rajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Pour en arriver à la juste valeur, nous apportons des rajustements, au besoin, pour couvrir des risques comme la solvabilité de la contrepartie, la concentration du crédit ou la liquidité du marché. Dans nos portefeuilles à prix moyens, nous tenons également compte de rajustements de sorte que l'écart entre l'offre et la demande couvre le risque de liquidation. En outre, nous apportons aussi des rajustements pour les positions, qui reposent sur des modèles d'évaluation complexes ou sur des modèles intégrant des paramètres non observables (se reporter à la note 1 pour plus de détails).

En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment liquides, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers

modèles et techniques d'évaluation. Les résultats de ces techniques et modèles d'évaluation peuvent varier par rapport à la valeur de réalisation nette finale. Nous avons en place un processus permanent d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données. Nos techniques et modèles tiennent compte de l'effet de la variation des taux pratiqués sur le marché, dont la qualité du crédit, lorsque nous sommes exposés au risque de crédit d'un émetteur, d'un emprunteur ou d'une contrepartie.

La qualité du crédit a une incidence tant sur la valeur comptable que sur la juste valeur des prêts et des engagements de prêts. À cet égard, nous nous fions à nos procédés pour déterminer la provision pour pertes sur créances afin de réduire (mais pas d'augmenter) simultanément la valeur comptable et la juste valeur des prêts et de rendre compte de la diminution de la qualité du crédit des engagements de prêts et autres ententes de crédit nous exposant au risque de crédit. Tant la valeur comptable que la juste valeur présentées sont déduction faite des provisions spécifiques et générales pour pertes sur créances. La convention suivie pour la constitution des provisions pour pertes sur créances est présentée à la note 1.

Lorsque, en l'absence de marchés, la juste valeur fluctue en raison d'un risque de taux d'intérêt à l'égard d'instruments financiers, à l'exception des titres d'emprunt émis par voie privée, le calcul de la juste valeur est fondé sur l'écart entre le taux d'intérêt du marché initial et le taux courant pour le même type d'instrument, établi au moyen de techniques d'actualisation. Les flux de trésorerie réels fondés sur le taux d'intérêt initial

sont actualisés d'après les taux d'intérêt du marché courants pour la durée résiduelle jusqu'à la date de révision des taux ou la date d'échéance, selon la première éventualité. La durée résiduelle retenue est généralement prévue par contrat. Nous n'appliquons pas de rajustements additionnels à la juste valeur de nos portefeuilles autres que de négociation pour tenir compte de l'offre et de la demande.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché au 31 octobre 2006 et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la valeur de réalisation ultime.

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, certains instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et les autres passifs (sauf pour les dérivés liés à la GAP non comptabilisés à la juste valeur décrits à la note 3 au bas du tableau à la page 117).

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières, présentée en détail à la note 3, est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à partir des cours du marché de valeurs semblables ou d'éléments probants de tiers établis par une source indépendante, lorsqu'ils sont disponibles.

Le cours du marché utilisé pour évaluer les titres de participation offerts au public, détenus à des fins de placement, ne tient pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an ou les frais futurs.

Dans le cas des titres d'emprunt et de participation émis par voie privée, nous estimons la juste valeur à partir des opérations récentes survenues sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché, le revenu ou le bénéfice. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, le bénéfice, le revenu ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation ainsi que du comportement du consommateur, le cas échéant.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La valeur comptable des prêts est rajustée pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux au moyen respectivement des provisions spécifiques et de la provision générale. La juste valeur n'est pas rajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

Autres actifs

Le poste Autres actifs dans le tableau ci-après comprend principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers, les placements à la valeur de consolidation, les sociétés en commandite et les débiteurs.

Sauf indication contraire, la juste valeur de tous les autres actifs est réputée équivalente à leur valeur comptable, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes ou plus justes, lorsqu'elles sont disponibles et appropriées. Pour les placements à la valeur de consolidation, nous estimons la juste valeur en nous fondant sur les cours du marché ou sur d'autres opérations récentes sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, la juste valeur est déterminée d'après des modèles d'évaluation, sauf dans les situations où les avantages d'évaluer la juste valeur des placements à la valeur de consolidation qui n'est pas fondée sur des cours du marché ne dépassent pas les coûts connexes, auxquels cas la juste valeur est réputée correspondre à la valeur comptable.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la valeur de ces options.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Passif au titre des actions privilégiées

La juste valeur de ces obligations est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments financiers ou d'instruments semblables.

Instruments dérivés à la valeur marchande

La juste valeur des dérivés est fondée sur les cours du marché ou sur les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices boursiers, les différentiels de taux, les niveaux correspondants d'instabilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

La juste valeur des dérivés de négociation rend compte d'une réévaluation en fonction du risque du marché, du risque concernant les modèles et du risque de crédit, ainsi que des frais d'administration, selon le cas. En particulier, les rajustements selon le risque de crédit sont fondés sur le risque de crédit tenant compte des accords de garantie et des accords généraux de compensation. Les rajustements pour frais d'administration reflètent les frais futurs prévus pour maintenir le dérivé jusqu'à l'échéance.

Pour ce qui est des dérivés (GAP) autres que de négociation, la juste valeur est calculée de la même façon que pour les dérivés de négociation sans rajustements à l'évaluation.

Dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur

La juste valeur est calculée de la même façon que pour les dérivés (GAP) autres que de négociation comptabilisés à la juste valeur inclus dans les instruments dérivés à la valeur marchande susmentionnés.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires, qui est comprise dans les dérivés détenus aux fins des activités de GAP, s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du financement. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt, mais l'exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme il est mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est

inclus dans notre évaluation des provisions, spécifiques ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

La juste valeur des actifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers n'est pas présentée dans le tableau ci-après. Les actifs comme les terrains, les bâtiments et le matériel, ainsi que l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, comme les relations avec les clients, qui ont une valeur ajoutée importante pour la CIBC, ne figurent pas non plus dans les informations données ci-après.

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 octobre

	2006			2005		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actif						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 317 \$	1 317 \$	– \$	1 310 \$	1 310 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 536	10 536	–	10 542	10 542	–
Valeurs mobilières	83 498	83 680	182	67 764	67 833	69
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25 432	25 432	–	18 514	18 514	–
Prêts	145 625	145 986	361	141 783	142 043	260
Instruments dérivés à la valeur marchande ¹	17 122	17 122	–	20 309	20 309	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 291	6 291	–	5 119	5 119	–
Autres actifs ²	6 155	6 529	374	6 239	6 511	272
Passif						
Dépôts	202 891 \$	202 756 \$	(135) \$	192 734 \$	192 674 \$	(60) \$
Instruments dérivés à la valeur marchande ¹	17 330	17 330	–	20 128	20 128	–
Acceptations	6 297	6 297	–	5 119	5 119	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 788	13 788	–	14 883	14 883	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	30 433	30 433	–	14 325	14 325	–
Autres passifs	9 977	9 977	–	11 537	11 537	–
Titres secondaires	5 595	5 963	368	5 102	5 468	366
Passif au titre des actions privilégiées	600	642	42	600	660	60
Dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur^{1, 3, 4}	(94) \$	(179) \$	(85) \$	73 \$	82 \$	9 \$

1) Les dérivés GAP comptabilisés à la juste valeur sont inclus dans les instruments dérivés à la valeur marchande.

2) Exclut FirstCaribbean dont la valeur comptable était de 790 M\$ au 31 octobre 2006 (805 M\$ en 2005).

3) La valeur comptable comprend les dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur de (234) M\$, montant net ((281) M\$, montant net en 2005) et les soldes reportés liés aux couvertures non amortis d'un montant net de 140 M\$ (354 M\$ nets en 2005), qui sont inclus dans les autres actifs et les autres passifs.

4) La juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable inclut les gains reportés de 222 M\$ (266 M\$ en 2005) relatifs aux dérivés de couverture sur des opérations prévues en ce qui a trait à certains programmes de dépôt et à certains frais. Ces opérations et les couvertures connexes seront constatées dans les états financiers consolidés au cours des sept prochains exercices.

Juste valeur des instruments dérivés

En millions de dollars, au 31 octobre

	Juste valeur 2006			Juste valeur 2005		
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Compte de négociation¹						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	11 \$	2 \$	9 \$	7 \$	10 \$	(3) \$
Swaps	6 428	5 867	561	8 116	7 711	405
Options achetées	647	–	647	779	–	779
Options vendues	–	658	(658)	–	618	(618)
Total des dérivés de taux d'intérêt	7 086	6 527	559	8 902	8 339	563
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	511	454	57	676	695	(19)
Swaps	3 739	3 098	641	4 267	3 885	382
Options achetées	98	–	98	127	–	127
Options vendues	–	74	(74)	–	120	(120)
Total des dérivés de change	4 348	3 626	722	5 070	4 700	370
Dérivés de crédit						
Swaps	48	95	(47)	55	48	7
Options achetées	93	154	(61)	87	46	41
Options vendues	197	43	154	44	30	14
Total des dérivés de crédit	338	292	46	186	124	62
Dérivés d'actions ²	3 543	5 009	(1 466)	3 109	3 405	(296)
Autres dérivés ³	1 490	1 437	53	2 659	2 840	(181)
Total – compte de négociation ⁴	16 805	16 891	(86)	19 926	19 408	518
Compte de GAP⁵						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	1	–	1	–	–	–
Swaps	933	745	188	1 070	731	339
Options achetées	20	–	20	9	–	9
Options vendues	–	4	(4)	–	27	(27)
Total des dérivés de taux d'intérêt	954	749	205	1 079	758	321
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	38	3	35	40	53	(13)
Swaps	120	622	(502)	147	680	(533)
Options vendues	–	1	(1)	–	–	–
Total des dérivés de change	158	626	(468)	187	733	(546)
Dérivés de crédit						
Options achetées	39	45	(6)	32	26	6
Options vendues ⁶	1	–	1	2	2	–
Total des dérivés de crédit	40	45	(5)	34	28	6
Dérivés d'actions ²	19	43	(24)	3	38	(35)
Autres dérivés ³	35	43	(8)	–	–	–
Total – compte de GAP	1 206	1 506	(300)	1 303	1 557	(254)
Juste valeur totale	18 011	18 397	(386)	21 229	20 965	264
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(10 799)	(10 799)	–	(13 315)	(13 315)	–
	7 212 \$	7 598 \$	(386) \$	7 914 \$	7 650 \$	264 \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation⁷						
Dérivés de taux d'intérêt	7 588 \$	7 065 \$	523 \$	11 571 \$	11 043 \$	528 \$
Dérivés de change	4 963	4 308	655	5 672	5 318	354
Dérivés de crédit	218	176	42	155	117	38
Dérivés d'actions	3 236	4 200	(964)	2 492	3 157	(665)
Autres dérivés	2 414	2 317	97	2 694	3 118	(424)
	18 419 \$	18 066 \$	353 \$	22 584 \$	22 753 \$	(169) \$

1) Inclut les justes valeurs positive et négative respectivement de 1 475 M\$ (938 M\$ en 2005) et de 1 642 M\$ (1 156 M\$ en 2005) pour des options négociées en Bourse.

2) Comprennent les swaps et les options.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options sur métaux précieux et autres marchandises.

4) Les instruments dérivés détenus à des fins de négociation et les instruments dérivés GAP comptabilisés à la juste valeur (inclus à la note 5 ci-dessous) sont présentés comme des instruments dérivés à la valeur marchande au bilan consolidé.

5) Certains instruments dérivés GAP sont comptabilisés à la juste valeur, parce qu'ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13. Étant donné que ces instruments dérivés réduisent les risques de marché, nous les considérons comme des couvertures économiques au titre des risques correspondants des positions sous-jacentes. En outre, cette catégorie comprend des dérivés comme des swaps, option vendeur, dont les risques sont gérés dans le contexte des activités de GAP. Au 31 octobre 2006, les dérivés détenus à des fins de GAP comprenaient des justes valeurs positives et négatives respectivement de 318 M\$ (383 M\$ en 2005) et de 439 M\$ (720 M\$ en 2005), à l'égard des instruments dérivés détenus aux fins de couverture économique.

6) Les options vendues sont présentées en tant que cautionnements à la note 22.

7) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Note 22

Engagements, garanties, actifs donnés en garantie et passifs éventuels

Engagements**Ententes relatives au crédit hors bilan**

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. En outre, il existe certains engagements de crédit en vertu desquels nous pourrions devoir consentir du crédit qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Notre politique de garanties exigées relativement à ces ententes et les types de garanties exigées sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent habituellement le montant maximum du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de perte réel, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou seront résiliées sans que des prélèvements ne soient effectués.

Ententes relatives au crédit

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants contractuels	
	2006	2005
Prêts de valeurs ^{1,2}	61 593 \$	45 817 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	39 267	38 593
Facilités de trésorerie de sûreté ³	16 733	16 654
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 094	6 529
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁴	184	193
Lettres de crédit documentaires et commerciales	90	136
Divers	374	414
	124 335 \$	108 336 \$

1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 44,6 G\$ (30,3 G\$ en 2005) et prêtées par CIBC STM.

2) Les prêts de valeurs de 5,4 G\$ (2,5 G\$ en 2005) contre espèces sont exclus puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 45,1 G\$ (39,1 G\$ en 2005), dont 31,2 G\$ (28,6 G\$ en 2005) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit, car elles sont révoquées à notre gré en tout temps.

4) Représente le montant nominal de référence des options vendues à titre de dérivés de crédit GAP qui ont aussi été présentées comme dérivés à la note 20.

Prêts de valeurs

Les prêts de valeurs représentent pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir la valeur en tout temps.

Engagements de crédit inutilisés

Les engagements de crédit inutilisés comprennent la portion non utilisée des facilités de crédit que nous avons approuvées pour satisfaire aux besoins d'affaires des clients, ainsi que les engagements inutilisés liés à nos activités hypothécaires. Ces facilités font l'objet d'un examen au moins une fois par année, et peuvent être assorties de conditions qui doivent être satisfaites avant prélèvement. Le risque de crédit associé à ces facilités découle de la possibilité qu'un engagement donne lieu à un prêt. Le montant des sûretés requises, s'il est jugé nécessaire, est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Facilités de trésorerie de sûreté

Nous fournissons des facilités de trésorerie sur les fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances, que nous gérons ou qui sont gérés par des tiers. Ces facilités offrent une solution de rechange de financement dans l'éventualité où des perturbations du marché empêcheraient le fonds multicédants d'émettre du papier commercial. En vertu de ces facilités, nous ne sommes pas dans l'obligation de financer pour toute autre raison ou d'acheter ou d'indemniser des actifs non productifs.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations financières ou leurs obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'une sûreté sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP

Les swaps sur défaillance aux fins de la GAP sont vendus afin de créer des instruments de prêt synthétiques à un emprunteur de référence, pour gérer la diversification du portefeuille de crédit. Le montant nominal de référence lié à ces contrats est inclus dans le tableau ci-contre. Le montant nominal représente le montant maximal à un risque en cas de défaillance de l'emprunteur de référence.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants tirés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

Engagements en vertu de contrats de location^{1, 2, 3, 4}

En millions de dollars	
2007	308 \$
2008	269
2009	237
2010	209
2011	179
2012 et par la suite	1 032

1) Le total des frais de location (à l'exception des ententes de service) pour des bâtiments et du matériel imputé à l'état des résultats consolidé s'est élevé à 337 M\$ (409 M\$ en 2005 et 394 M\$ en 2004).

2) Comprennent des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'élèveront à 53 M\$ en 2007, à 44 M\$ en 2008, à 39 M\$ en 2009, à 31 M\$ en 2010, à 26 M\$ en 2011 et à 43 M\$ en 2012 et par la suite.

3) Nous sous-louons certains de nos locaux et prévoyons recevoir 29 M\$ de tiers locataires en vertu des contrats de sous-location. Nos engagements en vertu des contrats de location dans le tableau ci-dessus tiennent compte des revenus de sous-location.

4) Comprennent des engagements en vertu de contrats de location de 41 M\$ transférés à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) dans le cadre de la vente de la division américaine de services à la clientèle privée et de gestion d'actifs. Nous conservons un passif éventuel en vertu des modalités des contrats de location que nous avons transférés à Oppenheimer en cas de manquement de la part de ce dernier.

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans le cadre de nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, nous détenons des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 355 M\$ au 31 octobre 2006 (471 M\$ en 2005).

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Voici un résumé des principales garanties émises et en cours au 31 octobre :

Garanties¹

En millions de dollars, au 31 octobre

	2006	2005
	Paiement maximum futur éventuel	Paiement maximum futur éventuel
Prêts de valeurs avec indemnisation ²	37 921 \$	26 044 \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 094	6 529
Facilités d'amélioration des termes du crédit	-	-
Options vendues à titre de dérivés de crédit	59 769	29 372
Autres contrats de dérivés	Voir texte	Voir texte
Autres contrats d'indemnisation	Voir texte	Voir texte

1) La garantie totale disponible relativement à ces garanties s'élevait à 48,9 G\$ (29,3 G\$ en 2005).

2) Les prêts de valeurs avec indemnisation correspondent au plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par CIBC STM.

Comme nombre de ces garanties viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisées et qu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants maximums des paiements futurs éventuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes que nous prévoyons subir en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2006, nous avons un passif de 43 M\$ (32 M\$ en 2005) comptabilisé au bilan consolidé relativement aux garanties susmentionnées (à l'exclusion des autres contrats de dérivés). En ce qui a trait aux autres contrats de dérivés, nous avons un passif de 5,4 G\$ au 31 octobre 2006 (4,5 G\$ en 2005) au bilan consolidé. Se reporter au texte pour de plus amples renseignements sur les autres contrats de dérivés.

Prêts de valeurs avec indemnisation

Dans le cadre de nos activités de garde, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne remettrait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien et de bonne fin représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations d'exécution du client. Ces garanties sont assorties du même type de risque de crédit que les prêts. Nous pouvons garantir les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, notamment par des liquidités, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie.

Facilités d'amélioration des termes du crédit

Certaines facilités d'amélioration des termes du crédit nécessitent que nous garantissions le recouvrement des liquidités contractuelles prévues à partir d'actifs financiers individuels détenus par une entité à détenteurs de droits variables. D'autres formes d'amélioration des termes du crédit, dont les comptes de réserve, les comptes de dépôt en garantie et les droits subordonnés, ne sont pas considérées comme des garanties.

Options vendues à titre de dérivés de crédit

Les options vendues à titre de dérivés de crédit représentent une garantie indirecte de la dette d'une autre partie puisqu'elles requièrent le transfert de fonds à une contrepartie lorsque se produisent des événements précis liés au

degré de solvabilité d'un débiteur de référence. En ce qui a trait à ces types de dérivés, nous ne sommes pas dans l'obligation de déterminer le niveau de risque lié au débiteur à l'extérieur du contrat de dérivés afin de classer le dérivé à titre de garantie.

Autres contrats de dérivés

Les contrats dérivés comprennent des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Le dérivé serait considéré comme étant une garantie si la partie détenait l'actif, le passif ou le titre de capitaux propres lié au sous-jacent en vertu du contrat de dérivés. Nous ne vérifions pas l'intention ou la participation du vendeur d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximum éventuelle au titre des contrats dérivés qui pourraient répondre à la définition de garantie. Nous couvrons généralement notre risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats dérivés de compensation et par des valeurs.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des contrats en vertu desquels nous pouvons accepter d'indemniser la contrepartie à un contrat contre les pertes découlant de fausses représentations et de bris de garantie, de l'inexécution de certaines dispositions, ou encore contre les réclamations ou les pertes attribuables à certains événements externes, comme le décrit le contrat en question. Cela pourrait comprendre, par exemple, les pertes découlant des modifications des lois fiscales, des litiges ou des réclamations relativement au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans le cadre de leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximum éventuelle n'est pas définie. Nous sommes d'avis que la probabilité que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent sont faibles, et les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnisations, déclarations et garanties au 31 octobre 2006.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, nous donnons en garantie nos actifs ou nous pouvons vendre ou donner en gage des actifs de tiers en garantie de dettes ou pour faciliter certaines activités. Le tableau qui suit présente la provenance et l'utilisation des actifs donnés en garantie et les garanties :

Actifs donnés en garantie

En millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005
Provenance des actifs donnés en garantie et des garanties		
Actifs de la CIBC		
Dépôts auprès d'autres banques	– \$	6 \$
Valeurs mobilières	23 775	13 696
Autres actifs	1 710	1 504
	25 485	15 206
Actifs de clients		
Garanties reçues et pouvant être vendues ou données en gage ¹	89 825	66 871
Non vendus ou donnés en gage	5 978	2 931
	83 847	63 940
	109 332 \$	79 146 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties		
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ²	547 \$	557 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ²	528	499
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociées en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	2 443	3 065
Valeurs prêtées ³	61 593	45 817
Engagements liés aux valeurs vendues à découvert	13 788	14 883
Engagement liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	30 433	14 325
	109 332 \$	79 146 \$

1) Comprend le plein montant des contrats totalisant 47,2 G\$ (32 G\$ en 2005) de garanties pour les valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par CIBC STM.

2) Comprend les actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation, aux systèmes de paiement et aux dépôts ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales à l'étranger.

3) Comprend le plein montant des contrats totalisant 44,6 G\$ (30,3 G\$ en 2005) de valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par CIBC STM.

Valeurs mobilières données en garantie

Les valeurs mobilières de clients données en garantie pouvant être vendues ou données en gage sont reçues relativement aux prêts de valeurs, aux valeurs prêtées ou achetées en vertu de conventions de revente, aux prêts sur marge ou encore pour garantir des contrats de dérivés. Les valeurs de clients données en garantie peuvent être vendues ou données à nouveau en gage par la CIBC pour ce qui est des valeurs empruntées, prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, pour des prêts sur marge à titre de garantie d'opérations sur dérivés ou offertes pour couvrir des valeurs vendues à découvert.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Enron

En 2005, la CIBC a réglé deux importantes poursuites liées à Enron, soit *Newby, et al. v. Enron Corp., et al.*, ainsi que la poursuite en faillite appelée *Megaclaim*.

La CIBC est défenderesse à un certain nombre d'autres actions liées à Enron. En 2005, nous avons inscrit une provision (incluse dans les frais autres que d'intérêts) de 2,83 G\$ avant impôts (2,53 G\$ après impôts) afin de hausser notre cumul (inclus dans les autres passifs) pour couvrir les règlements et pour constituer une provision en vue des autres dossiers Enron, dont nous évaluons régulièrement le caractère adéquat.

Fonds de couverture

Au cours de 2005, la CIBC a conclu des règlements avec la SEC et le bureau du procureur général de l'État de New York (le NYAG) concernant des questions se rapportant à des opérations de la CIBC avec certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché de fonds communs de placement. Nous avons comptabilisé 158 M\$ pour couvrir les règlements, qui ont été répartis de façon égale entre les secteurs d'activité de Marchés de détail CIBC et de Marchés mondiaux CIBC.

Par ailleurs, deux filiales de la CIBC et un ancien employé ont été désignés comme défendeurs dans un certain nombre de recours collectifs et dérivés concernant des opérations d'anticipation du marché des fonds communs de placement, présentés conjointement devant la Cour de District des États-Unis du District de Maryland. Seuls deux recours contre la CIBC et les défendeurs liés n'ont pas été officiellement rejetés de façon définitive. Le tribunal a indiqué son intention de rejeter également les deux derniers recours.

Note 23

Concentration du risque de crédit

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer

de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant.

Risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours

En millions de dollars, au 31 octobre	2006				2005			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2, 3}	213 546 \$	47 265 \$	29 010 \$	289 821 \$	198 140 \$	40 913 \$	26 288 \$	265 341 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit								
Marges de crédit								
Institutions financières	18 449 \$	1 982 \$	2 333 \$	22 764 \$	18 854 \$	2 098 \$	713 \$	21 665 \$
Gouvernements	3 419	–	–	3 419	2 787	–	–	2 787
Divers	25 984	2 846	987	29 817	26 994	3 036	765	30 795
	47 852	4 828	3 320	56 000	48 635	5 134	1 478	55 247
Autres ententes relatives au crédit ⁴								
Institutions financières	54 718	7 635	460	62 813	36 711	10 344	538	47 593
Gouvernements	13	–	201	214	26	–	197	223
Divers	3 280	789	1 239	5 308	3 197	437	1 639	5 273
	58 011	8 424	1 900	68 335	39 934	10 781	2 374	53 089
	105 863 \$	13 252 \$	5 220 \$	124 335 \$	88 569 \$	15 915 \$	3 852 \$	108 336 \$
Instruments dérivés								
Par type de contrepartie								
Institutions financières	2 671 \$	3 670 \$	5 988 \$	12 329 \$	2 651 \$	4 839 \$	6 621 \$	14 111 \$
Gouvernements	1 764	–	–	1 764	2 527	1	113	2 641
Divers	1 548	622	233	2 403	2 038	1 182	285	3 505
	5 983	4 292	6 221	16 496	7 216	6 022	7 019	20 257
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(3 419)	(3 417)	(3 963)	(10 799)	(3 947)	(4 793)	(4 575)	(13 315)
Total des instruments dérivés	2 564 \$	875 \$	2 258 \$	5 697 \$	3 269 \$	1 229 \$	2 444 \$	6 942 \$

1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des prêts, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, des engagements de clients en vertu d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

2) Comprennent 218,5 G\$ en dollars canadiens (197,8 G\$ en 2005) et 71,3 G\$ en monnaies étrangères (67,5 G\$ en 2005).

3) Comprennent des prêts et des acceptations de 151,9 G\$ (146,9 G\$ en 2005), déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant en 2006 et 2005.

4) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 44,6 G\$ (30,3 G\$ en 2005) et prêtées par CIBC STM.

Note 24**Informations sectorielles et géographiques**

La CIBC compte deux secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, qui s'adresse aux clients des services bancaires de détail, et Marchés mondiaux CIBC, qui vise les clients des services bancaires de gros. Ces secteurs d'activité stratégiques sont appuyés par le groupe Siège social et autres. Cette structure organisationnelle, qui a été adoptée en 2005, entraînant alors le retraitement des chiffres correspondants de 2004, constitue le fondement sur lequel nous présentons nos informations sectorielles.

Marchés de détail CIBC comprend les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à des particuliers et des PME, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde.

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros et des services financiers aux entreprises de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Nous offrons des solutions en matière de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons.

Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Conformité, Affaires juridiques et réglementation et Trésorerie et Gestion du risque (TGR). Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres, et leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan sont habituellement ventilés entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également Juniper (vendue le 1^{er} décembre 2004), les

coentreprises de CIBC Mellon, les débetures d'Oppenheimer Holdings Inc. (vendues au cours de l'exercice), et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Au cours de l'exercice, nous avons réuni les groupes fonctionnels Administration et Technologie et opérations et nous avons nommé le nouveau groupe «Administration, Technologie et opérations». Nous avons également transféré certaines fonctions administratives de ce groupe au nouveau groupe fonctionnel, Conformité, Affaires juridiques et réglementation.

Les résultats de nos secteurs d'activité sont fondés sur nos systèmes internes d'information financière. Les actifs et les passifs des secteurs sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont attribués aux secteurs auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos deux secteurs d'activité stratégiques. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versées aux segments pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement. Les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour évaluer le rendement de nos secteurs de clientèle, des produits et des canaux de distribution.

Résultats sectoriels et répartition géographique

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC	Canada ¹	États-Unis ¹	Caraïbes ¹	Autres pays ¹
2006	Revenu net d'intérêts	4 401 \$	(213) \$	247 \$	4 435 \$	3 654 \$	143 \$	517 \$	121 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 924	2 651	322	6 897	4 967	1 284	366	280
	Revenu intersectoriel²	(217)	222	(5)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	8 108	2 660	564	11 332	8 621	1 427	883	401
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	651	(39)	(64)³	548	603³	(48)	(1)	(6)
	Amortissement⁴	80	21	133	234	202	26	1	5
	Frais autres que d'intérêts	4 889	2 020	326	7 235	6 010	856	97	272
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 488	658	169	3 315	1 806	593	786	130
	Impôts sur les bénéfices	630	9	1	640	421	178	6	35
	Participations sans contrôle	–	3	26	29	–	29	–	–
	Bénéfice net	1 858 \$	646 \$	142 \$	2 646 \$	1 385 \$	386 \$	780 \$	95 \$
	Actif moyen⁵	187 790 \$	102 874 \$	613 \$	291 277 \$	216 500 \$	43 739 \$	12 685 \$	18 353 \$
2005	Revenu net d'intérêts	4 445 \$	279 \$	213 \$	4 937 \$	4 148 \$	371 \$	306 \$	112 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 933	2 883	720	7 536	5 462	1 379	350	345
	Revenu intersectoriel ²	(218)	222	(4)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	8 160	3 384	929	12 473	9 610	1 750	656	457
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	772	(17)	(49) ³	706	737 ³	(17)	–	(14)
	Amortissement ⁴	89	23	114	226	193	26	2	5
	Frais autres que d'intérêts	5 037	5 126 ⁶	451	10 614	6 169	4 079 ⁶	87	279
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 262	(1 748)	413	927	2 511	(2 338)	567	187
	Impôts sur les bénéfices	689	(148)	248	789	842	(184)	72	59
	Participations sans contrôle	–	71	99	170	34	136	–	–
	Bénéfice net (perte nette)	1 573 \$	(1 671) \$	66 \$	(32) \$	1 635 \$	(2 290) \$	495 \$	128 \$
	Actif moyen ⁵	185 145 \$	103 018 \$	682 \$	288 845 \$	207 983 \$	48 168 \$	12 281 \$	20 413 \$
2004	Bénéfice net d'intérêts	4 484 \$	515 \$	259 \$	5 258 \$	4 496 \$	487 \$	141 \$	134 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 438	2 769	310	6 517	4 794	1 204	98	421
	Revenu intersectoriel ²	(211)	213	(2)	–	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	7 711	3 497	567	11 775	9 290	1 691	239	555
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	740	(55)	(57) ³	628	705 ³	(64)	–	(13)
	Amortissement ⁴	132	25	123	280	239	33	2	6
	Frais autres que d'intérêts	4 707	2 716	548	7 971	5 959	1 614	35	363
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 132	811	(47)	2 896	2 387	108	202	199
	Impôts sur les bénéfices	726	139	(75)	790	690	51	2	47
	Participations sans contrôle	–	12	3	15	3	12	–	–
	Bénéfice net	1 406 \$	660 \$	25 \$	2 091 \$	1 694 \$	45 \$	200 \$	152 \$
	Actif moyen ⁵	180 938 \$	99 177 \$	695 \$	280 810 \$	195 263 \$	51 545 \$	13 304 \$	20 698 \$

1) Le bénéfice net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

2) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend une reprise sur provision générale de 64 M\$ (50 M\$ en 2005 et 75 M\$ en 2004).

4) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des actifs incorporels à durée de vie limitée.

5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et c'est la mesure examinée par la direction. L'actif moyen de Juniper (vendue le 1^{er} décembre 2004), les coentreprises de CIBC Mellon, les débentures d'Oppenheimer Holdings Inc. (vendues au cours de l'exercice) et d'autres actifs moyens non directement attribuables à des secteurs d'activité donnés ne sont pas affectés aux secteurs d'activité.

6) Comprend une provision de 2,83 G\$ au titre des affaires judiciaires liées à Enron.

Note 25

Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées dans le tableau suivant. Nous n'avons pas joint l'état des flux de trésorerie consolidé préparé selon les PCGR des États-Unis, compte tenu que les différences avec celui préparé selon les PCGR du Canada sont négligeables.

Bilan consolidé condensé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2006			2005		
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 317 \$	– \$	1 317 \$	1 310 \$	– \$	1 310 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 536	–	10 536	10 542	–	10 542
Valeurs mobilières						
Compte de placement	21 167	(21 167)	–	14 342	(14 342)	–
Valeurs disponibles à la vente	–	20 828	20 828	–	13 903	13 903
Compte de négociation	62 331	1 368	63 699	53 422	1 115	54 537
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25 432	–	25 432	18 514	–	18 514
Prêts	145 625	2	145 627	141 783	3	141 786
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	17 122	889	18 011	20 309	920	21 229
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 291	–	6 291	5 119	–	5 119
Terrains, bâtiments et matériel	2 032	–	2 032	2 136	–	2 136
Écart d'acquisition	982	–	982	946	–	946
Autres actifs incorporels	192	18	210	199	19	218
Autres actifs	10 957	(567)	10 390	11 748	(582)	11 166
	303 984 \$	1 371 \$	305 355 \$	280 370 \$	1 036 \$	281 406 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	202 891 \$	(4 349) \$	198 542 \$	192 734 \$	(3 457) \$	189 277 \$
Divers						
Instruments dérivés à la valeur marchande	17 330	1 045	18 375	20 128	807	20 935
Acceptations	6 297	–	6 297	5 119	–	5 119
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 788	1 301	15 089	14 883	749	15 632
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	30 433	–	30 433	14 325	–	14 325
Autres passifs	14 716	3 386	18 099	16 002	3 106	19 108
Titres secondaires	5 595	–	5 595	5 102	–	5 102
Passif au titre des actions privilégiées	600	(600)	–	600	(600)	–
Participations sans contrôle	12	–	12	746	–	746
Capitaux propres						
Actions privilégiées	2 381	600	2 981	2 381	600	2 981
Actions ordinaires	3 045	(92)	2 953	2 952	(55)	2 897
Surplus d'apport	70	–	70	58	–	58
Écart de conversion	(442)	442	–	(327)	327	–
Bénéfices non répartis	7 268	92	7 360	5 667	(112)	5 555
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
– (perte) bénéfice (déduction faite des impôts)	–	(520)	(520)	–	(401)	(401)
Écart de conversion	–	(29)	(29)	–	(55)	(55)
Gains latents sur des valeurs disponibles à la vente	–	157	157	–	182	182
Gains latents sur des dérivés désignés comme couvertures ¹	–	(59)	(59)	–	(55)	(55)
Passif minimal additionnel découlant des régimes de retraite	–	(59)	(59)	–	(55)	(55)
	303 984 \$	1 371 \$	305 355 \$	280 370 \$	1 036 \$	281 406 \$

1) Un gain net de 24 M\$, reporté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, au 31 octobre 2006, devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés en résultat net sur des périodes maximales de 13 ans par la suite.

État des résultats consolidé condensé

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Bénéfice net (perte nette) déclaré(e)	2 646 \$	(32) \$	2 091 \$
Revenu net d'intérêts			
Entités à détenteurs de droits variables	–	–	1
Passif au titre des actions privilégiées	31	66	108
Revenu autre que d'intérêts			
Rapatriement de capitaux	(23)	(301)	–
Instruments dérivés et activités de couverture	11	57	(118)
Comptabilisation à la valeur de consolidation	36	(15)	27
Mesure de la perte de valeur	2	4	–
Divers	–	69	–
Rajustements de valeur	(2)	(6)	(3)
Entités à détenteurs de droits variables	–	–	90
Reserves pour activités d'assurance et coûts d'acquisition reportés	(31)	–	–
Frais autres que d'intérêts			
Avantages sociaux futurs	(27)	15	17
Rémunération à base d'actions	260	(7)	31
Entités à détenteurs de droits variables	–	–	(4)
Variation nette des impôts attribuables aux éléments précités	(58)	357	(5)
Participations sans contrôle dans des entités à détenteurs de droits variables	–	–	(63)
Modification des conventions comptables, déduction faite des impôts sur les bénéfices ¹	36	–	–
	235	239	81
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 881	207	2 172
Primes et dividendes sur actions privilégiées	(163)	(191)	(208)
Bénéfice net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	2 718 \$	16 \$	1 964 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	335 135	339 263	355 735
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ²	3 709	4 261	4 852
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	338 844	343 524	360 587
Bénéfice de base par action	8,11 \$	0,05 \$	5,52 \$
Bénéfice dilué par action	8,02 \$	0,05 \$	5,45 \$

1) Représente l'incidence de l'application du Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) 123 (révisé en 2004), «Share-based Payment».

2) Dans le cas de la tranche des attributions où le porteur peut les exercer en espèces ou pour des actions, on présume que 73 % des attributions seront exercées pour des actions.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 881 \$	207 \$	2 172 \$
Autres éléments du résultat étendu – (perte) bénéfice, déduction faite des impôts			
Variation de l'écart de conversion ¹	(119)	(25)	(196)
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs disponibles à la vente ^{2,3}	26	(435)	246
Variation des (pertes nettes latentes) gains nets latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures ⁴	(25)	136	(197)
Variation du passif minimal additionnel découlant des régimes de retraite ⁵	(4)	–	(15)
Total des autres éléments du résultat étendu – perte	(122)	(324)	(162)
Résultat étendu – bénéfice (perte)	2 759 \$	(117) \$	2 010 \$

1) Déduction faite d'une charge d'impôts de 295 M\$ (255 M\$ en 2005 et 617 M\$ en 2004).

2) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de (13) M\$ (236 M\$ en 2005 et (130) M\$ en 2004).

3) Déduction faite de rajustements de 14 M\$ (332 M\$ en 2005 et 90 M\$ en 2004), au titre du reclassement des gains nets réalisés (y compris les baisses de valeur permanentes) inclus dans le bénéfice net.

4) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de (14) M\$ (74 M\$ en 2005 et (121) M\$ en 2004).

5) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de (2) M\$ (1 M\$ en 2005 et (9) M\$ en 2004).

A. Instruments dérivés et activités de couverture

En vertu des PCGR des États-Unis, tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés intégrés à des instruments financiers qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sous-jacents, doivent être constatés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. En vertu des PCGR du Canada, les instruments dérivés utilisés à des fins autres que de négociation, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture selon les exigences de la NOC-13 de l'ICCA, ou les instruments dérivés intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont portées aux résultats de l'exercice. En vertu des PCGR du Canada, les gains et les pertes sur les valeurs et sur les instruments dérivés servant de couverture efficace sont constatés à l'état des résultats consolidé de la même manière et en même temps que les éléments

couverts sous-jacents. Il n'y a donc pas de différence entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis à l'égard de la comptabilisation des instruments dérivés détenus aux fins de négociation, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, ou qui sont intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions. Il existe toutefois des différences importantes dans la comptabilisation des instruments dérivés admissibles à la comptabilité de couverture ou des instruments dérivés intégrés autres que les instruments dérivés intégrés à des contrats de dépôt indexés sur actions.

Selon les PCGR des États-Unis, la comptabilisation des variations de la juste valeur des dérivés détenus à des fins de couverture varie selon l'utilisation qu'on prévoit en faire. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction de la variation de la juste valeur, attribuée au risque qui est couvert, de l'actif, du passif ou de l'engagement ferme

couvert sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs. Tant pour les couvertures de juste valeur que celles de flux de trésorerie, lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, la compensation est possible dans l'état des résultats, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace.

Nous avons choisi de ne pas désigner certains dérivés comme instruments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis, même si ces couvertures sont efficaces aux fins des PCGR du Canada. En outre, les PCGR des États-Unis ne permettent pas l'utilisation de couvertures d'instruments financiers autres que des dérivés. Par conséquent, en ce qui a trait à la comptabilisation des activités de couverture, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée.

B. Valeurs disponibles à la vente

En vertu des PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement. Les PCGR des États-Unis prévoient que ces valeurs soient reclassées comme des valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou des valeurs disponibles à la vente. Les valeurs détenues jusqu'à l'échéance sont comptabilisées de la même manière que les valeurs du compte de placement, tandis que les valeurs disponibles à la vente sont inscrites à la juste valeur estimative, les gains et les pertes latents étant constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

De plus, les PCGR des États-Unis exigent la présentation des renseignements supplémentaires suivants :

Valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Produit des ventes	5 992 \$	6 809 \$	13 913 \$
Gains bruts réalisés	101	568	288
Pertes brutes réalisées	18	27	68

C. Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation

En date du 1^{er} novembre 2003, l'application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation avait été largement harmonisée avec celle des PCGR des États-Unis dans le cas de placements sur lesquels nous exerçons une influence notable. Auparavant, nous comptabilisions ces placements au coût. Les PCGR du Canada et ceux des États-Unis exigent maintenant l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation quand l'investisseur exerce une influence notable.

En vertu des PCGR du Canada, certaines de nos participations dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. Nous inscrivons une perte de valeur à l'égard de ces participations lorsque la moins-value s'avère durable. Les PCGR du Canada recommandent l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque nous exerçons une influence notable sur l'entité émettrice, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est requise pour ces placements si les participations ne sont pas secondaires.

D. Mesures de la perte de valeur

En vertu des PCGR du Canada, nous comptabilisons les valeurs du compte de placement au coût, moins les montants de la perte de la valeur comptable réputée être durable. Lorsque la valeur d'un titre coté disponible à la vente diminue de façon durable, nous inscrivons ce titre à la valeur de réalisation prévue. En vertu des PCGR des États-Unis, lorsqu'une moins-value durable survient à l'égard d'un titre coté disponible à la vente, un nouveau coût doit être établi, compte tenu de son cours au moment où il est établi que la moins-value est durable.

E. Entités à détenteurs de droits variables

En date du 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables», aux fins des PCGR du Canada. Par suite de l'adoption de cette norme comptable, le

traitement comptable des EDDV prévu par les PCGR du Canada est maintenant essentiellement harmonisé avec celui des PCGR des États-Unis en vertu du Interpretation Number (FIN) 46R «Consolidation of Variable Interest Entities» du Financial Accounting Standards Board (FASB).

F. Rajustements de valeur

En vertu des PCGR du Canada, nous rajustons parfois la valeur comptable des valeurs du compte de négociation afin de tenir compte des rajustements en ce qui a trait à la liquidité. Ces rajustements de valeur ne sont pas permis en vertu des PCGR des États-Unis.

G. Avantages sociaux futurs

Aux fins des PCGR du Canada, nous avons adopté de façon rétroactive les recommandations comptables portant sur les avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR des États-Unis, nous continuons de constater certaines pertes actuarielles non amorties engagées avant la date de l'adoption de la norme canadienne le 1^{er} novembre 2000. Ainsi, il demeurera un rajustement aux résultats jusqu'à ce que les montants, auparavant reportés en vertu des PCGR des États-Unis, aient été pleinement amortis aux résultats.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser plus tard en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis, et il en résulte un rajustement du revenu selon les PCGR des États-Unis. En outre, en ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, les PCGR des États-Unis exigent que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat étendu. L'évaluation actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées est fondée sur les niveaux de rémunération actuels et passés et des services rendus à ce jour. De plus, les gains actuariels et les pertes actuarielles ayant trait aux avantages postérieurs à l'emploi ne peuvent pas être reportés en vertu des PCGR des États-Unis.

Selon les PCGR des États-Unis, la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés dont l'obligation au titre des prestations constituées n'est pas capitalisée se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite		
	2006	2005	2004
Obligations au titre des prestations constituées	386 \$	364 \$	334 \$
Juste valeur des actifs	197	182	175
Obligations au titre des prestations constituées non capitalisées (Actif) passif au titre des prestations constituées	189	182	159
Passif minimal additionnel	81	78	66
Actifs incorporels	108	104	93
Cumul des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	18	19	7
	90	85	86

H. Rémunération à base d'actions

En date du 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté le SFAS 123 (révisé en 2004), «Share-based Payment» (123-R) selon la méthode d'adoption prospective modifiée. Le SFAS 123-R exige que les sociétés mesurent et comptabilisent la charge de rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions fondés sur la juste valeur des instruments à la date d'attribution. La nouvelle norme exige que le coût de l'attribution soit constaté dans l'état des résultats consolidé au cours de la période d'acquisition des droits. En outre, les déchéances doivent faire l'objet d'une estimation dès qu'une attribution est accordée.

Nous avons adopté prospectivement la méthode comptable de la juste valeur, au 1^{er} novembre 2001, aux termes du SFAS 123, «Accounting for Stock-based Compensation», et du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, «Rémunérations et autres paiements à base d'actions». En vertu des PCGR du Canada et du SFAS 123, nous constatons la charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel l'attribution pour services passés est

accordée indépendamment des dispositions concernant l'acquisition des droits. Cependant, selon le SFAS 123-R, il faut constater les coûts de l'attribution au cours de la période d'acquisition des droits, pour les attributions accordées après le 1^{er} novembre 2005. Selon le SFAS 123, nous constatons les déchéances à mesure qu'elles se produisaient comme nous le faisons actuellement en vertu des PCGR du Canada, alors que par suite de l'adoption du SFAS 123-R un rajustement cumulatif totalisant 36 M\$ après impôts a été constaté en raison d'une modification de convention comptable pour des déchéances prévues relativement à toutes les attributions comportant des droits non acquis. Un écart dans la charge de rémunération subsistera à l'égard des déchéances prévues pour toutes les nouvelles attributions accordées après l'adoption du SFAS 123-R.

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA seront exercées en contrepartie d'espèces. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du SFAS 123, l'Interpretation No. 28 (FIN) du FASB intitulé «Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans» continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la charge est fondée sur une estimation (basée sur l'expérience passée) de la proportion des options sur actions qui, selon ce qui est à prévoir, seront exercées en contrepartie d'espèces.

I. Passif et capitaux propres

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté rétroactivement les modifications apportées au chapitre du *Manuel de l'ICCA*, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», aux fins des PCGR du Canada. La norme modifiée prévoit que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres. En outre, elle prévoit que les paiements de dividendes et les primes au rachat découlant de ces actions privilégiées soient traités comme frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé plutôt que comme dividendes dans l'état de l'évolution des capitaux propres consolidé. Une modification correspondante n'a pas été apportée selon les PCGR des États-Unis et, par conséquent, les actions privilégiées continuent d'être présentées au bilan comme capitaux propres, et les paiements de dividendes connexes et les primes au rachat sur ces actions privilégiées continuent de n'avoir aucune incidence sur le bénéfice selon les PCGR des États-Unis.

J. Rapatriement des capitaux

En 2005, certaines de nos filiales ont rapatrié des capitaux en retournant des capitaux et en distribuant des dividendes à l'entité canadienne. Les PCGR du Canada prévoient qu'une quote-part des gains et des pertes cumulés dans le compte de l'écart de conversion soit constatée dans les résultats quand il y a eu une réduction de l'investissement net dans un établissement étranger autonome. Les PCGR des États-Unis interdisent cette constatation sauf si le placement dans l'établissement étranger a été cédé en bonne partie ou en totalité. La comptabilisation du rapatriement des capitaux selon les PCGR des États-Unis entraînerait une baisse des revenus autres que d'intérêts de 23 M\$ (301 M\$ en 2005) et une réduction de la charge d'impôts de 27 M\$ (375 M\$ en 2005) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006. Cela résulterait en une augmentation nette des résultats de 4 M\$ (74 M\$ en 2005) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 et en une diminution de l'écart de conversion figurant dans le cumul des autres éléments du résultat étendu de 78 M\$ (74 M\$ en 2005) au 31 octobre 2006.

K. Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les fluctuations des taux d'imposition sont prises en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu de la législation actuelle peuvent être utilisés.

L. Présentation des instruments financiers au net

En vertu des PCGR du Canada, deux instruments financiers distincts ou plus peuvent être présentés au net si certains critères sont respectés. À ces critères s'ajoute un autre critère en vertu des PCGR des États-Unis. De fait, seuls les instruments financiers auprès d'une même partie peuvent être présentés au net.

M. Comptabilisation des activités d'assurance Obligations liées aux indemnités d'assurance et coûts d'acquisition de contrats

En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations aux titres d'assurances vie temporaires conventionnelles ou d'assurances décès accidentel sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation et aux frais de maintien des contrats. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont revues au moins une fois par année et sont mises à jour en fonction de l'expérience et des conditions de marché réels.

En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition de contrats, qui varient avec la production de nouvelles activités et en découlent, sont reportés et amortis proportionnellement au revenu tiré des primes. En vertu des PCGR du Canada, les coûts liés à l'acquisition de nouveaux contrats d'assurance et de rente sont implicitement comptabilisés à titre de diminution des demandes de réclamation et des obligations liées aux indemnités d'assurance.

N. Comptabilisation à la date de l'opération

En vertu des PCGR des États-Unis, les opérations sur valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de l'opération dans le bilan consolidé et dans l'état des résultats consolidé. Par contre, en vertu des PCGR du Canada, les opérations sur valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans le bilan consolidé, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de l'opération dans l'état des résultats consolidé.

O. Modifications futures de conventions comptables américaines

Nous sommes en voie d'évaluer l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous :

EITF 04-5 (sociétés en commandite)

En juin 2005, le FASB a publié le Emerging Issues Task Force Abstract (EITF) 04-5 qui donne des directives quant à la façon de déterminer si un commandité contrôle une société en commandite. Les directives se fondent sur le principe fondamental en vertu duquel un commandité au sein d'une société en commandite est présumé en détenir le contrôle, peu importe l'étendue de sa participation. En conséquence, un commandité est tenu de consolider la société à moins que la présomption du contrôle puisse être surmontée. L'évaluation de la possession ou non par les commanditaires de suffisamment de droits pour surmonter cette présomption nécessite l'exercice du jugement qui repose sur des faits et des circonstances.

Les directives de l'EITF sont entrées en vigueur après le 29 juin 2005 pour toutes les sociétés en commandite nouvellement formées et pour les sociétés en commandite en existence qui modifient leur convention de société après cette date. Si la CIBC est le commandité ou le co-commandité d'une société en commandite, nous serons tenus d'appliquer ces directives dès le 1^{er} novembre 2006. L'incidence de cette modification d'une convention comptable sur les sociétés en commandite existantes ne devrait pas être importante.

Modifications comptables et corrections d'erreurs

En mai 2005, le FASB a publié le SFAS 154, «Accounting Changes and Error Corrections.» L'énoncé présente aux entités des lignes directrices quant aux exigences de présentation d'une modification d'estimation comptable, d'une modification de conventions comptables, d'une correction d'erreurs dans des états financiers déjà publiés, ainsi qu'aux exigences de

comptabilisation et de présentation de modifications comptables concernant les informations de la période intermédiaire. Nous adopterons le SFAS 154 à compter du 1^{er} novembre 2006. Cette directive harmonisera les PCGR des États-Unis avec ceux du Canada pour les questions précédemment traitées.

Comptabilisation de certains instruments financiers hybrides

En février 2006, le FASB a publié le SFAS 155, «Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of SFAS 133 and 140», lequel permet aux entités de choisir l'évaluation à la juste valeur en regard de chaque instrument financier de tout instrument financier hybride comportant un dérivé intégré qui aurait autrement nécessité une comptabilisation séparée. Nous adopterons le SFAS 155 à compter du 1^{er} novembre 2006.

Comptabilisation de la gestion des actifs financiers

En mai 2006, le FASB a publié le SFAS 156, «Accounting for Servicing of Financial Assets – an amendment of SFAS 140». Cet énoncé exige d'une entité qu'elle évalue initialement ses droits de gestion à la juste valeur et qu'elle les amortisse sur la durée du contrat de gestion pour ensuite les ajuster d'après une comparaison à leur juste valeur à chaque date de clôture. L'entité peut également réévaluer les droits de gestion à la juste valeur et comptabiliser tout changement à la juste valeur en résultat dans la période au cours de laquelle il s'est produit. Nous adopterons le SFAS 156 à compter du 1^{er} novembre 2006.

Comptabilisation d'un régime de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite

En septembre 2006, le FASB a publié le SFAS 158 intitulé, «Employers' Accounting for Defined Benefit Pension Plan and Other Postretirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132 (R)». Cette norme ne modifie pas la constatation actuelle ou future du bénéfice net liée aux régimes d'avantages complémentaires de retraite, mais demande à une entité de constater une situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées à titre d'actif ou de passif dans le bilan. Les soldes non amortis qui étaient auparavant déduits de la situation de capitalisation du régime seront dorénavant présentés à titre de composante du cumul des autres éléments du

résultat étendu. La norme exige aussi qu'une entité calcule la situation de capitalisation d'un régime à la date de fin d'exercice figurant au bilan. La constatation de la situation de capitalisation d'un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées doit être appliquée prospectivement et entre en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2006. L'évaluation des actifs et des obligations au titre des régimes à la date du bilan d'une entité entre en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008.

Constatation des incertitudes liées aux impôts sur les bénéfices

En juin 2006, le FASB a publié la FIN 48 intitulée, «Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109». Cette interprétation demande qu'une entité constate dans ses états financiers l'incidence d'une position fiscale, si la société juge qu'il est plus probable qu'improbable que cette position fiscale, d'après son seul mérite technique, soit confirmée par suite d'un contrôle par l'administration fiscale. Le montant à comptabiliser à l'égard des avantages fiscaux liés à la position fiscale doit correspondre au montant qui est plus probable qu'improbable sur une base cumulative d'être confirmé par suite d'un contrôle par l'administration. La FIN 48 fournit également des directives quant à la décomptabilisation, au classement, aux intérêts et pénalités à l'égard des impôts sur les bénéfices et de leur constatation au cours des périodes intermédiaires. Les dispositions de la FIN 48 s'appliqueront à compter du 1^{er} novembre 2007 et l'effet cumulatif du changement de principe comptable devra être comptabilisé à titre d'ajustement des bénéfices non répartis d'ouverture de cet exercice.

Évaluation de la juste valeur

En septembre 2006, le FASB a publié le SFAS 157 intitulé, «Fair Value Measurements», qui renferme des directives détaillées sur la manière d'utiliser la juste valeur dans l'évaluation des actifs et des passifs. Cet énoncé donne une définition unique de la juste valeur, ainsi qu'un cadre pour l'évaluer, et exige de l'information plus détaillée sur l'utilisation de la juste valeur pour évaluer les actifs et les passifs. Il insiste sur la hiérarchie d'estimation de la juste valeur avec une priorité accrue donnée aux cours dans des marchés actifs. En vertu de cet énoncé, les évaluations de la juste valeur sont documentées par niveau au sein de cette hiérarchie. L'énoncé ne modifie pas les pratiques actuelles en matière d'évaluation de la juste valeur et il entre en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008.

Note 26

Questions réglementaires

Le 22 décembre 2003, nous avons conclu une entente avec le département de la Justice des États-Unis. Celui-ci a accepté de ne pas poursuivre la CIBC pour des infractions au code pénal qui, à son avis, auraient été commises par la CIBC et ses employés relativement à certaines opérations de financement structuré intervenues entre la CIBC et Enron, sous réserve de certains engagements pour une période de trois ans se terminant le 22 décembre 2006, dont notre collaboration soutenue avec le département de la Justice des États-Unis, notre reconnaissance de responsabilité pour la conduite de nos employés, notre consentement à nous retirer de certaines entreprises et opérations de financement structuré, notre consentement à adopter et

mettre en œuvre de nouvelles politiques et procédures se rapportant à l'intégrité des états financiers des clients et contreparties et aux opérations de fin de trimestre et d'exercice, et notre engagement à retenir les services d'un cabinet d'avocats pour surveiller notre observation de ces nouvelles politiques et procédures. Nous avons aussi convenu avec la Federal Reserve Bank of New York et le BSIF de mettre en œuvre les politiques et procédures énoncées dans l'entente avec le département de la Justice des États-Unis et de retenir, pendant trois ans, les services d'une société indépendante pour examiner et surveiller notre observation de ces politiques.

Note 27**Modifications futures de conventions comptables canadiennes**

Nous devrons adopter les normes comptables qui suivent aux fins des PCGR du Canada.

Baux adossés

En juillet 2006, le FASB a publié une prise de position FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, «Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction», qui modifie les directives du SFAS 13, «Accounting for Leases», dont certains éléments font partie de l'abrégé 46 intitulé «Baux adossés» du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA. Le FSP entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Le FSP exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé. Nous estimons à l'heure actuelle que l'adoption du FSP entraînerait une imputation hors caisse après impôts de 65 M\$ à 95 M\$ aux bénéfices non répartis d'ouverture. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse serait alors comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux.

Instruments financiers

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables dont les chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu» et 3251, «Capitaux propres». Ces nouvelles normes comptables seront en vigueur à partir du 1^{er} novembre 2006. Ces normes favoriseront l'harmonisation avec les normes comptables américaines et internationales.

Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de négociation, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. En outre, les normes prévoient que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à leur juste valeur dans le bilan consolidé, à l'exception des prêts, des créances et des placements classés comme devant être détenus jusqu'à leur échéance, qui seront évalués au coût après amortissement.

Les changements de juste valeur des valeurs détenues à des fins de négociation continueront d'être portés aux résultats, alors que les changements de juste valeur des valeurs disponibles à la vente seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à la sortie de l'actif financier ou jusqu'à sa dépréciation.

De la même façon, les normes exigent que tous les passifs financiers soient évalués à leur juste valeur dans le bilan consolidé quand ils sont détenus à des fins de négociation ou s'ils sont des dérivés. Les autres passifs financiers devraient être évalués au coût après amortissement.

Les normes permettent à une entité de désigner certains instruments financiers, à sa constatation initiale, comme des instruments qu'elle évaluera à sa juste valeur, les gains et les pertes étant constatés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils se produisent. Le BSIF a imposé certaines restrictions concernant la désignation de la juste valeur, lesquelles sont présentées dans la ligne directrice D-10 du BSIF.

Les dérivés seront classés comme étant détenus à des fins de négociation, à moins qu'ils soient expressément désignés dans une relation de couverture efficace. Lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. L'inefficacité d'une relation de couverture sera comptabilisée dans les résultats courants. Les normes permettent trois types de relations de couvertures : les couvertures de juste valeur, les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Pour les couvertures de juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables au risque qui est couvert pour l'actif, le passif ou l'engagement ferme soumis à la couverture sont compensées par les résultats en réduction de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé utilisé à titre de couverture. Pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours de périodes futures ou à la décomptabilisation de l'investissement net.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu sera inclus au bilan consolidé sous une rubrique distincte des capitaux propres, déduction faite des impôts, et comprendra les gains nets latents et les pertes nettes latentes sur les valeurs disponibles à la vente, les gains nets et les pertes nettes sur les instruments dérivés désignés dans des couvertures de flux de trésorerie efficaces, ainsi que les gains et les pertes de change latents et les couvertures complémentaires d'établissements étrangers autonomes.

Le 18 octobre 2006, l'ICCA a publié un exposé-sondage modifiant les dispositions transitoires visant l'adoption des nouvelles normes relatives aux couvertures. Cet exposé-sondage présente les nouveaux critères à utiliser au moment de la transition vers la nouvelle norme. L'incidence de la mise en œuvre de ces nouvelles normes ne peut être déterminée avant que l'exposé-sondage ne soit définitif.

Principales filiales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre 2006

Nom de la filiale ^{1, 2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
Gestion d'actifs CIBC Inc.	Toronto, Ontario, Canada	286
Gestion d'actifs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	301
CIBC Global Asset Management (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	
Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Ltée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Global Asset Management International Inc.	New York, NY, États-Unis	
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	130
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	311
Marchés mondiaux CIBC inc. ⁵	Toronto, Ontario, Canada	306
CIBC Delaware Holdings Inc. ⁶	New York, NY, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Capital Corporation	New York, NY, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Israel Ltd.	Tel Aviv, Israël	
CIBC WM Real Estate Ltd. (49 %) ⁷	Toronto, Ontario, Canada	
Marchés mondiaux CIBC Immobilier (Québec) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers (Québec) inc.	Montréal, Québec, Canada	
INTRIA Items Inc.	Mississauga, Ontario, Canada	100
CIBC Capital Funding III, L.P.	New York, NY, États-Unis	106
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	5 881
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Îles Caïmans	
CIBC Offshore Services Inc.	St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	St. Michael, Barbade	
CIBC WM International Limited	St. Michael, Barbade	
CIBC World Markets (International) Arbitrage Corp.	St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Dublin, Irlande	
CIBC Offshore Banking Services Corporation ^{5, 8}	St. Michael, Barbade	6 710
CIBC Australia Holdings Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	19
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	39
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	7
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	391

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding III L.P., CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Canadian Imperial Holdings Inc., et CIBC Inc., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

5) La CIBC détient directement ou indirectement 100 % des actions sans droit de vote des filiales.

6) La CIBC détient directement 3,5 G\$ d'actions de CIBC Delaware Holdings Inc.

7) Un dirigeant de la CIBC détient la part restante de 51 % d'actions comportant droit de vote. Le 1^{er} novembre 2006, Marché mondiaux CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC, a acquis ces actions restantes comportant droit de vote en circulation.

8) Comprend 6,5 M\$ représentant la totalité des actions sans droit de vote qui sont détenues indirectement par certaines filiales.

Soldes moyens du bilan, revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
	2006	2005 ¹	2004 ¹	2006	2005 ¹	2004 ¹	2006	2005 ¹	2004 ¹
Actif au Canada²									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	2 022 \$	1 888 \$	1 724 \$	26 \$	12 \$	10 \$	1,29 %	0,64 %	0,58 %
Valeurs mobilières	11 731	5 930	6 567	482	261	265	4,11	4,40	4,04
Compte de placement	33 822	31 895	26 288	1 059	903	748	3,13	2,83	2,85
Compte de négociation									
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	14 935	13 008	12 124	579	322	277	3,88	2,48	2,28
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	78 054	74 794	70 062	3 902	3 261	3 131	5,00	4,36	4,47
Particuliers et cartes de crédit	33 388	33 835	32 948	2 555	2 509	2 507	7,65	7,42	7,61
Entreprises et gouvernements	21 476	22 570	22 881	1 450	1 337	1 355	6,75	5,92	5,92
Total des prêts	132 918	131 199	125 891	7 907	7 107	6 993	5,95	5,42	5,55
Autres actifs productifs d'intérêts	410	400	366	67	56	97	16,34	14,00	26,50
Instruments dérivés à la valeur marchande	8 574	8 036	7 443	-	-	-	-	-	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 088	5 108	4 922	-	-	-	-	-	-
Autres actifs non productifs d'intérêts	8 995	9 388	8 622	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif au Canada	219 495	206 852	193 947	10 120	8 661	8 390	4,61	4,19	4,33
Actif à l'étranger²									
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	9 722	11 066	9 773	404	324	142	4,16	2,93	1,45
Valeurs mobilières	7 552	8 639	10 686	341	362	439	4,52	4,19	4,11
Compte de placement	26 103	26 102	26 948	863	647	509	3,31	2,48	1,89
Compte de négociation									
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	5 981	8 174	8 343	989	785	247	16,54	9,60	2,96
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	8	8	12	-	-	1	-	-	8,33
Particuliers et cartes de crédit	527	666	927	22	23	31	4,17	3,45	3,34
Entreprises et gouvernements	7 547	7 954	8 223	484	415	388	6,41	5,22	4,72
Total des prêts	8 082	8 628	9 162	506	438	420	6,26	5,08	4,58
Autres actifs productifs d'intérêts	407	692	966	46	39	41	11,30	5,64	4,24
Instruments dérivés à la valeur marchande	9 845	14 549	16 270	-	-	-	-	-	-
Autres actifs non productifs d'intérêts	4 090	4 143	4 715	-	-	-	-	-	-
Total de l'actif à l'étranger	71 782	81 993	86 863	3 149	2 595	1 798	4,39	3,16	2,07
Total de l'actif	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	13 269 \$	11 256 \$	10 188 \$	4,56 %	3,90 %	3,63 %
Passif au Canada²									
Dépôts									
Particuliers	75 351 \$	71 835 \$	68 481 \$	1 555 \$	1 217 \$	1 238 \$	2,06 %	1,69 %	1,81 %
Entreprises et gouvernements	67 015	67 476	58 690	2 107	1 547	1 141	3,14	2,29	1,94
Banques	793	872	525	22	16	9	2,77	1,83	1,71
Total des dépôts	143 159	140 183	127 696	3 684	2 780	2 388	2,57	1,98	1,87
Instruments dérivés à la valeur marchande	8 411	8 095	7 144	-	-	-	-	-	-
Acceptations	6 088	5 109	4 923	-	-	-	-	-	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 383	10 790	8 039	444	375	270	3,90	3,48	3,36
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	14 194	8 161	7 482	569	218	190	4,01	2,67	2,54
Autres passifs	10 246	10 189	9 116	127	-	71	1,24	-	0,78
Titres secondaires	4 822	3 279	2 691	261	214	198	5,41	6,53	7,36
Passif au titre des actions privilégiées	600	963	1 631	31	66	108	5,17	6,85	6,62
Participations sans contrôle	12	386	18	-	-	-	-	-	-
Total du passif au Canada	198 915	187 155	168 740	5 116	3 653	3 225	2,57	1,95	1,91
Passif à l'étranger²									
Dépôts									
Particuliers	2 171	2 246	2 747	77	48	42	3,55	2,14	1,53
Entreprises et gouvernements	40 738	41 875	50 321	1 911	1 255	775	4,69	3,00	1,54
Banques	11 211	10 171	10 711	433	263	186	3,86	2,59	1,74
Total des dépôts	54 120	54 292	63 779	2 421	1 566	1 003	4,47	2,88	1,57
Instruments dérivés à la valeur marchande	9 657	14 658	15 616	-	-	-	-	-	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	3 996	4 996	5 253	97	93	102	2,43	1,86	1,94
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	8 432	9 263	11 031	1 100	794	263	13,05	8,57	2,38
Autres passifs	3 661	5 059	3 185	61	188	323	1,67	3,72	10,14
Titres secondaires	693	777	868	39	25	14	5,63	3,22	1,61
Participations sans contrôle	407	609	6	-	-	-	-	-	-
Total du passif à l'étranger	80 966	89 654	99 738	3 718	2 666	1 705	4,59	2,99	1,71
Total du passif	279 881	276 809	268 478	8 834	6 319	4 930	3,16	2,28	1,84
Capitaux propres	11 396	12 036	12 332	-	-	-	-	-	-
Total du passif et des capitaux propres	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	8 834 \$	6 319 \$	4 930 \$	3,03 %	2,19 %	1,76 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette				4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	1,52 %	1,71 %	1,87 %
Renseignements supplémentaires :									
Passif-dépôts non productifs d'intérêts :									
Canada	20 960 \$	20 424 \$	9 699 \$						
Etranger	988 \$	922 \$	769 \$						

1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.
2) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse volume/taux des variations du revenu net d'intérêts

Non vérifié, en millions de dollars		2006/2005			2005/2004 ¹		
		Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
		Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada²							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques		1 \$	13 \$	14 \$	1 \$	1 \$	2 \$
Valeurs mobilières	Compte de placement	255	(34)	221	(26)	22	(4)
	Compte de négociation	55	101	156	160	(5)	155
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		48	209	257	20	25	45
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	142	499	641	211	(81)	130
	Particuliers et cartes de crédit	(33)	79	46	67	(65)	2
	Entreprises et gouvernements	(65)	178	113	(18)	-	(18)
Total des prêts		44	756	800	260	(146)	114
Autres actifs productifs d'intérêts		1	10	11	9	(50)	(41)
Variation du revenu d'intérêts au Canada		404	1 055	1 459	424	(153)	271
Actif à l'étranger²							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques		(39)	119	80	19	163	182
Valeurs mobilières	Compte de placement	(46)	25	(21)	(84)	7	(77)
	Compte de négociation	-	216	216	(16)	154	138
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		(211)	415	204	(5)	543	538
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	-	-	(1)	(1)
	Particuliers et cartes de crédit	(5)	4	(1)	(9)	1	(8)
	Entreprises et gouvernements	(21)	90	69	(13)	40	27
Total des prêts		(26)	94	68	(22)	40	18
Autres actifs productifs d'intérêts		(16)	23	7	(12)	10	(2)
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger		(338)	892	554	(120)	917	797
Variation totale du revenu d'intérêts		66 \$	1 947 \$	2 013 \$	304 \$	764 \$	1 068 \$
Passif au Canada²							
Dépôts	Particuliers	60 \$	278 \$	338 \$	61 \$	(82) \$	(21) \$
	Entreprises et gouvernement	(11)	571	560	171	235	406
	Banques	(1)	7	6	6	1	7
Total des dépôts		48	856	904	238	154	392
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		21	48	69	92	13	105
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		161	190	351	17	11	28
Autres passifs		-	127	127	8	(79)	(71)
Titres secondaires		101	(54)	47	43	(27)	16
Passif au titre des actions privilégiées		(25)	(10)	(35)	(44)	2	(42)
Variation des frais d'intérêts au Canada		306	1 157	1 463	354	74	428
Passif à l'étranger²							
Dépôts	Particuliers	(2)	31	29	(8)	14	6
	Entreprises et gouvernements	(34)	690	656	(130)	610	480
	Banques	27	143	170	(9)	86	77
Total des dépôts		(9)	864	855	(147)	710	563
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		(19)	23	4	(5)	(4)	(9)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		(71)	377	306	(42)	573	531
Autres passifs		(52)	(75)	(127)	190	(325)	(135)
Titres secondaires		(3)	17	14	(1)	12	11
Variation des frais d'intérêts à l'étranger		(154)	1 206	1 052	(5)	966	961
Variation totale des frais d'intérêts		152 \$	2 363 \$	2 515 \$	349 \$	1 040 \$	1 389 \$
Variation du revenu net d'intérêts total		(86) \$	(416) \$	(502) \$	(45) \$	(276) \$	(321) \$

1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

2) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Analyse des prêts et acceptations nets

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2006	2005	2004	2003	2002	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 326 \$	77 172 \$	72 543 \$	69 955 \$	66 251 \$	4 \$	7 \$	10 \$	14 \$	321 \$
Étudiants	1 284	1 575	2 089	2 600	2 960	–	–	–	–	–
Particuliers	25 731	25 545	23 145	19 754	17 656	252	298	283	314	1 803
Cartes de crédit	7 027	6 429	8 098	8 844	7 194	19	19	249	246	278
Total des prêts à la consommation	115 368	110 721	105 875	101 153	94 061	275	324	542	574	2 402
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5 018	5 300	5 025	4 515	3 821	1 822	1 404	–	–	–
Institutions financières	1 901	1 498	1 829	2 018	2 143	307	403	620	938	1 120
Commerce de détail	2 044	2 092	2 229	2 239	2 165	121	166	96	124	298
Services aux entreprises	3 277	3 501	3 397	3 566	3 574	263	503	280	550	1 238
Fabrication, biens d'équipement	957	948	1 201	1 518	1 595	142	310	240	348	797
Fabrication, biens de consommation	1 102	1 420	1 512	1 737	1 863	143	209	294	157	559
Immobilier et construction	2 494	2 569	2 358	2 101	2 135	906	708	1 809	1 709	2 121
Agriculture	2 911	3 409	4 085	4 232	4 177	6	8	35	22	–
Pétrole et gaz	3 100	2 197	2 067	1 878	2 784	103	112	128	272	605
Mines	215	147	134	341	507	5	8	25	35	73
Produits forestiers	476	456	346	537	559	58	36	10	89	356
Matériel informatique et logiciels	257	216	290	237	187	57	37	90	215	126
Télécommunications et câblodistribution	419	338	305	442	872	119	398	123	323	1 144
Édition, impression et diffusion	703	551	285	439	613	12	29	85	213	362
Transport	633	584	643	828	1 063	489	499	472	506	667
Services publics	277	305	323	331	490	79	86	99	195	1 562
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 214	1 276	1 334	1 284	1 280	70	432	62	63	162
Gouvernements	901	691	758	832	836	–	12	11	12	13
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(260)	(298)	(346)	(315)	(414)	(101)	(159)	(125)	(238)	(333)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	27 639	27 200	27 775	28 760	30 250	4 601	5 201	4 354	5 533	10 870
Total des prêts et acceptations, montant net	143 007 \$	137 921 \$	133 650 \$	129 913 \$	124 311 \$	4 876 \$	5 525 \$	4 896 \$	6 107 \$	13 272 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

Récapitulatif des provisions pour pertes sur créances

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004	2003	2002
Solde au début de l'exercice	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$	2 295 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	548	706	628	1 143	1 500
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	12	7	3	6	6
Étudiants	27	40	77	108	145
Particuliers et cartes de crédit	648	698	662	560	430
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	156	171	157	295	183
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	–	1	12	22	20
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	23	84	49	321	921
Total des radiations	866	1 001	960	1 312	1 705
Reprises					
Canada					
Étudiants	3	5	18	36	63
Particuliers et cartes de crédit	65	78	88	72	60
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	14	19	20	12	30
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	–	–	–	–	2
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	36	22	89	62	62
Total des reprises	118	124	215	182	217
Radiations nettes	748	877	745	1 130	1 488
Transfert aux prêts destinés à la vente	–	–	–	(292)	–
Change et autres rajustements	6	(19)	(11)	(54)	(18)
Solde à la fin de l'exercice	1 444 \$	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$
Composé de ce qui suit :					
Prêts	1 442 \$	1 636 \$	1 825 \$	1 952 \$	2 288 \$
Lettres de crédit	2	2	2	1	1
Substituts de prêts	–	–	1	3	–
Ratio des radiations nettes de l'exercice sur l'encours moyen des prêts de l'exercice	0,53 %	0,63 %	0,55 %	0,83 %	1,10 %

Analyse des prêts et acceptations nets (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2006	2005	2004	2003	2002	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	81 333 \$	77 179 \$	72 553 \$	69 969 \$	66 572 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	1 284	1 575	2 089	2 600	2 960
Particuliers	160	169	272	209	192	26 143	26 012	23 700	20 277	19 651
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	7 046	6 448	8 347	9 090	7 472
Total des prêts à la consommation	163	169	272	209	192	115 806	111 214	106 689	101 936	96 655
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	5	9	15	6 840	6 704	5 030	4 524	3 836
Institutions financières	1 570	1 173	1 198	783	866	3 778	3 074	3 647	3 739	4 129
Commerce de détail	164	91	38	101	64	2 329	2 349	2 363	2 464	2 527
Services aux entreprises	281	298	403	448	692	3 821	4 302	4 080	4 564	5 504
Fabrication, biens d'équipement	177	779	369	142	167	1 276	2 037	1 810	2 008	2 559
Fabrication, biens de consommation	110	47	58	9	109	1 355	1 676	1 864	1 903	2 531
Immobilier et construction	23	26	7	18	69	3 423	3 303	4 174	3 828	4 325
Agriculture	–	–	–	1	–	2 917	3 417	4 120	4 255	4 177
Pétrole et gaz	12	27	70	40	96	3 215	2 336	2 265	2 190	3 485
Mines	39	26	66	130	264	259	181	225	506	844
Produits forestiers	98	73	76	86	116	632	565	432	712	1 031
Matériel informatique et logiciels	41	20	28	5	59	355	273	408	457	372
Télécommunications et câblodistribution	383	285	309	519	2 247	921	1 021	737	1 284	4 263
Édition, impression et diffusion	336	44	26	29	278	1 051	624	396	681	1 253
Transport	469	289	678	412	734	1 591	1 372	1 793	1 746	2 464
Services publics	152	153	171	304	553	508	544	593	830	2 605
Éducation, soins de santé et services sociaux	60	–	–	–	–	1 344	1 708	1 396	1 347	1 442
Gouvernements	–	–	–	–	18	901	703	769	844	867
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(45)	(44)	(38)	(192)	(205)	(406)	(501)	(509)	(745)	(952)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	3 870	3 287	3 464	2 844	6 142	36 110	35 688	35 593	37 137	47 262
Total des prêts et acceptations, montant net	4 033 \$	3 456 \$	3 736 \$	3 053 \$	6 334 \$	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

Provisions pour pertes sur créances en pourcentage de chaque catégorie de prêts

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts ¹				
	2006	2005	2004	2003	2002	2006	2005	2004	2003	2002
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	25 \$	37 \$	39 \$	45 \$	40 \$	0,03 %	0,05 %	0,05 %	0,06 %	0,06 %
Particuliers et cartes de crédit	827	812	843	714	680	2,37	2,36	2,47	2,24	2,39
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	432	534	608	585	795	1,98	2,36	2,58	2,42	3,29
Total Canada	1 284	1 383	1 490	1 344	1 515	0,93	1,03	1,14	1,07	1,27
Étranger										
Particuliers et cartes de crédit	5	6	21	14	21	1,15	1,22	2,55	1,79	0,92
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	153	247	314	594	752	1,77	2,83	3,86	6,62	4,23
Total étranger	158	253	335	608	773	1,74	2,74	3,74	6,23	3,79
Provision totale	1 442 \$	1 636 \$	1 825 \$	1 952 \$	2 288 \$	0,98 %	1,14 %	1,31 %	1,44 %	1,64 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, exclusion faite des acceptations.

Prêts et acceptations nets par emplacement géographique¹

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005	2004	2003	2002
Canada					
Provinces de l'Atlantique	8 213 \$	7 934 \$	8 168 \$	8 274 \$	8 018 \$
Québec	11 376	12 295	11 601	11 601	10 691
Ontario	70 411	68 753	66 293	63 360	60 642
Provinces des Prairies	5 897	5 981	6 079	6 197	6 117
Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest et Nunavut	22 813	20 184	19 780	19 225	18 614
Colombie-Britannique et Yukon	25 016	23 540	22 581	21 920	20 926
Provision générale affectée au Canada	(749)	(766)	(852)	(664)	(697)
Total Canada	143 007	137 921	133 650	129 913	124 311
États-Unis	4 876	5 525	4 896	6 107	13 272
Autres pays	4 033	3 456	3 736	3 053	6 334
Total des prêts et acceptations, montant net	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$	143 917 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

Prêts douteux avant provisions générales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2006	2005	2004	2003	2002	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	118 \$	141 \$	120 \$	177 \$	172 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	49	71	90	86	123	–	–	–	–	–
Particuliers	219	221	176	137	114	–	–	–	1	2
Total des prêts douteux bruts à la consommation	386	433	386	400	409	–	–	–	1	2
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4	6	10	28	28	–	–	–	–	–
Institutions financières	2	6	4	5	7	–	8	12	23	45
Commerce de détail et services	90	113	130	219	253	8	39	53	13	30
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	37	93	70	82	54	2	6	4	35	55
Immobilier et construction	14	17	28	54	51	–	–	–	–	24
Agriculture	60	150	155	73	35	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	2	5	10	11	17	–	2	2	16	93
Télécommunications, médias et technologie	7	13	9	6	87	2	2	2	27	372
Transport	5	12	9	34	236	–	–	1	1	32
Services publics	–	–	–	1	8	–	–	–	7	80
Divers	6	6	7	6	9	–	–	1	2	4
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	227	421	432	519	785	12	57	75	124	735
Total des prêts douteux bruts	613	854	818	919	1 194	12	57	75	125	737
Autres prêts en souffrance ²	45	54	54	64	38	–	–	1	–	–
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	658 \$	908 \$	872 \$	983 \$	1 232 \$	12 \$	57 \$	76 \$	125 \$	737 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	13 \$	18 \$	17 \$	18 \$	21 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	22	36	71	166	237	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	105	101	122	126	99	–	–	11	8	–
Particuliers	223	226	166	100	80	–	–	–	–	6
Provision totale – prêts à la consommation³	363	381	376	410	437	–	–	11	8	6
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	1	3	6	16	14	–	–	–	–	–
Institutions financières	2	6	4	4	5	–	6	7	16	26
Commerce de détail et services	74	78	86	113	117	3	21	25	8	2
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	33	51	40	38	45	1	3	4	18	8
Immobilier et construction	9	9	14	24	30	–	–	–	–	1
Agriculture	36	68	85	38	13	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	2	3	8	10	15	–	–	1	2	8
Télécommunications, médias et technologie	6	6	8	3	52	–	–	–	3	33
Transport	5	8	7	23	76	–	–	1	1	1
Services publics	–	–	–	–	8	–	–	–	1	49
Divers	4	4	5	4	6	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	172	236	263	273	381	4	30	38	49	128
Provision totale	535 \$	617 \$	639 \$	683 \$	818 \$	4 \$	30 \$	49 \$	57 \$	134 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	105 \$	123 \$	103 \$	159 \$	151 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	27	35	19	(80)	(114)	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	(105)	(101)	(122)	(126)	(99)	–	–	(11)	(8)	–
Particuliers	(4)	(5)	10	37	34	–	–	–	1	(4)
Total des prêts douteux nets à la consommation³	23	52	10	(10)	(28)	–	–	(11)	(7)	(4)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3	3	4	12	14	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	–	–	1	2	–	2	5	7	19
Commerce de détail et services	16	35	44	106	136	5	18	28	5	28
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	4	42	30	44	9	1	3	–	17	47
Immobilier et construction	5	8	14	30	21	–	–	–	–	23
Agriculture	24	82	70	35	22	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	–	2	2	1	2	–	2	1	14	85
Télécommunications, médias et technologie	1	7	1	3	35	2	2	2	24	339
Transport	–	4	2	11	160	–	–	–	–	31
Services publics	–	–	–	1	–	–	–	–	6	31
Divers	2	2	2	2	3	–	–	1	2	4
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	55	185	169	246	404	8	27	37	75	607
Total des prêts douteux nets	78 \$	237 \$	179 \$	236 \$	376 \$	8 \$	27 \$	26 \$	68 \$	603 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

Prêts douteux avant provisions générales (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2006	2005	2004	2003	2002	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	118 \$	141 \$	120 \$	177 \$	172 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	49	71	90	86	123
Particuliers	–	–	–	–	–	219	221	176	138	116
Total des prêts douteux bruts à la consommation	–	–	–	–	–	386	433	386	401	411
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	4	6	10	28	28
Institutions financières	–	23	113	1	3	2	37	129	29	55
Commerce de détail et services	3	11	73	225	–	101	163	256	457	283
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	2	3	–	–	–	41	102	74	117	109
Immobilier et construction	–	–	–	3	9	14	17	28	57	84
Agriculture	–	1	2	2	3	60	151	157	75	38
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	28	34	2	7	12	55	144
Télécommunications, médias et technologie	–	–	22	25	274	9	15	33	58	733
Transport	–	–	–	–	–	5	12	10	35	268
Services publics	–	–	6	48	21	–	–	6	56	109
Divers	–	–	–	–	–	6	6	8	8	13
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	5	38	216	332	344	244	516	723	975	1 864
Total des prêts douteux bruts	5	38	216	332	344	630	949	1 109	1 376	2 275
Autres prêts en souffrance ²	–	–	–	–	–	45	54	55	64	38
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	5 \$	38 \$	216 \$	332 \$	344 \$	675 \$	1 003 \$	1 164 \$	1 440 \$	2 313 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	13 \$	18 \$	17 \$	18 \$	21 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	22	36	71	166	237
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	105	101	133	134	99
Particuliers	–	–	–	–	–	223	226	166	100	86
Provision totale – prêts à la consommation ³	–	–	–	–	–	363	381	387	418	443
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	1	3	6	16	14
Institutions financières	–	3	56	1	2	2	15	67	21	33
Commerce de détail et services	3	9	42	79	–	80	108	153	200	119
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	1	–	–	–	34	55	44	56	53
Immobilier et construction	–	–	–	3	9	9	9	14	27	40
Agriculture	–	1	2	2	3	36	69	87	40	16
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	15	18	2	3	9	27	41
Télécommunications, médias et technologie	–	–	9	11	38	6	6	17	17	123
Transport	–	–	–	–	–	5	8	8	24	77
Services publics	–	–	4	4	16	–	–	4	5	73
Divers	–	–	–	–	–	4	4	5	4	6
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	3	14	113	115	86	179	280	414	437	595
Provision totale	3 \$	14 \$	113 \$	115 \$	86 \$	542 \$	661 \$	801 \$	855 \$	1 038 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	105 \$	123 \$	103 \$	159 \$	151 \$
Étudiants	–	–	–	–	–	27	35	19	(80)	(114)
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	(105)	(101)	(133)	(134)	(99)
Particuliers	–	–	–	–	–	(4)	(5)	10	38	30
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	–	–	–	–	–	23	52	(1)	(17)	(32)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	3	3	4	12	14
Institutions financières	–	20	57	–	1	–	22	62	8	22
Commerce de détail et services	–	2	31	146	–	21	55	103	257	164
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	2	2	–	–	–	7	47	30	61	56
Immobilier et construction	–	–	–	–	–	5	8	14	30	44
Agriculture	–	–	–	–	–	24	82	70	35	22
Secteurs liés aux ressources	–	–	–	13	16	–	4	3	28	103
Télécommunications, médias et technologie	–	–	13	14	236	3	9	16	41	610
Transport	–	–	–	–	–	–	4	2	11	191
Services publics	–	–	2	44	5	–	–	2	51	36
Divers	–	–	–	–	–	2	2	3	4	7
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	2	24	103	217	258	65	236	309	538	1 269
Total des prêts douteux nets	2 \$	24 \$	103 \$	217 \$	258 \$	88 \$	288 \$	308 \$	521 \$	1 237 \$

1) Le classement par pays se fonde sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

Dépôts

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux		
	2006	2005 ¹	2004 ¹	2006	2005 ¹	2004 ¹	2006	2005 ¹	2004 ¹
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada²									
Payables à vue									
Particuliers	5 112 \$	4 969 \$	5 422 \$	7 \$	6 \$	39 \$	0,14 %	0,12 %	0,72 %
Entreprises et gouvernements	19 235	17 788	16 726	322	167	117	1,67	0,94	0,70
Banques	901	833	559	10	5	3	1,11	0,60	0,54
Payables sur préavis									
Particuliers	31 906	31 300	28 284	305	203	160	0,96	0,65	0,57
Entreprises et gouvernements	6 539	6 371	6 008	188	118	95	2,88	1,85	1,58
Banques	1	3	1	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	39 953	38 939	36 424	1 292	1 107	1 065	3,23	2,84	2,92
Entreprises et gouvernements	42 473	42 825	37 466	1 637	1 221	942	3,85	2,85	2,51
Banques	538	558	570	23	15	8	4,28	2,69	1,40
Total des dépôts au Canada	146 658	143 586	131 460	3 784	2 842	2 429	2,58	1,98	1,85
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	40	73	131	–	–	–	–	–	–
Entreprises et gouvernements	420	326	354	4	6	2	0,95	1,84	0,56
Banques	32	28	61	1	1	1	3,13	3,57	1,64
Payables sur préavis									
Particuliers	50	92	91	2	2	1	4,00	2,17	1,10
Entreprises et gouvernements	30	43	46	–	–	–	–	–	–
Banques	4	17	77	–	–	1	–	–	1,30
Payables à terme fixe									
Particuliers	461	458	876	26	14	15	5,64	3,06	1,71
Entreprises et gouvernements	39 056	40 248	48 412	1 867	1 223	760	4,78	3,04	1,57
Banques	10 528	9 604	9 967	421	258	182	4,00	2,69	1,83
Total des dépôts à l'étranger	50 621	50 889	60 015	2 321	1 504	962	4,59	2,96	1,60
Total des dépôts	197 279 \$	194 475 \$	191 475 \$	6 105 \$	4 346 \$	3 391 \$	3,09 %	2,23 %	1,77 %

1) Certaines informations financières des exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.
2) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 3,8 G\$ (3,8 G\$ en 2005 et 3,6 G\$ en 2004).

Emprunts à court terme

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 788 \$	14 883 \$	12 220 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	30 433	14 325	16 790
Total des emprunts à court terme	44 221 \$	29 208 \$	29 010 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	15 379 \$	15 786 \$	13 292 \$
Solde maximal de fin de mois	17 996	16 230	15 507
Taux d'intérêt moyen	3,52 %	2,96 %	2,80 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat			
Solde moyen	22 626	17 424	18 513
Solde maximal de fin de mois	30 433	24 381	23 571
Taux d'intérêt moyen	7,37 %	5,81 %	2,45 %

Honoraires payés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Honoraires de vérification ¹	13,9 \$	16,1 \$	16,1 \$
Honoraires de vérification connexes ²	4,3	1,5	1,6
Honoraires de fiscalité ³	0,4	0,4	0,2
Autres honoraires ⁴	–	–	3,8
Total	18,6 \$	18,0 \$	21,7 \$

1) Au titre de la vérification des états financiers annuels de la CIBC et des services habituellement fournis par le vérificateur principal relativement aux dépôts réglementaires et prévus par la loi de la CIBC. Les honoraires de vérification comprennent la vérification des contrôles internes sur la présentation de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.
2) Au titre des services de certification et des services connexes raisonnablement liés à l'exécution de la vérification ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris la consultation comptable, divers procédés convenus et la traduction des rapports financiers.
3) Au titre des services de conformité fiscale.
4) Au titre des produits et services autres que ceux couverts par les honoraires décrits aux notes 1 à 3, y compris les honoraires payés au titre d'un projet de publication d'information financière du conseil d'administration.

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	2006				2005			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêts	1 130 \$	1 121 \$	1 036 \$	1 148 \$	1 172 \$	1 219 \$	1 224 \$	1 322 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 757	1 709	1 730	1 701	2 251	1 932	1 596	1 757
Total des revenus	2 887	2 830	2 766	2 849	3 423	3 151	2 820	3 079
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	152	138	166	170	199	159	178
Frais autres que d'intérêts	1 889	1 887	1 825	1 868	2 057	4 850	2 032	1 901
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	906	791	803	815	1 196	(1 898)	629	1 000
Impôts sur les bénéfices	87	125	190	238	436	(106)	176	283
Participations sans contrôle	-	4	28	(3)	32	115	13	10
Bénéfice net (perte nette)	819	662	585	580	728	(1 907)	440	707
Dividendes sur actions privilégiées	33	33	33	33	33	36	28	28
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	786 \$	629 \$	552 \$	547 \$	695 \$	(1 943) \$	412 \$	679 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, à la fin du trimestre	2006				2005 ¹			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Actif								
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 853 \$	11 529 \$	11 901 \$	10 298 \$	11 852 \$	13 793 \$	12 102 \$	12 219 \$
Valeurs mobilières	83 498	81 634	78 394	78 955	67 764	72 945	74 096	69 868
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25 432	21 640	21 722	21 699	18 514	20 575	20 393	21 424
Prêts	81 358	78 868	77 734	76 663	77 216	76 881	74 520	73 464
Particuliers et cartes de crédit	35 305	35 085	34 415	34 162	34 853	35 667	35 141	35 343
Entreprises et gouvernements	30 404	29 767	28 984	30 031	31 350	31 306	31 367	31 969
Provision pour pertes sur créances	(1 442)	(1 580)	(1 602)	(1 620)	(1 636)	(1 713)	(1 732)	(1 796)
Instruments dérivés à la valeur marchande	17 122	17 397	18 588	19 378	20 309	21 539	21 752	22 843
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 291	7 084	6 295	5 543	5 119	5 216	5 428	4 651
Autres actifs	14 163	13 566	14 290	13 797	15 029	16 645	14 643	15 198
	303 984 \$	294 990 \$	290 721 \$	288 906 \$	280 370 \$	292 854 \$	287 710 \$	285 183 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts	81 829 \$	79 488 \$	78 275 \$	76 584 \$	75 973 \$	75 903 \$	75 109 \$	74 069 \$
Particuliers	107 468	107 361	102 533	105 878	106 226	110 730	110 744	109 001
Entreprises et gouvernements	13 594	13 166	12 695	11 204	10 535	10 510	10 631	10 231
Banques	17 330	17 245	18 691	20 070	20 128	22 150	21 553	22 392
Instruments dérivés à la valeur marchande	6 297	7 084	6 295	5 543	5 119	5 216	5 431	4 651
Acceptations								
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	44 221	39 028	39 678	39 170	29 208	33 120	30 645	31 944
Autres passifs	14 716	13 397	14 302	13 327	16 002	19 007	14 770	14 506
Titres secondaires	5 595	5 850	5 862	4 825	5 102	3 853	3 915	3 904
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	600	600	600	1 045	1 052	1 048
Participations sans contrôle	12	13	480	669	746	1 094	1 000	1 034
Capitaux propres	12 322	11 758	11 310	11 036	10 731	10 226	12 860	12 403
	303 984 \$	294 990 \$	290 721 \$	288 906 \$	280 370 \$	292 854 \$	287 710 \$	285 183 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	2006				2005			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des actions	32,5 %	27,2 %	25,7 %	25,6 %	34,2 %	(75,1) %	16,2 %	25,7 %
Rendement de l'actif moyen	1,08	0,90	0,83	0,81	1,01	(2,59)	0,63	0,97
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	9 601 \$	9 167 \$	8 803 \$	8 484 \$	8 045 \$	10 262 \$	10 425 \$	10 503 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	299 513 \$	291 395 \$	288 428 \$	285 679 \$	287 119 \$	292 136 \$	287 802 \$	288 288 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	31,2	31,8	32,8	33,7	35,7	28,5	27,6	27,4
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,4 %	9,6 %	9,2 %	9,0 %	8,5 %	7,5 %	10,7 %	10,5 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	14,0 %	13,7 %	13,1 %	12,7 %	10,5 %	13,4 %	13,1 %
Marge d'intérêts nette	1,50 %	1,53 %	1,47 %	1,59 %	1,62 %	1,66 %	1,74 %	1,82 %
Coefficient d'efficacité	65,4 %	66,7 %	66,0 %	65,6 %	60,1 %	153,9 %	72,1 %	61,7 %

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	2006				2005			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	335 522	335 513	335 147	334 357	333 876	336 486	340 461	346 269
Par action								
– bénéfice (perte) de base	2,34 \$	1,88 \$	1,65 \$	1,64 \$	2,08 \$	(5,77) \$	1,21 \$	1,96 \$
– bénéfice dilué (perte diluée) ²	2,32	1,86	1,63	1,62	2,06	(5,77)	1,20	1,94
– dividendes	0,70	0,70	0,68	0,68	0,68	0,68	0,65	0,65
– valeur comptable ³	29,59	27,96	26,61	25,85	25,00	23,51	30,95	30,62
Cours de l'action ⁴	87,87	83,63	86,00	81,00	80,64	80,80	74,75	73,70
– haut	87,87	83,63	86,00	81,00	80,64	80,80	74,75	73,70
– bas	77,95	73,94	77,95	72,90	68,82	72,15	68,36	67,95
– clôture	87,60	77,25	82,75	79,90	72,20	80,01	74,75	68,45
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois) ⁵	11,8	10,8	négl.	négl.	négl.	négl.	12,9	11,5
Ratio dividendes/bénéfice	29,9 %	37,3 %	41,4 %	41,6 %	32,7 %	>100 %	53,6 %	33,2 %

1) Certaines informations des périodes précédentes ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.

3) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

4) Cours extrêmes pendant la période et cours de clôture du dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.

5) L'information financière des périodes précédentes a été reclassée pour la rendre conforme à la présentation adoptée en 2006.

négl. – négligeable en raison de la perte nette.

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Revenu net d'intérêts	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$	5 389 \$	4 445 \$	4 154 \$	4 313 \$	4 227 \$	4 427 \$
Revenu autre que d'intérêts	6 897	7 536	6 517	5 946	5 541	6 613	7 797	5 728	4 804	3 980
Total des revenus	11 332	12 473	11 775	11 463	10 930	11 058	11 951	10 041	9 031	8 407
Dotation à la provision pour pertes sur créances	548	706	628	1 143	1 500	1 100	1 220	750	480	610
Frais autres que d'intérêts	7 469	10 840	8 251	8 128	9 129	8 226	8 096	7 998	7 125	5 372
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 315	927	2 896	2 192	301	1 732	2 635	1 293	1 426	2 425
Impôts sur les bénéfices	640	789	790	239	(279)	92	641	320	460	937
Participations sans contrôle	29	170	15	3	38	58	62	39	20	27
Bénéfice net (perte nette)	2 646	(32)	2 091	1 950	542	1 582	1 932	934	946	1 461
Dividendes sur actions privilégiées	132	125	100	75	50	17	17	17	16	8
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$	1 875 \$	492 \$	1 565 \$	1 915 \$	917 \$	930 \$	1 453 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2006	2005 ¹	2004 ¹	2003 ¹	2002 ¹	2001	2000	1999	1998	1997
Actif										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	11 853 \$	11 852 \$	12 203 \$	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$	12 527 \$	10 795 \$	7 931 \$
Valeurs mobilières	83 498	67 764	67 316	69 628	64 273	74 794	69 242	59 492	60 970	45 252
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	25 432	18 514	18 165	19 829	16 020	24 079	20 461	19 158	36 293	37 629
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 358	77 216	72 592	70 014	66 612	58 751	51 921	46 637	43 199	40 039
Particuliers et cartes de crédit	35 305	34 853	35 000	32 695	30 784	28 411	27 939	24 751	24 563	22 305
Entreprises et gouvernements	30 404	31 350	31 737	33 177	41 961	46 693	47 567	47 552	49 811	47 107
Provision pour pertes sur créances	(1 442)	(1 636)	(1 825)	(1 952)	(2 288)	(2 294)	(2 236)	(1 748)	(1 609)	(1 591)
Instruments dérivés à la valeur marchande	17 122	20 309	23 710	22 796	24 717	25 723	23 847	24 449	37 157	21 977
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 291	5 119	4 778	5 139	6 848	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375
Autres actifs	14 163	15 029	15 088	15 367	14 854	11 867	9 194	8 217	9 256	6 965
	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	81 829 \$	75 973 \$	73 392 \$	70 085 \$	68 297 \$	66 826 \$	63 109 \$	60 878 \$	59 993 \$	59 188 \$
Entreprises et gouvernements	107 468	106 226	105 362	105 885	117 664	114 270	103 141	85 940	84 862	60 272
Banques	13 594	10 535	11 823	12 160	10 669	13 256	13 382	13 223	15 020	19 438
Instruments dérivés à la valeur marchande	17 330	20 128	23 990	21 945	24 794	26 395	24 374	25 097	36 245	21 376
Acceptations	6 297	5 119	4 778	5 147	6 878	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	44 221	29 208	29 010	30 952	18 051	32 616	28 191	29 203	48 659	43 932
Autres passifs	14 716	16 002	13 258	13 976	10 869	9 863	10 382	10 888	9 576	8 141
Titres secondaires	5 595	5 102	3 889	3 197	3 627	3 999	4 418	4 544	4 714	4 894
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	1 043	1 707	1 988	1 999	1 576	1 633	1 661	1 518
Participations sans contrôle	12	746	39	22	111	249	248	204	230	126
Capitaux propres	12 322	10 731	12 180	12 071	10 345	9 901	9 793	9 425	9 475	8 729
	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Rendement des actions	27,9 %	(1,6) %	18,7 %	19,2 %	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %	10,3 %	17,7 %
Rendement de l'actif moyen	0,91	(0,01)	0,74	0,68	0,19	0,57	0,73	0,34	0,34	0,62
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	9 016 \$	9 804 \$	10 633 \$	9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$	9 323 \$	9 100 \$	8 195 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	32,3	29,5	26,4	29,2	30,6	28,6	27,9	29,2	30,6	28,8
Ratio des fonds propres de première catégorie	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %	7,7 %	7,0 %
Ratio du total des fonds propres	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %	11,3 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %	10,8 %	9,8 %
Marge d'intérêts nette	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %	1,84 %	1,59 %	1,58 %	1,59 %	1,52 %	1,88 %
Coefficient d'efficacité	65,9 %	86,9 %	70,1 %	70,9 %	83,5 %	74,4 %	67,7 %	79,7 %	78,9 %	63,9 %

1) Certaines informations financières d'exercices précédents ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Solde au début de l'exercice	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$	9 475 \$	8 729 \$	7 887 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	–	10 ¹	6 ²	–	(42) ³	(140) ⁴	–	–	–	–
Prime de rachat d'actions ordinaires	–	(1 035)	(1 084)	–	(269)	(736)	(873)	(397)	–	–
Variation du capital-actions										
Actions privilégiées	–	598	133	550	800	–	–	–	300	(217)
Actions ordinaires	93	(17)	19	108	15	(41)	(167)	(93)	23	50
Variation du surplus d'apport	12	(1)	9	24	26	–	–	–	–	–
Variation de l'écart de conversion	(115)	49	(196)	(222)	2	38	8	(4)	1	10
Bénéfice net (perte nette)	2 646	(32)	2 091	1 950	542	1 582	1 932	934	946	1 461
Dividendes	(132)	(125)	(100)	(75)	(50)	(17)	(17)	(17)	(16)	(8)
Actions privilégiées	(924)	(902)	(781)	(591)	(577)	(536)	(501)	(492)	(498)	(434)
Actions ordinaires										
Divers	11	6	12	(18)	(3)	(42)	(14)	19	(10)	(20)
Solde à la fin de l'exercice	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$	9 475 \$	8 729 \$

- 1) Représente l'incidence de l'application de la NOC-15 de l'ICCA, «Consolidation d'entités à détenteurs de droits variables», selon laquelle il est possible d'identifier une EDDV et de désigner un principal bénéficiaire pour consolider cette EDDV.
- 2) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 de l'ICCA, «Contrats de dépôt indexés sur actions», selon laquelle les contrats de dépôt indexés sur actions doivent être comptabilisés distinctement et le dérivé, mesuré à la juste valeur.
- 3) Représente l'incidence de l'adoption du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés d'après les cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 4) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, «Avantages sociaux futurs», selon lequel le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés fournissent des services à la CIBC.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	335 135	339 263	355 735	360 048	360 553	372 305	388 951	409 789	415 030	413 545
Par action – bénéfice (perte) de base	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$	2,24 \$	3,51 \$
– bénéfice (perte) dilué(e) ¹	7,43	(0,46)	5,53	5,18	1,35	4,13	4,90	2,21	2,22	3,49
– dividendes	2,76	2,66	2,20	1,64	1,60	1,44	1,29	1,20	1,20	1,05
– valeur comptable ²	29,59	25,00	29,92	28,78	25,75	26,44	25,17	22,68	22,08	21,07
Cours de l'action ³										
– haut	87,87	80,80	73,90	60,95	57,70	57,00	50,50	42,60	59,80	41,75
– bas	72,90	67,95	59,35	39,50	34,26	43,20	30,50	28,00	24,40	26,55
– clôture	87,60	72,20	73,90	59,21	38,75	48,82	48,40	31,70	30,65	41,20
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois) ⁴	11,8	négl.	13,4	11,4	28,7	11,8	9,9	14,3	13,8	11,8
Ratio dividendes/bénéfice	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %	117,2 %	34,2 %	26,2 %	53,6 %	53,5 %	29,9 %

- 1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) dilué(e) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action seront identiques.
- 2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
- 3) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- 4) Les informations d'exercices précédents ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2006.
- négl. – négligeable en raison de la perte nette de l'exercice.

Dividendes sur actions privilégiées¹

Non vérifié, exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Catégorie A Série 4	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3,4106 \$
Série 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0,8240
Série 9	–	–	–	–	–	–	–	–	1,1375	2,2750
Série 12	–	–	–	–	–	–	2,4100	2,4267	2,4097	2,2462
Série 13	–	–	–	–	–	–	1,7500	1,7500	1,7500	1,7500
Série 14	–	–	–	1,1156	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4870
Série 15	–	–	1,0709	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4110
Série 16	–	–	1,8456	2,0025	2,2244	2,1724	2,0948	2,1093	2,0946	1,1367
Série 17	–	–	1,3551	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	0,7880
Série 18	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3628	–
Série 19	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	0,7404	–
Série 20	–	1,5780	1,6908	1,8253	2,0276	1,9801	1,9095	1,9227	1,1703	–
Série 21	–	1,5095	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,1372	–	–	–
Série 22	–	1,9518	2,0520	2,2152	2,4606	2,4031	1,7713	–	–	–
Série 23	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	0,9938	–	–	–	–
Série 24	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,2962	–	–	–	–	–
Série 25	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	0,8048	–	–	–	–	–
Série 26	1,4375	1,4375	1,4375	1,0859	–	–	–	–	–	–
Série 27	1,4000	1,4000	1,5484	–	–	–	–	–	–	–
Série 28	0,0800	0,0799	0,1996	–	–	–	–	–	–	–
Série 29	1,3500	1,3500	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 30	1,2000	1,1938	–	–	–	–	–	–	–	–

- 1) Le dividende est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Glossaire

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif pondéré en fonction du risque

Calculé par application des facteurs de pondération du risque du BSIF à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan, plus les risques estimés d'après les statistiques du compte de négociation. Le résultat sert ensuite au calcul des ratios de fonds propres réglementaires de la CIBC.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure non conforme aux PCGR qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement compensatoire de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le bénéfice après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique est une mesure de rendement non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au bénéfice de chaque entreprise, déduction faite d'un montant au titre du coût des capitaux propres.

Bien donné en garantie

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, généralement sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu des lois fédérales du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR et représente une estimation

des capitaux propres requis par les entreprises en vue d'éliminer les pertes selon notre évaluation du risque prévu sur un horizon d'un an. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Coefficient d'efficacité

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du bénéfice brut (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le coefficient d'efficacité est utilisé comme mesure de la productivité.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des dérivés, sont des contrats conclus sur mesure négociés hors bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en bourse.

Contrat de garantie de taux

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable. Ces contrats sont des dérivés.

Coupon d'intérêt

Instrument financier reposant uniquement sur une partie ou la totalité des paiements d'intérêts d'un bloc de prêts ou d'autres actifs semblables productifs d'intérêts. Lorsque des remboursements de capital sur des actifs productifs d'intérêts sous-jacents sont effectués, les paiements d'intérêts diminuent et la valeur du coupon d'intérêt s'ajuste en conséquence.

Coût après amortissement

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa constatation initiale, moins les remboursements du capital, plus ou moins l'amortissement cumulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif concernant tout écart entre la valeur initiale et la valeur à l'échéance, et moins toute réduction de valeur (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision) au titre de dépréciation ou de montant irrécouvrable. La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa constatation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts et les honoraires d'opération capitalisés. Le coût après amortissement peut faire l'objet de rajustements relativement aux couvertures de juste valeur.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement d'instruments dérivés qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque dans le cadre de

laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions, du prix des marchandises ou du risque de crédit.

Dérivé

Contrat qui n'exige aucun investissement initial, ou qui exige un investissement minimale, dont la valeur fluctue en fonction des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivé de crédit

Arrangement hors bilan qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour contrer les pertes de crédit probables.

Droits à la plus-value des actions (DPVA)

Droits émis par la CIBC rattachés aux options sur actions, qui peuvent être réglés contre un montant en espèces correspondant à l'excédent, le cas échéant, entre le cours des actions ordinaires de la CIBC au moment de l'exercice et le cours fixé au moment de l'attribution.

Effectif permanent

Englobe les employés permanents à temps plein (qui comptent pour un) et les employés permanents à temps partiel (qui comptent pour un demi), et les employés qui touchent des commissions.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui, de nature, n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle. Les structures d'accueil sont des types d'EDDV créés dans un seul but limité bien défini.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation établie en fonction des taux du marché à la date du bilan. Ces taux sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et pour certains dérivés.

Garanties et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Il s'agit essentiellement du secteur non lié à la négociation de la banque. Techniques de gestion du risque qui servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de minimiser l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit ou non entièrement inscrit au bilan, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments appartiennent généralement à deux grandes catégories : i) les ententes relatives au crédit, qui fournissent une protection relativement aux liquidités, et ii) les dérivés.

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu de contrats dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une bourse, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des bourses.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit, aux garanties et aux dérivés de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio cours/bénéfice

Cours de clôture des actions ordinaires divisé par le résultat dilué par action ordinaire.

Ratio des fonds propres de première catégorie et ratio total des fonds propres

Fonds propres réglementaires divisés par l'actif pondéré en fonction du risque. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, dans le cadre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Ratio dividendes/bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes et primes versées au rachat sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Bénéfice net, déduction faite des dividendes et des primes versées aux rachats sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation du cours de l'action, compte tenu des dividendes réinvestis dans d'autres actions.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le cours des actions et le prix des marchandises.

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquiescer des fonds à des taux excessifs ou de procéder à la vente forcée d'actifs.

Risque opérationnel

Le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'erreurs humaines ou d'événements externes.

Swap

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Swap, option vendeur

Dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de titrisation où le cédant reçoit des flux de trésorerie continus de l'actif vendu et rembourse les coûts de financement rattachés à l'opération de titrisation.

Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de titres de créance d'entreprises, de titres adossés à des créances mobilières, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de titres adossés

à des créances avec flux pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de créances d'entreprises garanties ou non garanties pour les clients commerciaux et industriels d'au moins une banque prêteuse pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches pour répondre à la demande des investisseurs.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des structures d'accueil. Les structures d'accueil émettent habituellement des valeurs ou une autre forme de participation aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs pour acheter les actifs cédés. Les structures d'accueil utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres participations émises, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur de vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Nos clients – Centres bancaires et GAB

OUVERTURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2006

Alberta

5111 – 22nd St., Red Deer

Ontario

7940 Hurontario St., Brampton
1371 Wilson Rd. N., Oshawa

Nouvelle-Écosse

18 Parkland Drive, Halifax

FERMETURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2006

Colombie-Britannique

5th & Brightwell, Stewart

Alberta

4902 – 50th Ave., Red Deer
4900 Molly Bannister Dr., Red Deer

Ontario

499 Main St. S., Brampton
499 Ray Lawson Blvd., Brampton
4742 Tecumseh Rd. E., Windsor
3145 Forest Glade Dr., Windsor
320 McArthur Ave., Vanier

Nouvelle-Écosse

278 Lacewood Dr., Halifax
7071 Bayers Rd., Halifax

DÉMÉNAGEMENTS DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2006

Colombie-Britannique

902 Park Royal South déménagé au
1031 Park Royal South, West Vancouver

Saskatchewan

322 McCarthy Blvd. N. déménagé
au 484 McCarthy Blvd. N., Regina

Ontario

166 Dundas St. déménagé au
355 Wellington St., London
2 Main St. N. déménagé au
28 Main St. N., Brampton
7656 Tecumseh Rd. E. déménagé au
6800 Tecumseh Rd. E., Windsor

FERMETURES DE CENTRES BANCAIRES POUR LES PME

Ontario

1575, Altavista Dr., Ottawa

Québec

176, rue Principale, Rouyn-Noranda

OUVERTURES DE KIOSQUES BANCAIRES – SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2006

Colombie-Britannique

5001 Anderson Way, Vernon

Ontario

85 Steeles Ave. W., Brampton
171 Guelph St., Georgetown
361 South Service Rd., Grimsby
1205 Oxford St. W., London
760 Eagleson Rd., Ottawa
2549 Weston Rd., Toronto

FERMETURES ET CHANGEMENTS – SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2006

Alberta

4700 – 130th Ave. SE, Unit 100, Calgary¹
12225 – 99th St., Grande Prairie

Saskatchewan

411 Confederation Dr., Saskatoon¹

Manitoba

175 Cargill Rd., Winkler¹
550 Kenaston Blvd., Winnipeg¹

Ontario

30 King St. S., Alliston¹
54 Wilson St. W., Ancaster²
410 Fairview Dr., Brantford²
1972 Parkdale Ave., Brockville¹
1530 Albion Rd., Etobicoke
62 Thames Rd. E., Exeter²
300 Guelph St., Georgetown
1550 Upper James, Hamilton²
180 Holiday Inn Dr., Hespler²
1201 Oxford St. W., London
635 Southdale Rd. E., London¹
6085 Creditview Rd., Mississauga
173 Lakeshore Rd. W., Oakville¹
1226 Place d'Orleans, Ottawa
700 Eagleson Rd., Ottawa

363 Rideau St., Ottawa¹
59A Robertson Rd., Ottawa¹
2737 Laurier St., Rockland
25 Ferrara Dr., Smiths Falls
654 Algonquin Blvd., Timmins
600 Harbour Expressway, Thunder Bay¹
11 Redway Rd., Toronto¹
1591 Wilson Rd., Toronto
3501 Yonge St., Toronto¹
293 Dundas St. E., Trenton²

Nouveau-Brunswick

650 Somerset St., St. John²

Nouvelle-Écosse

1075 Barrington St., Halifax²
5178 Highway 3, Upper Tantallon²

INSTALLATIONS DE GAB – 2006

Colombie-Britannique

17638 – 60th Ave., Cloverdale
606 – 5th St., Stewart
5001 Anderson Way, Vernon
3970 Shelbourne St., Victoria
910 Government St., Victoria
1031 Park Royal South, West Vancouver

Alberta

2002 Luxstone Blvd., Airdrie
300 Airdrie Rd. NE, Airdrie
5004 – 162 Ave., NW, Edmonton
3515 Mayor Magrath Dr. S, Lethbridge
5111 – 22nd St., Red Deer
6 Prairie Dr., Sherwood Park
334 – 2nd St., Strathmore

Saskatchewan

484 McCarthy Blvd. N., Regina

Manitoba

1225 St. Mary's Rd., Winnipeg
181 Freeman Cres., Winnipeg
30 B Shifton Rd., Winnipeg

Ontario

181 Sandwich St. S., Amherstburg
131 Catherine St., Arthur
127 Hastings St. N., Bancroft
165 Wellington St. W., Barrie
319 Blake St., Barrie
60 Highway, Barry Bay
345 Notre Dame St., Belle River
286 Chatham St. N, Blenheim
305 Barrie St., Bradford
2800 Dixie Rd., Brampton
345 Main St. N., Brampton
700 Balmoral Dr., Brampton
7490 Hurontario St., Brampton

1) Passé de kiosque bancaire doté de personnel à centre bancaire non doté de personnel.

2) Passé de centre bancaire non doté de personnel à GAB seulement.

Avant de prendre la décision de fermer un centre bancaire, la CIBC examine avec soin les intérêts de la collectivité, de ses clients et de ses employés en :

- informant la collectivité, notamment les clients, les employés, les chefs de file de la collectivité, les politiciens et les pouvoirs publics de sa décision de fermer un centre bancaire. Elle tient aussi des assemblées locales pour expliquer sa décision et prendre note des suggestions pour aider le milieu à s'adapter;
- aidant les clients et les groupes touchés à définir leurs besoins bancaires et à trouver le centre bancaire qui y répond le mieux.

85 Steeles Ave. W., Brampton
 2400 Guelph Line, Burlington
 571 Brant St., Burlington
 165 Fisher Mills Rd., Cambridge
 835 Queen St., Chatham
 490 White St., Cobourg
 3191 Rutherford Rd., Concord
 9070 Jane St., Concord
 1 Water St., Cornwall
 165 Bunker Ave., Corunna
 83 Underhill Rd., Don Mills
 210 Industrial St., Embrun
 150 Berry Rd., Etobicoke
 1135 Thompson Rd., Fort Erie
 171 Guelph St., Georgetown
 290 First St. N., Gravenhurst
 361 South Service Rd., Grimsby
 770 Upper James St., Hamilton
 5200 Highway 69 N., Hanmer
 832 – 10th Street, Hanover
 273 King St. W., Ingersoll
 1030 Coverdale Dr., Kingston
 256 Bagot St., Kingston
 459 Taylor Kidd Blvd., Kingston
 600 Bagot St., Kingston
 700 Strasburg Rd., Kitchener
 759 Ottawa St., Kitchener
 65 Regional Road 24, Lively
 1205 Oxford St. W., London
 1275 Highbury Ave., London
 179 Wortley Rd., London
 234 Oxford St., London
 355 Wellington St., London
 599 Fanshawe Rd. W., London
 7 Baseline Rd. E., London
 960 Hamilton Rd., London
 1160 Beaverwood Rd., Manotick
 5315 Major Mackenzie Rd., Markham
 Highway 26 South, Meaford
 277 King St., Midland
 1250 South Service Rd., Mississauga
 2150 Burnhamthorpe Rd., Mississauga
 925 Rathburn Rd. E., Mississauga
 5 Main St., Morrisburg
 200 Grant Carman Dr., Nepean
 3777 Strandheard Rd., Nepean
 6460 Lundy's Lane, Niagara Falls
 459 Mississauga St., Niagara On The Lake
 235 Lakeshore Dr., North Bay
 975 McKeown Ave., North Bay
 1641 Jane St., North York
 270 Wilson Ave., North York
 125 Cross Ave., Oakville
 1371 Wilson Rd. N., Oshawa
 151 Bloor St. E., Oshawa
 2 Simcoe St. S., Oshawa
 2148 Carling Ave., Ottawa
 2217 Riverside Dr. E., Ottawa
 2681 Alta Vista Dr., Ottawa
 596 Montreal Rd., Ottawa
 760 Eagleson Rd., Ottawa
 829 Carling Ave., Ottawa
 1866 Lansdowne St. W., Peterborough
 230 George St. N., Peterborough
 4136 Petrolia St., Petrolia
 13311 Loyalist Pkwy., Picton
 287 West Side Rd., Port Colborne

53 West Side Rd., Port Colborne
 20 Jocelyn Rd., Port Hope
 150 Prescott Centre Dr., Prescott
 789 Indian Rd., Sarnia
 81 Ube Dr., Sarnia
 889 Exmouth St., Sarnia
 123 Guildwood Pkwy., Scarborough
 1455 McCowan Rd., Scarborough
 1880 Eglinton Ave. E., Scarborough
 2430 Eglinton Ave. E., Scarborough
 2742 Eglinton Ave. E., Scarborough
 4473 Kingston Rd., Scarborough
 51 Tapscott Rd., Scarborough
 101 Second Line, Shelburne
 581 Lake Ave., St. Catharines
 6250 Hazeldean Rd., Stittsville
 5710 Main St. W., Stouffville
 1150 Victoria Park Ave., Toronto
 1450 Lawrence Ave. E., Toronto
 1500 Bayview Ave., Toronto
 1951 Eglinton Ave. W., Toronto
 243 Alberta Ave., Toronto
 2549 Weston Rd., Toronto
 269 Coxwell Ave., Toronto
 3259 Bayview Ave., Toronto
 372 Pacific Ave., Toronto
 449 Carlaw Ave., Toronto
 449 Parliament St., Toronto
 985 Woodbine Ave., Toronto
 8727 Dufferin St., Vaughan
 1054 Centre St., Vaughan
 1200 Yonge St., Walkerton
 2 Warwick Dr., Wallaceburg
 802 Dufferin Ave., Wallaceburg
 245 Weber St. N., Waterloo
 75 King St. S., Waterloo
 935 Niagara St., Welland
 3139 Forest Glade Dr., Windsor
 4340 Walker Rd., Windsor
 6800 Tecumseh Rd. E., Windsor

Québec

3725, boul. Saint-Charles, Kirkland
 1720, boul. Jacques-Cartier E., Longueuil
 1, rue Grand-Bernier, Saint-Jean
 1317, 3^{ème} Avenue, Val d'Or

Nouveau-Brunswick

2 Johnson St., Chatham
 577 Victoria St., Edmunston
 454 Main St., Hampton
 75 Main St., Sackville
 307 Main St., Shediac
 138 Main St., Sussex

Nouvelle-Écosse

3695 Highway 3, Barrington Passage
 340 Dufferin St., Bridgewater
 920 Cole Harbour Rd., Dartmouth
 18 Parkland Dr., Halifax
 7071 Bayers Rd., Halifax
 451 Main St., Kentville
 11 Cole Dr., Windsor

Île-du-Prince-Édouard

670 University Ave., Charlottetown
 509 Main St., Montague

Terre-Neuve-et-Labrador

Main Highway, Bay Roberts
 120 Columbus Dr., Carbonear
 17 Cromer Ave., Grand Falls-Windsor
 380 Newfoundland Dr., St. John's
 39 Rowan Ave., St. John's
 55 Elizabeth Ave. E., St. John's

FERMETURES DE GAB – 2006

Colombie-Britannique

4692 Imperial St., Burnaby
 7009 Hastings St., Burnaby
 299 Yellowhead Hwy., Burns Lake
 22298 Dewdney Trunk Rd., Maple Ridge
 243 Carson Ave., Quesnel
 8111 Ackroyd Rd., Richmond
 9020 Capstan Way, Richmond
 5th & Brightwell, Stewart
 902 Park Royal South, West Vancouver

Alberta

9947 Fairmount Dr. SE, Calgary
 8535 – 83rd St. NW, Edmonton
 10970 – 142nd St., Edmonton
 4801 – 50th St., Mayerthorpe
 4900 Molly Bannister Dr., Red Deer
 4902 – 50th St., Red Deer

Saskatchewan

2829 – 2nd Ave. W., Prince Albert
 322 McCarthy Blvd., Regina

Ontario

8006 Wellington Rd., Arthur
 565 Yonge St., Barrie
 5001 Green Lane Rd., Beamsville
 22 Bridge St., Bradford
 1235 Williams Pkwy., Brampton
 499 Main St. S., Brampton
 499 Ray Lawson Blvd., Brampton
 562 Richmond St., Chatham
 250 The East Mall, Etobicoke
 300 Guelph St., Georgetown
 62 Main St. E., Grimsby
 500 Willow Rd., Guelph
 715 Wellington St., Guelph
 1280 Main St. W., Hamilton
 1489 Highway 6, Hamilton
 2200 Rymal Rd., Hamilton
 651 Queenston Rd., Hamilton
 862 Mohawk Rd. E., Hamilton
 927 Rymal Rd. E., Hamilton
 7548 Trafalgar Rd., Hornby
 700 Eagleson Rd., Kanata
 600 Doon Village Rd., Kitchener
 1127 Richmond St., London
 1201 Oxford St. W., London
 166 Dundas St., London
 769 Southdale Rd. E., London
 771 Southdale Rd. E., London
 956 Dundas St., London
 301 Burnhamthorpe Rd., Mississauga
 939 Lawrence Ave. E., North York
 173 Lakeshore Ave. W., Oakville
 1598 – 16th St. E., Owen Sound
 99 King Edward St., Paris

1501 Regional Road 24, Pelham
 336 Lansdowne St. E., Peterborough
 287 West Side Rd., Port Colborne
 1100 Murphy Rd., Sarnia
 325 Indian Rd. N., Sarnia
 51 Tapscott Rd., Scarborough
 383 Ontario St., St. Catharines
 178 Brant Rd., St. George
 114 Confederation Dr., St. Thomas
 333 Highway 20 South, Stoney Creek
 62 Huron St., Stratford
 463 Falconbridge Rd., Sudbury
 13366 County Road #42, Tecumseh
 930 Fort William Rd., Thunder Bay
 115 Simcoe St., Tillsonburg
 55 Queen St. S., Tiverton
 1094 Victoria Park Rd., Toronto
 1269 College St., Toronto
 1313 King St. W., Toronto
 1530 Albion Rd., Toronto
 1560 Bayview Ave., Toronto
 1591 Wilson Ave., Toronto
 200 Elizabeth St., Toronto
 2317 St. Clair Ave. W., Toronto
 499 St. Clair Ave. W., Toronto
 595 Bay St., Toronto
 610 University Ave., Toronto
 900 Dufferin St., Toronto
 201 Albert St., Victoria Harbour
 3145 Forest Glade Dr., Windsor
 4742 Tecumseh Rd. E., Windsor
 7656 Tecumseh Rd. E., Windsor

Québec

400, boul. de la Seigneurie, Blainville
 855, boul. Grande Allée, Boisbriand
 2510, boul. Lapinière, Brossard
 5765, boul. Taschereau, Brossard
 6025, boul. Marie-Victorin, Brossard
 3335, boul. des Sources, Dollard-Des-Ormeaux
 4032, boul. Saint-Jean, Dollard-Des-Ormeaux

700, Montée Dalemont, Gatineau
 190, rue Saint-Rédempteur, Hull
 7888, boul. Newman, Lasalle
 305, boul. de la Concorde, Laval
 3520, boul. Le Corbusier, Laval
 406, boul. Cartier O., Laval
 6400, boul. des Laurentides, Laval
 1375, boul. Roland-Therrien, Longueuil
 5355, rue Papineau, Montréal
 10288, rue Papineau, Montréal
 10937, rue Notre-Dame E., Montréal
 180, boul. Crémazie O., Montréal
 4680 avenue du Parc, Montréal
 5110, rue Saint-Denis, Montréal
 5620, Côte-Saint-Luc, Montréal
 6905, rue Sherbrooke O., Montréal
 8015, boul. Henri-Bourassa, Montréal
 8265, rue Hochelega, Montréal
 9090, rue Saint-Hubert, Montréal
 915, rue Ontario E., Montréal
 1090, boul. Iberville, Repentigny
 264, rue Larivière, Rouyn-Noranda
 295, boul. Simard, Saint-Lambert
 46, rue St-Pierre, Saint-Constant
 1757, Route 117, Saint-Jovite
 2663, Montée Saint-Charles, Saint-Lazare
 530, route du Pont, Saint-Nicolas
 5787, Route 117 N., Sainte-Agathe Nord
 8380, boul. Langelier, Saint-Léonard
 3150, boul. Jean, Trois-Rivières
 360, boul. Wilfrid-Hamel, Vanier
 1170, av. de l'Église, Verdun

Nouveau-Brunswick

157 Champlain St., Dieppe
 566 Paul St., Dieppe
 131 Dundonald St., Fredericton
 623 Union St., Fredericton
 270 Coverdale Rd., Riverview
 2995 Fredericton Rd., Salisbury
 312 Main St., Sussex

Nouvelle-Écosse

30 Main St., Bible Hill
 638 Highway 2, Brookfield
 220 Victoria Rd., Dartmouth
 581 Portland St., Dartmouth
 300 South St., Glace Bay
 278 Lacewood Dr., Halifax
 280 Lacewood Dr., Halifax
 7071 Bayers Rd., Halifax
 11 Park St., Kentville
 553 Central Ave., Kingston
 Reeves St., Port Hawkesbury
 2283 Highway 4, Reserve Mine
 578 Sackville Dr., Sackville
 817 Sackville Dr., Sackville
 1482 George St., Sydney
 1830 St. Margaret's Bay Rd., Timberlea
 141 Willow St., Truro

Île-du-Prince-Édouard

156 St. Peter's Rd., Sherwood
 141 Water St., Summerside

Terre-Neuve-et-Labrador

265 Conception Bay Hwy., Conception Bay South
 41 Union St., Grand Falls-Windsor
 14 Commonwealth Ave., Mount Pearl
 36 Blackmarsh Rd., St. John's
 42 Elizabeth Ave., St. John's
 52 Kenmount Rd., St. John's

Nos clients – Financement par emprunt accordé à des entreprises canadiennes

FINANCEMENT PAR EMPRUNT DE SOCIÉTÉS CANADIENNES PAR LA CIBC ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES COTÉES EN BOURSE

Au 31 octobre 2006

Niveaux d'autorisation de 0 \$ à 24 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	100 575 \$	42 137 \$	13 846
Alberta	81 119	36 370	10 219
Saskatchewan	26 424	14 920	2 936
Manitoba	18 969	9 758	2 229
Ontario	364 560	152 978	47 033
Québec	70 423	33 141	8 713
Nouveau-Brunswick	9 080	4 620	1 022
Nouvelle-Écosse	15 633	7 627	2 016
Île-du-Prince-Édouard	4 155	2 142	469
Terre-Neuve-et-Labrador	8 548	4 321	993
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	3 990	1 821	605
Total	703 476 \$	309 835 \$	90 081

Niveaux d'autorisation de 250 000 \$ à 499 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	309 470 \$	191 167 \$	725
Alberta	341 074	186 069	917
Saskatchewan	85 418	52 115	242
Manitoba	87 044	44 686	241
Ontario	815 916	497 700	1 868
Québec	263 675	160 968	652
Nouveau-Brunswick	26 126	18 558	57
Nouvelle-Écosse	53 930	32 768	120
Île-du-Prince-Édouard	15 728	9 078	41
Terre-Neuve-et-Labrador	18 516	10 716	46
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	16 672	10 289	37
Total	2 033 569 \$	1 214 114 \$	4 946

Niveaux d'autorisation de 25 000 \$ à 99 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	426 529 \$	219 748 \$	8 298
Alberta	352 348	180 358	6 920
Saskatchewan	154 689	91 011	2 995
Manitoba	98 295	57 573	1 913
Ontario	1 626 703	916 837	31 088
Québec	318 346	171 402	6 144
Nouveau-Brunswick	43 589	24 751	864
Nouvelle-Écosse	81 109	46 915	1 572
Île-du-Prince-Édouard	23 971	14 203	444
Terre-Neuve-et-Labrador	45 763	26 226	905
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	16 079	7 561	307
Total	3 187 421 \$	1 756 585 \$	61 450

Niveaux d'autorisation de 500 000 \$ à 999 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	403 511 \$	275 934 \$	440
Alberta	413 747	241 849	526
Saskatchewan	78 326	46 600	107
Manitoba	149 982	85 700	191
Ontario	1 230 054	828 199	1 233
Québec	331 770	217 878	367
Nouveau-Brunswick	34 219	24 401	36
Nouvelle-Écosse	81 370	52 234	84
Île-du-Prince-Édouard	20 467	11 599	31
Terre-Neuve-et-Labrador	27 008	14 156	32
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	32 086	18 221	39
Total	2 802 540 \$	1 816 771 \$	3 086

Niveaux d'autorisation de 100 000 \$ à 249 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	354 963 \$	166 732 \$	2 631
Alberta	333 639	164 093	2 372
Saskatchewan	111 577	57 323	814
Manitoba	100 821	49 224	723
Ontario	1 262 947	622 272	9 601
Québec	277 813	142 765	1 936
Nouveau-Brunswick	28 768	15 737	196
Nouvelle-Écosse	55 484	29 485	362
Île-du-Prince-Édouard	18 796	8 994	131
Terre-Neuve-et-Labrador	29 572	15 695	211
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	14 852	8 444	97
Total	2 589 232 \$	1 280 764 \$	19 074

Niveaux d'autorisation de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)

	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	1 456 784 \$	1 029 905 \$	483
Alberta	1 373 583	856 544	537
Saskatchewan	222 388	122 092	104
Manitoba	522 524	333 183	191
Ontario	4 732 119	3 372 489	1 332
Québec	1 098 571	772 765	350
Nouveau-Brunswick	110 179	89 978	32
Nouvelle-Écosse	243 918	169 147	75
Île-du-Prince-Édouard	91 021	70 927	44
Terre-Neuve-et-Labrador	56 702	36 310	25
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	71 524	44 833	24
Total	9 979 313 \$	6 898 173 \$	3 197

* Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

Niveaux d'autorisation de 5 000 000 \$ et plus

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	4 711 870 \$	1 795 782 \$	192
Alberta	14 479 939	5 179 397	230
Saskatchewan	782 468	156 980	19
Manitoba	1 960 354	608 309	42
Ontario	35 803 398	8 713 841	696
Québec	6 652 696	1 949 955	178
Nouveau-Brunswick	1 046 588	324 254	14
Nouvelle-Écosse	916 718	484 937	32
Île-du-Prince-Édouard	70 568	23 277	5
Terre-Neuve-et-Labrador	321 598	112 974	12
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	74 360	18 465	4
Total	66 820 557 \$	19 368 171 \$	1 424

Tous les niveaux d'autorisation

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	7 763 702 \$	3 721 405 \$	26 615
Alberta	17 375 449	6 844 680	21 721
Saskatchewan	1 461 290	541 041	7 217
Manitoba	2 937 989	1 188 433	5 530
Ontario	45 835 697	15 104 316	92 851
Québec	9 013 294	3 448 874	18 340
Nouveau-Brunswick	1 298 549	502 299	2 221
Nouvelle-Écosse	1 448 162	823 113	4 261
Île-du-Prince-Édouard	244 706	140 220	1 165
Terre-Neuve-et-Labrador	507 707	220 398	2 224
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon*	229 563	109 634	1 113
Total	88 116 108 \$	32 644 413 \$	183 258

* Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

Emploi au Canada

La CIBC est l'un des employeurs les plus importants du Canada. En 2006, la CIBC et ses sociétés affiliées cotées en Bourse employaient environ 38 500 personnes à temps plein et à temps partiel dans tout le pays, et le Groupe de sociétés CIBC a versé près de 2,4 G\$ en salaires et en avantages sociaux à son effectif au Canada. De plus, en raison des sommes qu'elle consacre à l'achat de biens et de services externes, la CIBC soutient indirectement des milliers d'autres emplois dans de nombreux secteurs allant des services de nettoyage et d'entretien aux services d'experts-conseils en haute technologie. En 2006, elle a versé 2,1 G\$ à des entreprises du monde entier, dont plus de 1,7 G\$ à des entreprises canadiennes.

Employés à temps plein et à temps partiel

Au 31 octobre 2006

CIBC et sociétés affiliées cotées en Bourse

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Colombie-Britannique	3 264	929
Alberta	2 068	658
Saskatchewan	703	281
Manitoba	582	251
Ontario	21 369	2 821
Québec	2 800	676
Nouveau-Brunswick	550	112
Nouvelle-Écosse	829	153
Île-du-Prince-Édouard	78	33
Terre-Neuve-et-Labrador	189	67
Territoires du Nord-Ouest	62	6
Nunavut	10	0
Yukon	36	7
Total	32 540	5 994

Impôts et taxes au Canada

Au cours de l'exercice 2006, la charge d'impôts du Groupe de sociétés CIBC à tous les ordres de gouvernement au Canada a totalisé 1,2 G\$. Ce montant comprenait 666 M\$ en impôts sur les bénéfices, 129 M\$ en impôts et taxes sur le capital et 388 M\$ en charges sociales (part de l'employeur), taxes d'affaires, impôts fonciers, TPS et taxes de vente provinciales.

Impôts et taxes – 2006

Groupe de sociétés CIBC

En milliers de dollars	Impôts sur les bénéfices	Impôts et taxe sur le capital
Gouvernement fédéral	437 431 \$	– \$
Gouvernements des provinces et des territoires		
Colombie-Britannique	22 911	19 861
Alberta	17 405	0
Saskatchewan	3 011	6 803
Manitoba	3 610	5 968
Ontario	156 590	74 337
Québec	18 156	13 943
Nouveau-Brunswick	1 234	1 142
Nouvelle-Écosse	3 517	4 796
Île-du-Prince-Édouard	371	565
Terre-Neuve-et-Labrador	1 036	1 628
Territoires du Nord-Ouest	427	0
Nunavut	21	0
Yukon	89	0
Total	665 809 \$	129 043 \$

Contributions à la collectivité

EXEMPLES D'ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DU SOUTIEN DE LA BANQUE CIBC :**Colombie-Britannique**

2006 Northern BC Winter Games
 Abbotsford Community Services
 Abreast in the Rockies
 Anarchist Mountain Firefighters Society
 Association of Neighbourhood Houses of Greater Vancouver
 BC Children's Hospital Foundation
 BC Cancer Foundation
 BC Crime Prevention Association
 BC Lions Society for Children with Disabilities
 BC Special Olympics Society
 BC Summer Games
 BCIT Foundation
 Boundary Horse Association
 Brain Tumour Foundation of Canada
 Bulkley Valley Historical and Museum Society
 Canadian Breast Cancer Foundation – BC & Yukon Chapter
 Canadian Cancer Society
 Canadian Coast Guard Auxiliary Unit # 27
 Canadian Red Cross
 Canuck Place Children's Hospice Foundation
 Cariboo Memorial Hospital
 Castlegar & District Hospital Auxiliary Society
 The Centre for Child Development
 Children's Arts Umbrella
 Cops for Kids Charitable Foundation
 Covenant House – Vancouver
 Creative Peace Network
 Fort Nelson Hospital Foundation
 Fort St. John Community Arts Council
 Fraser Burrard Community Justice Society
 Gibson and District Library Foundation
 Golden & District Search & Rescue Association
 Greater Vancouver Crime Stoppers Association
 Greater Victoria Hospitals Foundation
 Greater Victoria Youth Orchestra
 Green Thumb Theatre Company
 Hope Artist Guild
 Immigrant and Multicultural Services Society of Prince George
 Jewish Community Centre of Greater Vancouver
 Junior Achievement of British Columbia
 Just Singin' Round Foundation
 "K" Mountain Music Invitational Society
 Kaiser Foundation
 Kamloops Community YMCA – YWCA
 Kelowna General Hospital
 Kitimat Emergency Services
 Lake Country Senior Housing Society
 The Land Conservancy of BC
 Langley Hospital Foundation
 Leadership Vancouver
 Lester B. Pearson College of the Pacific
 Mission Association for Community Living
 Mission Association for Seniors' Housing
 MS Society of Canada – Central Island Chapter
 Nanaimo & District Hospital Foundation
 Nechako View Senior Citizen's Home Society
 Nelson & District Museum

Nelson Search & Rescue Society
 Peace Arch Community Services
 Pender Harbour & District Health Centre
 Powell River Academy of Music
 Richmond Hospital Foundation
 Rick Hansen Man in Motion Foundation
 Royal British Columbia Museum
 Royal Inland Hospital Foundation
 Salmon Arm Museum & Heritage Association
 Salvation Army – BC South Division
 Silver Lake Forest Education Society
 Simon Fraser University
 Smithers Community Services
 St. Paul's Hospital Foundation
 Take a Hike Youth at Risk Foundation
 Trails Society of BC
 Ucluelet Edge to Edge Marathon
 United Way agencies
 University of British Columbia
 University of Victoria
 Valemount Fire Department
 Vancouver Giants 'Read to Succeed'
 Vancouver Opera
 Vancouver Sun 'Raise-A-Reader'
 Victoria Habitat for Humanity Society
 YMCA of Greater Vancouver
 YMCA–YWCA of Victoria
 You Are Not Alone
 YVR Art Foundation
 YWCA of Vancouver

Alberta

#15 Royal Canadian Air Cadets
 Alberta Adolescent Recovery Centre
 Alberta Cancer Foundation
 Alberta Children's Hospital Foundation
 Alberta Easter Seals March of Dimes
 Alberta Ecotrust Foundation
 Alberta Shock Trauma Air Rescue Society
 Alberta Sports & Recreation for the Blind
 Alberta Theatre Projects
 Alberta Youth Entrepreneurship Camp
 Beaverlodge Lions Club
 Between Friends Club
 Big Brothers & Big Sisters of Calgary and Area
 Boys and Girls Clubs of Calgary
 Calgary Drop-In Centre
 Calgary Urban Project Society
 Calgary Women's Emergency Shelter
 Calgary YMCA
 Cantare Children's Choir
 Centre for Family Literacy
 Cerebral Palsy Association in Alberta
 Child Friendly Calgary
 Children's Cottage – Calgary
 CIBC Read to Succeed – Medicine Hat
 City of Lloydminster – Lloydminster Multiplex
 City of St. Albert Multi-Purpose Leisure Centre
 Cold Lake AG Society
 Crossfield History Committee
 Edmonton Financial Literacy Society
 Edmonton Symphony Orchestra
 Father Lacombe Care Centre
 Fort Saskatchewan Boys & Girls Club
 Galileo Educational Network
 Galt Museum
 Growing Alberta
 Habitat for Humanity
 High River Rotary Club
 The Impact Society for Children
 Inglewood Festival
 Janus Academy Centre For Autism
 Jasper Minor Sports
 Junior Achievement of Southern Alberta
 Junior Achievement of Northern Alberta and the Northwest Territories
 Kerby Assembly
 Keyano College Foundation
 Kids Cancer Care Foundation of Alberta
 Kids Help Phone Alberta Division
 Kids Kottage Foundation
 Kids Up Front Foundation of Alberta
 Kidsport Delia
 Kidsport – Parkland
 Kindersley Public Access Defibrillation Project
 Kitscoty & District Community Hall
 Lacombe Regional Centennial Centre Project
 Lads Club
 Lake Bonavista Breakers Soccer
 The Lamont & District Agricultural Society
 Leduc & District Food Bank
 Lethbridge Curling Club
 Lethbridge Senior Citizens Organization
 Lethbridge Symphony
 Manville and District Agricultural Society
 Mill Woods President's Council
 Milo Municipal Library
 Nanton Agricultural Society
 National Philanthropy Day – Edmonton
 NeighbourLink Parkland
 Northern Alberta Brain Injury Society
 Okotoks Rodeo
 Olds Agricultural Society
 The Owen Hart Foundation
 Peace River Anti-Bullying Committee
 Pink Ribbon Run
 Ponoka Stampede and Exhibition
 Pro Coro Society
 Queen Elizabeth Hospital Foundation
 The Rainbow Youth Centre
 Red Deer Hospice Society
 Renfrew Educational Services
 The Rocky Mountain House Agricultural Society
 Rockyford Community Centre
 Ronald McDonald House – Calgary
 Rotary Club of Banff
 Rotary Club of Rocky Mountain House
 Royal Canadian Legion Branch # 169
 Safe Haven Project for Community Living
 Scouts Canada
 Sherwood Park Optimist Club
 Sid Hartung Memorial Rodeo
 Society for Treatment of Autism
 Southern Alberta Institute of Technology
 Spruce Grove and District Agricultural Society
 St. Isidore Winter Carnival
 St. Paul Athletic Park
 Stollery Children's Hospital Foundation

Strathmore & District Agricultural Society
 Taber and District Family
 Crisis Intervention Society
 Taber Food Bank
 Town of Crossfield Community Arena
 The Town of Fort Macleod Santa Clause Parade
 Town of St. Paul – Skateboard Park
 Town of Sylvan Lake Arena
 Treaty Seven Economic Development Corporation
 United Way agencies
 University Hospital Foundation –
 Alberta Heart Institute
 University of Alberta
 Vermilion and District Community Centre
 Vermillion Dance Association
 Wetaskiwin Centennial Celebration
 Women Building Futures
 Women in a Home Office
 Yarn Burners
 YMCA – Edmonton
 Youth Emergency Shelter Society
 Youville Women's Residence
 YWCA of Banff
 YWCA – Edmonton
 Zebra Child Protection Society

Saskatchewan

The Arts Stabilization Fund Saskatchewan
 Battlefords Union Hospital Foundation
 Big Brothers & Big Sisters Association
 of Weyburn
 Big Brothers Big Sisters of Lloydminster
 Blaine Lake Communities in Bloom
 Canadian Cancer Society – Saskatchewan Division
 Canadian Food Grains Bank
 Canadian Red Cross Hear the Children Peace Day
 Canadian Western Agribition
 Canora Agricultural Society
 Canwood 4-H Club
 Canwood Memorial Skating Rink
 Carlyle Lions Club
 Children's Health Foundation of Saskatchewan
 CIBC Read to Succeed – Moose Jaw
 CIBC Read to Succeed – Saskatoon
 City of Lloydminster – Lloydminster Multiplex
 City of Prince Albert Skateboard Park
 City of Prince Albert Communiplex
 City of Saskatoon Centennial Celebration
 Cypress Cyclones
 Debden and District Personal Care Home
 Estevan Luscar Midget "A" Bruins
 Eston Rodeo
 First Nations University of Canada
 Hafford & District Rodeo
 Hafford Special Care Centre
 Hollandia Fury
 Hospitals of Regina Foundation
 Jubilee Residences Foundation
 Junior Achievement of Northern Saskatchewan
 Kindersley Jr. Klippers Booster Club
 Kinettes
 King George Recreation Centre
 Kinsmen Foundation
 Knights of Columbus
 Kronau and District Emergency Responders
 Longcreek Rodeo Association
 Lonsdale Boxing Club

Lucky Lake Community Centre
 Mankota Community Centre
 Mankota Rodeo Club
 Maple Creek Beef Breeders
 Maple Creek Pee Wee Hawks
 Meadow Lake Music Festival
 Metis Nation Local Cultural Rodeo & Festival
 Moose Jaw Novice B Hurricanes Hockey
 Naicam Curling Club
 North Saskatoon Business Association
 Nutana Curling Club
 Order of the Royal Purple Lodge # 201
 Osteoporosis Canada – Saskatoon Chapter
 Prairies to Pines Awasisak Festival
 Quota International of Weyburn
 Radville Recreation Centre
 The Rainbow Youth Centre
 Redvers Soccer Club
 Regina and District Food Bank
 Regina Palliative Care
 Regina Touch Football
 Rouleau Rink Revitalization Committee
 Royal University Hospital Foundation
 Sakicawasihk Pow Wow 2006
 Salvation Army Christmas Appeal
 Saskatchewan Association for Community Living
 – Kids on the Block
 Saskatchewan Hustlin Huskies
 Saskatoon City Hospital Foundation
 Saskatoon Habitat for Humanity
 Saskatoon Prairieland Park Corporation
 Saskatoon Youth Ten-Pin Bowling Association
 Saskatoon's Soccer Park
 Shakespeare on the Saskatchewan
 Shaunavon Karate Klub
 Shaunavon Minor Hockey
 South East Regional Health Authority
 Southeast College Education Foundation
 Street Culture Kidz Project
 Sun Country Regional Health Authority
 Swift Current Judo Club
 Team Sask
 Town of Leader Arena
 Town of Martensville Centennial
 Community Centre
 Town of Stoughton Curling Rink
 United Way agencies
 University of Saskatchewan
 Weyburn Agricultural Society
 Yorkton Exhibition
 YWCA of Regina
 YWCA of Saskatoon

Manitoba

407 Queen's Own Cameron Army Cadet Corps
 A.N.A.F. Veterans in Canada, Unit 303
 Agriculture in the Classroom – Manitoba
 Angel Hair for Kids
 Arborg and District Seniors Resource Council
 Arborg-Bifrost Parks and Recreation Commission
 Blanketing Manitoba
 Brandon Christmas Cheer Registry
 Brandon Family YMCA
 Brandon University
 CancerCare Manitoba
 Chaika Dance Club
 Child Find Manitoba

Children's Hospital Foundation of Manitoba
 Children's Wish Foundation of Canada
 CIBC Read to Succeed – Brandon
 Dalnavert Museum
 Dauphin Agricultural Society
 Dauphin Joint Recreation Commission
 Dominion City Community Hall
 Duke of Edinburgh's Award – Winnipeg
 Fisherton Horse Club
 Flin Flon Trout Festival
 Fort Whyte Centre
 Gilbert Plains / Grandview Agricultural Society
 Gilbert Plains Homecoming
 Gilbert Plains Veselka Dancers
 Grace Hospital Foundation
 Happy Gardener's Club
 Holland Agricultural Society
 Horace Patterson Foundation
 Icelandic Festival of Manitoba
 Interlake Adult Literacy Association
 Interlake Regional Health Authority
 Junior Achievement of Manitoba
 Lundar Museum Society
 Manitoba Children's Museum
 Manitoba Chamber Orchestra
 Manitoba Farmers with Disabilities
 Manitoba Special Olympics
 Manitoba Theatre Centre
 Morden Corn & Apple Festival
 Mount Carmel Clinic
 National Philanthropy Day – Winnipeg
 Neepawa Lily Festival
 Neepawa Natives Booster Club
 Neepawa Theatre Centre
 New Iceland Heritage Museum
 Northern Manitoba Trapper's Festival
 Oakville Skating Club
 Partners in The Park
 Pembina Valley 4-H Club
 Phoenix Productions Theatre
 Portage la Prairie Regional Library
 Portage Learning and Literacy Centre
 Provincial Exhibition of Manitoba
 Red River Community Centre
 Rehabilitation Centre for Children – Winnipeg
 Royal Winnipeg Ballet
 St. Amant Centre
 Seven Oaks General Hospital Foundation
 Sir John Franklin Community Centre
 Spina Bifida and Hydrocephalus Association
 of Canada
 Springstein Community Club
 Stonewall Quarry Days
 The Stonewall-Rockwood Fire Department
 Stroke Recovery Association of Manitoba
 Take Pride Winnipeg
 Tiger Hills Arts Association
 United Way agencies
 University of Winnipeg
 Valley Gardens Community Centre
 West St. Paul Canada Day Committee
 Westman Dreams for Kids Foundation
 Winnipeg Symphony Orchestra
 YMCA – YWCA of Winnipeg

Ontario

519 Church Street Community Centre
 Aide à l'enfance – Canada
 The Anishinabek Nation 7th Generation Charities
 L'Arche Toronto
 Armée du Salut
 Art Gallery of Hamilton
 Association canadienne des centres de vie autonome
 Association canadienne du diabète
 Association canadienne pour la santé mentale
 Association pulmonaire
 Baycrest Centre Foundation
 Bayfield Community Group
 The Bonnecher River Watershed Project
 Boundless Adventures Association
 Boys and Girls Club
 Brain Tumour Foundation of Canada
 Cabbagetown Youth Centre
 Caledon Meals on Wheels
 Camp Jumoke
 Camp Trillium
 Canadian Abilities Foundation
 Canadian Council of the Blind
 Canadian Foundation for Physically Disabled Persons
 Canadian Stage Company
 Canadore College
 Carleton Place & District Memorial Hospital Foundation
 The Carpenter Hospice
 Casey House Foundation
 Centenary Health Centre Foundation
 Centennial College
 Centennial Infant and Child Centre Foundation
 Centre de toxicomanie et de santé mentale
 Centre des sciences de l'Ontario
 Children's Aid Foundation
 Children's Aid Society of Owen Sound and the County of Grey
 Children's Hospital of Eastern Ontario Foundation
 Children's Hospital of Western Ontario
 Chinese Cultural Centre of Greater Toronto
 Christie Ossington Neighbourhood Centre
 City of Orillia Community Centre
 City of St. Catharines Sportsplex
 Community Association for Riding for the Disabled
 Community Care – St. Catharines et Thorold
 Community Care Haliburton
 Community Living Guelph Wellington
 Community Living London
 Community Resource Centre of North & Centre Wellington
 The Company Theatre
 Compétences Canada – Ontario
 Concours de Labour du Temiskaming Plowing Match
 Conseil des 4-H du Canada
 Covenant House – Toronto
 Creative Trust
 Credit Valley Hospital Foundation
 Daily Bread Food Bank
 Déjeuner pour apprendre – Fondation Canadian Living
 Diabetes Hope Foundation
 Dorothy Ley Hospice
 Downtown Parry Sound Business Association
 Dryden Area Health Services Foundation
 Durham Activity Centre
 Durham Children's Aid Foundation
 Durham Outlook for the Needy
 Epilepsy London & Area
 Erinoak
 Esprit Orchestra
 Essex Region Conservation Authority
 Essex Youth Centre
 Ethno-Racial People with Disabilities
 Eva's Initiatives for Homeless Youth
 Fanshawe College
 Fife House Foundation
 The Floyd Honey Foundation
 Fondation canadienne Candlelighters pour enfants atteints du cancer
 Fondation canadienne de l'ouïe
 Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie
 Fondation Canadienne de Recherche sur le Cancer de la Prostate
 Fondation de l'Hôpital d'Ottawa
 Fondation de musique Silver Creek
 Fondation Evergreen
 Fondation Investir dans l'enfance
 Foundation For Early Years Education & Development
 Framework Foundation
 Fred Victor Centre
 Friends of Fleming College Foundation
 Friuli Long Term Care
 Frontier College
 Frontiers Foundation
 Galloway Friends
 Gems of Hope
 Geneva Centre for Autism
 George R. Gardiner Museum of Ceramic Art
 Giant Steps Toronto/York Region
 Gilda's Club Greater Toronto
 The Glebe Centre
 Grands Frères Grandes Sœurs du Canada
 Greater Niagara General Hospital Foundation
 Grey Bruce Regional Health Centre Foundation
 Guides du Canada
 Halton Child and Youth Services
 Halton Women's Place
 Hamilton Health Sciences Foundation
 Harmony Education Foundation
 Heart & Stroke Foundation of Ontario
 Heart Niagara
 Hellenic Home for the Aged
 Hincks–Dellcrest Centre Foundation
 Homes First Foundation
 Horizons for Youth
 Hospice Niagara
 Hospice of London
 Hospice of Windsor & Essex County
 Hospice Thornhill
 Hospice Toronto
 Hospital for Sick Children
 Humber River Regional Hospital
 Humewood House Association
 Huron County Child Abuse Prevention Committee
 Huronia Hospitals Foundation
 Ignace White Otter Days
 Indian Art-I-Crafts of Ontario – Canadian Aboriginal Festival
 Inside Out
 Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa
 Institut national canadien pour les aveugles
 Integra Foundation
 Jean Tweed Centre
 Jeunes entreprises du Canada
 John P. Robarts Research Institute
 JVS Toronto
 kids.now
 KidsAbility Foundation
 King-Bay Chaplaincy
 Kingston General Hospital Foundation
 Kitchener–Waterloo Sertoma Club
 Knollcrest Lodge
 Leadership Waterloo Region
 Learning Disabilities Association of Ontario
 The Leukemia & Lymphoma Society of Canada
 Lieutenant Governor's Aboriginal Literacy Program
 LOFT Community Services
 London Health Sciences Foundation
 London International Children's Festival
 Lucknow Agricultural Society
 Macaulay Child Development Centre
 McMaster University
 McMichael collection d'art canadien
 Merrymount Children's Centre
 Mississauga Living Arts Centre
 Mon Sheong Foundation
 Montfort Hospital Foundation
 Mood Disorders Association of Ontario
 Mount Sinai Hospital Foundation
 Municipality of North Grenville Community Complex
 Musée canadien de la nature
 Musée royal de l'Ontario
 National Service Dogs Training Centre
 New Haven Learning Centre
 Niagara Entrepreneur of the Year Awards
 Niagara Peninsula Children's Centre
 Norfolk Cancer Support and Resource Centre
 Norfolk County Agricultural Society
 North Bay General Hospital Foundation
 North York General Hospital
 North York Harvest Food Bank
 Northern Cancer Research Foundation
 Northern Diabetes Health Network
 Northern Ontario Business Awards
 Northumberland County Community Care
 Northumberland Hills Hospital Foundation
 Nottawasaga Foundation
 Oakville Children's Choir
 Oakville Hospital Foundation
 Oakville Waterfront Festival
 Ontario Agri-Food Education Inc.
 Ontario Association of the Deaf
 Ontario Foundation for Visually Impaired Children
 Ontario Special Olympics
 Orchestre symphonique d'Ottawa
 Ottawa : L'Amie de la Jeunesse
 Ottawa Food Bank
 Pancreatic Cancer Foundation
 Pathways For Children And Youth
 Pediatric Oncology Group of Ontario

Peel Children's Centre
 Pembroke Regional Hospital Foundation
 Peter Naccarato Memorial Foundation
 Philip Aziz Centre
 Poultry Fest Niagara
 Pride Toronto
 Prime Mentors of Canada
 Queen's University
 Queensway-Carleton Hospital Foundation
 Quinte Regional Children's Foundation
 Rainy River Walleye Tournament
 Redeemer University College
 Rick Hansen Wheels in Motion
 Ross Memorial Hospital Foundation
 Ross Tilley Burn Unit
 Royal Conservatory of Music
 Runnymede Healthcare Centre
 Ryerson University
 Safehaven Project for Community Living
 Saint-Vincent Hospital
 Scarborough Hospital Foundation
 Scarborough Women's Centre
 Scouts Canada
 Second Harvest
 Services de santé Royal Ottawa
 Shaw Festival Theatre Foundation
 Simcoe Community Services Foundation
 Sioux Lookout Hudson Association for
 Community Living
 SIRCH Community Hospice
 SmartRisk
 The Snowsuit Fund
 Société canadienne du cancer
 Société du timbre de Pâques – Ontario
 Société St-Léonard du Canada
 Soulpepper Theatre Company
 South Riverdale Child-Parent Centre
 Spruce Hill Lodge
 St. John Ambulance Lakeshore Division 561
 St. Joseph's Health Care Foundation
 St. Joseph's Health Centre Foundation
 St. Lawrence College Foundation
 St. Thomas Elgin General Hospital Foundation
 Sunnybrook Foundation
 Sunnyside Children's Foundation
 Sunshine Foundation of Canada
 Tafelmusik
 Thames Valley Children's Centre
 Theatre Aquarius – Hamilton
 Theatre Orangeville
 Thessalon Union Public Library
 Thunder Bay Regional Health
 Sciences Foundation
 Toronto Adolescent Recovery Centre
 Toronto Children's Chorus
 Toronto City Mission
 Toronto Foundation for Student Success
 Toronto Grace Foundation
 The Toronto Lung Transplant Civitan Club
 Toronto Mendelssohn Choir
 Toronto Rape Crisis Centre
 Toronto Symphony Orchestra
 Trent University
 Trillium Health Centre Foundation
 United Way
 Université d'Ottawa

University Health Network
 University of Guelph
 University of Ontario Institute of Technology
 University of Toronto
 University of Waterloo
 University of Western Ontario
 Variety Village
 VOICE for Hearing Impaired Children
 War Child Canada
 Waterfront Regeneration Trust
 Waterloo Region Hospitals Foundation
 Wellspring Cancer Support Foundation
 Wellspring Niagara
 West Lincoln Memorial Hospital Foundation
 West Niagara Mental Health Program
 West Park Healthcare Centre Foundation
 Wilfrid Laurier University
 William Osler Health Centre Foundation
 Willow Breast Cancer Support
 and Resource Centre
 WindReach Farm
 Windsor Regional Hospital Foundation
 Windsor Symphony Society
 Women's House of Bruce County
 Women's Place of South Niagara
 Woodview Children's Centre
 Yee Hong Community Wellness Foundation
 YMCA
 Yonge Street Mission
 York Community Services Centre
 York Region Abuse Program
 York University
 Young Entrepreneur's Organization – Ottawa
 Youth Advisory Committee
 Youth Community Leadership Inc.
 Youth Employment Services
 YWCA
 YWCA Women of Distinction Awards

Québec
 8^e Concours québécois en entrepreneurship
 Accueil Bonneau
 Accueil Notre-Dame
 Action nouvelle-vie
 Armée du Salut – Montréal
 Assistance d'enfants en difficulté
 Association amicale des jeunes et parents Agapé
 Association de Sherbrooke pour la déficience
 intellectuelle
 Association des Townshippers
 Association québécoise de la fibrose kystique
 Association québécoise pour les enfants atteints
 d'audimutité – Laurentides
 Auberge Transition
 B'nai Brith Food Baskets
 Baluchon Alzheimer
 Carabins de l'Université de Montréal
 Centaur Theatre Company
 Centraide
 Centre d'action bénévole l'Actuel
 Centre Domrémy de l'amiante Inc.
 Les Centres de la jeunesse et de
 la famille Batshaw
 Chambres de commerce
 Club des personnes handicapées de Farnham
 Club des petits déjeuners du Québec

Conseil du patronat du Québec
 Dr Clown
 En Marge 12-17
 Entraide des aînés de Sillery
 Espoir de Shelna
 Fédération des chambres de commerce
 du Québec
 Fondation Armand-Frappier
 Fondation C.A.R.M.E.N.
 Fondation Charles-Bruneau
 Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
 Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur
 de Montréal
 Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine
 Fondation de l'Hôpital St-Eustache
 Fondation de l'Université du Québec en
 Abitibi-Témiscamingue
 Fondation de la recherche sur le diabète juvénile
 Fondation de la résidence de soins palliatifs
 de l'Ouest de l'île de Montréal
 Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus et
 St-Sacrement
 Fondation des maladies mentales
 Fondation du Cégep à Joliette
 Fondation du Centre hospitalier de Baie-Comeau
 Fondation du Centre hospitalier régional du Suroît
 Fondation du Centre hospitalier St. Mary
 Fondation du Centre hospitalier universitaire
 de Québec
 Fondation du Mount Sinai Hospital – Québec
 Fondation éducative Jean-Jacques Bertrand
 Fondation Groupes-Parrains Québec-Centre inc.
 Fondation Hôpital Charles-LeMoine
 Fondation OLO
 Fondation Portage
 Fondation Terry Fox
 Fondation Trevor Williams pour les enfants
 Le Garde-Manger pour tous
 Giant Steps – Québec
 Hôpital Général du Lakeshore
 Hôpital Général Juif – Sir Mortimer B. Davis
 Infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada
 Institut de cardiologie de Montréal
 Institut de réadaptation de Montréal
 Institut de recherches cliniques de Montréal
 Les Jeunes entreprises du Québec
 Maison des soins palliatifs de Laval
 Maison Grise
 Orchestre symphonique de Québec
 Organisation d'Entrepreneurs, Chapitre
 de Montréal
 Le Phare, Enfants et Familles
 Les Petits frères des pauvres
 Projet LOVE (Leave Out Violence)
 Réseau des diplômés de l'Université de Sherbrooke
 Réseau HEC
 Société canadienne du Cancer –
 Division du Québec
 Société d'arthrite – Division du Québec
 Société de la sclérose latérale amyotrophique
 du Québec
 Théâtre du Nouveau Monde
 Université du Québec à Montréal
 Université du Québec à Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick

Atlantic Agriculture Leadership Program
 Boys & Girls Club New Brunswick
 Campbellton Centennial Library
 Campbellton Rotary Club
 Canadian Cancer Society
 Chalmers Regional Hospital Foundation
 Community Autism Centre
 Ducks Unlimited
 Éco-centre de French Fort Cove
 Fondation canadienne du rein
 Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton
 Fondation des maladies du cœur
 Fondation du Centre de réadaptation Stan Cassidy
 Fondation rêves d'enfants
 Foyer de la jeunesse de Moncton
 Fredericton Community Kitchen
 Fredericton Respite Services
 Hestia House and Second Stage Housing
 Lincourt Manor
 Mi'kmaq-Maliseet Institute
 Moncton Early Family Intervention Program
 Mount Allison University
 Newcastle Rotary Club Charitable Trust
 Petitcodiac Arena Building Committee
 Romero House
 Saint John Regional Hospital Foundation
 St. Thomas University
 Theatre New Brunswick Foundation
 United Way
 Université du Nouveau-Brunswick
 YMCA du Grand Moncton

Nouvelle-Écosse

Abilities Foundation of Nova Scotia
 Adsum for Women and Children
 Antigonish Highland Society
 Atlantic Provinces Special Education Authority
 Big Brothers Big Sisters of Greater Halifax
 Big Brothers Big Sisters of Pictou County
 Boys and Girls Clubs of Nova Scotia
 Canadian Breast Cancer Foundation
 Awareness Days
 Cancer Care Nova Scotia
 Cape Breton District Health Authority
 Cape Breton University
 Children's Wish Foundation
 Cobequid Community Health Centre Foundation
 Colchester Regional Hospital Foundation
 Cumberland Adult Network for Upgrading
 Cumberland County 4-H Council
 Cumberland Health Care Foundation
 Dalhousie University
 Family Service of Support Association
 Festival Antigonish Summer Theatre
 Gilbert & Sullivan Society of Nova Scotia
 Habitat for Humanity
 Hants County Exhibition
 Hope Cottage
 IWK Health Centre Charitable Foundation
 Junior Achievement of Nova Scotia
 Juniper House
 Kaspers For Kids with Cancer
 Kids Kottage Foundation
 Loaves & Fishes Inner-City Churches of Sydney
 Lunenburg Meals-on-Wheels

Make It Happen Inc.
 Maritime Hereford Association
 The Mental Health Foundation of Nova Scotia
 Mission to Seafarers
 Mount Saint Vincent University
 Multiple Sclerosis Society of Canada
 New Dawn Community Developmental
 Educational Foundation
 North Sydney Food Bank
 Nova Scotia Special Olympics
 Phoenix Youth Programs
 Progress Centre for Early Intervention
 Queen Elizabeth II Health Sciences Centre
 Foundation
 Saint Vincent's Guest House Foundation
 Shakespeare by the Sea
 St. Francis Xavier University
 St. Joseph's Lakeside Community Centre
 Summer Street Industries Foundation
 Tim Horton Children's Foundation – Truro
 Town of Wolfville – Camp Triumph
 Tracadie Youth Group
 Truro Tulip Festival
 United Way
 University of King's College
 YMCA of Greater Halifax / Dathmouth

Île-du-Prince-Édouard

Alberton Mural Committee
 Alberton Library
 Big Brothers Big Sisters of PEI
 Capital Commission of PEI
 Children's Wish Foundation
 College of Piping
 Confederation Centre of the Arts
 D.A.R.E (Drug Abuse Resistance Program)
 Harbourview Training Centre
 Holstein Heaven
 Kings County Ground Search and Rescue
 Kings County Memorial Hospital
 Meals-on-Wheels Summerside
 PEI Council of the Arts
 Prince County Exhibition
 Prince County Hospital Foundation
 Prince Edward Island 4-H Council
 Queen Elizabeth Hospital Foundation
 Queens County Music Festival
 Rotary Club of Charlottetown
 Special Olympics PEI
 The Sports Recreation Association of Tignish
 Stars for Life Foundation
 Town of Montague
 United Way of PEI
 University of PEI
 Upper Room Hospitality
 West Prince Blue Grass Music Festival

Terre-Neuve-et-Labrador

Big Brothers and Big Sisters
 of Eastern Newfoundland
 Boys & Girls Club of Newfoundland and Labrador
 Children's Wish Foundation
 Cornerbrook Winter Carnival
 East Coast Trail Association
 Exploits Community Employment Corporation
 Exploits Valley Salmon Festival
 Health Care Foundation of St. John's

Labrador City Public Library Services
 Labrador West Youth Centre
 Lion Max Simms Memorial Camp
 Memorial University of Newfoundland
 Mt. Pearl Frosty Festival
 Newfoundland and Labrador Society for
 Physically Disabled
 Rotary Club of St. John's
 Salvation Army – St. John's
 Shamrock Farm Centre for Autism
 Special Olympics Mount Pearl
 Trinity Conception Placentia Health Foundation
 United Way of Avalon

Territoires du Nord-Ouest

Hay River Community Health Board
 Junior Achievement of Northern Alberta
 and the Northwest Territories
 Juvenile Diabetes Research Foundation
 Northwest Territories Literacy Council
 Run for Our Lives
 Stanton Territorial Hospital Foundation
 United Way of Yellowknife
 World Wildlife Fund Canada – Northern
 Conservation Education Program

Nunavut

Kivalliq Regional Science Fair
 Rotary Club of Iqaluit
 World Wildlife Fund Canada – Northern
 Conservation Education Program

Yukon

United Way Society of the Yukon
 Watson Lake Outdoor Curling Bonspiel
 Whitehorse General Hospital

Indicateurs mondiaux en matière d'information

La présente Reddition de comptes annuelle a été rédigée en tenant compte du projet de lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 et du Financial Services Sector Supplements for Social Performance and Environmental Performance (Supplément pour le secteur des services financiers – Performance sociale et performance environnementale). Le tableau suivant indique les éléments de la GRI qui sont couverts dans notre Reddition de comptes annuelle. D'autres renseignements figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2006 ainsi que sur notre site à l'adresse www.cibc.com/francais. De plus, la présente Reddition de comptes annuelle compte toute l'information requise par le Gouvernement du Canada en vertu de l'article 3 du Règlement sur la déclaration annuelle (RDA).

Section	Brève description	Indicateurs
Rétrospective de 2006	Vision, mission, valeurs, stratégie Profil de l'entreprise	1.1/4.8 2.1/2.4/2.8
Énoncé de responsabilité envers le public	Respect de nos valeurs Cadre pour la communication de l'information Engagement envers les intéressés Politiques et pratiques commerciales responsables Adhésion à des cadres de travail externes Contribution économique à la société Équité en matière de publicité	1.2/CSR1/CSR2 3.12 2.10/3.4/4.14/4.15/4.16/4.17/CSR6 SO2/SO3/SO4/SO5/CSR4/INT1 4.12/4.13 EC1/EC9/SOC2/RDA PR3/PR6
Nos clients	Satisfaction de la clientèle Services bancaires de détail responsables Soutien des PME Activités de prêt et de placement responsables	PR5 RB1/RDA RB2/RB3/RDA EN6/HR1/AM2
Nos employés	Satisfaction des employés Diversité et équité en matière d'emploi Répartition de l'effectif Salaires et avantages sociaux Santé et bien-être Perfectionnement et formation Cap sur le rendement	INT3 LA13/INT7 LA1/LA2/INT2/RDA EC1 LA7 LA10/LA11/HR3 LA12/INT5
Nos collectivités	Contributions Engagement envers la collectivité	EC1/EC8/SOC1/RDA SO1/RDA
Notre environnement	Politique, systèmes et processus environnementaux Engagement envers les intéressés environnementaux Matériaux utilisés/réutilisés Gestion responsable des déchets Consommation d'énergie directe/indirecte Consommation d'eau Émissions directes/indirectes de CO ₂	EC2/EN14/F1/F2/F3/F5 F7 EN1/EN2 EN22 EN3/EN4/EN7 EN8 EN16/EN17/EN18
Gouvernance	Structure de gouvernance Rémunération des dirigeants et des administrateurs Engagement envers les actionnaires	4.1/4.2/4.3/4.6/4.7/4.9 4.5/4.10/INT4 4.4
Rapport de gestion/ résultats financiers	Information financière	2.2/2.3/2.5/2.6/2.7/2.9/3.1/3.2/3.3/3.6/ 3.7/3.8/3.9/3.10/3.11/4.11/EC1/EC3/RDA

Renseignements destinés aux actionnaires

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
26 sept. 2006	28 sept. 2006	27 oct. 2006	0,70 \$	336 019 764
26 juin 2006	28 juin 2006	28 juill. 2006	0,70 \$	335 646 024
24 mars 2006	28 mars 2006	28 avril 2006	0,68 \$	335 376 007
22 déc. 2005	28 déc. 2005	27 janv. 2006	0,68 \$	334 499 885

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Série 18	Série 19	Série 23	Série 24	Série 25	Série 26	Série 27	Série 28*	Série 29	Série 30
26 sept. 2006	28 sept. 2006	27 oct. 2006	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$
26 juin 2006	28 juin 2006	28 juill. 2006	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$
24 mars 2006	28 mars 2006	28 avril 2006	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$
22 déc. 2005	28 déc. 2005	27 janv. 2006	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$

* Le 25 novembre 2005, la CIBC a annoncé qu'elle offrirait de racheter aux fins d'annulation la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 28, en circulation au prix de 10,00 \$ l'action. L'offre est valide jusqu'à la première des dates suivantes, soit le 17 juin 2009 ou la date où la CIBC retire l'offre en publiant un préavis de 60 jours, en français et en anglais, dans un journal national canadien. Les porteurs devraient communiquer avec leur courtier pour déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre. Les courtiers devraient communiquer avec Marchés mondiaux CIBC inc., au 416 956-6045, et faire mention des actions, série 28 pour obtenir plus de renseignements en vue de déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites au Canada, à la Bourse de Toronto, et aux États-Unis, à la Bourse de New York (symbole au téléscripteur – CM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 23	CM.PR.A
Série 24	CM.PR.B
Série 25	CM.PR.C
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E
Série 29	CM.PR.G
Série 30	CM.PR.H
Série 31	CM.PR.I

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes prévues en 2007 pour les actions ordinaires et privilégiées*

Date de clôture des registres	Date de versement
28 décembre**	29 janvier
28 mars	27 avril
28 juin	27 juillet
28 septembre	29 octobre

* Le versement de dividendes pour les actions ordinaires et privilégiées est sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** 2006

Déclaration des résultats trimestriels de 2007

Les résultats trimestriels de la CIBC de 2007 devraient être publiés les 1^{er} mars, 31 mai, 30 août et 6 décembre.

Notes de crédit

	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	AA (basse)	Pfd-1 (basse)
Fitch	AA-	
Moody's	Aa3	
S&P	A+	A-
		P-1 (basse)

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou à plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes sur actions ordinaires de la CIBC directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements concernant les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto, Ontario
M5C 2W9
416 643-5500 ou télécopieur 416 643-5501
1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
Mellon Investor Services LLC
480 Washington Blvd., 27th Floor
Jersey City, New Jersey 07310

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario
Canada M5L 1A2
Numéro de téléphone : 416-980-2211
Code SWIFT : CATT CIBC
Numéro de télex : 065 24116
Adresse télégraphique : CANBANKATOR
Site Web : www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada), est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la CIBC le jeudi 1^{er} mars 2007 à 10 h (heure normale des Rocheuses) au Calgary TELUS Convention Centre, North Building, Second Level, 136 Eighth Avenue SE, Calgary, Alberta T2G 0P3.

Reddition de comptes annuelle CIBC 2006

Des exemplaires supplémentaires de la Reddition de comptes annuelle peuvent être commandés au 416 980-6657 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com.

La Reddition de comptes annuelle est également disponible en ligne à www.cibc.com/francais.

English version: Additional print copies of the Annual Accountability Report may be obtained by calling 416 980-6657 or e-mailing financialreport@cibc.com.

The Annual Accountability Report is also available online at www.cibc.com.

Autres renseignements

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir de l'information financière par téléphone au 416 980-8691, par télécopieur au 416 980-5028 ou par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent adresser leurs demandes par téléphone au 416 980-4523 ou par télécopieur au 416 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Bureau de l'Ombudsman de la CIBC : Il est possible de communiquer avec l'ombudsman de la CIBC, par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : 416 861-3313), ou par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : 416 980-3754).

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de la CIBC ou de ses filiales :

Axiom, Accès pour tous CIBC, Avantage CIBC, Hypothèque éconoStable CIBC, Hypothèque à taux ultra-préférentiel CIBC, Chefs de la direction en réseau, CIBC Enviro-Saver, Accès quotidien CIBC, Évaluation de santé financière CIBC, Service Impérial CIBC, logo CIBC, Services de portefeuille personnalisé CIBC, carte Platine CIBC Visa, Gestion privée de patrimoine CIBC, Prix communautaire Esprit de leadership CIBC, Marchés mondiaux CIBC, Fondation pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC, VisionJeunesse CIBC, Carte Pratique ClareGold «Pour ce qui compte dans votre vie», HLC Hypothèques Logis Concept, Journée du Miracle, Faiseur de miracles, Service Classe Professionnels, De vrais héros travaillent parmi nous!, SuperDépart, dessin du bonhomme de neige, Wood Gundy.

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de tiers :

Imagine et son logo Une entreprise généreuse est une marque déposée du Centre canadien de philanthropie. La CIBC est un usager autorisé de cette marque.

Aéroplan est une marque déposée de Société en commandite Aéroplan.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada est une marque de commerce de Grands Frères du Canada.

Child Find est une marque déposée de Child Find Alberta Society.

FirstCaribbean International Bank.

4-H est une marque déposée de Conseil des 4-H du Canada.

Green Power Certificates est une marque de commerce de British Columbia Hydro and Power Authority.

Jeunes entreprises est une marque déposée de Jeunes entreprises du Canada.

Prix d'excellence décernés aux Autochtones est une marque déposée de Fondation nationale des réalisations autochtones.

Choix du Président et Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la CIBC est titulaire de licence de ces marques. Services financiers le Choix du Président sont fournis par la CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne du cancer du sein. La CIBC est titulaire de licence de cette marque.

Le logo Centraide est une marque déposée de Centraide Canada.

YMCA est une marque de commerce de YMCA Canada.

Nous aimerions savoir ce que vous pensez du rapport de cette année. Veuillez faire parvenir vos commentaires par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Consultez notre site Web à www.cibc.com/francais

Énoncé de responsabilité envers le public

Vous pouvez consulter notre Énoncé de responsabilité envers le public 2006 sur notre site Web à www.cibc.com/erp.
Pour tous renseignements :
Communications et affaires publiques CIBC
25 King Street West
Commerce Court North, 10th floor
Toronto, Ontario M5L 1A2
Courriel : erp@cibc.com
Téléphone : 1 800 465-CIBC (2422)
Télécopieur : (416) 363-5347
Téléscripteur (ATS) : 1 800 465-7401 (pour les personnes malentendantes)



Tout le papier utilisé pour imprimer la Reddition de comptes annuelle CIBC 2006 a été certifié par le Forest Stewardship Council (FSC). Le papier de la couverture et des pages 1 à 32 renferme 50 % de matières recyclées, dont 15 % de déchets après consommation. Le papier ne contient ni acide ni chlore élémentaire. Le papier des pages 33 à 156 ne contient ni acide ni chlore élémentaire et renferme 20 % de déchets après consommation.

